UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/programmeetmth00sech

Property of Canadian Committee
on Modern Languages
c/o M. A. BUCHANAN,
University of Toronto

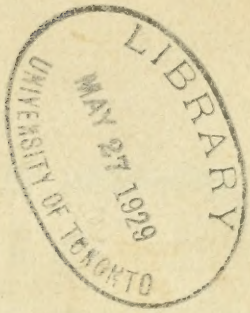

PROGRAMME ET MÉTHODES

DE LA

LINGUISTIQUE THÉORIQUE

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE
DES SCIENCES ET DES ARTS DE GENÈVE

S4445p

CH. ALBERT SECHEHAYE
PRIVAT-DOCENT A L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

PROGRAMME ET MÉTHODES
DE LA
LINGUISTIQUE THÉORIQUE

— PSYCHOLOGIE DU LANGAGE —

236847
2.11.29

PARIS
HONORÉ CHAMPION, Editeur
5, Quai Malaquais, 5.

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ
14, Querstrasse, 14.

GENÈVE
A. EGGIMANN & Cie
3, Corraterie, 3.

1908

GENÈVE
Imprimerie W. Kündig & Fils

A MON MAITRE

MONSIEUR FERDINAND DE SAUSSURE

Monsieur,

C'est vous qui avez éveillé en moi l'intérêt que je porte aux problèmes généraux de la linguistique, et c'est de vous que j'ai reçu plusieurs des principes qui ont éclairé ma route dans ces recherches. Bien que ma pensée se soit, par la suite, engagée dans des voies personnelles, mon ambition a été, en écrivant chacune de ces pages, de mériter votre approbation. L'ouvrage achevé, vous avez bien voulu l'examiner et m'encourager dans mon entreprise par le bienveillant appui que j'ai toujours trouvé auprès de vous.

J'ose donc espérer que j'ai, en quelque mesure, atteint mon but, et je suis heureux de pouvoir vous dédier cet essai comme un hommage et comme un témoignage de profonde gratitude.

Ch. Albert SECHEHAYE.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES [1]

CHAPITRE PREMIER. — *Science des faits et science des lois. — Justification rationnelle d'une Linguistique théorique* p. 1.

La linguistique, dont les travaux ont pris un immense développement, est une *science des faits* (p. 1) ; elle décrit, elle raconte, elle reconstitue les faits de l'histoire (p. 2), il ne lui manque que de prévoir l'avenir (p. 3). — A côté des sciences des faits, il y a les *sciences des lois* qui étudient les conditions constantes des phénomènes. — Ces deux ordres de sciences sont distincts par leur principe d'ordonnance. Chaque fait historique est une somme de phénomènes qui peuvent ressortir à diverses sciences des lois (p. 4). — Les sciences des faits et les sciences des lois sont en outre solidaires dans leurs progrès, elles n'ont qu'une méthode qui est celle de la connaissance en général (p. 5). — Leur distinction provient de celle qui existe entre l'aspect objectif sensible, et l'aspect subjectif, intellectuel, de toute perception (p. 7) ; elles concourent, chacune à sa manière, à la fin idéale de toute science, qui est de montrer l'identité du réel et du nécessaire (p. 8). — La linguistique des faits doit, comme toute autre science, être doublée d'une science des lois, ou *Linguistique théorique* (p. 9).

CHAPITRE II. — *Des relations de la Linguistique des faits et de la Linguistique théorique dans l'état actuel de la science* . . . . . p. 11.

Les quelques efforts faits pour constituer une linguistique théorique n'ont pas eu d'influence sensible sur la linguistique des faits et sur ses progrès (p. 11) ; de là, le discrédit dans lequel est tombée cette science. — La responsabilité de cet état de chose est imputable pour une part aux grammairiens, qui se sont contentés d'une science scolastique et empirique (p. 13). La connaissance des langues devrait servir à la connaissance de l'homme (p. 15). Si les grammairiens avaient visé à ce but, ils auraient senti la nécessité de s'appuyer sur une science

[1] Dans cette table les traits (—) correspondent aux coupures du texte marquées par un espace ; les alinéas, aux divisions plus importantes que nous avons séparées par trois astérisques (***).

des lois. — Mais une part de cette responsabilité revient aussi aux psychologues et à leurs spéculations inutilisables pour la science (p. 17). — Comment les grammairiens se sont préoccupés de plus en plus de psychologie (p. 18), et comment les psychologues ont réformé leur science et ont abordé l'étude des faits du langage (p. 19). — Apparition de la *Psychologie du Langage* de WUNDT, qui est une première tentative de codifier les lois psychologiques du langage (p. 20). — Cette tentative, d'ailleurs admirable, ne semble pas avoir atteint pleinement son but (p. 21).

CHAPITRE III. — *Critique de l'œuvre de Wundt* . . . p. 23.

Wundt n'a pas compris l'importance du *problème grammatical;* ce qu'il faut entendre par là (p. 23). — Pourquoi le psychologue ne peut pas éviter le problème grammatical (p. 25).

Analyse de l'œuvre de W. au point de vue spécial du problème grammatical. Théorie des mouvements expressifs; le langage par gestes, la production des sons (p. 26). Le *problème phonologique* que W. ne pose pas, mais qu'il touche à plusieurs reprises (p. 27). Absence complète du *problème phonétique* (p. 28). — Le *problème morphologique.* Théorie de la formation des mots; la définition du mot proposée par W. ne répond pas aux besoins des grammairiens (p. 29). Critique de sa théorie sur la composition (p. 30). Les formes grammaticales. En abordant ce sujet, W. commet une erreur de méthode (p. 32), et il se fait une notion fausse de la forme grammaticale (p. 33). La phrase et sa définition (p. 36). Insuffisance des déductions que W. en tire relativement aux procédés grammaticaux (p. 37). La question de l'ordonnance des mots (p. 38). — Cas où W. a rencontré le problème morphologique. Il l'évite sciemment à propos de l'ordonnance et à propos de la définition de la phrase (p. 39). Il y touche à propos de la distinction qu'il y a à faire entre un impératif et une interjection (p. 40), et à propos du « sujet logique » de HERM. PAUL (p. 41). — Chapitres consacrés à l'évolution des sens et à l'origine du langage (p. 42).

W. ordonne les matières dont il traite suivant une disposition traditionnelle qui est en contradiction avec quelques-uns de ses principes, et qui cache sous une apparence d'ordre une réelle confusion (p. 42). — Notre travail a pour but de tracer un plan plus complet et mieux ordonné de la science théorique du langage (p. 45).

CHAPITRE IV. — *La Linguistique théorique ressortit à la Psychologie individuelle et à la Psychologie collective* p. 47.

La linguistique théorique fait partie d'une science des lois plus générale : la psychologie physiologique (p. 47). La place qu'elle occupe à l'intérieur de cette science doit se déduire de la *définition du langage*

— Définition abstraite (p. 48). — Cette définition ne suffit pas, il faut la doubler d'une définition concrète basée sur l'observation (p. 50). Principaux caractères du langage parlé (p. 51). Ce langage nous apparaît comme étant la résultante de deux facteurs. — Il comprend les *éléments grammaticaux* dont la connaissance ressortit à la psychologie collective (p. 53), et les *éléments extragrammaticaux* qui ressortissent à la psychologie individuelle (p. 54).

CHAPITRE V. — *Le principe d'emboîtement* . . . . . p. 55.

Enoncé de ce principe (p. 55) — La nature nous apparaît comme composée d'ordres successifs emboîtés les uns dans les autres, chaque ordre servant de milieu aux faits de l'ordre suivant (p. 56). Justification critique de cette manière de concevoir les choses. — La psychologie physiologique est emboîtée dans la biologie (p. 57). La psychologie collective, dans la psychologie individuelle (p. 58). — Les sciences morales s'emboîtent dans la psychologie collective (p. 59). — Les trois caractères de l'emboîtement : 1° Les faits de l'ordre qui emboîte peuvent être pensés seuls, et la réciproque n'est pas vraie. 2° Les faits de l'ordre qui emboîte existent parfois à l'état pur (p. 61). 3° Les faits de l'ordre emboîté sont plus complexes et souvent plus concrets que ceux de l'ordre qui emboîte (p. 63). — Ces trois caractères se vérifient dans le cas de la psychologie individuelle et de la psychologie collective (p. 64).

CHAPITRE VI. — *Division de la Linguistique théorique en deux sciences ressortissant l'une à la Psychologie individuelle et l'autre à la Psychologie collective*. . . p. 67.

Il est difficile de faire, dans le langage parlé, le départ des facteurs extragrammaticaux et grammaticaux pour les étudier séparément suivant l'ordre de l'emboîtement (p. 67) mais la nature fait ce départ dans certains cas. — Si le langage grammatical n'apparaît jamais seul (p. 68), — il y a par contre un langage qui précède toute grammaire et qui n'est fait que d'éléments extragrammaticaux (p. 69). — Distinction à établir entre *le langage prégrammatical* et *le langage organisé*. Comment la grammaire naît et se développe dans le milieu prégrammatical (p. 70). Il convient donc de connaître d'abord ce milieu, et d'emboîter dans cette première étude celle du langage organisé (p. 72).

CHAPITRE VII. — *Programme de la première partie de la Linguistique théorique ou Science du Langage affectif* . . . . . p. 75.

Le langage prégrammatical est difficilement observable à l'état pur (p. 75) ; — mais on peut étudier les phénomènes prégrammaticaux dans les formes du langage où ils jouent un rôle prédominant (p. 77).

Pour déterminer quelles sont ces formes, il faut définir les facteurs prégrammaticaux et grammaticaux dans leur caractère psychologique (p. 78). — Thèse : *Les facteurs prégrammaticaux sont des produits de la vie affective, les facteurs grammaticaux sont ceux de la vie intellectuelle.* Démonstration : L'intelligence et le langage (p. 79). Deux moyens d'expression opposés : *le signe créé* qui est affectif, et *le signe reçu* qui est intellectuel (p. 80). Le symbole et sa formule. Comment les caractères respectifs du langage prégrammatical et du langage organisé dérivent de ces deux principes opposés (p. 81). — En pratique il faut opposer le *langage affectif* au *langage organisé* (p. 83).

Diverses formes du langage qui peuvent être attribuées au langage affectif : *langage des animaux* (p. 83), — *des enfants* (p. 85), — *langage par gestes* (p. 88), — *langage des émotions vives.* (p. 89) — Dans le langage affectif le signe conventionnel tend à devenir un signe instinctif (p. 90).

L'étude du langage affectif se rattache dans la psychologie individuelle à celle des mouvements expressifs (p. 91) ; c'est un domaine que les psychologues et en particulier Wundt ont déjà exploré avec succès (p. 92).

CHAPITRE VIII. — *La Psychologie collective et sa méthode* p. 95.

Bien que le langage organisé soit composé de deux sortes de facteurs, son étude tout entière ressortit à la psychologie collective (p. 95). — Du domaine de la psychologie collective (p. 96). — De sa méthode. Thèse : *C'est une science exclusivement déductive.* Démonstration : Les problèmes posés par la psychologie collective ne comportent aucune inconnue nouvelle (p. 97). — Ce n'est pas à dire que ce soit là une science aprioristique qui n'ait nul besoin de s'appuyer sur les faits (p. 98). — Il en résulte qu'en psychologie collective on peut s'attacher à un problème spécial, en ignorant les autres, pourvu que l'on connaisse bien ses données. C'est ce qui nous permet de considérer la linguistique théorique du langage organisé sous sa forme parlée, comme une science indépendante (p. 100).

CHAPITRE IX. — *Deuxième partie de la Linguistique théorique ou Science du Langage organisé sous sa forme parlée. — Principes de subdivision* . . . . . p. 103.

Récapitulation des données du problème : *le milieu, la matière, l'agent* (p. 103), *la fin* et *l'instrument ; la logique* dans le langage grammatical (p. 104). — Nécessité d'analyser le problème complexe en des problèmes plus simples (p. 105).

Double principe de subdivision. — Premier principe : *distinction*

entre les états et les évolutions de langage. L'état grammatical a une existence réelle (p. 106). Il ne s'explique pas tout entier par la constitution du sujet parlant; il a des causes historiques (p. 107). On peut donc l'expliquer soit en lui-même comme mode possible de l'activité du sujet, soit dans ses origines comme moment nécessaire au cours d'une évolution — Deuxième principe: *distinction entre la forme de la pensée et la convention* (p. 109). Il ne s'agit pas de distinguer ce qui est physiologique de ce qui est psychologique, ni ce qui est explicite de ce qui est implicite, mais *les sons* de *la forme.* Dans quel sens il faut entendre le mot « forme » (p. 110). — La forme se compose d'abord *du lexique* considéré en dehors de la qualité matérielle des mots, qui est conventionnelle (p. 111). — Quant aux autres éléments de la grammaire, *les déterminations que les procédés grammaticaux ajoutent aux mots* font aussi partie de la forme; — c'est par elles que nous pensons (p. 112), elles ne sont aucunement conventionnelles (p. 113); — et *les procédés* eux-mêmes (flexion, dérivation, composition et même ordonnance, bien qu'il n'y paraisse pas à première vue) (p. 114) sont composés de deux éléments, l'un matériel et conventionnel, et l'autre formel qui fait partie intégrante de la pensée. Des diverses valeurs psychologiques du génitif suivant le procédé par lequel il s'exprime (p. 116). — Relation de la parole et de la pensée; identité foncière du procédé fondamental de l'expression grammaticale, du symbole, avec la définition psychologique de l'idée (p. 119). — Résumé (p. 120). — Objection contre l'identité de la forme de la grammaire et de la forme de la pensée fondée sur le désaccord qu'il y a souvent entre la pensée et son moyen d'expression, et sur l'évolution du langage. Cette objection n'a pas de valeur quand on sait que la grammaire n'est qu'une partie du langage (p. 121). — Ces deux principes de division permettent de distinguer au sein de notre science quatre disciplines: *Morphologie statique* et *Morphologie évolutive, Phonologie* et *Phonétique* (p. 122).

Reste à résoudre la question de l'emboîtement entre les deux parties de la linguistique créées par chacun de ces principes de division (p. 123), et la question de la subordination d'un des principes à l'autre. Quant au dernier point, nous croyons devoir subordonner la distinction de la forme et des sons à celle des états et de l'évolution (p. 124).

CHAPITRE X. — *Emboîtement des disciplines évolutives dans les disciplines statiques* . . . . . p. 127.

Il est naturel que l'explication partielle précède l'explication complète (p. 127). — Mais on peut prouver qu'il s'agit ici d'un véritable emboîtement. On peut le faire d'abord par une considération de simple bon sens: pour comprendre une évolution il faut connaître ce qui évolue (p. 128). — On peut aussi montrer que les caractères de l'emboîtement (sauf le second, qui n'est pas indispensable) se constatent dans ce cas (p. 129).

CHAPITRE XI. — *Emboîtement de la Phonologie dans la Morphologie statique* . . . . . p. 131.

Il convient de poser le problème de l'emboîtement qui doit exister entre les disciplines relatives aux sons et celles relatives à la forme, en considérant d'abord seulement la partie statique de la linguistique. — Il semble à première vue que la morphologie statique doive s'emboîter dans la phonologie; c'est une erreur (p. 131). La phonologie s'emboîte dans la morphologie, d'abord parce que son objet est plus concret (3e caractère de l'emboîtement), ensuite parce que la forme du langage peut se concevoir sous son aspect abstrait en dehors de toute convention relative aux sons à employer, tandis que l'inverse n'est pas vrai (premier caractère) (p. 133). Le second caractère de l'emboîtement ne se vérifie pas ici (p. 134).

CHAPITRE XII. — *Programme de la Science du Langage organisé sous sa forme parlée. — Partie statique* . p. 135.

Avantage qu'il y a à exposer d'abord cette première partie du programme de la linguistique théorique (p. 135).

La *morphologie statique* — a pour point de départ la connaissance du symbole dans sa définition abstraite (p. 136) et non dans sa genèse. Le symbole porte en lui-même déjà tous les caractères essentiels de la grammaire; même ils n'existent qu'en lui et que par lui (p. 137). — Le symbole est une *cellule grammaticale*. La forme la plus simple de la phrase, c'est un seul symbole représentant une pensée par son idée dominante (le *symbole-phrase*) (p. 138). Cette vue concilie les opinions contradictoires qu'on a émises sur la relation du mot avec la phrase (p. 139). Le symbole est susceptible de se spécialiser comme les cellules de la vie organique (p. 140). — La morphologie statique a pour tâche de connaître *ce qui est possible en fait d'agencements de symboles correspondant à la pensée*. — Par *la Symbolique* qui est à sa base, cette discipline touche à d'autres parties de la psychologie collective (p. 142). — Les déductions de la morphologie statique ne doivent pas être génétiques (p. 143). Elles sont abstraites; c'est un problème de logique pratique. Analogie et différence qu'il y a entre cette science et les sciences mathématiques (p. 144). Précautions à prendre pour ne pas se laisser égarer dans ces déductions par ses propres habitudes grammaticales (p. 145). — En quoi l'instrument dont se sert le langage parlé conditionne-t-il la forme de ce langage (p. 146)? Par sa « forme », et dans une certaine mesure par ses qualités (p. 147). — Le principe de l'explication rationnelle, c'est la conformité de la forme grammaticale aux dispositions psychologiques du sujet. On peut considérer successivement l'homme en général, une collectivité particulière, et l'individu (p. 148). Le langage concret de l'individu s'explique en situant son état grammatical dans le milieu prégrammatical où il se manifeste (p. 149).

Les sons pour servir aux fins du langage grammatical, doivent être organisés en *système phonologique*. Cela se déduit de la définition psychophysiologique du symbole (p. 150). L'existence de ce système est elle-même un procédé grammatical et un élément formel du langage (p. 151).

La tâche de la phonologie est de nous dire ce qui est possible en fait de système phonologique, d'abord à propos du *timbre* des sons en tenant compte de leurs conditions de relation (p. 152). — L'articulation est morphologiquement conditionnée, en particulier dans les phénomènes de *sandhi* (p. 153) ; — en outre elle est sous l'influence des impulsions extragrammaticales. — Des autres caractères des sons : l'*accent*, le *ton* et la *quantité* (p. 155). Quelques considérations sur l'accent (p. 156). Relation de ces divers caractères entre eux. — Le principe d'explication, c'est ici la correspondance entre les dispositions physiologiques et psychologiques des sujets parlants et les sons dont leur grammaire fait usage (p. 157). Cette correspondance se présente dans des conditions qui ne sont pas tout à fait les mêmes qu'en morphologie. Cette discipline unie à la morphologie fournit une explication du langage concret de l'individu dans toutes ses parties (p. 159).

Il faut remarquer que la partie statique de la linguistique théorique appartient à la psychologie collective par son objet, non par ses méthodes (p. 160).

Chapitre XIII. — *Emboîtement de la Phonétique dans la Morphologie évolutive* . . . . . p. 161.

La justification de ce principe d'emboîtement soulève de nombreuses discussions. On peut le démontrer d'abord comme une conséquence logique de ce qui a été dit de l'emboîtement correspondant dans les sciences statiques (p. 161). — On peut aussi constater la présence des caractères nécessaires de l'emboîtement : l'évolution phonétique constitue un phénomène plus concret que l'évolution morphologique ; reste à démontrer que l'évolution morphologique est intelligible en dehors de toute considération de phonétique, tandis que l'inverse n'est pas vrai (p. 162).

Première partie. *Les évolutions morphologiques*. — Les transformations morphologiques sont soumises à la loi de *création inconsciente* (p. 163). C'est seulement au moment où le sujet attribue des valeurs aux symboles qu'il perçoit dans le langage d'autrui, que la création inconsciente est possible (p. 164). — Exemples (p. 165). — Et ceci exclut la possibilité d'une transformation phonétique accompagnant le phénomène morphologique. Comment la transformation morphologique, après avoir ainsi débuté, a des conséquences dans le langage des individus (p. 167), et comment elle peut passer dans l'usage collectif (p. 168). — Analyse psychologique du phénomène de création inconsciente (les « limbes de la grammaire ») (p. 169). — Le principe directeur de l'évolution morphologique, c'est l'adaptation de la forme du langage aux dispositions psychologiques de ceux qui parlent (p. 170).

La morphologie évolutive nous apparaît donc comme une science purement formelle (p. 171). — Les tendances psychologiques ne créent cependant pas spontanément et librement les formes qui leur correspondent ; leur liberté est restreinte par la nécessité de trouver une occasion favorable. Le langage d'aujourd'hui est la *cause matérielle* du langage de demain (p. 172). Cependant c'est la forme seule du langage d'aujourd'hui qui entre ici en ligne de compte (p. 173). L'explication rationnelle des évolutions morphologiques n'implique donc que la connaissance des « formes » grammaticales, des occasions favorables — et des opérations psychologiques par lesquelles on passe d'une forme à l'autre (p. 174).

On a souvent prétendu que certaines transformations morphologiques avaient été amenées par des évolutions phonétiques. Cette opinion n'est pas fondée (p. 175). Démonstration par un exemple : la disparition de la flexion latine (p. 176). On pourrait dire que si l'évolution phonétique ne détermine pas l'évolution morphologique, elle la favorise au moins. Cela aussi doit être nié (p. 178). La vraie question est de savoir si le langage comme expression de la pensée est à la merci d'une force brutale, ou si c'est l'intelligence humaine qui dirige ses destinées (p. 181).

Résumé et conclusion.

Deuxième partie : *Les évolutions phonétiques* (p. 182). — Il faut distinguer les *transformations de sons brusques* et les *transformations lentes*. Les premières changent les éléments phonologiques dont le mot est composé, mais ne changent pas le système phonologique (p. 183). Les secondes font évoluer le système phonologique sans changer en principe la composition des mots (p. 184). — A quelles causes faut-il rapporter ces diverses espèces de transformations (p. 186) ?

Parmi les *transformations brusques*, il faut considérer à part — celles qui sont dues à des *associations d'idées*, c'est-à-dire les *transformations analogiques* (p. 187) — et *paralogiques* (abrègement, contamination, étymologie populaire) (p. 188). — Ce sont des phénomènes morphologiques (p. 189). Ils ne diffèrent des transformations syntactiques qu'en ceci, qu'ils se passent à l'intérieur des mots (p. 191).

Les *transformations brusques* dues aux *inductions de sons* appartiennent à un tout autre ordre. — Explication psychologique du phénomène (p. 193). — Ses principaux aspects (p. 194). — Les transformations de cette espèce n'ont rien d'intellectuel dans leur cause déterminante (p. 195). — En quoi la morphologie y est-elle intéressée ? De l'action conservatrice que l'intelligence exerce sur le langage : création, conservation et évolution (p. 196). Les phénomènes d'induction exercent leur influence sur la grammaire sous le contrôle de l'intelligence qui n'admet que ce qui n'est pas nuisible à la forme du langage (p. 197).

Des *transformations lentes* (p. 198). De la régularité de ces phénomènes. On s'est souvent représenté que c'étaient là des lois assimilables

à celles de la nature (p. 199). Dans ce cas, il faudrait emboîter ces sciences dans l'ordre inverse ; mais cette opinion n'est pas fondée. — On ne saurait trouver ni dans les sons (p. 200), ni dans l'organisme humain, la cause suffisante de cette évolution régulière, tandis qu'on peut fort bien la trouver ailleurs. — *Le point de départ de tous ces phénomènes, ce sont les variations qu'au cours de la parole les sujets parlants font subir aux sons admis par la grammaire* (p. 201). Les phonèmes oscillent autour de leur type. Causes de ces oscillations : les facteurs extragrammaticaux (p. 202), l'induction des sons voisins (p. 203) ou des sons des mots associés (p. 204), les facteurs physiologiques, l'influence des autres langues (205). Comment l'évolution régulière résulte-t-elle de ces variations ? — Le fait passager et individuel (p. 206) s'impose à la collectivité par la concurrence et par le choix, de la même manière que les innovations morphologiques. Mais pour que les transformations proposées soient admises, il faut qu'elles atteignent non le mot seul, mais tous les cas où le même phonème est employé dans les mêmes conditions (p. 207). Cela est nécessaire pour sauvegarder l'existence du système phonologique et la valeur expressive du langage. C'est pour cela qu'on ne saurait admettre d'autre espèce de transformations que les brusques et les lentes, telles que nous les avons définies (p. 208). Il est facile d'ailleurs de rendre compte au point de vue psychologique de la manière dont ce fait se produit (p. 209). — Puisqu'il s'agit de la conservation d'un procédé grammatical, c'est un phénomène conditionné intellectuellement et morphologiquement (p. 210). Un mot sur le principe directeur de l'évolution phonétique. Conclusion (p. 211).

Remarque relative à l'aspect que présentent les évolutions phonétiques quand on peut en observer les phénomènes de près. La prononciation d'une langue peut être incertaine sur quelques points, et laisser la place à un libre choix (p. 212). Les diverses espèces de transformations se font concurrence, et l'emportent l'une sur l'autre ou se combinent entre elles suivant les besoins de l'expression (p. 213).

Chapitre XIV. — *Programme de la Science du langage organisé sous sa forme parlée. — Partie évolutive* p. 215.

La *Morphologie évolutive* commence par l'étude de *la genèse du symbole* (p. 215). C'est ici qu'on peut appliquer la division de Dittrich en *Ontogénèse* (le signe) (p. 216), *Phylontogénèse* (la création inconsciente du symbole) (p. 217) et *Phylogénèse* (adoption du symbole par la collectivité). En apprenant comment le symbole naît, on apprend aussi comment il évolue (p. 218). On a aussi la clef de toutes les évolutions morphologiques. — Cependant il convient d'étudier d'abord la genèse et l'évolution du symbole simple et complet (symbole-phrase) (p. 219). La *Symbolique évolutive:* des conditions dans lesquelles cette étude peut se faire, et des cas où l'on peut appliquer ses résultats directement à

nos phrases (p. 220). — Quand le symbole fait partie de l'agencement d'une phrase, ses évolutions sont conditionnées par le reste de la phrase (p. 221). Il faut les étudier en combinant les méthodes de la symbolique évolutive avec les données de la morphologie statique. — C'est l'objet de la *Sémantique* (p. 222). On assigne à la sémantique un rôle trop étroit quand on lui donne comme tâche d'étudier la « vie des mots ». Elle doit étudier l'évolution des valeurs des symboles. Tout changement morphologique est constitué par un ou plusieurs changements sémantiques (p. 223). Cependant la sémantique ne se confond pas avec la morphologie évolutive. Pour rendre compte du phénomène de morphologie tout entier, la sémantique a besoin d'être complétée par une *Syntaxe évolutive* qui traite de ce qui concerne l'agencement des symboles. Relation qui existe entre la valeur des symboles, la valeur de la phrase et sa structure. — Quelle relation faut-il établir entre la sémantique et la syntaxe évolutive ? (p. 224). — On ne saurait dire que la sémantique s'occupe du mot et de sa *valeur de représentation*, et la syntaxe, de l'agencement des mots et de leur *valeur de relation* (p. 225). Il n'y a pas deux, mais trois espèces de valeurs (*la valeur modale*) (p. 226). La syntaxe repose indifféremment sur des déterminations de ces trois ordres (p. 227). Le lexique non plus n'exprime pas seulement des valeurs de représentation. — En réalité, la sémantique concerne le *procédé simple*, la syntaxe évolutive, le *procédé complexe* (p. 229). Ce sont les idées les plus générales qui donnent lieu aux procédés de la syntaxe. — Cette définition implique un emboîtement de la syntaxe évolutive dans la sémantique (p. 230), puisque le phénomène sémantique est concevable par lui-même, tandis que le phénomène syntactique implique nécessairement l'idée d'un phénomène sémantique (p. 231). — En outre le phénomène sémantique existe souvent à l'état pur (deuxième caractère de l'emboîtement) (p. 232). — Il faut remarquer en outre que les transformations purement sémantiques ont souvent dans la suite des conséquences en syntaxe (p. 234) ; ce qui s'explique très bien par la relation que nous avons admise entre ces deux ordres de faits (p. 236). Mais quand la transformation syntactique se produit, elle implique toujours une nouvelle transformation sémantique (p. 237). — D'ailleurs dans ce phénomène à deux aspects, il y a priorité psychologique de l'aspect sémantique sur l'autre (p. 238). Dans la compréhension des phrases, l'intelligence attribue aux symboles des valeurs avant de leur attribuer des fonctions (p. 239). Du rôle de l'attention dans ce phénomène d'analyse grammaticale (p. 240). — Résumé (p. 242). — La sémantique est en théorie indépendante de la syntaxe évolutive ; cependant elle peut pratiquement lui être unie (p. 243). — Comment de ces vues on peut conclure à une méthode à suivre dans les recherches de syntaxe historique (p. 244). Les études de cet ordre aboutiront à montrer dans les évolutions de la morphologie la conséquence et la manifestation d'évolutions psychiques chez les sujets parlants (p. 246).

Dans la *Phonétique*, il faut comprendre d'abord l'étude des transformations brusques dues à l'induction des sons. C'est une science à la fois morphologique et phonétique, dont les problèmes n'offrent pas grande difficulté et sont déjà en partie résolus (p. 247). Il convient de l'appeler *Science des inductions phonologiques*.

La *Phonétique proprement dite*, ou science des transformations lentes, commence aussi par étudier la genèse du symbole, mais considéré dans son aspect matériel (p. 248). Elle doit appliquer ensuite ses analyses aux phénomènes plus complexes qui se produisent dans le langage intellectuel. Récapitulation de ce qui a déjà été dit sur les causes de l'évolution phonétique (p. 249). — Le problème de la continuité géographique et sa solution (p. 250). — Le principe directeur de l'évolution phonétique est l'adaptation des phonèmes aux dispositions des sujets parlants (p. 252). — L'*adaptation physiologique*. *L'adaptation psychologique* due aux variations extragrammaticales et aux inductions de sons (p. 253) ; elle réfléchit les tendances et les goûts de ceux qui parlent. L'*adaptation intellectuelle* (p. 254), affaiblissement et assimilation des sons, renforcement et dissimilation (p. 255). L'*adaptation historique* due au contact des langues (p. 256). — Il faut aussi considérer le facteur statistique (p. 257), et s'attacher aux faits les plus généraux en distinguant ce qui est secondaire de ce qui est primaire (p. 258). — La phonétique théorique devra permettre de montrer dans les évolutions de cet ordre, l'effet et la manifestation des évolutions psychophysiologiques des sujets parlants (p. 259).

Remarque finale : La linguistique théorique s'occupe de la relation qu'il y a entre l'évolution des sujets parlants et l'évolution de leur langage. Les causes de l'évolution du sujet parlant ne sont pas de son ressort (p. 260).

CHAPITRE XV. — *Conclusions pratiques* . . . . . p. 263.

Tableau des sept disciplines principales de la linguistique théorique (p. 263). — Quatre d'entre elles sont déjà constituées dans une certaine mesure et ont fourni des résultats utiles. Trois autres par contre sont encore presque tout entières à créer (p. 264). Situation très spéciale de la phonétique proprement dite. La tâche qui s'impose actuellement, c'est la création de la morphologie statique (p. 265). Perspectives d'avenir (p. 266).

TABLEAU DES CARACTÈRES EMPLOYÉS

dans les

TRANSCRIPTIONS PHONÉTIQUES

Consonnes.

La plupart des consonnes sont employées avec la valeur que l'usage leur confère. Il faut noter :

s aussi, garçon (consonne muette)
z rose (consonne sonore)
ʃ chaud
ʒ gel
k course
g gant
h allemand : haus (aspiration)

Sons qui, suivis d'une voyelle, font diphtongue.

j pied
w oui
ɥ puis

Voyelles.

à part (son ouvert)
ɑ pas (son fermé)
ɛ fait (son ouvert)
ẹ dé (son fermé)
ɔ tort (son ouvert)
ọ beau (son fermé)
i ni
u fou
y vu
œ seul (son ouvert)
ø peu (son fermé)
ə revenir (e muet)

NB. — a e o représentent ces voyelles partout où nous n'affirmons rien sur leur qualité de son ouvert ou fermé.

Les voyelles surmontées d'un trait ondulé sont nasalisées : ɑ̃ grand ɛ̃ vin, ɔ̃ bon, œ̃ un.

CHAPITRE PREMIER

Science des faits et science des lois. — Justification rationnelle d'une linguistique théorique.

La linguistique se définit par son objet : c'est la science du langage.

Il est inutile de dire ici plus exactement ce que c'est que le langage. Ce n'est pas autour d'une définition abstraite, mais à l'occasion d'un ensemble de faits d'un ordre très spécial et aisément reconnaissables comme tels, que la linguistique s'est constituée. Dès longtemps le langage humain a donné lieu à des études de toutes sortes. Aujourd'hui une ample littérature est consacrée à la science qui nous occupe ; elle comprend le plus modeste manuel de conversation comme le plus savant Thesaurus, les ouvrages élémentaires où nos écoliers apprennent à conjuguer *rosa, la rose,* aussi bien que les puissantes synthèses de la grammaire comparée. La linguistique pousse sans cesse ses investigations plus avant et s'attache à décrire de plus en plus complètement un nombre toujours croissant de faits. Sans cesse de nouvelles langues sont étudiées par les grammairiens, et les anciennes donnent lieu à de nouveaux travaux, comme si elles offraient aux investigations humaines un champ indéfiniment exploitable.

Mais la plupart de ces travaux d'ailleurs fort divers ont un caractère commun. Ils s'attachent à fixer et à décrire *des faits historiques,* c'est-à-dire des faits localisés dans le temps et

dans l'espace. En tel lieu, en tel temps, tel était l'état linguistique observable, telle manière de parler était correcte. La déclinaison latine de l'âge d'or, l'usage de Cicéron relativement à l'emploi du subjonctif dans les subordonnées, le vocabulaire français au XVIe siècle, les articulations dont se sert une peuplade sauvage, et qu'un missionnaire s'efforce de reproduire par un système alphabétique, voilà autant de faits historiques, contingents, et qui sont dus, sinon au hasard, du moins à un concours « fortuit » de conditions — et probablement pour une bonne part aussi à certaines initiatives humaines — qui, en un lieu et en un temps donnés et nulle part ailleurs, se sont rencontrées pour produire ce résultat.

La linguistique est donc pour nous avant tout une *science des faits historiques* ou plus simplement une *science des faits*[1]. Tantôt elle se contente de décrire des états de langage observés dans le présent ou dans le passé : l'allemand d'aujourd'hui, ou le gothique d'Ulfilas. Tantôt avec un grand nombre de documents empruntés à diverses époques, elle cherchera à retracer un aperçu des évolutions d'une même langue pendant une période plus ou moins longue, par exemple ce sera l'histoire de l'allemand ou du français depuis les plus anciens monuments littéraires jusqu'à l'état actuel. Tantôt encore elle abordera une tâche plus difficile, et elle essayera par la comparaison de divers idiomes apparentés, suivant une méthode ingénieuse et précise, de nous renseigner sur des faits linguistiques oubliés qui appartiennent à la préhistoire. C'est ainsi qu'en comparant du sanscrit avec du grec, des idiomes italiques, du slave, etc., pris de préférence dans leurs documents les plus archaïques, on est arrivé à connaître l'indo-européen ou du moins à fixer

[1] Nous empruntons cette terminologie à l'ouvrage de M. Adrien Naville, *Nouvelle classification des sciences*, Paris, Alcan, 1901. Nous avons adopté non seulement quelques-uns des termes employés dans ce livre, mais aussi la plupart des idées judicieuses qui y sont émises, et les principes fondamentaux si simples et si lumineux sur lesquels ces idées reposent.

certains éléments du langage commun hypothétique dont toutes ces langues diverses sont sorties par évolution.

Cette science des faits nous apparaît donc dans un triple rôle : elle décrit, elle raconte, elle reconstitue. Toutes les sciences des faits se présentent en effet dans ces diverses fonctions. Il est vrai que lorsqu'il s'agit de l'activité humaine, il est souvent difficile, pour des raisons que nous n'avons pas à développer ici, d'ajouter à la description et à l'histoire, la reconstitution du passé qui nous échappe. On peut décrire par exemple les mœurs et les institutions des peuples, raconter leurs évolutions pour autant que l'histoire nous permet de les suivre ; mais en ce qui concerne les périodes oubliées du passé, nous en sommes réduits dans ces domaines à de vagues hypothèses qui ne constituent point une science.

Il n'en est pas tout à fait de même quand on aborde l'étude du monde physique et organique. Tandis que la géographie physique décrit le globe et nous raconte les transformations qu'il subit tous les jours et celles qu'il a subies de mémoire d'homme, la géologie nous dit par quelles phases il a dû passer à travers des milliers et des milliers de siècles oubliés, pour parvenir à l'état actuel ; et l'origine même de ce globe ne nous est pas inconnue, des hypothèses scientifiques établies et contrôlées par de sûres méthodes, nous permettent d'assister en imagination à sa genèse du sein de la nébuleuse primitive. Il n'en est pas autrement en zoologie par exemple ; cette science classe les espèces animales observées dans les divers lieux et dans les divers temps, et sous le nom de paléontologie, elle nous décrit en les reconstituant, les formes dont il ne nous reste que des débris. Elle va plus loin encore, puisque s'inspirant de certaines méthodes fondées sur certains principes, elle prétend même établir en quelque mesure la généalogie des espèces actuellement existantes, et montrer les principaux anneaux de la chaîne ininterrompue qui, de génération en génération, les relie aux premiers organismes cellulaires.

Une science qui reconstitue le passé doit pouvoir, par une

application inverse des mêmes méthodes, prévoir l'avenir. C'est ce qui a lieu en astronomie pour les éclipses, en géographie physique pour les marées, en météorologie pour la prévision du temps ; mais pour que la prévision soit possible, il faut que les causes en jeu soient suffisamment connues et leurs effets aisément calculables. Ce sont des conditions qui ne se réalisent déjà plus guère dans les sciences de la vie organique, et qu'on ne saurait plus du tout rencontrer là où intervient comme facteur l'agent humain. La linguistique en particulier qui reconstitue le passé, n'a jamais prétendu annoncer l'avenir.

Quoiqu'il en soit, les sciences des faits dans leur ensemble s'efforcent d'embrasser tous les faits de tout ordre et dans tous les temps, aussi loin que la capacité de l'intelligence humaine permet de les atteindre. Mais elles n'épuisent cependant pas toute la science. A côté des sciences des faits, il y a, comme s'exprime Adrien Naville, les *sciences des lois*. Ces sciences n'ont pas d'autres objets, mais elles les considèrent à un autre point de vue. Elles cherchent derrière le contingent, le général et le nécessaire. Partant de ce postulat scientifique que partout où les mêmes conditions sont réalisées le même effet doit se produire (postulat qui ne supprime pas nécessairement l'idée de la liberté, mais la limite seulement, en imposant au réel les conditions du possible), partant donc de ce postulat, elles ne se soucient point de savoir en quel lieu et en quel temps tel phénomène s'est réalisé, mais elles recherchent d'une façon générale les conditions des phénomènes. Les vérités qu'elles énoncent n'ont point de date, ni de localisation, elles sont partout et toujours vraies, bien qu'hypothétiques dans leurs prémices : partout et toujours si une figure est circonscrite par trois droites, ces trois droites formeront entre elles trois angles dont la somme est égale à deux angles droits, etc.

Ces deux ordres de recherches sont distincts par leur fin

et par leur principe d'ordonnance. Dans l'un on veut fixer le fait, dans l'autre découvrir la loi; l'un connaît principalement l'ordonnance chronologique et topographique; il s'agit d'une reconstitution de la réalité telle qu'elle s'est passée ou telle qu'elle est; l'autre ne connaît que les ressemblances ou les différences qualitatives, toute chose est analysée en ses éléments, et chaque élément expliqué suivant les lois spéciales de l'ordre auquel il appartient. En géographie, une montagne se décrit par sa situation, sa forme, sa nature, son climat, sa faune, etc. Si l'on peut dire quand et par quel soulèvement elle s'est produite, on le dit, et l'on ajoute, si c'est possible, l'histoire des transformations qu'elle a subies. Mais c'est là un ensemble très complexe de faits dont les lois très diverses ressortissent chacune à une science spéciale.

Ces sciences sont, dans l'ordre de la nature matérielle et pour ne nommer que les principales divisions : les mathématiques, la mécanique, la physique, la chimie et la biologie. Cette montagne a une forme et tous ses éléments sont susceptibles d'être mesurés et nombrés. Sa genèse et son histoire, sa vie pour ainsi dire se réduit à un très grand nombre de mouvements : l'eau coule sur ses flancs ou dans son sein selon toutes les lois de l'hydrostatique. Les forces physiques de la chaleur, de l'électricité, etc., règnent dans sa matière, dont d'ailleurs la chimie ou la cristallographie nous expliqueront la constitution ou les changements. Enfin sa faune et sa flore sont dues à l'apparition de faits biologiques à sa surface. Le but idéal des sciences des lois serait de pouvoir intervenir à propos de chacun de ces phénomènes pour en fournir une explication adéquate ou du moins suffisante et rendre ainsi le phénomène total qui est une somme, mais aussi une combinaison et une résultante, intelligible à l'esprit humain.

Ces deux ordres de recherches, si divers qu'ils soient dans leur définition, sont cependant étroitement solidaires, puis-

que les faits historiques sont toute la matière de la science des lois qui n'existe que pour eux. S'il n'y avait pas de faits particuliers, concrets, il n'y aurait pas de science des lois, et tout fait concret, fût-ce le plus facilement interprétable dans son idée générale, comme une figure géométrique ou l'ébullition de l'eau, se présente d'abord à nous comme un événement spécial dans le complexe enchevêtrement des faits historiques. Il faut donc commencer par la méthode empirique pure qui consiste à observer, à constater les faits; mais cette méthode ne conduit pas loin. Pour aller au-delà de la simple représentation brute, il faut se servir d'une autre méthode qui est du ressort de l'intelligence, et que la science des faits possède en commun avec la science des lois, de telle sorte que l'une ne peut se construire sans que l'autre ne s'édifie en même temps, nous voulons parler de la méthode rationnelle c'est-à-dire de l'induction et de la déduction.

Il est impossible en effet de décrire ou même de nommer les choses sans faire déjà un travail de comparaison et d'abstraction. Dire que le soleil a une apparence circulaire, qu'il est chaud et lumineux et qu'il parcourt un certain chemin dans le ciel, c'est déjà de la science rationnelle puisqu'on a recours à des notions générales de mécanique, de géométrie, de physique.

Ce qui est vrai pour le premier pas est vrai aussi pour tous les pas suivants. Bien décrire c'est classer, et les classifications vraiment utiles et claires sont celles qui se fondent sur la nature réelle des choses. Les autres ne sont que confusion, sous une illusoire apparence d'ordre. Comment la minéralogie classerait-elle les pierres sans le secours de la chimie et de la cristallographie? Qu'importe les apparences de couleur, de forme, de poids, etc., les diversités de provenance et d'utilisation technique, si on ne peut les ramener à d'autres plus essentielles?

Les principes des sciences des faits se rencontrent donc avec les principes sur lesquels les sciences des lois doivent s'édifier. Ces caractères essentiels que découvre une induc-

tion bien dirigée, servent à la fois à de bonnes descriptions, à de bonnes classifications et à de bonnes explications. C'est pour cela que malgré certaines apparences contraires, jamais ces deux ordres de recherches n'ont progressé que d'une manière parallèle en s'entr'aidant mutuellement. On a longtemps observé les étoiles et décrit leurs mouvements, tout en n'ayant que des notions rudimentaires sur l'explication de ces faits. Mais cette science trop empirique était condamnée à croupir dans les spéculations fantaisistes de l'astrologie, jusqu'au jour où quelques grands esprits se sont avisés d'explications rationnelles génialement pressenties, que l'observation a confirmées, et qui ont lancé tout à nouveau la science sur la voie de fécondes découvertes. Cela nous retarderait trop de chercher à décrire le mécanisme de cette action réciproque; contentons-nous de constater ce fait évident et concluant à lui seul sur le point qui nous occupe, que c'est à la méthode rationnelle, à la connaissance des lois, que les recherches historiques empruntent tous ces procédés de reconstitution du passé ou de prévision de l'avenir auxquels nous avons fait allusion plus haut. Sans la mécanique et la physique, Kant ni Laplace n'auraient jamais tenté de nous renseigner sur les périodes où notre monde, en gestation dans une nébuleuse primitive, s'est formé peu à peu et a pris l'aspect que nous lui voyons aujourd'hui. Sans la chimie, la géologie décrirait des terrains et des roches, sans en tirer aucune lumière sur l'histoire de notre globe, et sans certains principes de biologie, on accumulerait dans les galeries de nos musées les débris des faunes disparues, mais ce ne serait qu'un fatras inutile qui nous étonnerait sans nous instruire.

Nous avons donc affaire avec une seule méthode qui est mise au service de deux fins distinctes, et les mêmes vérités scientifiques servent à construire deux édifices dont les principes d'ordonnance sont différents. Dans l'un de ces édifices la science s'attache au fait, qu'on considère comme événement réel et concret dans la situation topographique et chro-

nologique qui lui appartient, seulement on s'efforce de le décrire, de le classer et de l'expliquer dans ses parties autant que faire se peut. Dans l'autre on part aussi du fait, mais on n'y revient plus; on remonte à ses principes généraux et c'est à ces principes qu'on s'arrête; on les définit, on les dénombre, on les justifie rationnellement dans la mesure où cela se peut, et avec ces principes, au lieu d'essayer de reconstruire imparfaitement le réel de l'histoire, on édifie par déduction dans chaque ordre le système général des possibles, dont le réel n'est qu'une application contingente.

Ces deux fins correspondent à deux éléments que l'on trouve dans toute connaissance et qui en sont comme les deux pôles nécessaires : le contenu contingent de la perception qui est donné, le phénomène; et la forme intelligible dans laquelle cette perception est saisie, forme qui intellectuellement parlant, ne saurait se distinguer du sujet apercepteur lui-même. La science historique nous renseigne sur le monde tel qu'il est en dehors de nous dans le temps et l'espace, la science des lois nous dit ce qu'il est en nous. Dans la théorie du déterminisme absolu, et en supposant qu'on arrivât à connaître toutes les conditions et toutes les lois, la science du possible finirait par coïncider avec celle du réel, et tout ce qui arrive nous apparaîtrait comme un effet nécessaire d'une seule et même cause éternelle: et si les lois connues étaient toutes rationnellement intelligibles comme celles de la géométrie, le monde entier avec toute sa multiplicité, ne serait plus pour nous qu'un vaste théorème que la science des lois démontrerait, et que l'histoire confirmerait expérimentalement.

Cette conception se heurte à des difficultés philosophiques que nous n'avons pas à dire ici. Pratiquement la science semble condamnée à marcher toujours vers ce double but : explication des faits réels par l'application de lois générales, et explication des lois générales empiriquement constatées par leur démonstration rationnelle, mais sans jamais atteindre pleinement ni l'un ni l'autre; et nous sommes de ceux

qui s'en consolent sans peine, parce que cela leur permet de réserver dans l'ensemble des choses la place de contingences irréductibles, d'une liberté dont l'existence en condamnant la science absolue, sauve les droits de la morale[1].

Cette rapide esquisse d'une théorie sur la classification des sciences était nécessaire pour faire voir que la distinction de la science historique des faits et de la science théorique des lois est également applicable à toute espèce d'objet et particulièrement à la linguistique.

La linguistique historique, celle des faits, doit donc avoir quelque part sa science des lois. De même qu'au-dessus de l'idée des langues particulières nous concevons celle du langage en général, nous pouvons sans peine imaginer une science qui traite de ce phénomène pris dans son idée abstraite, à côté de celle que nous trouvons dans nos grammaires et qui nous parle toujours de quelque forme par-

[1] Nous ajouterons ici une remarque supplémentaire pour ceux qui seraient curieux de savoir toute notre pensée sur ces questions.

Entre les sciences des faits bien caractérisées, comme la géographie, et les véritables sciences des lois comme la physique, on en trouve, et un bon nombre, qui, à première vue, ne semblent pas cadrer avec notre principe de division. Elles ne l'infirment pas cependant, mais elles sont mixtes dans leur donnée et leur fin. Citons comme exemple la météorologie, qui est la science des lois générales de la nature, mais telles qu'elles s'appliquent à un objet particulier. En tant qu'il s'agit de notre terre avec toutes les particularités physiques ou autres contingentes de sa surface, la météorologie est une science des faits ; mais en tant qu'elle ne s'attache pas aux faits particuliers (un orage survenu en tel lieu, à telle date), mais aux faits généraux (la production des orages, avec leurs causes, leurs conditions diverses et leurs effets possibles), c'est une science des lois.

Nous pourrions donner de nombreux exemples de ces sciences mixtes. Peut-être même n'y a-t-il aucune science des lois qui n'appartienne plus ou moins à cette catégorie. Si l'on pense que le monde entier soit la manifestation d'une puissance usant de liberté dans ses modes d'action, on doit considérer la science des lois dans son ensemble comme étant une de ces sciences mixtes, puisqu'elle a pour but de connaître les lois d'un fait historique : le monde, qui serait la grande contingence dont nous sommes les spectateurs.

ticulière du langage ; ce serait ce que nous appellerons d'un terme plus commode la *linguistique théorique.* Et si ce que nous avons dit est juste, cette linguistique théorique est aussi indispensable au vrai progrès de la science des faits linguistiques, que peuvent l'avoir été la physique et la chimie au progrès de la géologie, ou les mathématiques à ceux de l'astronomie.

Cette science existe-t-elle ? Le simple fait qu'on puisse se poser cette question indique assez clairement que si elle n'est pas entièrement négligée, elle n'a du moins pas encore réussi à se constituer d'une manière quelque peu satisfaisante. Cependant la linguistique des faits existe et progresse tous les jours. Il y a là un état de choses qui semble contredire aux principes que nous venons d'exposer.

Avant d'aborder de front ce qui concerne la constitution de la linguistique théorique, il sera bon d'examiner la situation actuelle de nos deux sciences et de répondre aux questions qu'elle soulève.

CHAPITRE II

Des relations de la linguistique des faits et de la linguistique théorique dans l'état actuel de la science.

Depuis qu'Aristote a établi ses fameuses catégories et a fourni ainsi aux grammairiens certaines données fondamentales de logique qui ont passé dans leur terminologie, la science théorique n'a plus contribué que d'une manière extrêmement fragmentaire et intermittente aux progrès de la science des faits en linguistique.

Ce n'est pas cependant que les tentatives pour établir les principes généraux de cette science aient manqué. Depuis Herder et Humboldt jusqu'à Hermann Paul et au-delà, on pourrait citer une longue liste d'auteurs qui ont tenté de quitter l'étude des idiomes particuliers pour s'attacher au langage et à ses lois générales. Mais ces essais, quels que soient leurs mérites, sont restés sans influence appréciable sur les études de linguistique descriptive ou historique.

Les grammairiens ont fait progresser leur science par leurs propres efforts et sans le secours des théoriciens. Semblables au mécanicien qui au cours de son travail fabrique lui-même les outils plus spéciaux dont il peut avoir besoin, ils ont perfectionné leur terminologie, et avec quelques notions générales de psychologie et surtout de logique, ils ont créé l'arsenal des concepts abstraits nécessaires pour décrire les états de langage et leurs transformations. Bien plus, ils

ont inventé eux-mêmes des méthodes fécondes de recherche.

Ce sont les grammairiens indous qui nous ont appris à analyser les mots en leurs parties constitutives et à remonter, par l'abstraction des suffixes, préfixes et autres caractères de dérivation, du mot donné à une racine idéale qui est l'élément commun de tout ce qui appartient à une même famille. Cette méthode déjà précieuse de description et de classement, par laquelle toute la morphologie d'une langue se résume en formules de dérivation, est devenue entre les mains des premiers indogermanistes un procédé d'explication et de reconstitutions historiques. En l'appliquant non plus seulement à la comparaison des formes simultanées d'une même langue, mais à celle des formes de diverses langues apparentées, on est arrivé à retrouver des racines communes à ces langues, racines qui n'étaient plus de simples entités abstraites, mais les éléments constitutifs d'une langue plus ancienne parlée par des ancêtres communs.

Pour arriver à ce but il fallait faire intervenir l'idée de temps et considérer les faits linguistiques dans leur rapport génétique ; il fallait en outre que ces rapports eussent des lois certaines, car toute reconstitution du passé est un calcul qui suppose des données et des lois. C'est ainsi que ceux qui ont été les initiateurs de la grammaire comparée, ont d'abord pressenti, puis découvert ou démontré par le succès même de leur entreprise, le grand fait des correspondances régulières de certains sons d'une langue à l'autre, et l'ont ramené au principe qui domine toute l'évolution du langage, de la régularité des lois phonétiques.

Nous ne nous attarderons pas à décrire ce principe familier à tous les linguistes et sur lequel nous aurons à nous étendre longuement plus tard, nous voulons seulement montrer par un exemple frappant comment la linguistique des faits a su se frayer seule la voie vers ses plus admirables découvertes. La science théorique n'a fait que suivre. Cette régularité des lois phonétiques, cette hypothèse empiriquement vérifiée et si

heureusement utilisée par les grammairiens, il fallait en fournir une démonstration rationnelle. On l'a tenté, mais, nouvelle infériorité des théoriciens vis-à-vis des praticiens, il faut avouer qu'on n'y a guère réussi jusqu'à aujourd'hui et que, si l'on continue à croire à ce principe fécond, c'est parce qu'on le constate et parce qu'il est utile, et point du tout parce qu'on le comprend.

Une science théorique qui n'apporte à la pratique aucun secours, qui la suit tant bien que mal au lieu de la précéder, une telle science court le danger de tomber dans le discrédit comme inutile. Quand on constate en outre qu'elle est instable, qu'elle n'arrive pas à se constituer solidement et qu'elle semble en fait de méthode et de résultats livrée à l'arbitraire des fantaisies individuelles, on est près de conclure qu'elle est illusoire, et que ses spéculations, quel que soit leur intérêt propre, ne méritent guère qu'on s'y arrête. Les esprits positifs, en quête de vérités solides, se tournent d'un autre côté.

Cependant, si ce que nous avons dit sur la justification rationnelle de la linguistique théorique et sur l'utilité d'une telle science, n'est pas tout à fait faux, nous devons considérer la situation que nous venons de décrire, comme anormale, et nous dire que ce discrédit dans lequel notre science risque de tomber, a des causes qu'il importe de rechercher pour pouvoir plus sûrement y remédier.

Ces causes nous semblent être de deux sortes. Nous considérerons d'abord et plus longuement celles dont les grammairiens eux-mêmes portent la responsabilité, pour parler ensuite plus brièvement de celles qui ont leur origine en dehors de la linguistique proprement dite.

Les grammairiens, disons-nous, sont pour une bonne part responsables du peu de cas que l'on fait de la science théorique en matière de langage. Les origines de la linguistique sont scolaires. On a étudié les langues pour des fins pratiques ; il s'agissait au début, avant tout, de fixer un usage

correct, de fournir les notions nécessaires à la critique et à l'exégèse d'un texte littéraire. Ainsi les brahmanes étudiaient les Vêdas, et les Alexandrins chargeaient de scolies le texte d'Homère.

Ensuite il s'est agi d'enseigner ou d'apprendre des idiomes étrangers. Les plus anciennes grammaires françaises que l'on possède ont été écrites aux XIVe et XVe siècles pour l'usage des Normands d'Angleterre qui commençaient à oublier la langue apportée par leurs ancêtres sur le sol britannique, et qu'ils tenaient à conserver comme un parler aristocratique. Aujourd'hui encore le seul mot de grammaire fait penser spontanément à un manuel de classe.

Cependant la grammaire est devenue une science qui existe en dehors des fins pratiques auxquelles elle peut servir. Sous le nom de linguistique, elle se dégage des préoccupations philologiques ou scolastiques qui l'accompagnaient au début, et elle considère les langages comme des phénomènes humains qui méritent d'être décrits et analysés scientifiquement, sans autre but que la satisfaction d'une curiosité intelligente.

Mais ce n'est pas tout de connaître, il faut encore comprendre. Et c'est ici, semble-t-il, que les linguistes se sont contentés d'une ambition trop restreinte. Nous comparerions volontiers le grammairien qui se contente de décrire une langue ou d'en raconter les destinées sans aller plus loin, au collectionneur de papillons qui range dans ses cadres, par genre, espèces et variétés, les insectes qu'il a capturés. Pour se livrer avec succès à la chasse et à l'élevage des papillons, il faut sans doute quelques notions pratiques d'histoire naturelle, et la détermination des espèces demande, avec un œil bien exercé, la connaissance des principaux organes extérieurs; mais là s'arrête la science de notre lépidoptérologiste. Est-ce à dire qu'il aura le droit de faire peu d'estime de ces sciences des lois qui s'appellent la biologie et la physiologie? Non certes, car s'il en reste là, il pourra être tout ce qu'il voudra : amateur passionné, collectionneur

émérite, érudit incomparable dans sa partie, descripteur fécond de nouvelles formes et de nouvelles variétés, jamais il ne sera un savant dans toute la force du terme; la nature qu'il voit mais ne connaît pas, ne lui révélera aucun de ces secrets réservés à ceux qui savent pénétrer dans son intimité.

N'est-ce pas ce qui est arrivé aux sectateurs de la linguistique, et en collectionnant les riches matériaux qui s'offraient de toutes parts à leur prise, ne se sont-ils pas contentés de faire une besogne préliminaire utile, mais inférieure ? Et tandis qu'ils croient posséder leur science, n'aurait-on pas quelque raison de leur dire que l'essentiel est encore à faire ?

Dégagée de ses fins utilitaires, la linguistique doit tendre consciemment vers une fin supérieure, qui est celle de la science elle-même. Elle doit pour sa part et dans une collaboration consciente avec d'autres disciplines connexes, apporter sa contribution à la connaissance de la nature et de l'homme. C'est ici sans doute que la linguistique a été et est encore au-dessous de sa tâche. Elle a gardé de ses habitudes scolaires un goût plus prononcé pour l'aspect formel que pour l'aspect intime des choses.

La grammaire existe pour elle-même, comme un ensemble de faits, un code de lois d'une nature spéciale, sans liaison organique avec les autres lois de la nature. On dit : tel adjectif, par exemple le latin *plenus*, demande le génitif. Mais qu'est-ce que le « génitif », et qu'entend-on par ce terme « demander » ? Ces expressions familières au grammairien ont une valeur empirique et formelle, mais ne disent rien, pas même à ceux qui s'en servent avec autorité, sous le rapport de l'intelligence générale des choses. Presque partout on se contente de décrire le comment, sans se soucier outre mesure du pourquoi ; on ne sort guère de la grammaire, domaine fermé réservé aux seuls grammairiens, pour arriver à l'homme, qui est le sujet vivant et actif de son langage.

Le propre de la science des lois, c'est, comme nous l'avons

vu au chapitre précédent. de mettre chaque fait, ou chaque élément constitutif d'un fait, en rapport avec les autres faits que les mêmes lois régissent. Le langage est une activité psychique de l'homme qui s'exerce par l'intermédiaire de son organisme. La physiologie. la psychologie, la logique doivent concourir chacune pour leur part à l'explication du phénomène total. Sans doute, et par la force des choses, ce sont ces sciences qui ont fourni toutes les notions générales bien définies dont le grammairien fait usage. La logique surtout a été largement, trop largement, mise à contribution. Cette science formelle des relations abstraites a répondu trop longtemps à tous les besoins des grammairiens d'école. A elle seule elle ne pouvait procurer qu'une connaissance superficielle du langage. La physiologie aussi a été appelée à fournir des données au linguiste qui en avait besoin pour la description et la définition des sons. Quant à la psychologie, on lui a aussi toujours fait des emprunts d'occasion là où la logique pure était manifestement insuffisante. On dit par exemple que la règle de l'emploi des cas est violée en grec lorsque le cas de l'antécédent se transmet au relatif par l'effet d'une sorte d'attraction ou d'assimilation. Mais ces éléments rationnels qui s'introduisent de toute part dans la linguistique des faits, ne suffisent pas pour changer son caractère général. Ils sont seulement mis au service de la connaissance grammaticale et empirique des langues; on ne leur demande pas autre chose. Ils servent à classer et à fixer. C'est la langue que l'on veut connaître, et on croit avoir assez fait quand avec le secours de cet appareil de notions rationnelles plus ou moins adéquates à leur objet, on est arrivé à mettre noir sur blanc les règles générales et les particularités d'un idiome.

Ce qu'il faudrait, ce serait de pénétrer dans la vie de cet idiome, aussi bien en ce qui concerne son fonctionnement que ses évolutions. En théorie, chacun est enclin à avouer qu'il ne saurait y avoir de document plus riche et plus exact sur la mentalité des peuples et des individus que leur langage. Le

style c'est l'homme, et si le caractère d'un individu se dévoile par les traits de son écriture, comme d'ailleurs par tout ce qui porte l'empreinte de son activité, à plus forte raison se dévoilera-t-il dans ce langage qui est comme l'émanation directe de son âme, le miroir fidèle de sa vie psychique. Seulement c'est un document qu'il faudrait savoir interpréter, comme on interprète l'histoire des religions ou celle de l'art, afin que l'histoire des langages apporte, elle aussi, sa contribution intéressante à l'histoire de l'homme.

Il ne suffit pas de dire qu'ici la tâche est plus difficile. Elle s'impose ; la science de l'homme, l'anthropologie générale, est en droit de demander à la linguistique, non seulement des faits, mais des faits présentés de telle façon qu'ils apportent leur interprétation avec eux.

Si les grammairiens avaient toujours été conscients de cette tâche qui leur incombe, ils auraient mieux compris que les progrès réels de leurs études étaient solidaires de ceux d'une science théorique, et que derrière les phénomènes spécifiquement grammaticaux dont ils essayaient de fixer les lois formelles, il leur fallait chercher à saisir le travail de l'esprit humain, dont les lois intimes et constantes se manifestent dans l'infinie variété des faits linguistiques.

Il faut cependant avouer que ceux qui ont fait des langues l'objet spécial de leur étude sont excusables de n'avoir pas cherché à pénétrer plus profondément dans l'intelligence de leur objet, ou de n'y avoir pas réussi. L'étude de l'esprit humain, la psychologie elle-même était aussi engagée dans de mauvaises voies. Si la linguistique en vertu d'une tradition était trop scolastique, la psychologie d'autre part était également détournée de son vrai but par ses origines historiques qui la liaient à la métaphysique. Elle était rendue solidaire de spéculations extrascientifiques, et ses explications n'étaient pas du même ordre que celles que la science reconnaît pour siennes. Entre les principes métaphysiques de la psychologie et les lois le plus souvent toutes formelles qu'enseignait la

grammaire, il était difficile de saisir une relation nécessaire, et quand quelque savant, amateur d'idées générales, essayait de faire une théorie du langage en se basant sur une psychologie toute spéculative, son œuvre participait à l'instabilité de cette psychologie elle-même. Elle était vouée à tomber dans le discrédit avec la doctrine philosophique qui lui servait de base.

Cependant dans la mesure où les chercheurs dans les deux domaines ont fait effort pour embrasser leur objet tout entier et porter sur lui la lumière d'une saine méthode, on a vu la science du langage et celle de l'esprit humain, la linguistique et la psychologie, se rapprocher l'une de l'autre.

Nous avons dit plus haut quelle place importante occupe dans la linguistique moderne la connaissance des lois phonétiques. Plus l'attention s'est portée du côté des faits de cet ordre, plus la linguistique a pris contact avec la physiologie. Mais actuellement un courant assez puissant porte les linguistes du côté des études de sémantique et de syntaxe. On comprend que la grammaire comparée qui ne s'occupe que des sons et des formes déterminées par leur qualité matérielle, est incomplète, et qu'elle a besoin d'être doublée d'une science des valeurs. Or le problème de l'évolution des valeurs est un problème essentiellement psychologique, et les grammairiens se constituent psychologues d'occasion ou viennent demander à ceux qui font autorité en ces matières, les principes de classification et d'explication dont ils ont besoin.

Les premières études générales qui ont été faites sur le langage humain, ont consacré les termes connus de : langues isolantes, langues agglutinantes et langues à flexions, dans lesquelles on croyait résumer clairement nos connaissances sur les divers types de structure que les langues pouvaient présenter. Mais à mesure qu'on s'est attaché à étudier et à comparer un plus grand nombre de formes de langage, et particulièrement de celles qui sont tout à fait en dehors de nos habitudes indo-européennes, on s'est aperçu que ces termes

n'étaient que de grossières approximations, et qu'ils recouvraient mal une série infiniment nuancée de types divers. Il a bien fallu se rendre compte que seule une connaissance approfondie de l'esprit humain et des conditions de son fonctionnement quand il est créateur de langage, pourrait nous faire comprendre l'infinie diversité des phénomènes grammaticaux.

D'un autre côté les psychologues sont venus au-devant des linguistes. Ils se sont efforcés de dégager leur science des liens qui l'attachaient à la métaphysique et d'en faire une doctrine basée sur les faits, une doctrine qui fournisse de toutes les manifestations de la vie psychique l'explication rationnelle dont elles sont susceptibles, en tenant compte de la double série des conditions physiques et psychiques. C'est ainsi qu'est née la psychologie physiologique, qui est en droit la véritable science des lois du langage, comme aussi de toutes les autres manifestations naturelles de l'esprit humain agissant par l'intermédiaire de son organisme physique. Cette science tendant à baser ses inductions sur des faits toujours plus nombreux et toujours plus divers, devait naturellement aborder les faits du langage et entrer pour ainsi dire en concurrence avec la linguistique.

Cependant, avant d'aborder le problème du langage dans son ensemble, les psychologues de l'école nouvelle se sont attaqués d'abord à des faits isolés que la linguistique proprement dite avait négligés ou avait considérés à un tout autre point de vue ; on étudia par exemple les phénomènes qui accompagnaient l'aperception des mots sous leur forme auditive ou graphique, et les associations si complexes qui constituent ou accompagnent ces éléments de nos phrases. C'est ainsi qu'au moment même où les grammairiens commençaient à se préoccuper sérieusement de psychologie, les psychologues de leur côté abordaient à leur manière des sujets qui confinaient tout au moins à la grammaire. Il y avait rencontre, et sans doute des deux parts la conviction était née dans bien des esprits que cette dualité apparente de deux sciences diverses abordant

l'étude d'un même objet avec deux méthodes différentes, était destinée à se résoudre en une harmonieuse collaboration, et que la linguistique traditionnelle trouverait un jour un précieux auxiliaire dans sa nouvelle rivale. Tandis qu'elle continuerait à s'occuper des faits, la psychologie physiologique les éclairant de sa lumière, lui aiderait à les mieux comprendre et à les mieux décrire. Cependant personne n'avait encore osé tirer la conséquence pratique qui s'imposait, et aborder en face le problème pour essayer de tirer de la psychologie moderne une linguistique théorique.

Les choses ont un peu changé quand, en 1900, Wundt a publié son ouvrage sur la Psychologie du Langage [1], qui, basé essentiellement sur les résultats généraux de la linguistique moderne, constitue la première tentative de donner un exposé de cette science des lois, avec toutes les ressources dont dispose actuellement la psychologie.

Cet ouvrage a une portée plus grande encore. Il est la première partie d'un traité complet de psychologie collective devant étudier, outre le langage, tout ce qui se rapporte aux mythes, croyances et coutumes des peuples. Mais il a déjà une importance considérable au point de vue de la seule science du langage. Aussi a-t-il provoqué un mouvement général d'intérêt de la part des linguistes, et soit par lui-même, soit par les discussions qu'il a suscitées et par les travaux qu'il a fait naître [2] ou fera naître encore, il marquera une date dans l'histoire des recherches linguistiques.

On ne saurait exagérer les mérites de l'œuvre de Wundt.

[1] Wilhelm Wundt, *Völkerpsychologie*, I. Band : *Die Sprache*, 2 vol. Leipzig, Engelmann, 1900. Une seconde édition a paru en 1904.

[2] Voyez en particulier : Delbrück, *Grundfragen der Sprachforschung*, Strasbourg, Trübner, 1901, et la réponse de Wundt, *Sprachgeschichte und Sprachpsychologie*, Leipzig, Engelmann, 1901. — L. Sutterlin, *Das Wesen der Sprachgebilde*. Heidelberg, Winter, 1902. — V. Rozwadowski, *Wortbildung und Wortbedeutung*, Heidelberg, Winter, 1904. — En 1904 également, O. Dittrich a commencé

On admire la vigueur intellectuelle de l'homme qui, sortant du domaine plus restreint de ses études spéciales, sait s'assimiler la substance d'une science aussi vaste et aussi complexe que la linguistique moderne. Dans ce domaine il acquiert une information assez ample pour que rien d'essentiel ne lui échappe, et assez précise pour se former, quand il le faut, une opinion indépendante. Puis son esprit rompu aux analyses de la psychologie moderne, renouvelle la science qu'il aborde, en semant sur ses pas des hypothèses originales, et donne sur la plupart des points des leçons aux linguistes dont il s'était constitué l'élève. Seul un maître était capable d'une œuvre aussi puissante.

Mais quels que soient les mérites de Wundt, on a cependant le droit de se demander si le but auquel il a visé, a été du premier coup parfaitement atteint. Cette nouvelle science à laquelle il fallait donner un corps, est-elle arrivée au monde sous sa forme définitive, comme Minerve qui sortit tout armée du cerveau de Jupiter? Telle que Wundt l'a créée, peut-elle, être d'emblée un auxiliaire utile de la linguistique des faits, ou n'a-t-elle pas besoin d'une mise au point qui la transforme dans une plus ou moins grande mesure?

Cette question, qui ne porte aucun préjudice à notre reconnaissance et à notre admiration, et qui est bien naturelle à l'égard de toute première tentative, nous avons été amené à nous la poser, et à y répondre en disant qu'en effet la psychologie physiologique du langage telle que Wundt nous la présente, est loin d'être encore tout ce qu'on serait en droit de souhaiter.

la publication d'un gros ouvrage : *Grundzüge der Sprachpsychologie; Einleitung und Allgemeinpsychologische Grundlegung,* Niemeyer, Halle, où il prétend reprendre et perfectionner l'œuvre de son maître Wundt. Dans l'introduction de cet ouvrage et dans de nombreux articles de revues, il a traité la question à laquelle notre essai est consacré. Ses théories nous paraissent peu satisfaisantes et nous nous réservons de les comparer ailleurs avec les nôtres.

Préoccupé de trouver une méthode vraiment rationnelle pour l'étude des transformations syntactiques[1], nous avons ouvert l'ouvrage de Wundt dans l'espoir d'y découvrir une solution, ou du moins les éléments d'une solution au problème que nous nous étions posé, et nous avons été déçu dans notre attente. S'il est cependant un problème qui intéresse la linguistique historique, mais dont la solution doive être attendue de la science théorique, c'est bien celui-là. La vraie méthode pour étudier et exposer les évolutions syntactiques d'une langue doit se déduire de vues générales sur la nature de ce qui évolue, et sur les causes et les procédés de ces évolutions. Une science théorique qui ne nous renseigne pas directement et clairement sur tous ces points est incomplète ou mal ordonnée.

Cette conclusion qui s'est imposée à nous d'abord en vertu d'un simple syllogisme, nous a amené à examiner de plus près l'ouvrage en question pour tâcher d'y découvrir la lacune ou le défaut d'ordonnance présumés. Nous avons comparé les dispositions générales de la psychologie du langage telle qu'on nous l'offrait avec celles de cette science selon l'idée que nous nous en faisions. Qu'on nous permette d'exposer au lecteur le résultat de cet examen. Etant données l'autorité de Wundt et l'importance capitale de son ouvrage, il ne sera pas déplacé, au moment où nous allons essayer de parler des mêmes sujets que lui, bien que d'une façon entièrement différente, de dire ce qui à nos yeux rend cette entreprise nécessaire.

Ce sera le sujet du chapitre suivant.

[1] Voyez l'introduction de notre travail : *L'Imparfait du Subjonctif et ses Concurrents dans les hypothétiques normales en français.* Romanische Forschungen, 1905, (vol. XIX, p. 321 sv.).

CHAPITRE III

Critique de l'œuvre de Wundt.

La critique essentielle que nous croyons devoir formuler à l'égard de Wundt peut se résumer en quelques mots : Il a abordé tous les problèmes de la linguistique qui lui semblaient présenter un intérêt psychologique, et il a négligé tout ce qui lui a paru être plus spécialement du domaine de la grammaire ; en un mot, *il n'a pas compris l'importance du problème grammatical.* Nous nous expliquons :

Wundt étudie les phénomènes dus à l'activité de l'homme intervenant pour créer ou modifier son langage. Il se désintéresse de la création ou de la modification acquises à partir du moment où, passées à l'état d'habitude, elles sont incorporées à l'ensemble de nos dispositions linguistiques. C'est pourtant grâce à cet ensemble d'habitudes ou de dispositions linguistiques que nos pensées les plus complexes trouvent une expression spontanée et comme automatique. C'est donc là l'objet sinon unique, du moins principal de la linguistique théorique.

Ces habitudes ne constituent dans leur ensemble un moyen utile pour l'expression de la pensée, que parce qu'elles forment *un système* de représentations de sons et d'idées associées entre elles d'une façon appropriée à cette fin du langage. En outre ce système n'existe dans chaque individu qu'en vertu des dispositions acquises dans ses centres nerveux ; il fait partie intégrante de sa vie psychophysique en

général, et comme phénomène — dispositions acquises et manifestations concrètes — il n'est explicable en dernière analyse que par les principes généraux qui président à cette vie? Puisqu'on appelle *grammaire* les règles du langage en général, on peut étendre le sens de ce mot, et l'appliquer à tout l'ensemble des lois qui règlent le langage acquis par un individu ou par une collectivité à un moment donné, à tout ce qui repose sur une habitude, une disposition, une association d'idées régulière, depuis la distinction des articulations constitutives des mots, jusqu'aux plus insaisissables nuances de stylistique en passant par la lexicographie, les flexions et la syntaxe. On peut appeler *problème grammatical* celui qui se pose quand on cherche derrière la grammaire le fondement psychophysiologique de ses origines, de ses lois et de son fonctionnement.

L'objet du problème grammatical, ce n'est plus l'homme parlant et agissant sur son langage, mais le langage lui-même comme organisme linguistique, ou si l'on aime mieux, c'est l'homme parlant, en tant qu'il subit les lois de son langage.

Wundt n'est pas le seul à n'avoir pas vu l'importance du problème grammatical. C'est une question généralement négligée, et un problème qui n'a encore jamais été, à notre connaissance posé en ses propres termes[1]. Nous voudrions con-

[1] Voici un exemple de la manière dont le problème est compris et résolu par un linguiste moderne qui fait de la psychologie. Fink dans un opuscule intitulé *Aufgabe und Gliederung der Sprachwissenschaft* (Halle, Hauft, 1905), prétend que le langage de chacun est à chaque moment une libre création, seulement, dit-il, cette création est *influencée* par la nécessité de se faire comprendre, et par conséquent par le *souvenir* de façons de parler déjà entendues ou déjà usitées par celui qui parle. La langue *in abstracto* n'a aucune existence réelle. A cela nous opposons qu'il y a une grande différence entre un souvenir et une habitude, et il nous semble évident que c'est celle-ci et non pas celui-là qui entre en jeu dans le fonctionnement de la parole. Qui dit habitude dit règle, et toute règle expérimentalement constatable a une existence réelle, bien qu'abstraite. C'est ainsi que la grammaire et par conséquent la langue existent.

tribuer par cet essai à attirer l'attention de tous les théoriciens du langage sur ce point.

Il est assez facile de comprendre pourquoi l'auteur de la *Psychologie du Langage* n'a pas tourné son attention vers ce problème grammatical. Il est psychologue avant d'être grammairien, et ce qui l'intéresse c'est le libre jeu des facultés par lesquelles l'homme crée des moyens d'expression pour sa pensée et, une fois en possession d'un langage, le modifie sans cesse pour le plier aux exigences de nouvelles impulsions psychiques. Aux grammairiens de faire voir par quelles combinaisons compliquées de signes régis par des lois, nous arrivons à représenter nos pensées. C'est une tâche d'un moindre intérêt dont le psychologue pense pouvoir se dispenser, du moins provisoirement.

Or il ne le peut pas, et cela pour deux raisons. La première, c'est qu'on n'a pas donné une véritable psychologie du langage, si le problème grammatical n'a pas été méthodiquement traité. La grammaire existe dans notre vie psychique et physique au même titre que tous les autres facteurs qui concourent à la production de la parole, et c'est pur arbitraire que d'en vouloir faire abstraction. La seconde raison, c'est qu'on n'a ni le droit ni le pouvoir d'étudier les phénomènes de transformation du langage, aussi longtemps qu'on ne connaît que le sujet actif, et qu'on ignore la vraie nature de l'objet à transformer, puisque la nature de cet objet doit nécessairement conditionner le phénomène.

Le problème grammatical est d'ailleurs si essentiel que Wundt n'a pu faire autrement que de le rencontrer, et même parfois de l'aborder. Nous lui reprochons de ne l'avoir pas abordé en face et considéré dans son ensemble. Pour faire voir comment il se comporte vis-à-vis de ce problème, il est nécessaire de le suivre pas à pas dans son œuvre, en en donnant une rapide analyse.

* * *

Wundt commence son ouvrage par la théorie des mouvements expressifs *(Ausdrucksbewegungen)* qui constituent, soit sous leur forme instinctive *(Triebbewegungen)*, soit sous leur forme volontaire *(willkürliche Bewegungen)*, la fonction primordiale d'où tout le langage découle. Puis il nous décrit les phénomènes du langage des gestes, dans lequel l'élément grammatical tel que nous venons de le définir, ne joue encore qu'un rôle très restreint, puisque, comme le montre Wundt, la convention qui intervient d'une façon limitée pour fixer la forme des signes, ne se fait pas sentir sur leur ordonnance dans la phrase. La convention, c'est justement ce qui échappe à l'influence directe des sujets parlants. Le langage par gestes a des règles psychologiques, il n'a guère de règles grammaticales. C'est encore une espèce de langage naturel.

Passant ensuite au langage articulé, Wundt traite d'abord de la faculté de produire des sons telle qu'elle est dérivée des mouvements expressifs. Il nous parle du cri et de l'onomatopée. Ce sont là les manifestations les plus rudimentaires du langage articulé; mais elles sont encore vivantes et actives dans notre langage perfectionné sous la forme d'interjections et de sons figuratifs *(Lautgeberde, Lautmetapher, Wurzelvariationen)*. Vient enfin l'étude des transformations lentes ou brusques des sons et des lois psychologiques qui y président.

On voit que dans toute cette première partie de l'œuvre, consacrée à l'étude de l'élément phonétique de la langue (chapitres III et IV), l'auteur s'occupe de deux problèmes qui lui servent à ordonner sa matière : la genèse et l'évolution. Il ne faut pas oublier cependant que tout langage organisé, c'est-à-dire toute grammaire, demande comme éléments constitutifs non pas des sons simplement, mais un *système de sons*, quelque chose qui soit à notre parler à peu près ce que l'alphabet est à notre langue écrite. Ces sons, admis en nombre limité, constituent pour le langage une règle; on les articule et on les perçoit en raison d'habitudes acquises.

C'est là donc un fait d'ordre grammatical. On sait que ce système varie passablement d'une langue à l'autre ; chacune a sa gamme d'articulations caractérisée par le nombre et par la qualité des sons qui y sont admis. Mais l'existence même de cette gamme paraît être nécessaire au langage. Il y a par conséquent un problème linguistique concernant la grammaire et qui a pour objet ce système de sons lui-même.

Laissons pour le moment de côté la question de savoir comment ce système apparaît et se transforme au cours des évolutions du langage ; nous pouvons nous demander au moins dans quelles conditions ce système de sons existe et fonctionne chez le sujet parlant. Si nous réservons, comme nous le ferons plus loin, le terme de *phonétique* pour tout ce qui concerne les sons dans leur devenir et leurs transformations, nous pouvons appeler le système de sons que connaît une langue à un moment donné, son *système phonologique* et nommer la première partie du problème grammatical que ce système pose au psychologue : le *problème phonologique.*

Wundt a-t-il complètement ignoré ce problème ? Non, sans doute. Il s'agit d'un phénomène trop important pour que l'on puisse parler du langage et ne le rencontrer nulle part.

Aussi l'auteur de la *Psychologie du Langage* nous donne-t-il à deux reprises une définition de ce qu'est le son, non en lui-même, mais comme partie intégrante du système phonologique. La première fois c'est à propos du langage des enfants (I, p. 300), la seconde, au sujet des phénomènes qui se produisent quand deux langues s'influencent et se mélangent (I, p. 385). Le son, dit-il, repose sur une association d'impressions acoustiques et visuelles et d'habitudes des mouvements articulatoires ; il est saisi en vertu d'une aperception, c'est-à-dire que nous n'avons pas de lui une impression objective, mais plutôt une représentation basée sur le fait que nous le reconnaissons en l'assimilant à un son déjà connu. Il en parle aussi à propos de l'emprunt des mots étrangers (I, p. 475), et ailleurs encore il touche à ce problème en nous

montrant que chacun de ces sons représente une variété indéfinie d'articulations voisines oscillant autour d'une articulation moyenne qu'on peut considérer comme normale *(Spielraum der normalen Artikulationen*, p. 365). Chaque fois Wundt nous dit des choses fort intéressantes, soit sur ce phénomène en lui-même, soit sur ses conséquences, mais nous regrettons de ne pas pouvoir lire le chapitre qu'il aurait écrit si, au lieu de découvrir ce phénomène primordial au hasard des rencontres, il lui avait accordé sa vraie place dans l'ensemble des faits linguistiques.

On dira peut-être ici que le mal n'est pas très grand, et que les explications que l'auteur donne chemin faisant sur ce phénomène, suffisent à éclairer les sujets plus spéciaux qu'il traite. Admettons que cela soit vrai dans ce sens que le problème phonologique est d'une solution relativement facile, et pourtant on ne devrait jamais se hâter de considérer un problème comme simple, et d'en conclure qu'on peut se contenter de le résoudre en passant. Ceci admis, il reste néanmoins vrai qu'il n'est en aucun cas indifférent de mal ordonner les questions et de ne pas attribuer à chaque problème la place qui lui revient. On y perd toujours quelque chose. Preuve en soit que l'auteur, qui a rencontré le problème phonologique, mais qui ne l'a pas posé en propres termes et pour lui-même, a complètement ignoré un autre problème grammatical qui n'aurait pas pu lui échapper, si le premier avait été nettement formulé; nous voulons parler du *problème phonétique.*

Dans toutes les pages que Wundt consacre aux évolutions des sons, nous ne voyons jamais qu'on s'occupe de savoir comment ces transformations se comportent à l'égard du système phonologique admis. Car il y a évidemment une antinomie entre ces deux faits de linguistique également avérés : l'existence d'un système fixe des sons, d'une gamme d'articulations, et la propriété qu'ont les sons d'évoluer ; résoudre cette antinomie et montrer comment le système phonologique s'accommode de l'évolution phonétique, c'est

un problème des plus intéressants, et c'est, comme nous essayerons de le montrer plus loin, un des problèmes qu'il suffit de poser clairement pour mettre certaines questions embarrassantes dans leur vraie lumière et s'acheminer vers des solutions simples.

Dans les chapitres qui suivent, Wundt aborde l'étude des éléments significatifs du langage et de leurs valeurs. Ici le facteur grammatical, la règle, joue encore un rôle plus évident. Son existence, sa genèse et les conditions de son fonctionnement nous posent un nouveau problème que nous désignerons, d'après une terminologie justifiée plus loin, du nom de *problème morphologique.*

Wundt ne l'ignore pas tout à fait ce problème, pas plus que celui de la phonologie ; il l'aborde ici et là, mais jamais il ne le formule nettement. Il en résulte que beaucoup de questions ne sont pas posées, ou que, si elles le sont, elles ne reçoivent que des solutions incomplètes.

Dès le début du chapitre V consacré à la formation des mots, nous nous apercevons de cette lacune. Rien n'est plus instructif pour le linguiste que de s'initier sous la direction de Wundt à l'analyse psychologique du mot, et d'apprendre de quel ensemble d'associations est composé cet élément de phrase, que par un acte d'aperception nous isolons du reste en lui prêtant une individualité distincte. Nous apprenons comment cette unité verbale est douée à la fois d'une valeur de représentation et d'une valeur de relation, et comment à ces deux éléments de son sens correspondent souvent deux éléments matériels : la racine et un élément formatif. Nous voyons enfin comment ce mot ainsi composé s'est détaché de l'unité primordiale plus vaste qu'est la phrase.

Cependant après tout cela le linguiste reste perplexe, parce qu'on n'a pas pris soin de lui dire ce qu'il y a de commun entre cette description psychologique idéale et les mots de nos langues. On sait que tous les degrés de composition existent entre les divers éléments de la phrase ; il y en a

qui se confondent dans une unité évidente et d'autres qui sont nettement distincts. Entre ces cas extrêmes il y a une infinité de cas intermédiaires et par conséquent douteux. Il est souvent difficile de savoir où il faut placer la limite des mots. La grammaire ordinaire n'a guère de principes sur ce point, mais plutôt des règles arbitraires, souvent incohérentes d'un cas à l'autre. Or, si nous désirons, comme nous en avons le droit, donner du mécanisme syntactique d'une langue une description scientifique basée sur des principes certains, nous avons besoin d'une définition du mot en grammaire qui soit la traduction en langage grammatical de la définition psychologique que Wundt nous fournit. Cette définition, Wundt nous en procure certains éléments, il nous y achemine (voir particulièrement I, p. 563), mais nous aurions voulu qu'il prît soin de nous la donner lui-même [1].

Dans le chapitre consacré à la formation de mots nouveaux par composition (I p. 602 sv.), on peut constater clairement comment Wundt néglige dans les phénomènes qu'il étudie leur aspect grammatical. Il cherche dans cette partie de son ouvrage quels sont les procédés psychologiques qui sont à la base des créations de cet ordre, et il détermine trois types qui lui semblent embrasser tous les cas possibles.

Il y a d'abord le composé qui résulte simplement de l'analyse de la phrase, quand on prend pour une unité verbale ce qui à l'origine avait formé deux mots distincts. Ainsi le français *pourboire* représente un fragment de la phrase : *je vous donne cet argent pour boire*. Il y a ensuite le composé qui, tout en se basant sur le même procédé, manifeste cepen-

[1] Nous formulerions pour notre part comme suit cette définition grammaticale du mot : Les mots sont dans une langue ce qui résulte de l'analyse de la phrase dans ses parties les plus petites possibles possédant chacune prise isolément une valeur d'idée et de fonction, conformément à un système admis de catégories grammaticales, ou classes de mots. — Nous reviendrons peut-être une fois sur cette définition pour la mettre au point, s'il y a lieu, et la développer.

dant l'intervention d'une synthèse psychologique par les modifications que les deux éléments ont subies pour être accolés l'un à l'autre. Tel est l'allemand *Trinkgeld (= Geld zum Trinken)*. Enfin vient le type purement synthétique où une idée est introduite dans la phrase et se compose avec celle d'un de ses termes en vertu d'une puissante association. Wundt en donne comme exemple : *Hirschkäfer* — c'est-à dire un scarabée *(Käfer)* qui fait penser à un cerf *(Hirsch)*. — Ces trois types sont dénommés : composition par association de deux éléments en contact, composition par association de deux éléments voisins et composition par association de deux éléments éloignés.

Sans vouloir nier la valeur de cette classification en tant qu'il s'agit de créations spontanées et produites par l'association des idées, il n'est pas superflu de rappeler que la composition telle qu'on l'observe en réalité a d'autres causes pour le moins aussi efficaces. Dans l'immense majorité des cas un composé se fait par voie d'analogie sur un autre composé, ainsi *guerre russo-japonaise* d'après *guerre franco-allemande*, etc. Wundt ne l'ignore pas (p. 606), mais il n'y voit qu'une simple assimilation, un adjuvant psychologique. Or selon nous il y a plus : *c'est la mise en œuvre d'un moyen d'expression connu;* c'est un produit de l'habitude, c'est d'ordre grammatical.

Et s'il s'agit d'expliquer ces habitudes, il ne suffit pas de parler du type psychique de la race. Sans négliger ce facteur essentiel, on doit se rappeler, pour décrire ce phénomène sous tous ses aspects, que le composé conserve à la faveur de la composition elle-même d'anciennes syntaxes, disparues d'ailleurs, qui restent ainsi dans la langue comme des fossiles, des témoins de ce que la grammaire vivante a été jadis. C'est ainsi qu'un composé comme *Hôtel-Dieu* contient l'ancien cas régime *Dieu* équivalent pour le sens au latin *Dei*. On en peut conclure que beaucoup de nos composés sont, soit en eux-mêmes, soit par les types sur lesquels ils ont été formés, des vestiges de procédés grammaticaux depuis long-

temps hors d'usage. On a appliqué avec raison cette explication aux composés de thèmes grecs et latins comme *φιλό-σοφος*, *Luci-fer*, dans lesquels il faut voir d'anciennes agglutinations antérieures à la fixation des suffixes de flexion.

Ces considérations grammaticales ne remplacent pas l'analyse psychologique ; elles la placent dans ses véritables conditions et dans ses véritables limites.

Il semble qu'avec le chapitre suivant, consacré à l'étude des formes grammaticales, nous entrions en plein dans le domaine de la grammaire. L'auteur y étudie les quatre principales classes de mots ou catégories grammaticales (selon lui : substantif, adjectif, verbe et particule), et pour celles d'entre elles qui sont susceptibles de déterminations diverses, il passe en revue toutes ces déterminations. Il traitera à propos du nom, de son genre, de ses nombres, de ses cas ; à propos du verbe, de la personne, de la voix, du mode, etc. Il cherche à nous montrer par quels procédés psychologiques les notions des valeurs ainsi représentées se sont formées et fixées.

Ce chapitre est des plus riches et des plus intéressants ; cependant, ici encore, nous avons de graves critiques à formuler sur la manière dont l'auteur a abordé et traité sa matière.

Et d'abord une critique de méthode. L'auteur se contente de constater l'existence de ces quatre classes et de leurs sous-déterminations. Il rejette dans un chapitre qui suivra l'exposé du principe rationnel qui sert de base à ce système grammatical. Ne cherchons donc pas ici une explication générale de la forme intellectuelle des mots, déduite des principes mêmes de toute langue et de toute pensée. Le point de départ est empirique ; au lieu d'être dans le domaine abstrait du possible ou du nécessaire, nous sommes dans le domaine concret du réel, et les explications psychologiques ne s'appliquent qu'à des phénomènes isolés, ou à des groupes de phénomènes historiquement constatés, non pas au phénomène en général. Là où nous attendions un chapitre de lin-

guistique théorique, nous trouvons des fragments épars de grammaire historique avec un commentaire psychologique. Quand même ces commentaires auraient une portée assez générale pour dépasser de beaucoup les étroites limites des faits qui y donnent lieu, quand même ces faits choisis dans toutes sortes de langues différentes pourraient passer pour représenter la somme de ce qui est possible en fait de langage humain, cela n'empêcherait pas la méthode de pécher par la base. Ce chapitre est différent des autres chapitres du livre. Ailleurs les faits illustrent, comme il convient dans une science des lois, les lois psychologiques dont l'auteur nous montre le principe général; ici au contraire, c'est l'explication psychologique qui s'attache pas à pas aux faits constatés par l'histoire. Un tel chapitre ne peut et ne doit avoir aux yeux de son auteur qu'une valeur provisoire. C'est un compromis entre la science des lois et la science des faits, et il ne peut servir qu'à éprouver sur des faits concrets bien documentés la valeur de certains procédés explicatifs.

Si Wundt ne résout pas ici le problème grammatical en ce qui concerne les formes des mots parce qu'il se sert d'une méthode qui n'est pas tout à fait satisfaisante, il y manque encore parce qu'il comprend mal quel devrait être l'objet de son étude. Wundt entend par forme grammaticale des mots, leur valeur de relation et de fonction, sans égard au procédé par lequel cette valeur est exprimée. Il entreprend, comme il nous le dit dès le début, de traiter en même temps et sans les distinguer, les formes que nous appellerons *explicites (äussere Wortformen)* et les formes *implicites (innere Wortformen).* Les premières sont caractérisées par quelque signe extérieur, un suffixe par exemple, qui correspond à leur fonction : ainsi l'allemand *will-st* avec son suffixe qui marque la seconde personne du singulier ; les secondes, tout en ayant une valeur grammaticale complexe, ne sont pas analysables en éléments matériels correspondant à leurs déterminations de valeur : ainsi en allemand *ich* est un pronom personnel de la première personne du singulier au nominatif, mais ce

sens total s'applique au mot tout entier et non à ses parties.

On voit donc que Wundt ne s'intéresse qu'aux valeurs et non aux signes des valeurs; il pense pouvoir considérer les catégories grammaticales *in abstracto* dans leur entité psychologique et logique en dehors de la nature des signes qui les portent. Le vrai problème grammatical, ou plutôt morphologique selon notre appellation, est cependant de savoir comment doit être organisé matériellement, *in concreto*, un système de signes pour être le correspondant d'un système abstrait d'idées et de relations; et l'importance de ce problème consiste en ceci que le moyen d'expression et la chose exprimée se conditionnent mutuellement et sont absolument solidaires. Si la langue n'exprimait que des relations logiques, on pourrait sans doute étudier ces relations en elles-mêmes sans s'inquiéter de ce qui peut y correspondre en grammaire; mais si, comme Wundt l'affirme à plusieurs reprises et avec raison, tout dans la langue a un coefficient psychologique, ce coefficient n'est ni déterminable ni pensable en dehors de l'association de l'idée avec certains signes. Ces signes prêtent à l'idée leur forme psychologique, et c'est par leur intermédiaire qu'elle s'associe à son tour avec d'autres idées de même forme. Aucune valeur grammaticale n'existe que pour autant qu'elle a trouvé un point d'appui matériel, un signe correspondant dans la langue. La valeur existe dans ce signe et par ce signe; la considérer en dehors de ce qui l'incarne, lui attribuer une qualité psychologique en dehors de celle que le procédé grammatical peut avoir, c'est substituer à la réalité une représentation arbitraire, *a priori,* de ce qu'on pense qui est, au lieu de prendre les choses telles qu'elles sont; c'est — que Wundt nous le pardonne — faire de la psychologie vulgaire au sens où il entend ce mot.

Voici un exemple pour illustrer ce que nous voulons dire. Il est question entre autres choses dans ce chapitre, de deux manières propres aux langues primitives pour exprimer l'idée verbale avec des mots qui sont par nature des substantifs

(II, p. 150). Les unes disent pour *je porte* quelque chose qu'on pourrait interpréter comme *porter-moi,* les autres quelque chose qui correspondrait à *mon-porter*. Wundt nous dit quelle est la justification psychologique des deux procédés. Il explique comment on a pu être amené à employer le pronom possessif, et dit en particulier (II, p. 153) que sa nature de mot conjoint s'unissant étroitement au substantif pour exprimer l'idée d'une qualité qui lui est tout à fait interne, l'a rendu plus propre à être utilisé dans ce cas.

N'est-ce pas une erreur d'appréciation de considérer dès l'abord ces mots primitifs comme de véritables substantifs au sens que nous donnons à ce mot, nous qui possédons des langues beaucoup plus parfaites au point de vue logique ? Et n'est-ce pas une autre erreur toute semblable de raisonner sur les particules qui servent à construire ces formes verbales, comme si elles représentaient pour les sujets parlants exactement ce que les mots *moi* et *mon* représentent pour nous ? Ne serait-ce pas plus conforme à la vraie nature des choses, que d'aborder ce problème en tenant compte de la réalisation concrète de ces catégories encore vaguement distinctes ? Il ne faut pas dire que la particule est utilisable comme suffixe personnel parce qu'elle est un pronom possessif et par conséquent conjointe, mais au contraire, qu'elle est à la fois et pronom possessif et suffixe personnel parce qu'elle est conjointe, et qu'elle exprime l'idée de la première personne comme étroitement unie et comme confondue avec l'idée du mot principal portant l'accent.

S'il en est ainsi, c'est cette seule distinction grammaticale du conjoint et du non-conjoint, plus générale, plus fruste, plus subjective ou *modale*, qui a trouvé son expression dans la langue, et qui par conséquent a le droit d'entrer en ligne de compte. Est modal en grammaire tout ce qui exprime *le mode* du sujet, son attitude psychologique à l'égard de l'idée exprimée. Ici le non-conjoint répond à une analyse claire des deux parties opposées, le sujet et l'action ; le conjoint exprime que l'une des idées est vue dans l'autre, le sujet dans le pré-

dicat, comme la qualité dans sa substance. Tout indique que dans l'évolution des langues vers une perfection relative l'expression des valeurs modales a toujours précédé celle des valeurs d'ordre logique et strictement intellectuelles ; les modes des verbes sont plus anciens que leurs temps ; c'est un fait bien connu, et nous ne ferions ici que d'appliquer un principe que la psychologie et l'histoire justifient également. Et comment avons-nous été amené à le faire ? En considérant le fait morphologique tout entier, tel qu'il s'offre à nous, sans en séparer les deux éléments solidaires, et en nous laissant instruire, en dehors de toute idée préconçue, de la valeur psychologique du signe par sa nature et par l'emploi qui en est fait.

La partie du livre dans laquelle Wundt apporte certainement la plus précieuse contribution à la solution du problème morphologique, c'est le VIIe chapitre traitant de la construction des phrases. Il nous y donne la définition générale de la phrase, nous décrit les diverses espèces de phrases possibles, et nous dit quelles doivent en être les parties essentielles dans chacune de ses formes typiques.

Suivant une théorie moderne dont Wundt s'est fait le défenseur convaincu, ni les mots ni les formes grammaticales explicites ou implicites n'existent pour eux-mêmes ; ce sont des parties intégrantes de la phrase, nécessaires et se conditionnant l'une l'autre, qui s'en sont détachées par voie d'analyse. Cette théorie dont on a abusé, il est vrai, et sur laquelle nous dirons ailleurs notre opinion tout entière, est juste dans son principe, et l'on ne saurait nier la priorité logique de la phrase sur le mot. Il en résulte que la connaissance de cette unité supérieure, dans laquelle tout est virtuellement contenu, est la condition primordiale de toute connaissance rationnelle du mécanisme grammatical.

Pour Wundt il y a phrase quand : « le sujet exprime par le langage le résultat d'une opération intellectuelle qui analyse une unité aperceptive en ses parties constitutives et

perçoit le lien qui les unit[1] ». Par cette définition Wundt a mis en lumière le fond commun, la source unique d'où découlent et notre langage grammaticalement agencé et l'exercice de notre raison discursive. Ce sont deux phénomènes, dont l'un est objectif, l'autre subjectif, mais qui sont liés l'un à l'autre comme l'âme l'est au corps. C'est sur cette définition qu'on peut s'appuyer avec Wundt pour dire quelles sont les parties nécessaires de la phrase, et comment nos catégories grammaticales et nos constructions syntactiques en dérivent. Au cours de cette déduction on pourra aussi montrer comment à des types psychologiques divers, doivent correspondre des types grammaticaux divers qui en sont les produits naturels. Ici nous ne reprocherons rien à Wundt sauf de s'être arrêté sur le seuil d'une discipline linguistique après nous en avoir fourni les premiers éléments.

Il est vrai qu'il nous donne quelques exemples de constructions syntactiques de divers types, et qu'il les discute au point de vue psychologique. Mais ce faisant, l'auteur a l'air de planer au-dessus de la grammaire et de la juger comme de haut ou du dehors; ce qui nous manque c'est l'exposé aussi élémentaire qu'on voudra, mais général et systématique de ce qui est possible en fait de procédé d'expression linguistique. Si Wundt ne l'a pas fourni, c'est qu'il a toujours eu en vue d'étudier le sujet parlant, et qu'il n'a pas cru que la grammaire elle-même fût un objet d'étude psychologique distinct de ce sujet. Et pourtant le linguiste a affaire à des organismes linguistiques dont les sujets parlants subissent les lois, et qu'ils ne sauraient modifier que dans des limites restreintes. Ce sont ces organismes qu'il s'agit d'analyser dans leurs parties constitutives et d'expliquer dans leur fonctionnement. Il y a donc place ici pour toute une grammaire rationnelle et générale dont Wundt ne nous donne que quelques principes insuffisamment coordonnés. Il y

[1] V. II, p. 240 : Der sprachliche Ausdruck für die willkürliche Gliederung einer Gesamtvorstellung in ihre in logischer Beziehung zu einander gesetzten Bestandtheile. »

aurait aussi lieu de nous dire, une fois cette grammaire constituée, comment l'activité psychique spontanée du sujet se comporte à son égard, et comment de la résultante de ces deux forces, on voit naître l'évolution de la langue dans ses procédés d'expression. Wundt n'a pas cru devoir poser le premier de ces problèmes, et les suivants lui ont nécessairement échappé.

Voici encore un dernier point où l'on constate clairement comment notre auteur évite de parti pris, quand il le peut, les problèmes grammaticaux. Il s'agit de la 6me partie de ce chapitre, où il traite de l'ordonnance des mots.

Comme il le déclare lui-même (II, p. 348), il ne s'intéresse à l'ordonnance des termes de la phrase que quand le sujet en dispose au gré des impulsions psychiques du moment. Il en est ainsi dans la plupart des cas en grec et en latin : aucune tradition, nous eussions dit aucune règle de grammaire, ne force à dire *Romulus urbem condidit* plutôt que *urbem condidit Romulus,* ou *Romulus condidit urbem.* Wundt nous explique, il est vrai, par quels procédés psychologiques l'ordre des mots, libre d'abord, peut se fixer dans des habitudes (II, p. 362 sv.) ; mais il néglige de nous dire l'importance grammaticale de ce phénomène. L'ordre des mots quand il est fixé par une règle, devient à son tour un signe, c'est-à-dire un moyen de reconnaître les fonctions. Il prend place parmi les facteurs du mécanisme grammatical, et si ce procédé se généralise, toute l'économie de la grammaire et la forme même de la pensée en subissent une profonde transformation.

Nous venons de dire que Wundt évite de parti pris les problèmes grammaticaux quand il le peut ; mais, comme nous l'avons vu à propos de la phonologie, il ne le peut pas toujours, et cela est encore plus vrai ici, où il s'agit de la langue comme procédé d'expression. L'auteur qui n'a pas cru devoir aborder en face cette partie du problème grammatical que nous appelons le problème morphologique, ne saurait

pourtant l'éviter complètement. Il s'impose si bien quand on veut considérer les phénomènes du langage, qu'il est impossible de ne pas le rencontrer sur son chemin et de ne pas lui consacrer, ne fût-ce qu'en passant, une partie de son attention.

Wundt le rencontre, sans l'aborder positivement, toutes les fois qu'il l'écarte de son chemin. C'est ce que nous venons de voir à propos de l'ordonnance fixe des mots. Il en est de même à propos de la définition de la phrase. Avant de la donner, il nous avertit (II, p. 238) que sa définition ne s'applique qu'aux phrases qui offrent tous les caractères d'un acte spontané et arbitraire. Mais il y en a d'autres qui sont du ressort de l'automatisme psychologique, et dont l'énonciation repose sur la répétition et l'habitude. En réalité, ajouterons-nous, toutes nos phrases sont des produits de l'activité de ces deux facteurs : l'automatisme et la spontanéité libre, qui se combinent dans des proportions infiniment variables. Même les plus automatiques, ne sont pas la simple répétition brute, le simple écho d'une phrase déjà dite ou déjà entendue; elles sont le résultat d'un acte intelligent et volontaire se frayant un chemin à travers un tissu d'habitudes de langage. D'autre part et inversément, celles qui sont au contraire émises avec une conscience lucide de toutes leurs parties et de leur agencement, sont cependant un produit de l'automatisme psychologique dans la mesure où elles empruntent leurs éléments à une langue organisée. Il n'y a pas création pure, mais déclanchement de certaines dispositions acquises. Le signe répond à l'idée par le jeu d'un réflexe en vertu d'une habitude.

Et l'on ne saurait exagérer l'importance de cet automatisme dans le langage. C'est justement parce que la langue a grâce à lui une espèce d'existence propre, une fixité relative, qu'elle a pu de degré en degré se perfectionner au point de vue intellectuel. Et cela se comprend : c'est par la puissance de l'habitude qu'elle conserve tous les procédés d'expression éprouvés comme pratiques par l'usage. Au fur et à mesure

qu'il se crée quelque chose d'utile, cela est enregistré par la grammaire qui garde ainsi l'empreinte de tous les progrès de l'intelligence humaine, les consacre, les conserve et en permet de nouveaux. Sans l'automatisme la langue serait condamnée à un éternel recommencement ; elle serait toujours dans l'enfance, et c'est grâce à lui seul que l'organisme compliqué de nos propositions et de nos périodes est possible. L'automatisme apparaît dès les débuts du langage, dans ses formes les plus frustes, qu'il s'agisse de mouvements instinctifs ou de réflexes acquis, et ce phénomène, qui semble à première vue ôter au langage naissant quelque chose de son intérêt psychologique, est au contraire le principe méconnu de toute l'évolution linguistique avec ses créations merveilleuses et ses phénomènes infiniment variés et complexes.

Il y a donc place à côté de la définition purement psychologique de la phrase, telle que Wundt nous la fournit, pour une seconde définition qui tienne compte du facteur grammatical, et qui nous dise comment, dans la formation de nos phrases, l'acte intellectuel de la combinaison s'unit à l'acte inconscient de l'expression automatique. Celle que nous avons citée plus haut est utile, mais elle ne suffit pas.

Wundt se heurte encore au même problème, quand il se demande (II p. 251) pourquoi un impératif — ainsi le mot *komm! vien(s)!* sans élément suffixal — paraît avoir les caractères d'une phrase à lui tout seul, alors qu'il les dénie à une simple interjection comme *hierher! ici!* Il dit que cet impératif a le caractère d'un mot fléchi. Comparé aux autres formes du système verbal, *komm* représente un impératif singulier de la deuxième personne ; par là il évoque l'idée du sujet de l'action, et l'on obtient ainsi les deux parties essentielles à toute phrase, selon la définition. Il est évident que cette explication n'est valable qu'au point de vue grammatical. Bien souvent le sujet parlant ne fera pas une analyse plus complète de sa pensée en disant : *viens!* qu'en disant : *ici!* Mais la grammaire fait cette analyse et la lui propose. C'est dans le système abstrait du langage, et non pas nécessaire-

ment dans un acte psychologique isolé de quelque sujet, que se trouvent le principe et la consécration de cette différence.

Enfin Wundt fait un pas dans le domaine qu'il évite en général, quand il explique pourquoi il se refuse à nommer avec Hermann Paul dans ses *Prinzipien* [1], « sujet logique » le mot qui, dans une phrase déclarative, représente l'idée psychologiquement dominante, et à l'opposer ainsi au sujet grammatical. Selon Paul, si par exemple quelqu'un tient à faire connaître la date d'un voyage dont ses auditeurs savent déjà le but et dit : *Je pars* AUJOURD'HUI *pour Berlin, aujourd'hui* serait le sujet logique opposé au sujet grammatical *je*. Dans une autre supposition *pour Berlin* ou tout autre membre d'une phrase plus complexe pourrait être ce sujet logique.

Wundt refuse donc de se servir de ce terme et lui préfère celui de « représentation dominante » (II p. 260), et il justifie son opinion en disant qu'en dehors de la grammaire il n'y a pas de relations logiques entre les parties de la phrase, mais seulement des différences d'accent ou d'intensité entre les représentations. C'est là une vue juste, profonde et féconde sur les rapports qui existent entre la grammaire et la pensée. Nous entrevoyons comment notre raison discursive est étroitement liée à l'expression par le langage, et par conséquent à ses règles. En dehors de leur association avec cet organisme grammatical, nos idées, faute de trouver un instrument qui fixe et rende sensible leurs relations logiques, ne sont plus que des représentations plus ou moins clairement associées avec d'autres et munies d'un coefficient affectif.

Si tel est le rôle du langage et de sa grammaire dans notre vie psychique, avons-nous tort d'estimer que la science théorique qui s'en occupe doit nous expliquer le mécanisme, le fonctionnement et la vie de ce merveilleux instrument, et que la psychologie du sujet parlant et de ses fonctions créatrices ne doit servir que d'introduction à une science plus haute ?

[1] PAUL, HERMANN, *Prinzipien der Sprachgeschichte,* Halle, Niemeyer, 1898, p. 259 sv.

Quand tout aurait été dit sur ce premier sujet l'essentiel resterait à faire.

Ayant consacré un chapitre à la théorie de l'évolution des sons, Wundt en consacre un naturellement à l'évolution des sens (chapitre VIII, *Bedeutungswandel*). Nous n'avons rien à en dire ici, puisqu'il s'agit par définition d'un phénomène qui modifie les habitudes du langage, donc de quelque chose qui est au-dessus des lois traditionnelles, en dehors de la grammaire. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de répéter ici que ces phénomènes se produisant à la fois en dépit et au service de la grammaire — en effet par les évolutions des sens d'anciennes règles sont battues en brèche, mais de nouvelles sont créées — leur étude demanderait à être encadrée dans celle de la grammaire ; c'est elle qui fait connaître leur véritable milieu et les conditions dans lesquelles ils se produisent.

L'ouvrage se termine par un court chapitre sur les origines du langage.

* * *

Nous avons déjà dit l'estime que nous faisons de l'ouvrage que nous venons d'analyser et de critiquer à un point de vue spécial. Qu'on ne nous blâme pas de nous en être tenu ici à la facile critique de ce qui manque, et de nous être appliqué à dire ce que l'auteur n'a pas mis dans son livre, et dans bien des cas n'a pas voulu y mettre. Nous nous sommes efforcé de faire ressortir un seul point : l'auteur n'a pas conçu la tâche de la psychologie du langage comme il nous semble qu'elle aurait dû l'être. Nous essayerons plus tard de montrer comment ce problème grammatical laissé de côté par Wundt, peut être abordé et résolu, et nous verrons qu'on arrive par ce moyen à poser chaque problème linguistique du plus simple au plus complexe, dans son vrai jour et avec ses véritables données.

Avant d'entreprendre ce travail nous avons encore à dire

quelques mots sur l'ordonnance des matières que Wundt a fait entrer dans son champ d'études. Cela nous permettra de mieux faire sentir le défaut essentiel de cette œuvre, d'ailleurs si belle par d'autres côtés. Si Wundt n'a pas abordé de front le problème linguistique, s'il n'a pas compris qu'il ne pouvait se résoudre indépendamment du problème grammatical, c'est que, psychologue plutôt que linguiste, il a été plus préoccupé de faire de la psychologie à propos du langage que la psychologie du langage à proprement parler. Ce manque de concentration sur l'objet particulier de son étude se traduit également par une absence totale d'ordonnance rationnelle entre les divers problèmes qu'il aborde.

On a pu voir par l'analyse ci-dessus qu'il a sérié ses chapitres en s'inspirant visiblement de l'ordre traditionnel familier aux grammaires : le son, le mot, la flexion, la phrase. Cela ne semble pas très indiqué dans un ouvrage où l'auteur nous démontre avec force et clarté que les phrases n'ont pas plus été faites par l'addition de mots et de formes préexistants, que les mots n'ont été fabriqués en ajoutant des lettres et des syllabes. Le mot est d'après Wundt un produit de l'analyse de la phrase, et la syllabe ou l'articulation est abstraite du mot (I, pp. 560, 561 ; II, pp. 234-238). Il semble donc que l'ordre inverse aurait été mieux en accord avec la doctrine du livre. Cependant cet ordre, même renversé, nous apparaît illusoire, quand nous apprenons, chemin faisant, qu'il n'y a ni limite déterminable, ni différence essentielle entre la phrase et son fragment le mot (I, p. 560 ; II, p. 240). Cela n'indique-t-il pas que ce n'était pas à cette distinction qu'il fallait recourir pour diviser rationnellement le sujet ?

Il n'est pas difficile de faire toucher du doigt la confusion réelle des problèmes qui se cache sous un ordre apparent dans la distribution de ces matières. Wundt fait suivre le chapitre consacré aux sons, d'un autre qui traite des évolutions des sons. De même, après avoir parlé ensuite des mots, de leurs formes et des phrases, c'est-à-dire des élé-

ments significatifs du langage, il étudie dans un chapitre subséquent les transformations de valeur que ces éléments peuvent subir. A première vue cela semble bien naturel: d'abord étudier les sons ou les valeurs puis voir comment ils se transforment. Mais, si l'on observe que dans les chapitres consacrés au premier de ces deux sujets, il n'est pas question seulement des sons ou des valeurs dans leur être simple, à l'état immobile, mais qu'on y étudie aussi leur genèse, l'apport primitif ou nouveau des facultés créatrices de l'homme qui les fait apparaître, on ne peut s'empêcher d'objecter que les deux sujets successivement abordés, celui de la genèse et celui de la transformation ultérieure, sont solidaires au point de se confondre presque. Un exposé ainsi ordonné ne pourra se faire sans de nombreuses répétitions. Ainsi dans le paragraphe consacré aux imperfections de la prononciation enfantine (I, p. 297), nous entendons déjà parler des déformations produites dans l'articulation par l'influence d'un son sur le son voisin (assimilation), sujet qui sera repris dans l'étude des transformations phonétiques. C'est ainsi également que dans le chapitre VI, où Wundt nous donne de nombreuses hypothèses sur les origines historiques des classes de mots et de leurs flexions en tant que système de valeurs, il opère sans cesse avec des éléments de langage qui changent de sens, qui prennent des valeurs nouvelles, et cependant l'étude des transformations de valeur est réservée pour un chapitre subséquent (le VIIIe).

Nous avons déjà donné à entendre ce qu'il y a d'étrange à parler des mots et de leurs formes grammaticales avant de nous avoir parlé de la phrase, puisque le mot avec sa forme et sa valeur de relation ne s'explique que comme partie constitutive de la phrase. Wundt se voit souvent forcé par cette anomalie dans l'ordonnance des sujets qu'il traite, d'énoncer d'avance certains principes qu'il n'établira que plus tard. Ainsi la troisième partie du chapitre V sur la place qu'occupe dans la phrase le mot composé d'un élément radical et d'un élément formatif ou de relation, contient

déjà en substance toute la doctrine de la phrase exposée dans le chapitre VII. On peut d'ailleurs en dire autant du chapitre VI consacré à l'étude détaillée des formes grammaticales du nom et du verbe. Tout y est déjà basé en principe sur une doctrine qui ne sera exposée complètement et avec tous ses considérants que dans le chapitre qui suit.

On voit que les parties du livre ne marchent pas progressivement vers une connaissance toujours plus complète de l'objet à étudier, mais que l'auteur, ayant par devers soi la connaissance totale de cet objet, va de l'avant suivant un ordre artificiel, étudiant les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. Si l'on nous accorde que les questions de méthode et d'ordonnance ont une valeur pratique en science, que ces questions bien résolues apportent pour le présent la clarté, et pour l'avenir des garanties de progrès normal, on devra avouer que cette seule considération — abstraction faite de celle que nous avons présentée plus haut — nous invite à reprendre l'œuvre de Wundt pour essayer de faire mieux que lui, tout en profitant des apports précieux qu'il a fournis à la science théorique.

Les pages suivantes n'ont d'ailleurs pas d'autre prétention que d'esquisser un programme. Edifier l'œuvre est un travail de plus longue haleine et qui dépasse nos forces. Il n'est pourtant jamais inutile de tracer un bon plan bien conçu et justifié par des calculs exacts. C'est un plan de cette nature que nous voudrions offrir à tous ceux, linguistes et psychologues, qui collaboreront à l'édification de la science théorique du langage.

La tâche que nous entreprenons offre une difficulté spéciale du fait que nous aurons à parler à la fois à deux sortes de lecteurs : aux linguistes qui ne sont pas encore familiarisés avec les méthodes de la psychologie, et aux psychologues qui doivent être initiés à des faits et à des principes qui n'ont rien que de banal pour les linguistes. Les uns et les autres nous sauront peut-être gré d'être sur tous les points

aussi explicite que possible, et de présenter une matière nécessairement ardue et abstraite d'une façon accessible à tout lecteur de bonne volonté. Pour cela nous étayerons notre exposé d'exemples empruntés la plupart du temps au français et que chacun peut comprendre sans le secours d'une érudition spéciale.

CHAPITRE IV

La Linguistique théorique ressortit à la Psychologie individuelle et à la Psychologie collective.

Dans les premiers chapitres de cet essai nous avons justifié en principe l'existence de la linguistique théorique, et nous avons montré que sa méthode propre est différente de celle de la linguistique des faits. Cette dernière range les faits suivant leur ordre empiriquement constaté dans le temps et dans l'espace; la première au contraire rapproche ce qui est semblable, et cherche les relations constantes pour s'élever par induction des faits particuliers aux derniers principes, et redescendre de ceux-ci par déduction aux faits particuliers, en les expliquant comme des manifestations nécessaires de ces principes dans des conditions données.

Le langage étant une activité *naturelle* de notre être psychophysique, il apporte, comme tout ce qui émane de cet être, à la psychologie physiologique, son contingent de faits destinés à servir de base à l'induction. D'autre part, il est évident qu'il doit attendre de cette même science, en retour de cet apport, les principes d'explication applicables à ses phénomènes. S'il en est ainsi, la linguistique théorique apparaît d'abord comme absorbée dans la psychologie physiologique, et faisant corps avec elle.

Tel est le cas en effet; mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans le sein de cette science générale des chapitres qui concernent plus spécialement le langage, et qu'on ne

puisse même à l'intérieur de la psychologie physiologique constituer des disciplines entières qui soient exclusivement linguistiques par leur objet et par leur méthode.

Nous établirons ce que nous venons d'affirmer en examinant de plus près l'objet même de la linguistique, et pour cela nous commencerons par le définir.

On peut donner du langage une définition toute générale, et dire par exemple que c'est *l'ensemble des moyens dont un être psychophysique se sert pour exprimer ses pensées.* Cette définition nous semble correcte en ce qu'elle tient compte du principe logique qui ordonne de ne définir qu'une chose à la fois, et pour ce faire, de se servir de termes clairs par eux-mêmes ou déjà expliqués.

Cette définition en outre ne nous semble ni trop large ni trop étroite. Elle n'est pas trop étroite, car elle s'applique à toutes les formes du langage, non pas seulement à la forme parlée, mais aux gestes, à l'écriture, etc. Elle s'applique aussi à toutes les pensées indistinctement, aussi bien à celles qui par leur caractère psychologique dominant sont émotionnelles (phrases exclamatives) ou volitives (phrases impératives et désidératives), qu'à celles qui sont purement intellectuelles (description, narration, jugements généraux). Et pourtant elle n'est pas trop large non plus, car en se servant du mot « pensée », elle indique qu'il n'y a pas de langage sans un facteur intellectuel, si faible soit-il. Les cris qui n'expriment que l'émotion douloureuse par exemple, ne sont pas des éléments de langage. Pour qu'il y ait langage, il faut qu'il y ait réflexion sur soi-même, conscience intellectuelle, que la douleur qui s'exprime existe comme élément de pensée. Par le verbe « se servir », la définition donne à entendre également qu'il s'agit d'une action volontaire. Le langage ne se confond pas avec le simple mouvement expressif, entièrement spontané et instinctif. Un chien qui branle la queue en reconnaissant son maître, use-t-il d'un langage d'après cette définition ? Il est difficile d'en

décider, parce qu'on ne sait guère ce qui se passe dans l'« âme » d'un chien ; mais il est utile de noter dans la définition la limite idéale où commence le langage. Il faut de la part du sujet quelque délibération d'exprimer, ou à son défaut, au moins une conscience claire de la valeur expressive de l'acte accompli, et un acquiescement à cette expression. C'est ainsi que le rire en lui-même n'est pas un langage, bien qu'il n'y ait pas de rire sans pensée ; mais le rire peut servir de langage dans certaines conditions. « Exprimer » n'est pas non plus tout à fait synonyme de « faire connaître », et il n'y a pas lieu de compter dans le langage tous les moyens dont on peut se servir pour révéler aux autres ce que l'on pense. Quand Tarquin le Superbe, en se promenant dans son jardin, abat sans rien dire les têtes des pavots les plus élevés, pour faire savoir à son fils comment il doit traiter les grands de Gabies ; quand quelqu'un retourne une lettre à un expéditeur sans l'ouvrir, pour marquer qu'il entend n'avoir plus aucune correspondance avec lui, ce sont là des actes symboliques, des paraboles en action qui ne sont plus du domaine de la linguistique. Il n'y a langage que lorsque un acte relativement simple est associé à l'idée à exprimer, de telle sorte qu'il en est comme l'équivalent naturel ou conventionnel, le substitut. Tel est le cas pour nos mots, nos exclamations et nos gestes les plus familiers : un hochement de tête, un signe de la main ou un haussement d'épaules. L'acte symbolique au contraire demande une interprétation, un travail intellectuel ; c'est une énigme plus ou moins aisément déchiffrable. Ici encore la limite est flottante ; mais elle l'est non seulement dans les faits, elle l'est également dans la définition. L'équivalence entre le signe et la chose à signifier est plus ou moins directe, plus ou moins immédiate. Il s'agit ici d'une différence de degré, non d'une différence qualitative. L'acte symbolique devient un élément de langage quand il est suffisamment assimilé à l'idée qu'il exprime. C'est ce qui est arrivé par exemple pour notre coup de chapeau, geste consacré de la salutation.

Telle qu'elle est cette définition est utile, et nous aurons à nous en servir ; mais elle a le grand défaut d'être purement abstraite, et de ne correspondre à aucune représentation précise ; par conséquent nous ne saurions l'utiliser pour le but que nous poursuivons actuellement. Pour montrer dans quelles conditions l'étude rationnelle du langage se présente à nous, il est nécessaire de connaître le langage lui-même et non pas seulement son idée. Avec cette définition nous pourrons chercher ce qui dans la nature mérite d'être appelé langage, et le distinguer de tout ce qui n'est pas lui ; mais pour le moment nous ne le connaissons pas plus que nous ne connaîtrions la matière par exemple, pour avoir dit que c'est le substratum des phénomènes perçus par les sens. La connaissance du langage, comme la connaissance de toutes les autres choses d'ordre naturel, repose sur l'expérience et sur l'observation, et nous avons besoin pour notre discussion d'une définition empirique fondée sur une induction bien faite.

Une saine induction réclame qu'on ne perde jamais complètement de vue les faits concrets, et que, si on s'élève au-dessus d'eux, ce ne soit qu'à la faveur de concepts généraux suffisamment bien établis par des observations ou des hypothèses vérifiées, comme le sont les molécules, les atomes, les vibrations de la physique. A défaut de pareils concepts il vaut mieux ne pas s'élever dans la généralité au point de perdre contact avec le monde réel. C'est pourquoi, plutôt que de parler du langage en général, nous nous attacherons plus spécialement à sa forme la plus importante, à celle qui a donné lieu au développement le plus riche, et qui est la mieux connue : nous voulons dire *le langage parlé.*

Nous allons décrire ce phénomène tel qu'il s'offre à nous dans ses caractères les plus généraux. La définition que nous en donnerons ainsi pourra s'appliquer dans une certaine mesure et avec des modifications appropriées, à d'autres formes du langage, et sera une contribution plus utile à la connaissance du langage en général que des spéculations immatérielles flottant dans le domaine des idées.

Ce qui nous frappe d'abord quand nous observons le langage parlé des hommes, c'est, nous l'avons dit dans le chapitre précédent, son caractère organique; il a un mécanisme grammatical qui se compose de conventions fixes par lesquelles des idées sont associées à certains signes et à certaines règles grammaticales relatives à la combinaison de ces signes. Ceci traduit dans le langage de la psychologie physiologique, se peut exprimer à peu près comme suit : le langage parlé repose sur un ensemble d'habitudes en vertu desquelles le sujet parlant associe des idées ou des groupements d'idées avec des mouvements souvent très complexes des organes vocaux et avec les perceptions auditives correspondantes. Dans leur totalité ces habitudes constituent un instrument qui permet de trouver un moyen d'expression conventionnelle pour toute pensée quelle qu'elle soit.

Si nous y regardons de plus près nous verrons en outre que cet instrument qui permet de fixer la pensée dans un acte, est non seulement le moyen par lequel les hommes communiquent entre eux, mais aussi le véhicule de toute pensée discursive, de telle sorte que le perfectionnement de l'intelligence chez les êtres doués de langage, est intimement solidaire du perfectionnement de la langue. D'autre part nous verrons que ce véhicule de la pensée, en est aussi le moule, qu'il pèse sur elle et l'asservit à ses formes. Les habitudes et les règles du langage sont donc en même temps des habitudes et des règles de la pensée, et l'organisme grammatical est comme le canal par lequel notre activité intellectuelle doit passer pour se réaliser.

Cependant, quelque grande que soit l'importance de l'organisme grammatical dans le langage et dans la vie intellectuelle, on doit bien reconnaître que les conventions et les règles de grammaire ne sont pas tout dans le langage. Ce fait est rendu évident par la simple constatation que la grammaire dans le parler est constamment violée, et que loin d'être fixe, elle ne cesse d'évoluer. Le principe de cette évo-

lution ne saurait être naturellement dans la règle elle-même ; une habitude, une disposition acquise, est en soi quelque chose d'inerte, d'immuable.

Il est d'abord évident que le plus parfait organisme grammatical ne saurait à lui seul constituer un langage. Il est seulement à la disposition du sujet parlant, qui en use par un acte de volonté et sous le contrôle de son intelligence. Toute parole suppose donc à côté de la disposition à laquelle elle doit sa forme, l'intervention libre du sujet, sa volonté et son attention, qui seules la réalisent.

En outre il n'est pas difficile d'observer qu'à côté des éléments expressifs dont la valeur repose sur une convention grammaticale, le langage en contient beaucoup d'autres qui semblent dépendre directement de la libre spontanéité du sujet. Certains accents, les nuances de l'intonation, l'ordre des mots dans beaucoup de cas et un grand nombre d'autres particularités dans nos phrases, sont dictées par une sorte de nécessité psychologique, et bien qu'en dehors de toute convention fixe, elles servent à l'intelligence du discours et s'interprètent directement par l'intuition de leurs causes psychiques. Mais il faut aller plus loin, et constater que le langage tel qu'on l'observe, donne lieu encore à bien des phénomènes qui n'ont aucun rapport direct avec sa valeur expressive, qui ne sont commandés ni par la grammaire, ni par les impulsions spontanées de la vie psychique qui cherche à s'exprimer. Ces phénomènes sont dus simplement à quelque accident psychologique ou physiologique qui échappe au contrôle de l'intelligence. Nous n'en signalerons ici qu'un exemple pour illustrer notre pensée : c'est le phénomène qui se produit quand on dit d'une personne : « la langue lui a fourché » parce qu'elle a pris un mot pour un autre ou confondu les éléments phonétiques de divers mots. Ainsi nous avons entendu dire : *avant-couturière* au lieu de *avant-courrière* sous l'influence de *aventurière*. On connaît aussi ce jeu qui consiste à faire prononcer très rapidement une suite de mots difficile à articuler, comme : *panier, piano,*

piano, panier, pour s'amuser des confusions qui en résultent.

Comme on le voit, le langage parlé nous paraît être la résultante de plusieurs facteurs. Nous pouvons cependant les grouper en deux grandes catégories, en opposant à l'élément relativement fixe, conventionnel ou organisé que nous nommons *élément grammatical,* tous les autres que pour le moment nous désignerons sous l'appellation générale d'*éléments extragrammaticaux.*

Examinons maintenant séparément ces deux parties du langage pour voir quelle place leur revient de droit dans la psychologie physiologique.

Qu'est-ce que cet organisme grammatical ? Quelle est son origine et sa raison d'être? Il est naturellement le produit d'une adaptation de chaque sujet aux nécessités de la transmission de la pensée. Un sujet qui apprend à parler, l'acquiert de son entourage; il le reçoit de la collectivité. Mais comme la collectivité n'a existé de tout temps que par ceux qui la composent, et que toute initiative remonte nécessairement à un individu particulier, il faut admettre que cette création collective a été faite de la somme d'apports individuels consacrés comme bien commun par une sorte de *consensus* général. Comment une collectivité peut-elle créer quelque chose, et comment cette création de la collectivité peut-elle subsister, évoluer, etc. ? C'est là le problème que s'attache à résoudre la *psychologie collective*, ou science des phénomènes spontanés et naturels d'ordre psychique qui ont pour sujet un groupe plus ou moins nombreux d'individus vivant en commun, agissant et réagissant les uns sur les autres. C'est une sorte de psychologie du second degré. L'étude de l'élément grammatical dans la langue est donc du ressort de la psychologie collective.

Quant aux éléments extragrammaticaux, qui ne sont soumis à aucune règle conventionnelle, ils dépendent directement de l'activité psychophysiologique de celui qui parle.

Comme ils n'ont pas de cause en dehors de lui, ils doivent pouvoir être entièrement expliqués par les lois de la psychologie physiologique simple ou individuelle.

C'est ainsi que notre linguistique théorique dépend à la fois de la psychologie individuelle et de la psychologie collective. Cela nous fait prévoir qu'il y aura lieu de subdiviser cette science en deux disciplines complémentaires dont l'une serait incorporée à la psychologie individuelle, et l'autre à la collective. C'est ce que nous ferons en effet ; mais pour arriver à une vue claire des relations que nous aurons à établir entre ces deux parties de la linguistique, ainsi que de celles qui existent entre chacune d'elles et la science plus générale à laquelle nous la rapportons, il est nécessaire de présenter d'abord certaines considérations qui feront l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE V

Le principe d'emboîtement.

Il est un principe généralement admis et pratiqué dans la classification des sciences naturelles et qu'on nous permettra de désigner sous le nom de principe d'*emboîtement*. Il demande que les diverses sciences s'*emboîtent* les unes dans les autres, que les problèmes soient abordés successivement dans un certain ordre, sériés de manière à ce que la solution du premier prépare la solution du second en en fournissant un élément indispensable.

Ce principe s'applique à toutes les sciences et à l'ensemble des sciences en général. Descartes lui a fait une place dans sa logique lorsqu'il a dit : « le troisième (précepte est), de conduire mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés jusqu'à la connaissance des plus composés, *et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres*[1].

Il ne semble guère cependant qu'on se soit encore soucié de savoir comment ce principe pouvait s'appliquer aux études de linguistique théorique, et l'absence d'ordonnance entre les problèmes dans ce domaine nous semble être la principale cause de la confusion et de l'incertitude qu'on y

[1] *Discours de la méthode*, 2me partie.

voit régner. C'est parce que ce côté de la question est essentiel qu'on nous permettra de nous y arrêter ici, et d'étudier d'un peu près ce principe de l'emboîtement. Nous le montrerons d'abord en lui-même dans sa justification théorique et ses règles générales, afin de pouvoir ensuite l'appliquer d'une façon correcte à l'objet de notre étude.

Les faits concrets dont la science a à fournir l'explication, nous apparaissent toujours comme étant de nature complexe et ressortissant à divers ordres à la fois. Il faut donc distinguer ces divers ordres ; faute de pouvoir le faire, toute science serait impossible, car on ne résout un problème complexe qu'en mettant à part chacun des problèmes partiels qu'on y peut discerner. Mais isoler ne suffit pas, car la nature n'est pas composée simplement d'une somme de phénomènes d'ordres divers qui se juxtaposent ou s'entrecroisent ; ils sont au contraire situés les uns dans les autres.

Tout ordre de faits ou de lois se définit d'abord par lui-même, comme quelque chose de spécial, sans analogie en dehors de soi, et ensuite aussi par le milieu où l'induction le trouve réalisé. C'est justement la tâche de l'induction de connaître la nature en s'élevant par une série d'abstractions d'un ordre à l'autre. Elle va du plus particulier au plus général, et la déduction fait la synthèse en reparcourant la même série en sens inverse. Elle part de l'ordre le plus général, du dernier que l'induction ait atteint, et elle reconstruit la nature en y emboîtant successivement les divers ordres de phénomènes. Chacun de ces ordres apparaît à son tour comme un *novum*, comme quelque chose qui surgit dans des conditions données, s'y ajoute, mais ne s'explique pas par ces conditions seules. Vouloir posséder une connaissance rationnelle d'un ordre de phénomènes en dehors de celle du milieu dans lequel il est observable, est une entreprise impossible.

Le premier milieu, le plus abstrait, le plus général, celui avant lequel il n'y a rien, c'est la pensée humaine, ou plutôt

les formes de sa perception et de son intelligence ; c'est la raison de la primauté des sciences mathématiques. De là on descend par degrés vers la réalité de plus en plus complexe. Ainsi la connaissance d'un être organisé et vivant est obtenue par la solution d'une série de problèmes d'ordres divers et subordonnés naturellement les uns aux autres : problème mathématique, problème mécanique, problème physique, problème chimique, problème biologique. Dans chacun de ces ordres successifs on voit apparaître le *novum,* le facteur jusqu'alors absent ou caché, qui n'était point nécessaire à l'ordre précédent, mais qui ne saurait être pensé sans cet ordre comme milieu. La vie, les affinités chimiques, la matière, le mouvement, la forme, telles sont ces réalités successives dans l'ordre de l'induction.

Quelle que soit la raison d'être dernière de cet emboîtement dans le monde, nous devons l'accepter comme étant un des postulats de la connaissance scientifique. Il se justifie au point de vue critique, si l'on considère que la subordination successive des divers ordres, est le seul moyen par lequel l'intelligence puisse saisir une chose à la fois dans sa complexité et dans son unité. La simple coordination n'est pas un objet de connaissance intellectuelle ; elle n'implique ni relation ni limitation dans l'esprit.

Y a-t-il un emboîtement réel dans l'ordre constitutif de la nature ? Y en a-t-il un au sein du principe premier de toute chose ? N'y en a-t-il point de réel et d'absolu, n'est-ce pas plutôt nous qui, tant bien que mal, en mettons un dans les choses afin de les mieux connaître ? Questions de métaphysique dont nous pouvons nous désintéresser. La science rationnelle du monde des phénomènes n'ira jamais que jusque là où ce principe pourra pratiquement être appliqué.

Suivant ce principe, les sciences biologiques, dont nous n'avons pas l'intention de donner ici un tableau systématique, comprennent la physiologie de la vie nerveuse dans

laquelle la psychologie et plus spécialement la psychologie humaine vient s'emboîter.

Dans cette dernière science nous avons la ressource de l'introspection. A côté de la connaissance objective que nous avons des phénomènes de cet ordre, nous pouvons en avoir une autre, puisée dans l'expérience subjective que nous faisons nous-mêmes de notre propre vie psychique. Nous pouvons ainsi sur un point sortir du monde extérieur à nous qu'étudie la science, et considérer un phénomène par une autre face. Mais cette science ne change pas pour cela de méthode ; elle reste comme nous l'avons déjà dit ailleurs, une science du monde objectif, et ce qui l'intéresse c'est la relation du fait nouveau d'ordre psychique tel qu'il se manifeste objectivement, avec les conditions générales de la vie, qui sont le milieu où il apparaît.

Pour cette science le parallélisme psychophysique est un postulat, et l'âme est conçue nécessairement comme une fonction de l'organisme. C'est là purement et simplement une méthode qui ne préjuge rien sur le fond des choses, et qui a pour but de fournir la seule explication dont la science soit capable : la connaissance de certaines relations régulières. De là le nom de *psychophysiologie* ou de *psychologie physiologique* qui a été donné à cette science. On peut cependant la nommer plus simplement *psychologie,* en entendant bien qu'il s'agit d'une science de la nature établie sur la méthode scientifique, et non pas de spéculations métaphysiques sur l'âme et ses facultés.

Cette psychologie est d'abord individuelle, puis collective ; de l'étude de ce qui ne concerne que les individus, on s'élève à ce qui concerne les sociétés. Ici encore nous pouvons constater un emboîtement nécessaire. La société se compose d'individus, et si la vie commune donne lieu à des phénomènes particuliers que la vie de l'individu isolé ne connaîtrait pas, il est pourtant évident que le fait de vivre en société n'apporte aucun changement essentiel à la nature psychophysique des êtres en question, et que par conséquent cette nature est

comme le milieu où va se manifester le phénomène d'ordre collectif. Il n'y a pas d'autre milieu, puisqu'il n'y a pas d'âme collective. C'est dans les individus et non pas au-dessus d'eux, que se produit le nouvel ordre de faits correspondant à un nouvel ordre de causes.

Il est vrai que quand on passe de la psychologie individuelle à la psychologie collective, le fait nouveau se présente dans des conditions toutes spéciales que les sciences précédentes ne connaissaient pas. Il n'est pas entouré du mystère qui enveloppe les affinités chimiques de la matière ou la vie organique quand on les voit apparaître. C'est là un point sur lequel nous reviendrons, mais qui est ici sans importance. Il est plus utile de constater que les faits qui ressortissent à la psychologie collective n'ont plus qu'une relation indirecte avec la constitution physiologique des individus sujets. Ce que les hommes possèdent en commun, ce n'est pas un organisme, mais des pensées, des émotions, des volontés. Nous parlerons donc simplement d'une *psychologie collective,* que nous emboîtons dans la psychologie physiologique des individus ou plus brièvement *psychologie individuelle.*

Cette psychologie collective est la dernière des sciences de la nature, et elle sert de base aux sciences morales qui viennent s'édifier sur elle. Elle nous montre ce que les sociétés créent spontanément, non sans le secours des volontés individuelles, il est vrai, mais cependant en vertu d'un déterminisme intérieur. Sous l'impulsion de besoins psychiques également ressentis par tous ses membres, la collectivité travaille inconsciemment, sans qu'aucune volonté individuelle intervienne d'une façon plus spéciale. Cependant l'individu ne reste pas toujours passif; il n'est pas non plus condamné à n'être qu'un agent parmi d'autres agents qualitativement égaux ; il est susceptible de sentir, de vouloir, de penser plus que ses pairs, et d'exercer par conséquent une influence consciente sur ses semblables. La meilleure partie des évolutions et des progrès de l'humanité est due à ce travail des person-

nalités libres, qui ont su penser et vouloir d'une manière originale. C'est ici un nouvel ordre de choses, et les sciences qui étudient ce travail dans ses résultats, dans ses principes et ses lois, nous les réunissons, faute d'une désignation meilleure sous le titre collectif de *sciences morales*. Ce sont par exemple l'histoire et sa philosophie, les sciences sociales et politiques et tout ce qui concerne la philosophie, l'art et la religion.

Il est évident que la limite précise entre les sciences de la nature et les sciences morales ainsi définies n'est pas saisissable ; la transition se fait insensiblement d'un ordre à l'autre au fur et à mesure que l'individualité se dégage de la masse, et l'on pourrait aussi bien appeler la psychologie collective la première des sciences morales que la dernière des sciences de la nature.

Pas plus que nous ne saurions donner un tableau systématique des sciences biologiques, nous ne voulons essayer de présenter ici le système complet des sciences morales ; nous voulons seulement remarquer expressément avant de terminer, que leur relation avec la psychologie collective est bien celle d'un emboîtement nécessaire.

Les phénomènes qu'étudie la psychologie collective constituent le milieu dans lequel l'individu apparaît, se développe et agit. Non seulement il est tout entier façonné par ce milieu, et il ne s'en dégage dans une certaine mesure que par un effort, mais son action pour être utile et laisser des traces doit se conformer aux besoins et aux capacités de ce milieu. Ce n'est pas seulement l'action sociale et politique qui est soumise à cette loi ; mais en religion, en art et même en philosophie il n'y a pas d'isolement complet qui ne soit synonyme de stérilité. L'action dans tous les domaines ne se conçoit que dans et par le milieu, et la plus haute forme de l'action morale, celle qui implique la plus grande somme de liberté et d'énergie, le don de soi, le sacrifice, n'existe que dans la solidarité humaine intensément ressentie et volontairement acceptée.

C'est ainsi que de son point de départ jusqu'à son terme extrême la science humaine nous paraît ordonnée suivant un même principe. Ce qui est vrai dans l'ensemble est vrai aussi dans le détail, et nous chercherons à montrer comment les deux disciplines principales qui constituent la linguistique théorique ainsi que leurs subdivisions, s'emboîtent les unes dans les autres. Avant de le faire et pour pouvoir procéder avec plus de sûreté, il sera utile de nous demander à quels caractères on peut reconnaître que deux sciences sont faites pour être emboîtées l'une dans l'autre.

Nous en signalerons trois :

1° Les faits dont s'occupe la science qui emboîte doivent pouvoir être pensés — nous ne disons pas imaginés — en dehors des faits de la science qui y est emboîtée. Ainsi je puis penser mon corps sans la vie qui l'anime, penser une figure géométrique sans sa réalisation matérielle, un individu sans la collectivité, etc., tandis que l'inverse n'est pas possible. Il en résulte que les faits du premier ordre peuvent toujours être abstraits des faits du second. Il n'y a pas de corps vivant qui ne puisse être étudié au point de vue de la physique ou de la chimie ; tout corps matériel peut être conçu sous son aspect purement géométrique, toute société, étudiée dans ses individus pris isolément, tandis qu'au contraire l'idée des agents physiques et chimiques n'implique pas celle de la vie, ni l'idée de la forme, celle de la matière, et ainsi de suite.

2° Une marque certaine d'emboîtement existe quand la nature nous offre des faits qui sont attribuables à un certain ordre indépendamment de tout mélange avec un autre ordre, tandis qu'au contraire cet autre ordre n'apparaît jamais que dans une combinaison avec les faits du premier. Ceci n'est que la transposition dans le concret, dans la nature, du premier caractère qui ne concerne, lui, que l'aspect intellectuel des choses. Cependant tandis que le premier caractère est constant et nécessaire, le second ne se réalise que dans certains cas. Sa présence prouve avec évidence que le second

ordre est emboîté dans le premier ; mais en son absence le premier caractère doit suffire.

Il n'y a pas de pure forme géométrique sans contenu matériel dans la nature, ni de matière observable qui n'ait des qualités chimiques à côté de ses qualités physiques ; par contre il y a des phénomènes qui nous semblent dépendre uniquement des lois de la matière inerte, d'autres où l'on peut observer les lois de la vie organique seule, en dehors de tout facteur psychique, comme chez les plantes. Mais, à défaut de cette espèce d'abstraction faite par la nature elle-même, il y a des cas beaucoup plus nombreux où l'abstraction s'impose par le caractère dominant du phénomène. Parmi les transformations de la matière, il y en a qui concernent plus spécialement ses caractères physiques, ainsi la dilatation des corps sous l'influence de la chaleur et d'une façon générale tous les phénomènes dont traitent les manuels de physique. Chez un être organique doué d'un système nerveux, il y a bien des fonctions qui n'ont qu'un rapport très indirect avec la vie psychique de cet être, sa nutrition, sa respiration par exemple, et qui peuvent par conséquent être expliquées en elles-mêmes, abstraction faite de ce rapport. Si les mouvements des astres semblent donner lieu à une étude plus mathématique que physique, c'est qu'ils présentent une telle régularité que les forces qui les commandent se révèlent dans leur intensité et dans leur direction à l'analyse mécanique. La question de savoir quelle est la nature et l'origine de ces forces est d'un autre ordre ; mais on peut ne pas en tenir compte.

C'est ainsi que la nature offre elle-même une échelle de phénomènes où les divers ordres se manifestent dans un état de simplicité absolue ou relative. Et c'est en résolvant successivement des problèmes de mathématique, de mécanique, de physique, etc., tels que la nature leur en proposait, que les savants se sont élevés peu à peu à la compréhension des phénomènes complexes ressortissant à plusieurs ordres à la fois. Il est bien probable que si la nature n'avait offert par-

tout que des phénomènes tout à fait complexes, la science aurait été beaucoup plus lente dans ses progrès, et que l'esprit humain n'aurait pas été si prompt à découvrir que tout pouvait se simplifier et se réduire à une combinaison de problèmes d'ordres divers, convenablement sériés et s'emboîtant les uns dans les autres.

3° En troisième et dernier lieu il faut remarquer que la science emboîtée étudie toujours des phénomènes plus complexes et, le plus souvent aussi, plus concrets, que la science qui emboîte.

Plus complexes, cela résulte du premier caractère ; plus concrets, cela est le cas partout où le second caractère ne se réalise pas d'une manière absolue. Or les cas où il se réalise d'une manière absolue, sont, à tout prendre, rares. Des savants ont constaté que la matière inorganique comme les métaux, possédait des propriétés assimilables à celles de la vie ; on connaît chez les plantes des traces de vie nerveuse. Qui sait si la science avec ses observations de plus en plus pénétrantes, n'arrivera pas à nous montrer que tout est dans tout, que l'échelle de phénomènes de plus en plus complexes que la nature semble nous offrir, n'existe que dans l'apparence superficielle des choses ? Il se peut qu'en réalité l'emboîtement n'existe jamais que dans l'abstraction, et que tout phénomène concret ressortisse à tous les ordres à la fois, de telle sorte qu'on n'atteindrait à la connaissance complète d'un phénomène quelconque — pour autant que la science peut y atteindre — qu'en traversant toute la série des ordres successifs.

En attendant que cela soit établi, on peut observer déjà dans une foule de cas que telle science nous donne à elle seule une connaissance théorique insuffisante de ce qui est, et qu'il faut combiner ses résultats avec ceux des sciences qui lui succèdent dans l'ordre de l'emboîtement, pour arriver à mieux comprendre de la réalité concrète. Où est la machine qui fonctionne en dehors des lois physiques de la pesanteur, du frottement, de la dilatation des corps sous l'influence de la

chaleur, etc.? Et tous ces phénomènes que nous avons mentionnés plus haut comme étant essentiellement du ressort de la physique, ils intéressent pourtant la chimie par quelque côté. L'état moléculaire des corps et leurs affinités sont toujours modifiés d'une façon parfois inappréciable, mais pourtant réelle, par la chaleur, la lumière ou l'électricité. Y a-t-il dans un être psychophysique une fonction physiologique, si inconsciente qu'elle soit, qui ne puisse être influencée par des facteurs d'ordre psychique, et qui ne le soit réellement? Il en est ainsi tout le long de l'échelle des phénomènes, et c'est une marque certaine d'emboîtement quand l'apport d'une science nouvelle est nécessaire pour bien faire comprendre comment un phénomène dont le principe essentiel, le facteur principal, est déjà rationnellement connu, se manifeste pratiquement dans la réalité concrète.

Avons-nous besoin de montrer que ces trois caractères se trouvent réalisés dans l'emboîtement des deux sciences qui nous intéressent ici : la psychologie individuelle et la psychologie collective? Nous avons déjà dit que l'objet de la première, l'individu, était pensable en dehors de l'objet de la seconde, alors que la réciproque n'est pas vraie. Le second caractère se réalise aussi, puisqu'il y a des phénomènes qui par leur nature sont du domaine propre de la psychologie individuelle. Toutes les formes élémentaires de l'activité psychique : la perception, la représentation, l'aperception et toutes les réactions d'ordre émotif, intellectuel ou autre que cet ébranlement provoque dans l'être psychophysique, doivent être comptées ici. Néanmoins il est évident que chez un être qui appartient à une collectivité par ses ascendants, qui s'est développé au milieu de ses semblables et sous leur influence, tout le contenu de la vie psychique et les actes par lesquels elle se manifeste, doivent être plus ou moins directement conditionnés par des facteurs de psychologie collective. Il en résulte que, si la psychologie individuelle suffit pour faire la théorie de la vie psychique de l'individu quand on

ne considère que ses phénomènes généraux, la psychologie collective est nécessaire pour fournir une explication rationnelle des phénomènes concrets pris dans leur entière complexité. C'est donc ici le troisième caractère qui se vérifie comme les deux premiers.

CHAPITRE VI

Division de la Linguistique théorique en deux sciences ressortissant l'une à la Psychologie individuelle, l'autre à la Psychologie collective.

Essayons maintenant d'appliquer ce qui vient d'être dit à l'étude du langage tel que nous l'avons défini. Ce langage nous a paru résulter de la combinaison de deux ordres de facteurs : d'une part le facteur grammatical, qui est du ressort, disions-nous, de la psychologie collective, et d'autre part les facteurs extragrammaticaux, qui appartiennent au domaine de la psychologie individuelle.

Si la psychologie collective est emboîtée dans la psychologie individuelle, il semble tout indiqué d'emboîter l'étude des faits grammaticaux dans celle des phénomènes d'ordre extragrammatical, et c'est ce que nous allons faire.

Cependant la chose offre quelque difficulté. Il est en effet difficile d'abstraire l'élément grammatical du langage pour ne considérer que les faits extragrammaticaux à l'état pur; et la première condition serait, semble-t-il, de connaître exactement l'élément qu'il s'agit d'abstraire. Les impulsions spontanées et libres qui agissent dans le langage, le font à travers un système cérébral façonné par des dispositions acquises, et l'acte qui en résulte subit de ce fait une

transformation dont il faudrait connaître la nature et l'étendue. Nous avons reproché à Wundt d'avoir voulu aborder l'étude de phénomènes complexes en n'en connaissant qu'un seul facteur, et d'être comparable au chimiste qui étudierait les transformations de la matière dans les organismes vivants, sans s'inquiéter des conditions très spéciales que comportent la vie. Il y a là une sorte de pétition de principe dont il est difficile de sortir.

Ce que nous avons dit sur les caractères généraux de tout bon emboîtement va nous fournir l'issue dont nous avons besoin. Nous n'avons qu'à nous demander, puisque les éléments extragrammaticaux ne sont pas toujours facilement discernables dans le phénomène complexe, si la nature elle-même ne nous les offre pas quelque part à l'état pur ou du moins approximativement simple.

Il est évident d'abord que le phénomène grammatical n'apparaît jamais seul ; et cela est une première marque de la justesse de cet emboîtement, que nous avons déjà admis sur l'analogie des sciences psychologiques correspondantes.

On pourrait peut-être bien trouver des phrases parfaitement correctes au point de vue de la grammaire, qui sont débitées machinalement et qui semblent offrir le type parfait du réflexe. Toujours est-il qu'il faut qu'une pensée, une émotion et un acte de volonté les mettent en mouvement, et qu'une fois « déclanché », le réflexe suit son cours sous le contrôle plus ou moins rigoureux de l'attention intelligente. Même dans les cas pathologiques où une phrase ou un membre de phrase se dévide automatiquement comme un rouleau de phonographe, une émotion, une association d'idées, quelque chose a déterminé le phénomène. Et puis, quoi qu'on fasse, l'acte de la parole demeure partie intégrante de la vie psychologique générale du sujet; on n'a donc jamais de garantie que des phénomènes psychologiques qui n'ont directement rien à faire avec la pensée et son expression grammaticale, ne viennent s'y mêler; et en particu-

lier, puisque toute parole consciente est accompagnée de phénomènes émotifs et de représentations, si ces émotions ou ces images ont des correspondants expressifs naturels, il est impossible qu'ils ne viennent pas s'ajouter en quelque mesure au langage par le geste, la mimique, l'intonation, etc.

Y a-t-il par contre des phénomènes de langage dont tout élément d'organisation, toute habitude et toute convention soient absentes ; un langage sans règles, entièrement extragrammatical ?

En théorie il faut répondre sans hésitation : oui.

Supposez un individu qui éprouve le besoin d'exprimer sa pensée et qui n'a aucun moyen traditionnel à son service. J'imagine, par exemple, qu'on vous confie un enfant aveugle qui ne connaisse aucune des langues que vous parlez. Vous ne sauriez à vrai dire, ni lui expliquer le théorème de Pythagore, ni même lui raconter la moindre des choses. Vous n'êtes pourtant pas pour cela privé de tout moyen de communication avec lui. Je suppose que vous chercheriez d'abord par la manière de lui prendre la main et par quelques caresses à lui faire entendre votre bienveillance à son égard, et puis vous lui parleriez en comptant bien que les mots qu'il ne comprend pas auront pourtant par leur inflexion, par la manière dont ils seront dits, quelque valeur pour lui. Il en est de même dans tous les cas analogues. L'homme improvise la mimique, le geste ou les sons qui lui semblent les plus propres à faire entendre par intuition ce qu'il veut dire. Si le langage a commencé une fois, cela a dû être de cette façon-là, à moins que cela n'ait été plutôt lorsqu'un individu qui cherchait à comprendre la pensée de son semblable, s'est mis à interpréter les actes expressifs qu'il percevait, en leur attribuant une valeur de signe, une qualité linguistique qu'ils n'avaient pas dans l'intention du sujet. Dans l'un et l'autre cas le langage n'implique aucune convention ; et s'il peut avoir déjà ses habitudes et ses lois, ce sont des habitudes et des lois psychologiques fondées sur la constitution des sujets

parlants, mais non par des règles grammaticales Il n'y a à côté de la pensée que le moyen naturel d'expression.

Nous appellerons ce langage *préyrammatical,* et puisqu'on peut le concevoir comme existant et en comprendre l'idée en dehors de toute combinaison avec la grammaire, nous voyons que notre emboîtement est justifié. Cela nous amène à ne plus opposer simplement deux ordres de facteurs dans la parole, mais deux formes successives de langage en disant que l'étude du *langage organisé,* c'est-à-dire de celui où l'élément grammatical entre pour quelque chose, s'emboîte dans l'étude du *langage prégrammatical,* dont tous les éléments sont empruntés aux agents de la psychologie individuelle.

Supposez cette première forme du langage parfaitement connue dans son fonctionnement, et expliquée aussi complètement que possible dans toutes ses parties, nous connaîtrions le milieu dans lequel la grammaire, sous l'influence de l'accommodation réciproque et à la faveur de l'habitude, va paraître comme un *novum* et se développer. Comme la matière est le milieu de la vie organique, le langage prégrammatical est celui de la grammaire. Les facteurs extragrammaticaux dont nous avons constaté la présence dans la langue, ne sont que des agents psychologiques d'ordre strictement individuel dont l'action continue à se faire sentir en même temps que celle de la grammaire. *Prégrammatical* et *extragrammatical* ne diffèrent que par l'absence ou la présence d'une relation avec la grammaire, c'est comme la chimie prise en dehors de la vie organique ou observée chez elle. La vie en se manifestant au sein de la matière, ne change rien aux affinités ou aux propriétés physiques de celle-ci ; elle les fait seulement servir à ses propres fins. De même, l'être psychophysique qui se crée ou qui acquiert une grammaire, ne subit aucune modification essentielle dans sa nature. Toutes les lois qui pouvaient présider à son langage spontané subsistent ; elles se réalisent seulement dans des conditions qui

ont été modifiées par un agent nouveau, dont le principe est en dehors d'elles.

Mais cet agent n'aurait rien produit non plus, s'il n'avait pas trouvé ce milieu. La vie se manifeste en faisant servir à ses fins les propriétés physiques ou chimiques de la matière, et pas autrement, du moins à notre connaissance. Exactement de même, la grammaire ne naît et n'existe qu'en vertu des phénomènes prégrammaticaux qu'elle a su s'asservir; *elle est comme une déformation particulière du langage prégrammatical.*

Puisque l'âme collective qui n'est qu'une abstraction, ne peut rien créer, tout en grammaire remonte génétiquement à une création individuelle, c'est-à-dire à un acte prégrammatical ou extragrammatical, qui se transforme en grammaire à peu près comme la matière inerte qu'absorbe un être vivant, entre à son tour dans la vie. Mais les agents prégrammaticaux ne cessent jamais d'agir ; les phénomènes auxquels ils donnent lieu se renouvellent constamment. Jamais la grammaire ne les absorbe tous ou ne suspend définitivement leur effet propre. Il y en a qu'elle ne saurait remplacer, comme l'attention et la volonté ; ils jouent un rôle auquel la grammaire ne peut prétendre. D'autres restent le complément utile d'une grammaire qui ne donne jamais qu'un correspondant approximatif, inadéquat de la pensée et de sa vie. Ce sont ces éléments déjà mentionnés : le geste, la mimique, l'intensité ou l'inflexion de l'accent, qui tour à tour évoquent des images et suggèrent des émotions. C'est par eux que la parole est colorée et vivante. Il y a d'autres facteurs enfin, disions-nous dans notre définition, qui contrecarrent et troublent le jeu de la grammaire. La grammaire gouvernée par l'intelligence et la volonté, se heurte à ces phénomènes inconscients, à ces accidents d'origine souvent purement physiologique dont notre organisme imparfait est le théâtre. Elle doit leur résister, soit en suspendant leur effet par un effort, soit en y échappant par diverses accomodations ; mais comme elle est tout entière dans le sujet parlant, elle ne saurait se

dispenser de rester solidaire de toute cette vie psychophysique qui l'enveloppe. Qu'on nous permette de continuer la comparaison commencée plus haut. La vie de la grammaire dans le milieu prégrammatical peut se mettre en parallèle avec celle d'un organisme au sein de la matière brute. L'animal qui n'existe que dans et par cette matière inorganique, ne s'assimile et ne soumet aux lois de sa vie qu'une partie restreinte de cette matière. Le reste demeure son milieu ; il y trouve à la fois les conditions primordiales de son existence, le sol qui le porte et les substances qui le nourrissent, et d'autres éléments qui tantôt concourent avec lui à ses fins, tantôt lui sont contraires, mais auxquels il doit s'adapter en utilisant les uns et en résistant aux autres.

Il serait absurde, cela va sans dire, de vouloir pousser cette analogie dans les détails, mais dans son idée essentielle elle est exacte, et l'emboîtement des sciences de la matière vivante dans celles de la matière brute, nous fournit une image assez frappante de la relation qui existe entre les deux parties de la linguistique.

La première chose qu'il y aurait à faire au sortir de l'étude du prégrammatical et au moment d'aborder celle du langage organisé, ce serait de chercher le point exact où cette nouvelle forme du langage apparaît, en quoi dès sa genèse elle se distingue de tout ce qui n'est pas elle, et, s'il est possible, quels sont les agents qui président à cette création. Il faut tâcher de surprendre le secret de la grammaire, comme le biologiste saisit dans la cellule le début de la vie organisée ; humble début en apparence, mais qui contient déjà en virtualité toute l'évolution future. Une fois ce principe de grammaire connu, quand on aura saisi et défini ce *novum* qui porte en lui le germe de toute l'organisation du langage, on n'aura plus qu'à suivre son développement *dans* le milieu prégrammatical, sans jamais l'en abstraire que provisoirement, et en distinguant toujours avec soin ce qui vient de lui de ce qui vient du milieu. C'est la vraie méthode scientifique et la seule qui permettra d'éviter la confusion et les

lacunes d'explication que nous avons cru constater chez Wundt.

Avant de dire ce qui concerne cette partie essentielle de la linguistique, nous devons examiner dans quelles conditions la science du prégrammatical se peut aborder en pratique, et dire quelque chose sur son programme et ses méthodes.

CHAPITRE VII

Programme de la première partie de la Linguistique théorique, ou Science du Langage affectif.

La première chose que l'on remarque, quand on veut essayer de se faire une idée de la science du prégrammatical dont nous avons théoriquement admis l'existence, c'est que la base sur laquelle elle aurait à s'édifier est trop étroite pour que l'on puisse s'en contenter.

En effet le langage prégrammatical conforme à notre définition est difficilement observable à l'état pur. Les mouvements expressifs dus à l'instinct seulement ne sont pas de son ressort, parce qu'ils ne constituent pas un langage selon la définition que nous en avons donnée. Il n'y a peut-être pas chez un être conscient, d'émotion, de colère, de peur, de honte ou de désir, sans quelque pensée. Mais cette pensée est souvent bien imprécise, et les réactions physiologiques auxquelles ces émotions donnent lieu dans les mouvements du sang, dans les contractions des muscles, se produisent en dehors de toute intention d'exprimer ce qu'on pense. D'autre part, dès que ce désir est réellement présent, il est rare qu'on ne puisse déjà saisir quelque trace d'habitude et de convention dans le choix des signes qui sont mis en usage.

Voici en effet ce qui se produit. L'être sujet prend pour s'exprimer les mouvements qu'il trouve naturellement associés chez lui et chez ses semblables à ses pensées et

aux émotions qui les accompagnent; par exemple un cri deviendra le signe de la douleur, un poing menaçant celui de la colère. Le choix qu'on fait de ce signe, la valeur significative qu'on lui attribue dans la compréhension ou dans l'expression, ne fait que transformer directement en habitude intellectuelle, une habitude instinctive fondée sur la nature psychophysique de l'individu ou de l'espèce. Du même coup l'habitude prend quelque chose de plus rigide; le cri, le geste devenus significatifs adoptent une forme régulière, ils sont stéréotypés pour ainsi dire et soustraits par là à l'influence entière des impulsions subjectives; ils ont déjà quelque chose de conventionnel dans leur qualité. Il semble ainsi qu'on ait passé directement et sans transition par dessus la limite qui sépare l'instinct de la grammaire.

Il en résulte que le langage prégrammatical pur qui répond parfaitement à sa définition claire en théorie, est comme insaisissable dans les faits que la nature nous offre. Nulle part on n'est bien certain de le rencontrer. Dans tout langage employé par une collectivité, quelque primitif qu'il puisse être et quelque imparfaits qu'en soient les moyens, on trouve déjà certaines règles et les traces d'une accommodation des individus les uns aux autres. Cette accomodation peut même précéder le langage proprement dit, en tant qu'elle a quelquefois pour cause des facteurs psychologiques, comme l'instinct de l'imitation, en dehors de toute préoccupation d'exprimer la pensée. Même dans le cas que nous avons imaginé plus haut, quand nous supposions quelqu'un qui aurait affaire à une personne aveugle ne parlant pas la même langue, on trouverait à l'analyse dans le langage employé, des éléments un peu ou tout à fait conventionnels. Les attouchements et les flexions de voix peuvent très bien ne pas devoir toute leur valeur significative à la pure nature. Un baiser, un serrement de main sont des actes convenus dans une certaine mesure, puisqu'ils ne sont pas également pratiqués par tous les peuples.

Nous en serions donc réduits à chercher les manifestations du langage prégrammatical dans des actes isolés qui se produisent de temps en temps, quand les conditions favorables se trouvent réunies, mais qui n'ont aucune coordination entre eux et ne forment pas dans leur ensemble un langage. En voici comme exemple un cas que nous avons observé, et qui nous semble particulièrement caractéristique :

Un garçon d'environ six ans est en chemin de fer à côté de son père. A genoux sur la banquette il regarde le paysage par la fenêtre ouverte. Soudain, passe un express en sens inverse, et le garçon effrayé recule. « Tu as eu peur » lui dit son père. L'enfant pour toute réponse passe rapidement la main devant sa figure en faisant entendre un son sifflant « Pfft! » Ce geste correspondait exactement à la représentation de ce qu'il venait de percevoir, la mimique qui l'accompagnait exprimait l'admiration et l'étonnement plutôt que la peur, et le tout voulait dire à peu près : « Je n'ai pas eu peur; j'ai été surpris. »

Mais ces manifestations isolées de langage prégrammatical sont elles-mêmes difficilement utilisables pour la science. Elles n'ont pas des caractères assez évidents pour que nous puissions les mettre à part de tout ce qui n'est pas elles. Nous n'avons pas de procédés d'analyse suffisants pour percevoir clairement ce qui se cache de facteurs psychologiques sous chaque phénomène, de telle sorte que, entre ce qui est purement mouvement instinctif (l'attitude de la colère par exemple) et ce qui est déjà un langage voulu, impliquant un élément conventionnel appréciable (comme quand on menace du doigt, en pensant à un châtiment tout autre qu'une punition corporelle), il y a tout un domaine intermédiaire où il est impossible de dire : ici est la limite.

Il faut donc de toute nécessité renoncer à saisir quelque part le langage prégrammatical pur comme un objet d'observation et la matière d'une science. Mais à son défaut de ce langage prégrammatical pur, on peut se contenter du langage

dans lequel les facteurs prégrammaticaux — ou extragrammaticaux, car cela revient au même — sont prédominants, et qui, en conséquence, doit offrir des caractères différents de celui où au contraire la grammaire est le facteur le plus actif. Nous avons vu que bien des sciences étudient des phénomènes dans lesquels leur objet propre apparaît à l'état relativement pur. Cela suffit pour qu'à la faveur d'une simplification arbitraire facile à faire, ces sciences arrivent à dégager les faits qui sont de leur ressort, et à reconnaître leurs caractères propres.

Le langage tel que nous l'avons défini et tel que nous l'observons généralement nous est apparu de prime abord comme quelque chose d'organisé; il nous a fallu un examen plus attentif pour reconnaître que les règles du langage n'étaient pas le langage tout entier. Cela prouve qu'il s'agit d'un phénomène dans lequel le facteur grammatical prédomine; c'est à ce facteur qu'il emprunte son caractère le plus essentiel. Mais il peut aussi y avoir des manifestations du langage dans lesquelles cette relation soit renversée; où les facteurs extragrammaticaux soient les plus actifs, et en conséquence les caractères extragrammaticaux, les plus apparents, tandis que la grammaire ne s'y découvrirait qu'à une analyse plus minutieuse,

Où trouverons-nous ces formes de langage? à quoi les reconnaîtrons-nous? Pour répondre à ces questions il nous faut déterminer de plus près le facteur grammatical par opposition à tous les autres, et déterminer en même temps les caractères du langage qui dérivent nécessairement de son action.

Nous avons déjà dit, il est vrai, que tout ce qui est grammatical est un produit de l'action de la collectivité et porte le caractère d'une règle conventionnelle. Mais nous n'avons pas encore ramené ce phénomène général à son principe. Nous en connaissons l'apparence; il faut derrière cette apparence empiriquement constatée, chercher les causes dont elle se dé-

duit rationnellement. Il ne suffit pas non plus d'expliquer le phénomène grammatical en disant qu'il est l'œuvre de la collectivité, parce que celle-ci n'existant pas par elle-même, ne peut agir que par les sujets qui la composent. Ces sujets agissent-ils différemment quand ils créent quelque chose qui a sa place dans la grammaire, et quand ils créent quelque chose qui existe à côté d'elle ? Voilà la question posée en ses vrais termes. De la réponse que nous y donnerons dépendra toute la déduction qui va suivre.

Cette réponse pour nous ne saurait être douteuse : *le langage prégrammatical, et par conséquent aussi les éléments extragrammaticaux du langage organisé, sont conditionnés par les mouvements de la vie affective,* par les émotions et les représentations qui accompagnent la pensée ; *tandis que tout ce qui est grammaire,* convention, accomodation à la collectivité *a pour principe un acte intellectuel.*

Nous allons essayer de le démontrer. Le langage quel qu'il soit, apparaît avec l'intelligence ; cela résulte de sa définition. L'intelligence occupe une position intermédiaire, nous ferions mieux de dire médiatrice, entre la vie affective et la vie morale — nous entendons par ce dernier terme l'ensemble de nos actes arbitraires en dehors de tout jugement de valeur. L'intelligence transforme les sensations et les émotions en idées, et l'idée s'emboîte dans les éléments affectifs dont elle est le produit, sans pourtant les épuiser. Ce faisant, l'activité intellectuelle distingue le moi du non-moi ; le monde à sa lumière s'objective, et le sujet devient conscient de lui-même par opposition à ce qu'il perçoit en dehors de lui. Le milieu nécessaire à la vie morale est ainsi créé. Le sujet conscient est capable de concevoir l'idée d'une action allant de lui au monde extérieur, et l'acte volontaire s'emboîte à son tour dans les idées qui lui ont donné naissance, sans jamais non plus les réaliser que partiellement.

Le langage est une des manifestations de l'acte intellectuel. Tout en lui, comme dans notre pensée, sort de la perception

et de la vie affective, et tout en lui va à l'action aussi, puisqu'il est le moyen par excellence par lequel les hommes agissent les uns sur les autres. Il n'y a donc jamais de langage sans que l'intelligence entre en jeu, seulement le rôle de l'intelligence peut être plus ou moins grand ; elle peut exercer ou ne pas exercer une influence sur le choix du moyen d'expression.

Le sujet a deux manières de s'exprimer. Ou bien *il crée son signe,* ou bien *il se sert d'un signe déjà connu* dont il se souvient, et qu'il accepte comme le signe consacré d'une certaine idée.

Quand il crée son signe, il obéit aux impulsions des mouvements instinctifs. C'est le langage naturel de l'émotion, comme le cri de douleur; à moins que les représentations qui occupent le sujet parlant ne lui dictent des gestes démonstratifs ou imitatifs: par exemple la pantomime du petit garçon dont nous parlions plus haut. Dans tous les cas le sujet reçoit son langage spontanément de l'inspiration subjective ; il n'a pas à sortir de lui-même pour en chercher les éléments, et bien que cela semble paradoxal, on peut dire qu'il est passif intellectuellement quand il crée. Par sa valeur significative son langage contient une pensée, mais par tous ses autres caractères il est un produit de la vie affective.

Il en est tout autrement *quand le sujet emploie un signe qu'il reproduit.* Reconnaître ou admettre qu'un geste, qu'un son déjà observé chez d'autres ou simplement déjà habituel au sujet parlant, a une valeur significative, cela suppose un acte intellectuel, une fonction active de celui qui règle ainsi son langage. A la pensée qu'il exprime, celui qui parle joint une pensée relative au signe qu'il emploie ; il a une idée suffisamment claire de la chose qu'il veut dire, et une idée aussi d'un certain signe. Entre ces deux idées il constate et sanctionne une association en vertu de laquelle désormais le signe aura une valeur et la valeur un signe. Par l'effet de ce même acte intellectuel le signe s'objective. Il est pensé comme quelque chose qui existe en soi, comme la nature existe en

elle-même en dehors du sujet. Il n'est plus un phénomène passager, une modalité accidentelle du sujet qui se trouve être expressive ; il a désormais une existence propre, il est devenu l'objet d'une pensée. Il a changé de nature, et à la place d'un signe nous avons un *symbole*, c'est-à-dire *l'idée d'un signe associée à une idée de valeur,* ce que l'on pourrait représenter par la formule :

idée a = signe b.

Voilà l'acte primordial dont toute grammaire découle ; nous aurons à revenir sur ce point, mais nous en savons maintenant assez pour répondre à la question que nous avons posée plus haut.

Quels devront être les caractères respectifs d'un langage strictement prégrammatical, et d'un langage où le facteur grammatical l'emporte ?

Ces caractères seront naturellement tout opposés.

La première forme du langage obéit sans doute aux lois psychologiques qui gouvernent l'expression instinctive des émotions, mais elle reste réfractaire à toute organisation. Elle n'est à chaque moment, comme nous venons de le dire, qu'une modalité du sujet. Chacun des signes qu'elle emploie est expressif en vertu d'une nécessité psychologique, et s'interprète intuitivement par l'impression qu'il fait sur la sensibilité ou sur l'imagination de celui qui regarde et écoute. Ils n'expriment clairement aucune idée, et ils s'alignent dans le même ordre que les idées qui les provoquent. Ils se juxtaposent sans que rien fasse comprendre d'une façon directe et précise les relations logiques qui existent entre eux dans la pensée. Enfin ce langage, qui est avant tout une fonction du sujet parlant, est commun à tous les individus doués d'une même constitution psychophysique. Cependant il porte tout naturellement chez chaque sujet la marque spéciale de son originalité, ce qui fait qu'il est à la fois plus général et plus individuel que le langage organisé.

Dans l'autre forme du langage, nous aurons des symboles relativement fixes, munis d'une valeur conventionnelle suffi-

samment claire, et constituant dans leur ensemble un organisme linguistique, propriété commune de plusieurs personnes qui l'adoptent en vertu d'une accommodation réciproque. Il n'est pas une fonction, mais une création, une disposition acquise, et il ne devient intelligible qu'à la suite d'une initiation intellectuelle.

Tous ces caractères se déduisent rigoureusement du phénomène primordial tel que nous l'avons décrit. Entre objectiver l'idée d'un signe et s'accommoder avec ses semblables pour adopter un signe commun à tous, il n'y a qu'un pas, et ce pas est nécessairement franchi. Quand le signe est reçu et non créé, l'entente se fait toute seule au sein de la communauté par l'effet d'un déterminisme inconscient. Ces signes reçus ou symboles sont fixes en vertu de l'acte intellectuel qui consacre à la fois leur qualité et leur valeur. Existant en idée en dehors des réalisations concrètes qui se produisent dans la parole, ils ont une forme stéréotypée moyenne, normale, dont les mots de la langue ne sont que des reproductions plus ou moins parfaites. Etant fixes, ils sont nécessairement dans une certaine mesure conventionnels, et ils peuvent l'être tout à fait; c'est l'association mentale et non l'intuition psychologique qui consacre leur valeur. Ainsi le terme semi-conventionnel, bien qu'imitatif de *cri-cri*, est l'expression reçue d'une certaine idée ; mais cette idée est représentée tout aussi clairement par ces mots entièrement conventionnels: *le chant du grillon*. Enfin avec ces symboles fixes il est possible que certaines règles, certaines habitudes de pensées, liées à des habitudes de langage s'établissent. Rien de semblable ne serait possible dans un parler où tout est fluide, où rien n'échappe aux fantaisies de l'inspiration spontanée. Il est possible également d'exprimer au moyen des symboles des idées abstraites, qui en elles-mêmes n'offriraient aucune prise à l'émotion ou à l'imagination, de créer des particules pour exprimer les relations logiques que la phrase implique. C'est ainsi que la grammaire tout entière devient possible là où le facteur intellectuel est prédominant.

Cette grammaire, nous le répétons, ne supprime pas tout ce qui peut émaner des mouvements de la vie affective. Au contraire elle admet, elle réclame cette collaboration ; mais la prédominance de l'activité intellectuelle se traduit en ceci que les autres impulsions psychologiques n'ont pas le pouvoir de désorganiser la grammaire, laquelle subsiste, évolue et progresse au service de l'intelligence humaine, souveraine maîtresse du langage organisé.

Ces deux types de langage que nous avons théoriquement déduits de leurs principes respectifs, se mélangent dans la réalité, et dans la mesure où dans la production de la parole le facteur affectif ou le facteur intellectuel l'emporte, on obtient un parler qui se rapproche plus ou moins de l'un des deux extrêmes. La réalité nous offre donc une série graduée de types intermédiaires ; c'est une question de degré simplement. Mais les formes du langage qui réalisent dans une mesure suffisante le premier type, peuvent donner lieu à une étude par laquelle on surprendra dans un état de simplicité relative le mécanisme des phénomènes d'ordre prégrammatical. Ces formes du langage qui reçoivent du facteur affectif le caractère dominant de toutes leurs manifestations, peuvent être réunies sous le nom générique de *langage affectif*, qui s'oppose au *langage intellectuel* ou comme nous préférons l'appeler, au *langage organisé* proprement dit.

* * *

C'est donc ce langage affectif qui s'offre à nous comme étant le premier objet des études de linguistique théorique. Nous allons en énumérer quelques-unes des formes principales et les plus connues, en montrant qu'elles portent en effet à divers degrés tous les caractères du phénomène prégrammatical.

Le *langage des animaux* constitue plutôt un phénomène intermédiaire entre ce qui n'est pas encore langage et ce qui

commence à pouvoir porter ce titre, parce qu'il y a une pensée et un effort pour l'exprimer. Les cris des animaux ont des formes fixes, variant d'une espèce à l'autre ; ce ne sont pourtant pas des symboles, des signes convenus comme ceux de la grammaire, mais des habitudes instinctives acquises au même titre que tous les autres caractères physiques et psychologiques de la race. Elles expriment quelque émotion simple, ou même l'émotion en général ; quelques animaux ont deux ou trois sortes de cris correspondant à deux ou trois dispositions psychiques, la colère, la peur, l'amour, etc. L'usage de ces cris est une fonction qui ne s'accompagne d'aucun effort intellectuel. La poule qui glousse ne pense guère plus que la sauterelle, qui en frottant ses cuisses contre les nervures de ses ailes, fait entendre son chant strident dans l'herbe.

Il n'en est pas tout à fait de même chez les animaux plus intelligents, chez ceux en particulier dont les fonctions vocales sont très développées, comme le chien domestique qui a sans doute subi l'influence de l'homme dont il imite les intonations de voix. Chez lui les trois formes principales de la voix (grognement, aboi et gémissement) prennent toutes sortes de nuances et se combinent entre elles et avec la pantomime, pour exprimer toutes les variations successives de la vie affective. C'est là un type presque parfait du langage affectif, pour autant que cette émotion est intelligente, et qu'elle cherche à se communiquer. Or on ne peut douter que cette condition ne se réalise souvent. Quand un chien vient chercher du secours pour son maître, victime de quelque accident dans un lieu désert, et qu'il réussit à se faire suivre, il y a bien chez lui l'analogue de ce que nous appelons pensée et désir de se faire comprendre. Seulement ce n'est qu'avec peine qu'il réussit à faire entendre à peu près ce qu'il désire ; il faut le deviner par intuition, et on n'y réussit pas toujours. C'est un langage qui manque totalement d'organisation et de clarté, comme tout langage vraiment affectif. On voit bien que ce chien est agité et inquiet ; mais ce

qui l'agite, ce qui l'inquiète, il est incapable de l'exprimer autrement que par quelques gestes démonstratifs, comme celui qui consisterait à se tourner dans la direction où il désire qu'on le suive.

Parmi les formes du langage humain, le meilleur exemple de parler affectif est sans doute *le premier langage des enfants.* Leurs cris, leurs pleurs et leurs vagissements expressifs sont un langage. Il est évident que le cri naît souvent spontanément de la douleur, ainsi que les larmes, et qu'il y a surtout dans le tout premier âge des vagissements que n'accompagne aucune pensée. Mais le cri est provoqué aussi par la colère, et par la colère qui veut s'exprimer. Quant aux pleurs, tout le monde sait que les bébés s'en servent comme d'un langage très compréhensible et très efficace ; ils en savent la valeur. Tel enfant parfaitement tranquille, se met à pleurer dès qu'il voit quelqu'un dans son voisinage. C'est sa manière de demander qu'on s'occupe de lui. Quand l'enfant est de bonne humeur au contraire, il devient expansif et éprouve le besoin de manifester au dehors ce qu'il ressent ; il le fait par des balbutiements, des éclats de voix plus ou moins articulés, des gestes. Toute sa vie psychique se traduit en une activité qui en reflète fidèlement les mouvements. C'est la vie affective qui s'exprime spontanément, mais en même temps ce sont des linéaments de pensée ; et au fur et à mesure que l'intelligence s'ouvre, que les idées se précisent, et que l'enfant conçoit une notion claire des êtres qui l'entourent et qui lui parlent, le besoin de communiquer cette pensée devient plus impérieux. Cela se lit dans les regards de l'enfant, dans ses gestes démonstratifs, dans les inflexions de sa voix. Entre lui et ceux qui s'amusent avec lui s'engage une véritable conversation. Seulement on pourrait dire du langage qu'il emploie à peu près ce que nous venons de dire des aboiements du chien : si l'on se rend très bien compte de ce qu'est l'humeur du bébé, on en est réduit à deviner les petites pensées qui s'agitent dans sa tête.

Ce langage des tout jeunes enfants représenterait le langage affectif à peu près pur, si ceux-ci n'étaient pas dès l'abord sous l'influence du parler qu'ils entendent, lequel introduit immédiatement un élément étranger et factice dans leur langage. Dans ses vagissements déjà il reproduit par pur instinct d'imitation des syllabes entendues ; plus tard il lui arrive aussi de copier avec une fidélité comique les inflexions, les rythmes des phrases qu'il entend autour de lui. Bientôt il commence à parler en se servant de nos mots et en y attachant un sens analogue à celui que nous leur donnons. Il n'est pourtant pas pour cela entré de plain pied dans le domaine du langage organisé. C'est au contraire ici qu'on peut faire la plus belle étude de langage affectif, et par conséquent prégrammatical, en voyant justement ce que nos langues deviennent dans ces petits cerveaux, et le caractère qu'ils leur impriment en les adoptant pour la première fois.

Ce sont les caractères du parler affectif.

Les enfants adoptent quelque chose de notre lexique bien avant d'adopter notre syntaxe. Ils ont quelques-uns de nos mots, mais les phrases, ils les forment à leur manière. — Nous ne parlons naturellement pas du cas où ils adoptent une phrase entière pour un mot sans l'analyser en ses parties, comme le « s'il te plaît » qu'on leur enseigne à dire. — Cette manière de former les phrases, c'est celle de la nature, elle est directement commandée par les impulsions psychologiques. Les idées qui ont un certain degré d'intensité s'expriment dans l'ordre même où elles se succèdent. Quant au lexique lui-même, il porte encore beaucoup des caractères propres aux signes du langage prégrammatical. L'enfant préfère ce qui est expressif ; il aime les exclamations, les onomatopées, les redoublements : « patatras » est pour lui un véritable prédicat, et « wawa » un substantif. Bien des éléments de notre langage, gestes ou cris, qui nous semblent de simples auxiliaires de la parole et dont nous nous servons sans y penser, prennent pour eux une importance particulière

justement à cause de leur valeur expressive intrinsèque : un haussement d'épaule, un geste de la main, une exclamation, sont à leurs yeux des mots plus clairs, plus faciles, plus utiles que nos expressions conventionnelles qu'ils saisissent mal et apprennent difficilement. C'est ainsi qu'un enfant se servait régulièrement de l'interjection : « hou hou ! » dont nous usons pour héler toutes les fois qu'il voulait attirer l'attention sur lui, appeler pour montrer ou dire quelque chose.

D'ailleurs ce langage des enfants a sans cesse besoin d'être complété par l'apport des signes spontanés qui se créent au gré de l'inspiration du moment, des gestes et de la mimique. Une petite fille désire boire son lait toute seule: elle écarte du geste la main qui lui présente la soucoupe. Un petit garçon convoite un objet placé hors de sa portée: il le montre obstinément du doigt, en faisant entendre une vibration des cordes vocales accompagnée de coups de glotte qui indique clairement la tension et le désir. On peut mettre ici le « Pfft ! » du gamin qui avait vu passer l'express. L'idée à exprimer était à la fois trop intense et trop complexe pour qu'il pût trouver des mots. L'inspiration subjective y a subvenu.

Ce sont là quelques exemples pris sur le vif, qu'il serait facile de multiplier indéfiniment. Les classer, les analyser, et montrer quels sont les caractères dominants de ce langage, par opposition à celui que l'enfant acquerra plus tard, voilà une des tâches de la linguistique théorique en ce qui concerne le langage affectif.

Aller plus loin et surprendre les premiers débuts de la syntaxe dans le langage enfantin, ce serait entrer déjà dans le domaine de la grammaire. C'est pour cela aussi que nous nous demandons s'il y a parmi les langues parlées chez les peuples les moins cultivés, des formes de langage dont l'étude puisse ressortir à cette partie de la linguistique. Elles sont toutes douées déjà de quelque syntaxe, si simple qu'elle soit. Cela n'empêche pas naturellement qu'elles ne portent les caractères du langage affectif à un beaucoup plus haut

degré que nos langues, et que de leur comparaison avec des formes de langage mieux organisées, il ne puisse résulter quelque chose d'intéressant et d'utile.

Le *langage par gestes* fournit aussi de précieux éléments à l'étude du langage affectif. Dans bien des cas il est improvisé, et il est plus que nos mots, semble-t-il, sous l'influence directe des sujets parlants qui inventent ou modifient les signes dont ils usent, au gré de l'émotion ou de la représentation dominante. Cependant cette forme de langage, surtout quand elle devient comme chez les sourds-muets le seul substitut possible de la pensée, est susceptible d'une certaine organisation grammaticale et constitue un type intermédiaire entre les deux extrêmes. Elle serait alors plutôt assimilable aux langues dont nous venons de parler. Il est intéressant pourtant de noter que Wundt en étudiant les principales formes connues du langage des gestes, en est arrivé à cette conclusion, que ce langage possède pour toute syntaxe un ordre régulier des membres logiques de la phrase (sujet, attribut, objet, verbe), et que cet ordre répond à la nécessité psychologique[1]. Le même auteur remarque que presque tous les langages par gestes sont aisément compréhensibles d'une collectivité à l'autre[2]. Si tel est vraiment le cas, on peut dire que par ces caractères du moins, ces formes du langage appartiennent au type affectif.

Plus spécifiquement affectif est le langage des gestes quand il accompagne un discours parlé. Dispensé d'avoir une syntaxe et une signification claire par lui-même, puisque la parole s'en charge, il appartient presque tout entier à cette partie du langage qui traduit le mouvement et la vie des émotions successives. Il contient des éléments purement instinctifs, des gestes inconscients qui ne signifient quelque chose qu'à notre insu, quand ils ne sont pas tout à fait dépourvus de sens comme de simples tics. Il contient aussi des

[1] Wundt, *Völkerpsychologie; die Sprache*, I, p. 204 sv.
[2] Ibid, I, p. 146.

éléments conventionnels, des gestes convenus, symboliques ; nous en avons déjà cité des exemples. Mais entre ces deux catégories de gestes, il y en a une autre beaucoup plus nombreuse, celle des gestes expressifs et spontanés, qui constitue un véritable langage prégrammatical ; et l'ensemble du phénomène en porte tous les caractères. Il est vrai que c'est un langage incomplet.

Un autre objet d'étude pour la linguistique théorique du langage affectif, c'est *l'expression des émotions vives* qui chez les sujets doués d'un langage organisé, suspendent le jeu normal des dispositions linguistiques et les font revenir tout naturellement au langage spontané. La simple constatation de la ressemblance qu'il y a entre le langage des émotions au sein d'un langage d'ailleurs réglé grammaticalement, et le langage primitif des enfants ou des peuples sauvages qui ne sont pas encore en possession d'une grammaire un peu perfectionnée, ne manque pas d'être instructive. Une étude complète sur la manière dont nous exprimons nos émotions dans notre parler n'est pas encore possible, parce que cela supposerait déjà une connaissance exacte du langage organisé ; mais on peut cependant noter les caractères les plus frappants du phénomène, et remarquer ce qui se passe partout où se produit une invasion intense des motifs affectifs dans le discours.

Or que voyons-nous ? La syntaxe se simplifie. Nos phrases exclamatives n'ont plus de subordination, ni de prédication. Nous nous récrions, nous témoignons notre enthousiasme ou notre irritation par de simples phrases attributives comme : *Quel admirable spectacle ! Le vilain personnage !* etc. Bientôt les phrases ne se réduisent plus qu'à un mot : *Misère ! bravo !* etc. Si l'idée à exprimer est compliquée, au lieu d'une phrase organisée on a une juxtaposition de mots alignés sans aucune syntaxe : *Moi, mentir ! l'impertinent ! menteur lui-même !* et ainsi de suite.

La qualité des mots employés n'est pas moins remarquable

Non seulement par leur intensité d'intonation ils reviennent spontanément au cri de la nature, mais ils s'en rapprochent aussi souvent par leur qualité d'articulation. Nos mots spécifiquement exclamatifs : *ah ! oh ! fi ! ouf ! aïe !* etc., sont certainement conventionnels puisqu'ils ont une forme fixe que nos lexiques enregistrent ; ils sont cependant assimilables à des cris spontanés. S'ils le sont encore, tandis que tout le reste dans le langage est devenu conventionnel, c'est à l'influence prépondérante du facteur affectif dans l'emploi de ces mots qu'on le doit. On pourrait faire d'ailleurs une remarque analogue au sujet de la plupart de nos gestes symboliques ; l'influence du facteur affectif, et en particulier d'une représentation vive, n'a guère cessé d'agir sur eux ; de là vient qu'ils sont rarement entièrement conventionnels, et que quelque chose de leur valeur se peut la plupart du temps, aisément deviner. Quand on lève les épaules, c'est comme pour rejeter un fardeau ; quand on secoue la tête en signe de dénégation, il semble qu'on veuille se débarrasser de quelque chose, et si l'on menace du doigt, on pense toujours un peu à la férule du maître d'école.

Plus l'émotion devient intense, plus ces caractères s'accentuent, plus la grammaire et la convention s'effacent. Plus aussi le langage s'individualise, et l'on peut bien dire que si dans l'expression des idées générales, des pensées qui nous sont en elles-mêmes indifférentes, tout le monde parle à peu près le même langage, c'est dans la manière de s'exclamer et de traduire les émotions fortes que les individus trahissent leur originalité.

Dans toutes ces formes de langage, l'action prépondérante du facteur affectif se fait sentir par un dernier caractère que nous voulons encore relever. C'est que le signe mis en œuvre, en partie naturel parce qu'il est expressif par lui-même, en partie conventionnel parce qu'il a une forme relativement fixe, tend à perdre ce qu'il a de grammatical. L'émotion constituant plus encore que l'idée son contenu, c'est à l'émo-

tion surtout qu'il obéit, et devenu un réflexe de notre sensibilité, il s'assimile bientôt à un pur acte instinctif. Prenez le cri de *aïe !* par exemple. C'est un mot fixe dans sa forme, et par conséquent conventionnel. Il exprime une pensée : *je souffre;* mais il peut facilement devenir l'expression habituelle de la souffrance à un certain degré d'intensité ni trop faible ni trop fort. Il sera proféré sans que l'intelligence et la volonté interviennent, et simple réflexe émotif, il ne différera plus en rien du cri de la nature. Sans doute il en diffère par son origine, car l'un est naturel, et l'autre est acquis ; mais une fois l'existence de cette disposition admise, c'est le même processus psychologique qui provoque ce cri conventionnel et le cri spontané.

On voit donc que le langage affectif, dans la mesure où il obéit aux impulsions du sentiment plutôt qu'à celles de l'intelligence, a une tendance à rétrograder vers les formes inférieures de la vie psychique. Le langage devient instinct. Cela est tout naturel d'ailleurs, le langage purement affectif ou prégrammatical est, comme nous le disions en commençant, insaisissable, c'est une forme transitoire et comme instable de l'activité psychique ; s'il ne progresse pas vers l'organisation grammaticale, il faut qu'il retombe au contraire vers le pur mécanisme psychophysiologique.

* * *

Nous n'avons pas à esquisser ici le programme complet de cette science du langage affectif dont nous venons d'énumérer quelques-uns des chapitres. L'étude de ces formes du langage se rattache tout naturellement à celle des mouvements instinctifs (*Ausdrucksbewegungen* de Wundt) dont elles sont issues, et à celle des phénomènes essentiels de la vie psychique, qui s'accompagnent de réactions physiologiques et de mouvements spontanés.

Cette science fait partie intégrante de la psychologie individuelle. Il faut qu'elle consente à faire abstraction pour le

moment, par une simplification arbitraire, de ce que certains signes peuvent avoir de conventionnel, à se désintéresser de la question des origines, des étymologies et des évolutions, que seule la psychologie collective peut connaître, et à ne considérer que la disposition acquise. Il y a là un domaine à réserver, des problèmes qu'il faut laisser sans solution en se contentant de savoir qu'ils se posent. Cette réserve faite, les phénomènes qui devront être étudiés, ces faits empruntés au langage des enfants, au langage gesticulé, au langage des émotions fortes, contribueront pour leur part à la connaissance de la vie psychophysiologique de l'individu isolé. Ils auront leur place aussi bien dans l'induction générale qui recherche les principes, que dans la déduction par laquelle ils sont expliqués autant qu'ils peuvent l'être. Il n'est aucune science qui prétende fournir une explication complète et adéquate de la nature, il faut toujours admettre qu'il y a dans le phénomène quelque chose qui ressortit à une science ultérieure, ou même qui est en soi irréductible à toute connaissance.

Cette science du langage affectif est accessible aux psychologues, qui sans changer de méthode, peuvent en aborder tous les problèmes principaux et l'ont déjà fait avec succès. Nous n'en voulons qu'une preuve toute pratique. Lisez les chapitres que Wundt consacre aux mouvements expressifs, au langage par gestes, au parler des enfants, à tous ces sujets en un mot [1], et vous verrez que sauf réserves toujours possibles, vous les trouverez lumineux et de tous points satisfaisants pour ceux qui veulent sous la direction d'un maître s'initier à la connaissance de cet ordre de faits. On n'y éprouve point ce que nous avons ressenti en étudiant le reste de l'ouvrage ; là où l'on se heurte au problème grammatical, au langage organisé, il nous a toujours semblé que les problèmes étaient à demi posés et à demi résolus.

[1] Ch. I, Ch. II, Ch. III (1re et 2me parties, 3me partie § 1), Ch. VII (2me et 3me parties, sur les phrases émotives, et 4me partie § 6 sur les ressemblances entre le parler des enfants et les langues incultes).

Nous avons essayé de justifier cette impression ailleurs. Il nous reste à dire comment selon nous on pourrait s'y prendre pour faire mieux. Nous allons maintenant aborder la partie de la linguistique théorique qui se rattache à la psychologie collective.

CHAPITRE VIII

La Psychologie collective et sa méthode.

La science du langage organisé appartient tout entière à la psychologie collective malgré le caractère complexe de son objet et la présence des facteurs extragrammaticaux à côté de l'élément grammatical. Comme tout ce qui concerne la vie organique est du ressort de la biologie, malgré la place qu'y occupent certains phénomènes plus spécialement mécaniques, physiques ou chimiques, de même dans le langage organisé tout doit être étudié par la science à laquelle appartient en propre le problème grammatical.

La vie s'assimile pour ainsi dire ces phénomènes physiques ou chimiques ; elle ne les supprime pas, mais elle les fait servir à ses fins d'une manière ou d'une autre (p. 70 sv.). Il n'en est pas autrement ici ; tout ce qui à un titre quelconque entre dans le langage organisé, se subordonne à la fin supérieure de cette forme de l'activité humaine : la création et le perfectionnement de l'instrument grammatical au service de la pensée. Le phénomène total et toutes ses parties ne peuvent donc être compris rationnellement que dans leur rapport avec la réalisation plus ou moins parfaite de ce but.

L'élément prégrammatical pris à l'état pur, n'est pas susceptible de progrès. Il peut évoluer si l'organisme du sujet se transforme dans ses caractères physiques ou psychiques ; mais il n'a pas d'évolution propre. La grammaire au con-

traire, sous l'impulsion des motifs intellectuels, tend de son propre mouvement vers une adaptation plus complète de ses procédés aux besoins de la pensée. C'est la vie et le progrès du langage qu'il s'agit d'expliquer. Les éléments extra-grammaticaux sont tous au sein d'un parler où dominent les facteurs intellectuels, dans une certaine relation avec la grammaire et avec son évolution possible. Connaître cette relation, voilà ce qui importe, et c'est un problème qui par ses données appartient à la psychologie collective.

Puisque nous entrons ici dans la psychologie collective, arrêtons-nous un instant à considérer cette science dans son ensemble, en nous attachant à montrer quel est son domaine et quelle est sa méthode. De même que nous avons essayé de situer la linguistique théorique et en particulier l'étude du langage affectif dans l'ensemble des sciences, il sera bon de faire voir quelle place la science théorique du langage organisé occupe dans le sein de la doctrine plus générale à laquelle elle se rattache.

Wundt a donné comme sous-titre à la vaste étude qu'il a entreprise sur la « Völkerpsychologie » les trois mots : « le langage, le mythe et la coutume. » C'est bien là l'indication assez complète des objets qui sont proposés à cette science, pourvu qu'on prenne chacun de ces termes dans son sens le plus étendu.

Nous avons vu quelle est la définition la plus large du langage. Le mythe c'est également plus que la mythologie; c'est tout élément de croyance que l'on reçoit sous l'influence des idées ambiantes ; c'est la « Welt- und Lebensanschauung » qui règne dans un milieu. Le mythe ainsi compris tient d'un côté au langage, qui dans ses créations est le véhicule et parfois l'agent conservateur de ces idées communes ; d'autre part il tient à la coutume, qui elle aussi, donne un corps aux croyances dans des rites, des habitudes, etc. La coutume doit être entendue, cela va sans dire, dans un sens très compréhensif ; il y a des coutumes d'ordre moral, des coutumes

d'ordre esthétique, d'ordre religieux ou simplement d'ordre utilitaire. Il faut compter parmi les coutumes non seulement les usages de la « civilité puérile et honnête, » mais les rites religieux, les prescriptions de la morale régnante, le code de l'honneur, les institutions sociales, les principes d'éducation, les règles du goût et de la mode, les genres littéraires, etc., pour autant que toutes ces choses sont dues à l'activité spontanée de la collectivité et que l'individu les subit plus qu'il ne les détermine ; car c'est là, nous le rappelons, la limite qui sépare la psychologie collective des sciences morales.

Ce n'est pas une science de droit, qui nous dise ce qui devrait exister dans chacun de ces domaines, mais une science du « donné », qui explique tout ce qui parmi les phénomènes observables ou connaissables, rentre sous la définition de son objet.

Quant à la méthode de la psychologie collective, il y a une remarque importante à faire, c'est qu'elle est par essence une science déductive. Expliquons-nous.

L'agent des phénomènes de psychologie collective n'est que la somme des agents qui produisent isolément les phénomènes de psychologie individuelle (p. 53). Les conditions extérieures varient seules quand on passe d'un ordre dans l'autre ; les mêmes sujets déterminés par ces conditions nouvelles vont agir d'une façon différente. Ce sont les nécessités de la vie en commun le désir de comprendre et d'être compris qui fait faire à l'homme cet effort intellectuel d'où va naître la grammaire. Ce qui est vrai pour le langage doit l'être aussi pour toutes les autres manifestations de psychologie collective. La nature ici n'apporte rien de neuf ; son apport est déjà parfaitement connu, si nous connaissons bien chaque individu isolé. C'est de leur sensibilité, de leur intelligence, de leur sens esthétique ou moral, que va sortir, provoqué par certaines conditions spéciales, le phénomène d'un ordre nouveau.

Quand un *novum* apparaissait dans la nature sous la forme de matière, d'affinité, de vie organique, etc., c'était un mystère qui ne se définissait que par lui-même, et que l'induction ne pouvait saisir qu'en établissant ses relations constantes avec son milieu. Quand la vie consciente, la vie de la sensibilité, surgit dans les organismes vivants, il en est de même, à cette différence près que ce mystère nouveau nous est connaissable par l'analogie de notre expérience subjective. C'est une perception immédiate qui n'est pas une explication.

Il en est autrement quand on constate pour la première fois le phénomène nouveau et caractéristique de la psychologie collective. Prenons de nouveau notre exemple dans le domaine du langage, qui nous est plus familier: un signe naturel devient pour un sujet parlant le correspondant objectif d'une idée relativement bien définie, en d'autres termes un symbole est créé. C'est, nous l'avons dit, le principe de la grammaire, donc de toute création collective dans l'ordre du langage et nous avons expliqué comment cela se passe. Si notre analyse a été juste, si les notions dont nous avons fait usage étaient vraiment scientifiques, c'est-à-dire conformes à la vérité, le phénomène n'a plus rien de mystérieux pour nous, ou du moins il n'est pas plus mystérieux qu'un phénomène quelconque de psychologie individuelle. Il n'y a point d'inconnue nouvelle dans ce problème. Nous n'avons donc pas à découvrir et à délimiter le principe nouveau par induction. Il est fait d'éléments que nous connaissons, nous avons en main toutes les données nécessaires, et nous pouvons de ces données déduire par le seul raisonnement ce qui devra ou pourra se produire.

Connaissant le principe de la grammaire, je puis, si je le veux, en construire *a priori* un système plus ou moins parfait, et sachant comment fonctionne l'organisme psychophysiologique de l'homme, je pourrai me rendre suffisamment compte de la manière dont un sujet parlant pourrait utiliser cette grammaire.

Est-ce à dire que la psychologie collective doive être une science purement aprioristique, et qu'en particulier l'observation des faits n'y doive tenir aucune place? Non, sans doute. Ici comme dans toute science déductive le contrôle constant des faits est indispensable. S'ils ne se plient pas aux prévisions de la théorie, c'est que celle-ci pèche par quelque côté; en outre on peut dire que les faits sont des solutions de problèmes sous la forme concrète de résultats acquis; à la science de trouver l'explication de ces faits et de montrer que ce qui est, devait être. Mais en provoquant et en contrôlant les spéculations de la science, les faits dans cet ordre de chose ne leur fournissent aucun principe nouveau, rien qui ne doive être déjà parfaitement connu par les sciences qui précèdent la psychologie collective dans l'ordre de l'emboîtement. Cette science à côté de l'explication rationnelle des phénomènes de son ordre, ne peut apporter que la suprême consécration des lois établies par la psychologie individuelle.

L'importance de l'étude des faits pour être de nature un peu différente que dans d'autres sciences, n'est en rien diminuée, nous tenons à le répéter. Il y a par exemple une sociologie aprioristique à la Rousseau qui a fait son temps, et qui a été remplacée par une étude plus respectueuse de la vérité historique. A supposer même que notre intellect soit assez puissant pour embrasser des synthèses aussi complexes que celles de la nature, et calculer par la seule rigueur de ses déductions tout ce qui doit dériver de principes censés connus, ce serait là un effort inutile, puisque la science n'existe que pour la connaissance du monde, et que sa tâche essentielle est de suivre pas à pas la réalité en l'expliquant.

La différence entre la psychologie collective et les autres sciences de la nature est donc plutôt théorique que pratique. Comme ces dernières elle se base sur les faits, mais tout dans son domaine se rapporte à des principes déjà connus pour celui qui a étudié l'homme. Il en est de même pour toutes les sciences qui viendront s'emboîter en elle. Cette différence entre ce qui précède et ce qui suit la psychologie collective

dans l'ordre de l'emboîtement général marque le passage des sciences naturelles aux sciences morales.

Ce caractère déductif de la science qui nous occupe a une conséquence importante au point de vue de la méthode à suivre. On peut faire des études de psychologie collective sans en embrasser tout le domaine à la fois. Dans l'induction il faut de toute nécessité avoir une base aussi large que possible. Toutes les parties de la science dont on recherche les principes, doivent être également prises en considération, faute de quoi les résultats resteront toujours précaires, car les faits négligés peuvent venir leur apporter un démenti inattendu. La déduction au contraire, peut se concentrer sur un seul problème pourvu qu'il soit bien posé. L'étude de la psychologie collective en ce qui concerne l'expression de la pensée, ou la croyance, ou les institutions sociales, etc., représente autant de sciences distinctes. Elles se complètent l'une l'autre et peuvent s'éclairer réciproquement par certaines analogies, sur bien des points elles sont contiguës et même solidaires, mais elles ne sont cependant pas indissolublement liées; elles constituent chacune un problème. Ces problèmes ont des données communes, mais ils ont aussi des données particulières et ils peuvent être résolus chacun sur ses données à lui, indépendamment de la solution des problèmes voisins.

Il y a donc à l'intérieur de la psychologie collective une science linguistique, qui est la science même du langage organisé et qui ne se confond avec rien d'autre. Mais on peut aller plus loin et dire que rien ne nous empêche de nous attacher à un problème plus particulier de choisir dans l'ensemble des faits linguistiques un groupe bien défini par ses conditions — par exemple les manifestations du langage articulé —, et d'en chercher l'explication rationnelle sur la base des principes particuliers à cette forme du langage, et sous le contrôle constant des faits.

C'est ainsi que nous revenons à notre objet plus spécial, et que désormais nous n'aurons plus en vue que le langage parlé tel que nous l'avons défini dans un chapitre précédent. La science théorique du langage organisé dont nous allons parler, s'appliquera donc à sa forme articulée, et nous la considérons comme une partie autonome de la psychologie collective. Il est évident que si l'on pouvait arriver à résoudre d'une façon satisfaisante ses principaux problèmes, toutes les autres branches de la linguistique en retireraient indirectement le plus grand bénéfice.

CHAPITRE IX

Deuxième partie de la Linguistique théorique, ou Science du Langage organisé sous sa forme parlée. Principes de subdivision.

Le problème essentiel de la linguistique théorique du langage parlé, c'est le problème grammatical (p. 95). Ce problème doit être résolu déductivement sous le contrôle des faits, en partant d'une connaissance exacte de ses données. Quelles sont les données du problème grammatical dans le langage articulé ?

Nous connaissons d'abord *son milieu*. C'est le langage prégrammatical étudié dans les manifestations du langage affectif ; c'est d'une manière plus générale l'activité psychophysique d'un être supposé connu dans sa constitution et dans les lois qui président à sa vie.

Nous savons aussi quelle est *la matière* dont notre parler grammatical est fait. Nous avons dit qu'il était une déformation spéciale du langage prégrammatical lui-même. Dans le cas particulier cette déformation s'attache à ses éléments articulés, que nous sommes censés connaître parfaitement dans leurs qualités générales. L'*agent* qui préside à cette création, ne nous est pas non plus inconnu. C'est la collectivité, qui n'est pas autre chose, que la somme des sujets individuels dont elle est formée (p. 53, p. 58). Chacun de ces sujets collabore à l'œuvre commune non seulement par son activité

créatrice, mais aussi par sa capacité à recevoir, à adopter, à s'accommoder à ses voisins. C'est donc l'ensemble des impulsions données et subies par les divers sujets agissant les uns sur les autres, qui est la cause efficiente du langage organisé.

Nous pouvons dire également quelle est la cause finale de la grammaire, c'est *la fin* même de tout langage : la transmission de la pensée, en prenant ce dernier mot dans son sens le plus compréhensif, le désir ressenti par l'homme de communiquer ce qui est en lui de vie consciente, et celui de percevoir aussi ce que ses semblables sentent, pensent et veulent.

Quel est l'*instrument* dont cet agent se sert, quelle est la forme de l'activité psychique qui est spécialement mise en œuvre dans la réalisation de cette fin ? Nous l'avons dit aussi : c'est l'intelligence. La grammaire s'organise et vit quand les facteurs individuels deviennent prépondérants. Le langage affectif a déjà une certaine régularité dans ses moyens d'expression en ce qui concerne les idées ; mais il faut faire un pas de plus et avoir des formes constantes correspondant aux diverses opérations de l'esprit ; il faut pouvoir formuler un jugement, exprimer des relations logiques. La règle suprême d'une grammaire qui s'organise et qui évolue, c'est *la logique*.

Seulement ce mot prête à l'équivoque. On entend généralement, et avec raison, par ce terme de logique, une science entièrement théorique qui cherche à fixer sous leur forme la plus pure et la plus abstraite, les relations fondamentales de la pensée. C'est une science exacte, sœur des mathématiques. Nous pourrions dire — continuant l'analogie qui nous est familière entre les sciences de la nature et les sciences du langage — que la logique grammaticale est à la logique philosophique, ce que les formes et les mouvements que nous voyons autour de nous, sont aux formes et aux mouvements de la géométrie et de la mécanique. La grammaire est une logique pratique et appliquée. Elle ne contient pas uniquement la logique, comme d'aucuns l'ont cru, mais elle la contient et elle ne peut pas pécher contre ses lois. Cette

dernière affirmation souffre des exceptions si on examine la grammaire dans ses détails et ses accidents, mais si on la prend dans son ensemble et dans ce qu'elle a de constant, on est en droit de l'admettre comme un principe.

La grammaire se développe peu à peu, elle se perfectionne sous l'impulsion de l'intelligence qui cherche comme à tâtons parmi les moyens d'expression dont elle dispose, ceux qui répondent le mieux à ses fins. Quand le langage a trouvé un moyen qui lui suffit pratiquement, et qui répond aux exigences de l'esprit en fait de rigueur logique, que lui importe la théorie ? Cependant, comme il vise toujours à une expression plus adéquate de la pensée, les lois abstraites de la logique, non pas clairement connues mais senties, restent le grand facteur d'évolution et de progrès dans le langage.

Telles sont donc les données du problème. Il n'y a plus qu'à voir comment les faits constatés par la science empirique du langage s'en peuvent déduire rationnellement. On pourrait penser d'abord qu'il suffit de prendre les choses dans un ordre génétique, c'est-à-dire de montrer premièrement comment se produisent les premiers débuts de la grammaire, quels ils sont, et comment par l'action continue des mêmes facteurs qui lui ont donné naissance, cette grammaire, au sein du milieu prégrammatical qui l'enveloppe, évolue, s'enrichit et se perfectionne.

Cette méthode est nécessaire et nous lui ferons la place qui lui revient ; mais avant de nous mettre à l'œuvre pour tenter de résoudre un problème aussi complexe, il serait bon de voir s'il ne doit pas se subdiviser en un certain nombre de problèmes plus simples. Cela aussi est de bonne méthode ; au lieu d'affronter toutes les difficultés à la fois, il vaut mieux se demander s'il n'y en a pas une qui puisse être résolue indépendamment des autres, et dont la solution apporte un facteur nécessaire pour bien poser et bien résoudre une autre partie du problème général. En d'autres ter-

mes il faut chercher à appliquer ici le principe d'emboîtement. Le phénomène à étudier est complexe, et il nous semble indispensable de le soumettre d'abord à une analyse préliminaire.

L'observation des faits nous servira ici de guide et de contrôle. Nous rappelons donc ici la définition empirique du langage articulé que nous avons donnée plus haut (p. 51 sv.). Nous y trouvons les principes d'une double subdivision en deux problèmes complémentaires.

* * *

La première de ces subdivisions consiste à distinguer l'étude rationnelle des *états de langage* de celle des *évolutions de langage;* la seconde consiste à considérer à part l'*élément conventionnel* du langage, et les valeurs ou *la forme de pensée* qui se réalise dans ces conventions.

Sur ces deux points la science du langage organisé diffère de celle du langage affectif, qui ne connaît pas de principe de division correspondant. Comme elle néglige ce qu'il peut y avoir de relativement conventionnel dans les signes dont elle s'occupe, elle considère le signe comme adéquat par lui-même à sa valeur, et ne pouvant pas donner lieu par conséquent à une évolution grammaticale.

Mais il faut nous expliquer et justifier ces deux subdivisions.

Nous disons d'abord qu'il y a lieu de distinguer *entre une science théorique des états, et une science théorique des évolutions* du langage organisé.

Ce qui caractérise le langage organisé, c'est cet ensemble d'habitudes qui constituent la grammaire. Ces habitudes, qui la plupart sont collectives, mais qui parfois aussi sont spéciales à un individu, ont une existence concrète dans le cerveau et dans tout l'organisme des sujets parlants. En vertu du parallélisme psychophysique il faut admettre que ces dispositions acquises y sont enregistrées de

quelque manière, en sorte qu'on peut considérer chacun de ces organismes, le mien par exemple, comme impliquant à chaque instant un état grammatical plus ou moins bien défini. On peut dire aussi que la grammaire collective, qui n'est que la somme des traits communs à un grand nombre de grammaires individuelles, a par l'intermédiaire de ces organismes, une existence abstraite mais pourtant réelle, au même titre que l'espèce cheval, ou l'espèce chien existent par les individus de ces espèces.

On a donc le droit de considérer des états grammaticaux comme un objet de science. Un état de langage s'explique rationnellement comme résultant de la combinaison des deux facteurs que nous avons signalés dans tout langage organisé: l'état grammatical, c'est-à-dire les dispositions acquises, et les facteurs extragrammaticaux, c'est-à-dire les impulsions spontanées dues à la constitution psychophysique du sujet. Ces derniers facteurs étant censés déjà étudiés et connus, il n'y a plus pour obtenir une connaissance scientifique complète de l'état de langage, qu'à expliquer rationnellement l'état grammatical qui y est contenu.

Comment cet état grammatical s'expliquera-t-il? Il reflète sans doute les dispositions psychiques et physiologiques de l'organisme dans lequel il se réalise. Ainsi il est évident que je n'emploierai dans ma langue que les sons émissibles par mes organes vocaux, et que ma syntaxe correspondra à ma manière de penser; elle peut être abstraite, purement intellectuelle, ou trahir une grande activité de l'imagination; elle peut être analytique ou synthétique, préférer les phrases courtes et précises qui se succèdent, ou les vastes constructions qui réunissent beaucoup de pensées dans un seul agencement syntactique. Ce qui est vrai des individus et de leur parler, est vrai aussi des races et de leur grammaire collective. Une langue nous renseigne sur les caractères psychologiques et parfois aussi sur les caractères physiologiques d'un peuple. Il y a donc là un principe d'explication; mais il n'est pas suffisant, car la grammaire est bien loin de dériver

directement et entièrement des dispositions congénitales de l'individu qui se l'est acquise.

La grammaire en bonne partie vient du dehors. L'individu la reçoit en apprenant à parler ; il ne la crée pas. La même personne placée dans un autre milieu acquerra d'autres habitudes grammaticales, et tel étant né en Chine parle fort bien le chinois, qui aurait tout aussi bien appris à s'exprimer en allemand, s'il avait été transporté à temps en terre germanique. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs d'avoir des facultés transcendantes pour se familiariser un peu avec plusieurs langues de types assez divers. Ce fait d'expérience banale, nous montre assez clairement que tout n'est pas dit quand on a montré la correspondance qu'il y a entre les dispositions naturelles du sujet parlant et son langage.

Tout état grammatical a des causes historiques. L'individu trouve en naissant le langage de son entourage qui s'impose à lui. Il se l'assimile dans la mesure où ses capacités physiques et psychiques le lui permettent, et il devient à son tour un agent propagateur de la grammaire qu'il s'est acquise. Cependant l'expérience nous enseigne aussi que cette grammaire qui se transmet d'individu à individu, ne reste jamais longtemps identique à elle-même. Nous la voyons se transformer dans le cours du temps, de telle sorte que chaque état grammatical collectif ou individuel nous apparaît comme un moment au cours de cette évolution.

Cette évolution a des lois sans doute, et le parler dont je me sers aujourd'hui est dérivé en quelque manière de celui dont je me servais hier et que j'ai entendu autour de moi ; celui-ci à son tour est dérivé de celui qui était en usage plus anciennement, et ainsi de suite on peut d'époque en époque remonter jusqu'aux premières origines du langage. Connaître les lois de cette filiation, savoir quelles sont les causes qui peuvent agir sur le langage dans les individus et au sein de la collectivité, pour le transformer, et savoir comment ces causes agissent, c'est avoir la clef qui nous permettra d'expliquer complètement tous les états grammaticaux, et de dire

pourquoi tel individu ou peuple en tel moment, use de tel langage. Tout dans sa grammaire pourra être ramené à sa cause historique, aussi bien ce qui persiste semblable à soi-même que ce qui est le produit d'une évolution.

L'étiologie du langage organisé se subdivise donc en deux parties.

Dans la première nous considérons seulement le sujet parlant isolé, et dans un moment donné. Si c'est une collectivité, nous pouvons l'assimiler à un individu représentant le type moyen de cette collectivité et porteur de sa grammaire générale. Nous expliquons alors son état grammatical comme un *mode possible* de son activité psychophysiologique. Il faut montrer qu'étant donné ce sujet, les manifestations de son langage organisé sont conformes à toutes les lois de la physiologie, de la psychologie et de la logique. Au-dessus de toutes ces explications particulières applicables à des états de langage donnés, il y a la science générale qui en résume tous les principes et nous enseigne ce qui est *possible* en fait de langage humain ; c'est la *science théorique des états du langage organisé.* Les explications qu'elle permet de fournir sont nécessaires mais incomplètes.

Dans la seconde partie de notre tâche, nous plaçons au contraire l'individu (ou la collectivité considérée comme un individu) dans le temps et dans son milieu. L'individu réceptif et actif à la fois n'est plus qu'un agent au milieu de beaucoup d'autres facteurs, et nous expliquons son langage historiquement selon toutes les lois qui président au devenir des langues humaines. Alors chacun des moments de l'évolution du langage nous apparaît comme *nécessaire* au milieu d'une succession continue de phénomènes dont nous nous appliquons à connaître les causes. Cette explication-là est complète, et la science qui en coordonne tous les principes, est la *science théorique des évolutions du langage.*

En second lieu, disions-nous, il convient de distinguer dans l'étude du langage organisé *la convention d'avec la pensée qui*

se revêt de cette convention. Ce principe de subdivision est de la plus haute importance; il demande pour être bien compris un effort d'abstraction dont l'utilité ne paraît peut-être pas évidente au premier abord. Cependant une fois qu'on a pris la peine de le faire, il apporte beaucoup de clarté dans bien des questions, et il ne tarde pas à devenir familier à l'esprit. Nous nous y arrêterons donc un peu longuement. C'est un point sur lequel règne généralement une grande confusion, et nous voulons essayer de remplacer cette confusion par de la lumière.

Nous ne disons pas qu'il faut séparer le phénomène physiologique du phénomène psychique; le principe du parallélisme nous l'interdit. Nous ne distinguons pas non plus ce qui est implicite de ce qui est explicite dans le langage. Nous avons expliqué ailleurs la valeur de ces termes, et nous avons reproché à Wundt d'avoir cru pouvoir faire cette distinction (p. 33 sv.). On ne peut pas dans l'analyse de la parole séparer le contenant, c'est-à-dire la forme, le procédé, du contenu, c'est-à-dire de la valeur. Il y a solidarité entre ces deux aspects du phénomène. Le parallélisme psychophysiologique demeure un principe absolu et nous présente une seule chose dont nous voyons les deux faces. La pensée sans sa forme et la forme sans sa pensée n'intéressent plus la linguistique. Ce qui resterait après cette opération d'analyse ne serait rien pour elle; l'objet même de son étude serait détruit.

Mais si la forme et la valeur sont inséparables et ne constituent aux yeux du linguiste qu'une seule et même chose, on peut opposer cette chose à un autre élément de langage dont la nature et le rôle sont entièrement différents : nous voulons parler des sons, des éléments articulatoires, de la matière en un mot dans laquelle cette forme se réalise.

Toute la difficulté réside au fond dans l'emploi que l'on fait de ce mot « forme » auquel on donne sans s'en douter et au hasard deux sens parfaitement contraires. On dit qu'un mot latin comme *civibus* est une forme. Qu'entend-on par là ?

Considère-t-on sa structure, l'agencement de ses parties significatives? veut-on dire que c'est un thème substantif muni d'un suffixe casuel? ou s'attache-t-on à la qualité matérielle de ce thème, de ce suffixe, ou même du mot dans son entier? Dans ce dernier sens ni le thème, ni le suffixe, ni le mot entier n'ont de forme; ils n'ont que des sons.

Nous entendons par « forme » quelque chose qui est au langage concret dans l'ordre de la pensée, l'analogue de ce que les qualités géométriques d'un objet sont à cet objet dans l'ordre de la perception.

Analysée dans ses éléments, cette forme se compose avant tout *des idées dont dispose le sujet parlant.* Ces idées plus ou moins claires sont faites de vastes associations de représentations, associées à leur tour avec des représentations de symboles correspondants: ainsi les idées que nous mettons sous les mots *cheval* ou *maison.* Le symbole c'est l'idée, et l'idée c'est le symbole; il y a solidarité entre eux dans la pensée, et chacune de ces associations est un élément formatif à la fois dans l'intelligence *(Weltanschauung)* et dans la grammaire. La conformité de la pensée avec la langue repose sur cette identité foncière de leurs éléments respectifs.

Il n'en est pas moins vrai que cette forme se réalise par l'intermédiaire de signes conventionnels, et qu'on peut la distinguer de la qualité matérielle, contingente, dont ces signes sont faits.

Il n'y a aucune relation nécessaire, aucune identité entre l'idée de l'animal solipède que chacun connaît, et les deux syllabes du vocable *che-val* avec lequel cette idée est associée. En pratique ce monde des idées qui est le substitut du monde extérieur, ne saurait exister dans l'intelligence sans un lexique correspondant, comprenant des mots d'une qualité matérielle quelconque mais suffisamment différenciés entre eux. En théorie cependant, on peut concevoir cette forme de la pensée qui est en même temps une forme de la grammaire, en dehors du lexique particulier dans lequel elle se réalise. On

peut supposer un autre lexique, comprenant tout autant de vocables également différenciés, mais absolument différents de ceux qui se trouvent être en usage. Au lieu de *cheval* rien n'empêche d'imaginer une autre combinaison de signes articulatoires, ou même de n'en imaginer aucune et de penser seulement un symbole algébrique, un a ou un x qui serait le substitut abstrait et général du signe quelconque dans lequel cette idée se réalise.

Nous distinguons donc entre l'aspect matériel, concret et *conventionnel* du lexique, et son aspect abstrait ou algébrique, sa forme en un mot.

Mais la forme du langage n'est pas tout entière dans le lexique. Aux idées viennent s'ajouter *certaines déterminations logiques et psychologiques qui correspondent aux divers rôles* qu'elles peuvent jouer dans la pensée. Ces déterminations s'attachent aux mots de la phrase afin de leur donner leur valeur de relation et de changer de simples idées en des fragments de pensée discursive.

Les procédés extragrammaticaux expriment ces déterminations d'une façon obscure. L'ordre des idées, leur intensité relative, leur coefficient émotionnel se révèlent directement par l'ordonnance des mots, par leur accent et par leur intonation, dans la mesure bien entendu, où ces choses sont soumises sans l'intermédiaire d'aucune règle grammaticale aux seules lois de la psychologie individuelle. Par là on peut deviner quelle est la valeur logique et psychologique qui revient à chacune des parties de la phrase. Mais il s'agit d'une intuition vague, et ce procédé pour s'exprimer et pour comprendre manque absolument de précision. C'est par des moyens grammaticaux usuels, connus et compris de chacun au même titre que les mots du lexique, que ces déterminations syntactiques s'expriment clairement.

Que devons-nous penser de *ces procédés* et de *ce qu'ils expriment,* au point de vue spécial qui nous occupe?

Les *déterminations que ces procédés expriment* sont, cela va

sans dire, un des éléments de la forme de la pensée. Qu'il s'agisse de classes de mots qui sont des catégories syntactiques (verbe, substantif, adjectif, adverbe, préposition, etc.) ou des déterminations afférentes à chacune d'elles (temps, voix, mode, personne, nombre, genre, les diverses déterminations par l'article, la préposition, la conjonction, etc.), ce sont là non seulement les moules de la phrase, mais aussi ceux de la pensée. C'est par eux que toute notre activité intellectuelle se formule à elle-même et s'exprime. Pratiquement, nous ne connaissons pas d'autre logique que celle de notre langage, et quand nous raisonnons, nous ne faisons autre chose que d'appliquer ses catégories et ses déterminations à l'objet de notre pensée. Nous faisons sans doute cette opération de grammaire sous le contrôle attentif de notre intelligence qui se sert de cet instrument, et n'y est point absolument asservie; il n'en est pas moins vrai que c'est la langue avec ses règles qui nous fournit la forme dans laquelle nous faisons entrer toute l'opération intellectuelle.

On pourrait dire que cette forme est conventionnelle, puisqu'elle n'est pas nécessaire en soi de la même façon que les catégories de la logique abstraite. On fera remarquer que nos catégories et nos déterminations grammaticales varient d'une langue à l'autre et dans l'intérieur d'une même langue au cours de l'évolution; comme le Chinois et l'Allemand profèrent d'autres sons, ils ont d'autres déterminations syntactiques. On en conclura que ce sont des cadres factices arbitrairement créés pour la pensée, et que leur valeur repose sur une convention.

Si cet argument était valable, il s'appliquerait aussi au lexique et à sa forme telle que nous venons de la définir. Le lexique allemand et le lexique chinois ne se recouvrent ni dans leur forme ni dans leurs sons; ils sont constitués non seulement par d'autres mots, mais aussi par d'autres idées. Cela prouve-t-il que le choix des idées soit conventionnel comme le choix des sons? D'ailleurs on voit bien que ces systèmes syntactiques ne sont pas complètement arbitrai-

res, puisque dans certaines parties ils se recouvrent avec les catégories nécessaires de la logique (substantif, adjectif, etc.).

Il ne s'agit pas de savoir ce qui est nécessaire pour celui qui regarde les choses du dehors, d'une manière désintéressée, mais ce qui est nécessaire pour celui qui veut penser à l'aide de sa propre grammaire. Son lexique, avons-nous vu, est un des éléments constitutifs de la pensée. On n'en peut pas changer la forme sans changer la pensée elle-même; tandis qu'on en peut changer la qualité matérielle sans que la pensée soit directement mise en cause. Ce que nous disons de cette forme du lexique, se peut dire à plus juste titre de la forme intellectuelle de la syntaxe, de l'ensemble des catégories et déterminations qu'elle implique. Pour chaque individu qui a appris à penser à travers une langue, le système syntactique de cette langue est devenu sa pensée elle-même, et on ne saurait l'appeler conventionnel, puisque la convention suppose le rapprochement arbitraire de deux choses qui ne s'appellent pas nécessairement l'une l'autre — ainsi les deux syllabes *che-val* et l'idée qu'elles recouvrent pour nous — tandis qu'ici il y a identité entre les deux termes : la pensée et la grammaire.

Reste à savoir ce qu'il nous faut penser de *ces procédés* qui servent à exprimer ces diverses déterminations. Nous l'avons déjà dit (p. 34 sv.), nous nous refusons à les séparer de la valeur qu'ils ont en propre. Eux aussi font partie de la forme de la pensée et n'ont rien de conventionnel. Cependant pour mieux faire voir comment nous l'entendons, il sera bon d'examiner les choses d'un peu plus près.

Regardons ces procédés en eux-mêmes. Ils sont de diverses natures. Ce sont, pour les classer sous quelques chefs principaux, tantôt des mots spéciaux auxquels un rôle syntactique a été attribué, tantôt des règles de composition, de dérivation, de flexion, d'accord ou d'ordonnance, tantôt des combinaisons diverses de ces différents procédés. Formulons une

de ces règles, une des plus simples, par exemple la règle de composition qui régit l'emploi de la particule *que* en latin. *Que,* nous dit-on, est enclitique et se place immédiatement après son substantif : *Senatus populus*QUE *romanus*. Nous remarquons aussitôt qu'on peut ici de nouveau distinguer deux choses : d'abord la nature du procédé, *sa forme grammaticale* (l'emploi d'une particule enclitique) ; et ensuite la qualité matérielle des éléments de phrase intéressés dans la règle (le son particulier du *que*).

Or nous disons qu'il faut distinguer ces deux éléments dans toutes les règles. Cela est facile pour ce qui concerne les règles de composition, de dérivation, de flexion, qui toutes parlent de l'emploi d'un certain mot, d'un certain suffixe, d'une certaine désinence. Quant aux règles relatives à l'usage qu'il faut faire d'un mot qui exprime une détermination ou une relation syntactique (la négation en grec ou en latin par exemple, un mot interrogatif, etc.) il est clair également que là aussi il y a un élément matériel : la qualité de ce mot, qui entre comme donnée dans la règle.

On voit moins nettement quel rôle le symbole joue dans les règles d'ordonnance, qui régissent l'ordre relatif de certains mots simplement d'après leur valeur et non d'après leur qualité matérielle — par exemple celle qui prescrit de mettre en français le substantif sujet avant le verbe et le substantif régime direct après : *Paul bat Jean*. On pourrait définir ces règles au point de vue psychologique en disant que ce sont des habitudes de la pensée, des dispositions mentales artificielles. Elles prennent une régularité grammaticale quand d'une manière ou d'une autre, dans un état de langage donné, elles se trouvent être nécessaires à l'intelligence du discours. Elles n'impliquent directement aucune détermination de qualité matérielle. La distinction entre *Paul* et *Jean* est purement dans l'idée, sans que ce qu'on appelle couramment la forme du mot, c'est-à-dire sa valeur phonique, y soit pour rien. On doit cependant remarquer d'abord qu'au sein de nos langues organisées ces habitudes ont été acquises dans

leur connexion avec certaines formes grammaticales (nous regrettons d'être obligé d'employer ce mot « forme » en lui donnant un sens entièrement opposé à celui qu'il devrait avoir ; nous ferions mieux de dire : certains symboles); dans le cas particulier cela a pu être l'ancienne forme du cas sujet en vieux français ou celle du pronom conjoint. Parce que *il bat* constitue un groupe composé régulier, on en conclut analogiquement à la régularité de *Paul bat, l'enfant bat,* etc. Le symbole peut donc avoir été à un certain moment un facteur nécessaire à la création d'une règle d'ordonnance, mais on doit aller plus loin et reconnaître qu'il est presque toujours nécessaire à sa conservation. Nos règles d'ordonnance n'existent que par leur connexion avec d'autres règles grammaticales qui elles, s'appuient directement sur des symboles. *Paul bat Jean* est certainement solidaire de *Jean est battu par Paul* et la distinction entre ces deux phrases présuppose la distinction de l'actif et du passif et la connaissance d'une certaine préposition *par*. Ce sont là des choses qui sont fondées sur certains caractères matériels des mots, c'est-à-dire sur des conventions, sur des symboles.

On peut faire les mêmes constatations à propos des règles d'ordonnance si strictes qui régissent la place du verbe en allemand. Le verbe allemand existe sans doute en vertu de son sens, mais aussi en vertu de sa forme matérielle ; il faut faire entrer dans sa définition l'ensemble complexe des caractères de flexion qui lui sont propres, et qui le différencient des autres parties du discours. Ce serait par conséquent une illusion de croire que les données de la règle soient d'ordre purement intellectuel.

En grammaire la loi d'ordonnance peut donc comme toutes les autres lois avoir besoin de symboles, il lui faut des points d'appui matériels. Or tout ce qui concerne la qualité phonique des éléments en jeu est naturellement conventionnel. Nous pourrions répéter ici ce que nous avons dit à propos des mots du lexique : il n'y a aucune relation néces-

saire, aucune identité entre le son de ces éléments et l'idée qu'ils représentent, entre le *que* du latin, par exemple, et le sens conjonctionnel qui y est joint. On peut très bien considérer le procédé et sa valeur en dehors des sons qui servent à le réaliser. Le génitif singulier de *dominus* serait *domino* et son ablatif par contre *domini*, qu'il n'y aurait rien d'essentiel de changé ni dans le système des déterminations que le latin exprime par sa grammaire, ni dans la nature des procédés que cette langue met en jeu pour exprimer ces déterminations. Tout procédé grammatical peut donc par abstraction être considéré algébriquement en dehors de toute détermination phonologique spéciale.

Mais une fois cette abstraction faite et l'élément vraiment conventionnel éliminé, ce qui reste du procédé, son mécanisme, fait partie, sinon de la logique, en tous cas de la psychologie du langage. Il est un des éléments qualitatifs de la pensée, et ne saurait être modifié sans que la pensée elle-même fût modifiée du même coup. La pensée n'existe que par lui et en lui; c'est ce que nous avons déjà essayé de dire, quand nous avons blâmé Wundt d'avoir voulu les disjoindre (p. 33 sv.). Nous y revenons ici, et pour plus de clarté nous illustrons notre pensée par un exemple emprunté aux langues qui nous sont familières. Celui que Wundt nous a fourni — l'expression de la personne du verbe par l'adjonction d'une particule assimilable tantôt au pronom personnel, tantôt à l'adjectif possessif *(porter-moi* et *mon porter)*, avait l'inconvénient d'être en dehors de nos habitudes linguistiques.

Il est évident qu'au point de vue strictement logique, le génitif attributif représente une seule idée de quelque manière qu'on l'exprime. Il n'en est pas de même au point de vue psychologique; nous allons voir qu'elle se présente tout différemment suivant le procédé qui est mis en œuvre. Ces procédés sont divers : il y a l'ordonnance comme dans beaucoup de langues primitives [1], il y a la composition (ainsi

[1] Wundt, o. c., II, p. 90. D'ailleurs on peut journellement observer l'emploi de ce procédé primitif dans le langage des petits enfants.

dans l'allemand *Kirchturm)*, la flexion *(Karl's Hut)* et la préposition *(le chapeau de Charles)*; ce sont du moins les principaux procédés. Examinons rapidement ce que chacun d'eux représente au point de vue psychologique.

Quand l'ordonnance seule peut faire d'un substantif un attribut, comme dans le schéma: *chapeau Charles* pour dire: *le chapeau de Charles,* cela prouve que l'esprit rapporte indistinctement tout nom à la catégorie de la substance ou à la catégorie de l'attribut, et que cette distinction logique n'est encore sentie qu'à la faveur d'une différence d'aspect psychologique; une des idées nominales apparaît comme principale, l'autre comme subordonnée dans l'ordre de l'imagination; c'est *le chapeau* qui fait penser à *Charles,* et non inversément, et ceci se traduit en vertu d'une habitude psychologique par l'antéposition ou par la postposition du terme subordonné suivant ce que veut la règle d'ordonnance.

Dans la composition ce sens attributif n'appartient plus à la classe tout entière du nom, mais quelques-uns de ses représentants l'ont gardé ou l'ont pris dans certaines combinaisons synthétiques que le lexique enregistre. Les mots allemands: comme *Kirchturm, Dampfschiff* en sont des exemples; cependant la règle sur laquelle ils sont fondés ressemble beaucoup à une règle d'ordonnance à cause de la grande liberté qu'on a de former d'autres composés sur leur analogie. Nous aimons mieux citer ici des mots français comme: *chèvrefeuille, Fête-Dieu.* Bien que le terme attributif soit dans ce dernier mot dérivé d'un génitif latin *(Festa Deum* pour *Dei),* cela est indifférent pour l'analyse psychologique de la valeur actuelle de ces mots.

Ni dans le premier cas ni dans le second, le génitif n'a encore d'expression propre. Il existe psychologiquement, mais son idée n'est pas encore formée, parce qu'elle n'a trouvé encore aucun signe qui lui servît à prendre nettement conscience d'elle-même. Il en est autrement dans la flexion. La langue qui s'en sert représente par quelque chose, par un suffixe, cette transformation du substantif sujet ou régime en

un substantif attribut. En même temps, dans nos langues à flexions casuelles, ce substantif attribut se distingue de l'adjectif et de l'apposition. Il y a là tout un mécanisme grammatical : par les associations que l'emploi d'une forme de génitif évoque, on pense à une personne ou à une chose possédant en elle-même tous les caractères de la substance, mais prêtant à une autre substance une détermination de qualité par la relation qui existe entre elles.

Quand enfin l'expression du génitif est analytique, nous avons alors affaire à une idée claire et distincte qui n'existe plus seulement dans son union avec un substantif, mais pour elle-même dans sa catégorie logique confondue avec une catégorie grammaticale (la préposition) ; et la détermination grammaticale va se ranger parmi les autres idées consignées déjà dans le lexique à la faveur du signe individuel propre à chacune.

C'est un chapitre de psychologie grammaticale trop peu étudié et qui nous ouvrirait les yeux sur la vraie relation entre la parole et la pensée, que celui qui traiterait de la forme psychologique de la pensée manifestée dans le langage, et en particulier de la relation d'identité qui existe entre le procédé grammatical et l'acte de pensée auquel il correspond.

Le procédé fondamental du lexique, c'est le symbole suivant la formule :

$$\text{idée } a = \text{signe } b \text{ ;}$$

c'est de lui aussi, comme nous l'avons indiqué plus haut (p. 82), que dérive toute grammaire. Or le symbole fait partie lui aussi, comme les procédés plus compliqués de la syntaxe, de la pensée elle-même dont il est une des formes nécessaires. Si l'action prépondérante de l'intelligence a pour premier effet de créer le signe conventionnel et fixe, c'est que ce signe lui est absolument indispensable. Il est son produit naturel, l'expression même de cette action. En dehors de l'idée d'un signe, l'idée abstraite

(toutes les idées le sont à des degrés divers) n'a pour support que des représentations concrètes qui sont impropres aux combinaisons de la pensée. Il faut quelque chose de général et d'abstrait comme l'idée elle-même, pour servir à la pensée. Le symbole fournit seul cet instrument nécessaire, et c'est autour de symboles que les impressions et souvenirs peuvent se grouper en associations suffisamment solides pour constituer des idées claires.

Remarquez d'ailleurs qu'il y a là de nouveau identité psychologique absolue entre la chose à exprimer et l'acte par lequel elle s'exprime. Ce n'est pas arbitrairement que l'intelligence se sert de ce procédé pour devenir consciente de son contenu d'idées; c'est en vertu d'un déterminisme interne qui est fondé sur la nature des choses. L'acte psychologique par lequel je deviens conscient d'une idée, et celui par lequel je reconnais ou crois reconnaître le signe de cette idée dans un acte qui me semble y être lié chez les autres ou chez moi, sont absolument de même nature. Dans l'un et l'autre cas il y a perception, représentation, comparaison, abstraction, assimilation, choix enfin, détermination de la volonté qui s'arrête à un parti. Tous ceux qui se rendent compte de la manière dont une idée naît, devront avouer que l'adoption d'un symbole est un phénomène absolument semblable. Le symbole est d'ailleurs non pas un signe concret et passager, mais suivant ce que nous avons dit l'*idée d'un signe,* et ces mots font assez entendre qu'il y a identité psychologique entre ce qui sert à exprimer et ce qui doit être exprimé.

Résumons cette longue discussion en disant qu'*il y a identité absolue entre la pensée et la grammaire,* que l'on considère son lexique, ses procédés grammaticaux dans leur valeur ou leur mécanisme, ou encore son procédé fondamental qui est l'emploi de symboles pour les idées. Nous avons constaté *qu'il n'y a en grammaire convention, c'est-à-dire choix arbitraire, que là où il s'agit de déterminer la qualité matérielle des mots*

et des signes qui sont nécessaires au lexique et au mécanisme grammatical.

On ne manquera pas ici de nous faire une objection et de nous reprocher de croire ou d'avoir l'air de croire que la grammaire est toujours le correspondant exact de la pensée, et que dans le flux de la parole le mécanisme grammatical et le mécanisme psychologique marchent dans un parallélisme parfait. Bien des faits montrent que tel n'est pas le cas. Les évolutions mêmes de la grammaire nous font voir que ce parallélisme est sans cesse troublé, et qu'il y a souvent antagonisme et non pas accord entre les mouvements réels de la pensée et l'expression que nous leur donnons sous l'influence d'habitudes grammaticales.

Il nous serait difficile de répondre à cette objection, si nous n'avions pas déjà mis dans sa vraie lumière la relation fondamentale de la grammaire et de la pensée, en disant que le langage grammatical n'existe pas par lui-même, mais qu'il est toujours enveloppé et comme noyé dans le langage prégrammatical et affectif. C'est dire que la pensée est toujours plus riche que la grammaire, et que par conséquent il ne saurait être question d'un parallélisme réel. La grammaire est insuffisante et inadéquate pour exprimer tout ce que l'activité psychologique met en mouvement d'émotions, de représentations et d'idées. On peut comparer la pensée à une ombre projetée qui se compose d'un noyau parfaitement dessiné et d'une pénombre plus ou moins grande tout autour. Le noyau, ce sont les pensées claires qui vont trouver leur expression correcte dans la grammaire ; la pénombre représente des choses plus pressenties que pensées, de vagues associations, des concepts en gestation, des mouvements émotifs qui ne se traduisent pas en idées bien définies. Plus le facteur émotif domine, plus l'attention intellectuelle est faible, plus il y a de chance pour que tout cela provoque des impulsions psychophysiologiques intenses, qui non seulement se donneront libre carrière à côté des impulsions grammaticales,

mais qui feront irruption dans leur domaine et viendront en troubler l'action. Cela n'empêche pas que toute forme grammaticale ne corresponde au moins virtuellement à une forme de la pensée et à un acte psychologique, et que cet acte qui a présidé à sa formation, ne se reproduise avec plus ou moins de netteté toutes les fois que cette forme est mise en usage. Toute grammaire prise dans sa forme abstraite est le correspondant adéquat de ce qui est organisé en système psychologique et logique dans la pensée du sujet parlant. Bien parler et bien penser est une même chose:

> Ce que l'on conçoit bien s'exprime clairement,
> Et les mots pour le dire arrivent aisément;

et, en vertu du même principe, ce qui est bien dit se comprend d'autant mieux que le système grammatical mis en usage est plus parfait.

L'évolution de la grammaire, bien loin de contredire à ce parallélisme de la pensée claire et de l'organisation grammaticale de nos phrases, en constitue au contraire la preuve la meilleure. Elle résulte tout entière de l'effort inconscient mais réel que fait l'homme vers une adaptation plus complète de la grammaire aux mouvements de sa vie psychique dans la parole. Si les procédés grammaticaux se modifient, ce n'est pas pour éloigner la grammaire de la pensée, mais au contraire pour conformer celle-ci à celle-là.

Nous admettons donc qu'il y a une forme abstraite du langage organisé qui est la forme même de la pensée, et qu'il y a des sons conventionnels par lesquels cette forme abstraite se réalise, comme une forme géométrique se réalise dans une matière quelconque. A ces deux parties du langage correspondent deux sciences rationnelles que nous appellerons la *morphologie générale* et la *science des sons.*

Cette morphologie générale peut être considérée aussi bien au point de vue des états qu'au point de vue des évolutions,

c'est pourquoi il y aura une *morphologie statique* et une *morphologie évolutive.* Il en est de même de la science des sons ; elle se subdivise en deux disciplines que nous appellerons *phonologie* quand il s'agit des états de langage, et *phonétique* quand il s'agit des transformations de sons [1].

C'est ainsi que de notre double principe de subdivision on peut conclure à l'existence de quatre disciplines qui embrassent dans leur ensemble le domaine tout entier de la linguistique théorique du langage organisé sous la forme articulée.

* * *

Mais il ne suffit pas d'énumérer ces quatre disciplines ; il faut faire voir exactement quelles sont leurs relations, et comment ces divisions peuvent servir à construire un système bien agencé dans lequel les divers problèmes sont abordés chacun à leur tour dans un ordre de succession naturelle.

Pour cela il y a deux questions à résoudre.

Chacun de nos principes de division établit une distinction entre deux moitiés de la science du langage organisé, et chacune de ces moitiés se compose de deux disciplines qui offrent un caractère commun. D'après le premier principe nous avons d'une part les disciplines qui concernent les états (morphologie statique et phonologie), d'autre part celles qui concernent les évolutions (morphologie évolutive et phonétique). D'après le second principe les groupes respectifs sont au contraire les sciences de la forme d'une part (les deux morphologies), les sciences des sons d'autre part (phonologie et phonétique). Il faut donc savoir d'abord comment le principe d'emboîtement s'applique dans chacune de ces divisions de notre science en deux parties. Faut-il traiter ce qui concerne les états avant ce qui concerne les

[1] En proposant ces deux derniers termes pour distinguer la science statique des sons de leur science évolutive, nous nous conformons à une terminologie qu'emploie dans ses cours M. le Prof. F. de Saussure.

évolutions, ou inversément ? La science des sons s'emboîte-t-elle dans celle de la forme, ou au contraire ? Mais il faut ensuite savoir encore lequel de ces deux principes de subdivision doit être subordonné à l'autre. De la réponse à ces questions dépend évidemment l'ordonnance que nous établirons entre les diverses disciplines dont se compose notre science théorique du langage organisé.

Dans les chapitres suivants nous aborderons les questions d'emboîtement. Ici nous voulons traiter encore rapidement la question de subordination.

La distinction entre les états et les évolutions (I) est dans l'ordre de la pensée. L'une de ces sciences ne nous fournit qu'une explication incomplète de son objet, l'autre est nécessaire pour que l'explication devienne complète (p. 109). *La distinction entre la forme et les sons* (II) est dans l'ordre de la nature ; forme et sons sont les éléments constitutifs du langage. L'emboîtement entre les deux sciences qui y correspondent, consiste donc à considérer d'abord un de ces éléments seul, puis l'autre dans son union avec le premier. Nous avons donc d'abord un objet incomplet, puis un objet complet.

Si nous subordonnons le principe de subdivision I au principe II, nous obtiendrons nos quatre disciplines, qui nous fourniront successivement :

II.	pour un objet incomplet,	I	une expl. incompl. (1re discipline.)
			une expl. complète (2me »)
	pour un objet complet,	I	une expl. incompl. (3me »)
			une expl. complète (4me »)

Avec la subordination inverse nous aurons au contraire :

I.	une explic. incomplète,	II	d'un objet incompl. (1re discipline.)
			d'un objet complet (2me »)
	une explic. complète,	II	d'un objet incompl. (3me »)
			d'un objet complet (4me »)

Ces deux ordonnances peuvent à première vue sembler également bonnes. Tel n'est pas le cas pourtant. La science ayant pour fin l'explication de la nature, doit se tenir aussi

près que possible de son objet d'étude et ne spéculer dans l'abstrait qu'autant qu'elle ne peut pas faire autrement. Il vaut donc mieux choisir la seconde ordonnance qui nous amène plus rapidement à considérer les phénomènes du langage dans leur réalité concrète (deuxième discipline). Il ne sera pas difficile de les considérer de nouveau dans la discipline suivante sous leur aspect abstrait; tandis que dans l'autre ordonnance, la seconde discipline, celle qui aurait à fournir l'explication complète d'un objet abstrait, insaisissable, offrirait des difficultés peut-être insurmontables.

Nous choisissons donc de subordonner la subdivision entre les formes et les sons à celle qu'il faut établir entre les états et les évolutions.

Nous ne nous cachons pas que nos lecteurs trouveront cette démonstration bien abstraite et peut-être creuse. Pour le moment, il ne nous est pas possible d'en offrir une autre. Qu'ils veuillent bien y revenir après avoir lu tout ce travail, et quand ils pourront mettre des notions plus concrètes sous les termes généraux dont nous avons dû nous servir, ils nous comprendront mieux. En attendant nous allons examiner les questions d'emboîtement et établir l'ordonnance et le programme de la linguistique théorique du langage organisé, en subordonnant nos subdivisions d'après l'ordre que nous venons de choisir. Si nous arrivons par ce moyen à analyser le problème complexe qui se pose à nous, en une série de problèmes se succédant naturellement, d'une façon claire et facile pour la pensée, nous aurons par là apporté une démonstration pratique en faveur du principe d'ordonnance que nous avons adopté.

CHAPITRE X

Emboîtement des disciplines évolutives dans les disciplines statiques.

Nous avons dit que les disciplines relatives aux états de langage (phonologie et morphologie statique) fournissaient une explication partielle, nécessaire mais insuffisante à elle seule, de leur objet. Elles nous font voir dans tout état grammatical et dans le langage qui en résulte, un mode *possible* d'activité psychologique chez le sujet parlant, que ce sujet soit un individu ou une collectivité assimilée à un individu. Les disciplines relatives aux évolutions (phonétique et morphologie évolutive) nous donnent au contraire une explication complète en faisant voir quelles sont les causes qui à un moment donné, chez tel individu ou au sein de telle collectivité, ont contribué à faire naître tel phénomène de linguistique ; tout apparaît alors comme *nécessaire,* comme un moment au sein d'une évolution gouvernée par des lois.

De là on pourrait conclure sans autre à l'ordre de succession qui doit exister entre ces deux sortes de disciplines. Il est tout naturel que l'explication complète fasse suite à l'explication incomplète. Dans l'ordre inverse on aurait le droit de demander à quoi peut servir une science insuffisante après que la science suffisante a déjà été présentée. Il nous reste cependant à voir qu'il ne s'agit pas là d'une simple succession, mais que les résultats des disciplines statiques, tout

insuffisants qu'ils sont en eux-mêmes, sont nécessaires pour que les disciplines évolutives puissent établir les leurs, que l'état de langage est le milieu qui doit être connu pour comprendre l'évolution de langage qui va s'y produire, en d'autres termes, que la science des évolutions s'emboîte dans la science des états.

Nous pouvons le faire voir d'abord par une considération de simple bon sens : c'est que pour comprendre une évolution, il faut d'abord connaître ce qui évolue. Une évolution, c'est le passage d'un état dans un autre ; l'idée de l'évolution est donc nécessairement liée à l'idée de certains états ; si cette dernière idée n'est pas claire, la première ne pourra être que confuse. Ceci s'applique à la grammaire comme à toute autre chose. Vous me dites : voici un son qui évolue ; tout naturellement je demande ce qu'est ce son — non seulement quelle est sa qualité matérielle, mais quelles sont ses conditions d'existence dans la grammaire, c'est-à-dire parmi toutes les dispositions acquises du sujet parlant. Il en est de même si l'on me parle d'un point de morphologie qui se transforme, d'un mot dont le sens évolue, d'une règle de syntaxe qui tombe en désuétude (nous rappelons que nous employons le mot de morphologie dans un sens très vaste ; tout ce qui concerne la forme abstraite du langage : lexique, flexions et syntaxe est de son ressort). On ne peut pas montrer ce qu'il advient des divers éléments du langage au cours de l'évolution, sans commencer par les définir, par connaître à fond leur nature. Ces définitions, ce sont les sciences statiques qui les fournissent.

En dehors de cette connaissance on pourra bien noter en observant ce qui se passe dans la vie du langage, les apparences superficielles de l'évolution, pressentir ici et là, un peu au hasard, quelque loi ; mais on risque toujours de laisser échapper l'élément essentiel, de ne pas voir ce qui constitue le fond, la définition précise du phénomène. Comment pourrais-je comprendre et faire comprendre la modification qu'un

ingénieur a apportée à une machine, si je n'ai pas commencé par me rendre compte du fonctionnement primitif de la machine et du but que l'ingénieur a poursuivi en en changeant quelques pièces ? Toute personne initiée dirait en entendant mes prétendues explications, que je ne suis pas au fait et que je ne dis pas ce qu'il faudrait. Ainsi arrivera-t-il en linguistique, si l'on n'emboîte pas la science des évolutions dans la science des états.

A cette considération de bon sens on peut sans peine ajouter une démonstration théorique et montrer que les conditions constantes d'un emboîtement correct (p. 61 sv.) sont ici parfaitement réalisées.

Nous venons de le dire : l'évolution ne peut être pensée sans les états dont elle implique l'idée, tandis qu'au contraire un état de langage peut fort bien être pensé, abstraction faite de l'évolution dont il est un des moments. C'est le premier caractère.

Il est vrai que le second caractère ne se vérifie pas sous sa forme absolue. Il n'y a nulle part un état de langage qui ne soit qu'un pur état, quelque chose de véritablement immobile. Par contre, si l'on prend la grammaire dans ses grands traits, et si l'on ne considère pas des espaces de temps trop longs, on trouvera facilement des systèmes ou des fragments de systèmes qui, pris chez un individu ou dans une collectivité, présenteront un caractère de stabilité relative suffisant pour qu'on puisse y voir un phénomène approximativement fixe, dans lequel les facteurs de transformation peuvent être provisoirement négligés. Que font la plupart des grammaires, si ce n'est de décrire de semblables états ?

Enfin, et c'est le troisième caractère, l'objet de la science des évolutions est plus près de la réalité concrète que l'objet de la science des états.

Il est difficile, pour ainsi dire impossible, de définir un état grammatical donné dans toute sa complexité, d'énumérer toutes les dispositions, toutes les associations d'idées qui le

constituent ; mais à supposer même que cela se puisse faire et qu'à cet égard la science recouvre exactement son objet concret, encore le fausserait-elle par le simple fait qu'elle le considère en dehors du temps. Il est là, défini par ses parties et par les relations qui *doivent* exister entre elles ; il existe à l'état d'idée, immobile, immuable, ou animé par le savant qui en examine le fonctionnement, d'une vie artificielle, comme une machine de démonstration.

Aussitôt que nous rentrons dans le temps nous retrouvons la réalité complète et la vraie vie. Le fait grammatical n'existe plus à l'état de disposition, mais en acte. Nous pouvons le suivre dans son devenir à travers l'organisme psychophysique du sujet, et hors du sujet dans ses répercussions chez ceux qui le perçoivent. C'est dans ces répercussions, qui font de chaque individu un agent de l'évolution linguistique collective, que la grammaire par des procédés dont nous dirons plus loin quelque chose, naît, grandit et se perfectionne. Seule la science qui nous donne de ce phénomène une explication suffisante, l'examine tel qu'il est, dans sa pleine réalité concrète.

CHAPITRE XI

Emboîtement de la Phonologie dans la Morphologie statique.

Nous entreprenons maintenant de chercher si les disciplines concernant les procédés doivent être emboîtées dans celles qui concernent les sons, ou si c'est l'ordre inverse qui s'impose.

Pour répondre à cette question, nous examinerons séparément la partie statique et la partie évolutive de la linguistique théorique. Les différences essentielles que nous venons de constater entre ces deux sortes de disciplines, nous invitent à diviser ainsi le problème. Traiter en même temps des deux morphologies pour les comparer d'un seul coup aux deux sciences des sons, ce serait faire une comparaison dont chacun des termes serait double. Ce que les disciplines unies dans un même groupe ont de divers, l'emporte ici sur ce qu'elles ont de commun, et si nous voulons poser les questions sous une forme claire et pratique, sans complication inutile, nous ferons mieux de distinguer ; notre marche pour être plus lente n'en sera que plus sûre.

Nous commençons naturellement par les disciplines des états de langage, et nous opposons la morphologie statique à la phonologie.

Quand on se demande laquelle de ces deux sciences doit être emboîtée dans l'autre, il semble d'abord naturel de ré-

pondre que la morphologie doit suivre la phonologie et par conséquent s'emboîter en elle. Tel est l'usage, justifié d'ailleurs, dans les exposés de grammaire descriptive. On commence par dire quels sont les sons dont une langue dispose avant d'en présenter le système grammatical. On peut facilement être induit à étendre cette manière de procéder à la science théorique sous prétexte que les sons étant la matière dont la langue est construite, il convient de connaître d'abord cette matière, ses qualités, ses lois, parce que la construction linguistique va être conditionnée par elle.

Cette manière de voir contient un élément de vérité, cela est évident, et la suite de notre exposé fera voir en quoi cet élément consiste ; mais elle contient aussi une part d'erreur : la conclusion n'est pas exacte, et la raison en est, que les sons du langage ne sont pas assimilables à une matière brute.

Nous affirmons au contraire que la science des sons doit s'emboîter dans la science des formes et des procédés, et que la morphologie du langage (dans le sens étendu que nous donnons à ce terme) est nécessaire pour comprendre ce que les sons articulés deviennent quand ils sont mis au service de la parole.

La vue erronnée que nous combattons, repose sur la confusion de deux choses très distinctes : la science de la voix comme phénomène physique et physiologique, et la phonologie ou étude des sons du langage organisé. La première de ces sciences fait partie de la connaissance générale de l'homme au simple point de vue de l'histoire naturelle, et elle trouve déjà sa place dans la psychologie physiologique individuelle, quand il s'agit d'expliquer les mouvements expressifs et le langage prégrammatical. Cela est antérieur à tout langage organisé. La phonologie au contraire ne trouve son objet que là où le langage grammatical existe ; et nous disons que dans le phénomène grammatical, l'étude de son aspect morphologique abstrait doit précéder l'étude de son aspect phonologique concret.

Si les lois générales de l'emboîtement sont applicables ici — et elles doivent l'être — cette conclusion nous est déjà imposée par ce que nous venons de dire : l'étude du concret, s'emboîte dans l'étude de l'abstrait. C'est ce que nous avons appelé le troisième caractère de toute subordination correcte entre deux sciences. Il n'est pas difficile de montrer que le premier caractère est aussi parfaitement constatable ici.

Il est évident que le facteur formel de la langue, l'idée générale des procédés mis en œuvre, se peut fort bien concevoir abstraction faite des sons conventionnels qui servent de support matériel à ce mécanisme. Nous l'avons montré en définissant l'objet de cette morphologie grammaticale (p. 111 sv.). Nous avons assimilé déjà cette science à une espèce d'algèbre, et nous dirons bientôt plus exactement dans quelle mesure cette assimilation se justifie. Ce que nous avons déjà dit suffit pour affirmer que de même que la forme, le nombre et le mouvement peuvent être pensés par les mathématiciens en dehors de toutes les applications particulières qu'ils trouvent dans la nature, de même la grammaire peut être pensée dans sa forme sans que la qualité des sons mis en œuvre soit prise en considération.

On dira probablement que la réciproque est vraie, et que l'aspect phonologique du phénomène grammatical peut tout aussi bien être pensé abstraction faite des procédés de grammaire.

Le son d'une phrase, ses articulations, avec leur intonation, leur rythme et toutes ses qualités matérielles, ne peut-il pas être un objet d'étude sans que le sens de la phrase entre en ligne de compte ? C'est ce que nous nions. Ceux qui parlent ainsi confondent la phonologie théorique avec l'acoustique et la physiologie de la voix. Les sons d'une phrase sans leur sens, ne constituent qu'un bruit, un phénomène inintelligible et inexplicable. Tandis que le phénomène morphologique est intelligible en lui-même, dans son abstraction pure, à peu près comme une formule algébrique, le phénomène phonologique n'est jamais explicable que dans sa rela-

tion avec la fin suprême du langage : l'expression de la pensée. Le phénomène phonologique, c'est-à-dire cette organisation spéciale des sons dont nous nous servons, n'est là que pour permettre à la grammaire — qui est d'abord une forme de la pensée — de se réaliser en actes. L'acte existe pour la pensée et non inversément.

En dernière analyse la phonologie est aussi une science qui nous renseigne sur un procédé d'expression ; seulement il ne s'agit plus de la combinaison abstraite de symboles quelconques, mais de la formation de symboles concrets au moyen d'actes d'un ordre déterminé. Pour que ces symboles soient aptes à jouer leur rôle dans le système du langage, il faut qu'ils remplissent certaines conditions, et ces conditions ont leur principe naturellement aussi bien dans la nature abstraite du langage qui doit s'exprimer, que dans l'organisme psychologique et physiologique du sujet parlant.

C'est ainsi que la phonologie se base à la fois sur la connaissance de la voix et sur celle de la forme du langage, c'est-à-dire sur la morphologie statique dont elle est une discipline complémentaire. La morphologie statique fondée elle-même sur certaines notions de psychologie et de logique que nous déterminerons ailleurs plus exactement, et qui sont empruntées à la psychologie individuelle, n'a aucun besoin de la phonologie pour exister.

Il faut avouer cependant qu'il y a un caractère de l'emboîtement qu'on ne saurait trouver ici. C'est celui qui n'est pas indispensable, le second. La nature ne nous offre nulle part un phénomène morphologique pur. Forme et sons restent inséparables en grammaire. La réalité n'offre pas plus l'un sans l'autre qu'on ne saurait constater dans la nature un nombre, une figure ou un mouvement sans une substance qui les manifeste. Il faut renoncer *a priori* à découvrir quelque phénomène qui puisse être attribué à l'ordre morphologique seul, soit d'une manière absolue, soit par son caractère prédominant. Mais nous savons qu'à défaut de cette marque de l'emboîtement, les deux autres sont parfaitement suffisantes.

CHAPITRE XII

Programme de la Science du Langage organisé sous sa forme parlée. Partie statique.

Nous aurions maintenant à examiner si, conformément à l'analogie de ce que nous venons d'établir pour les disciplines statiques, il faut, quand il s'agit des évolutions du langage, emboîter aussi l'étude des sons dans celle des formes, la phonétique dans la morphologie évolutive.

Mais cette question est beaucoup plus complexe, elle soulève une série de discussions de la plus haute importance, et il est nécessaire pour pouvoir l'aborder avec l'ampleur et la clarté suffisantes, que nous apprenions d'abord à bien connaître les choses dont nous aurons à parler. En un mot, il faut nous mettre en face de cet « objet complet » de la linguistique théorique du langage organisé, que les disciplines statiques nous permettent déjà de connaître dans sa définition, si ce n'est dans sa vie.

Ce que nous avons de mieux à faire pour arriver à cette connaissance, c'est de tracer le programme de la première partie de notre science. Nous allons essayer de montrer comment dans l'ordre d'emboîtement que nous venons de justifier, tous les problèmes concernant l'explication rationnelle du langage organisé considéré au point de vue statique, s'échelonnent suivant une progression naturelle du

plus simple au plus complexe. Ce sera à la fois fournir une démonstration pratique de la valeur de cet emboîtement et préparer les discussions ultérieures en apprenant à en mieux connaître l'objet.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que d'un programme. Nous n'avons point l'intention de traiter à fond les matières que nous allons aborder, comme on pourrait le faire dans des ouvrages spéciaux. Nous ne dirons que ce qui est nécessaire pour faire voir comment les problèmes essentiels se posent, et par quelles méthodes on peut les résoudre. Pas plus dans ces pages que dans celles que nous consacrerons ailleurs à la linguistique théorique des évolutions et à son programme, il ne faut chercher autre chose qu'une simple esquisse.

* * *

Si la phonologie s'emboîte dans la morphologie statique, et si cette dernière, en tant que discipline relative aux états de langage doit précéder la science évolutive correspondante, il en résulte que la morphologie statique est la première partie de la science du langage organisé que l'on doive aborder au sortir de la science du prégrammatical, c'est-à-dire qu'elle fait une suite naturelle à l'étude du langage affectif. La morphologie statique s'élève sur cette discipline initiale de la linguistique théorique, comme la première assise de la science supérieure à laquelle elle appartient. Leur relation est celle d'un contact direct et immédiat.

Où s'opère ce contact, et comment ce passage d'une science à l'autre s'effectue-t-il?

Pour répondre à cette question nous n'avons qu'à récapituler des choses que nous avons déjà eu l'occasion de dire.

Nous avons vu que l'homme qui parle au sein d'une collectivité et qui fait un effort d'intelligence pour comprendre et pour être compris, en vient tout naturellement à remplacer les signes instinctifs du langage prégrammatical par *des*

symboles, c'est-à-dire par *des idées de signes* associées à certaines idées. C'est sur ces symboles seulement que l'accommodation des individus les uns aux autres peut se faire, et le symbole dont la formule psychologique est:

idée a = signe b,

nous a paru être à la fois la première et la plus simple des créations grammaticales. Cette création se déduit naturellement et facilement des données du problème du langage organisé telles que nous les avons énumérées au début d'un chapitre précédent (ch. IX).

Cependant la morphologie statique n'a pas à s'occuper de savoir par quel processus psychologique le symbole apparaît. C'est là une question de genèse, par conséquent une question d'évolution. La déduction qu'elle opère n'est pas génétique, mais spéculative et d'ordre purement théorique. La science du langage prégrammatical lui fournit la notion et la définition du signe; la morphologie statique se contente de les combiner avec une nouvelle donnée : la prédominance du facteur intellectuel dans l'emploi du signe, et elle arrive tout naturellement au signe pensé, c'est-à-dire au symbole. Le symbole, ou si l'on aime mieux, l'emploi du symbole dans l'expression ou la compréhension est une fonction du sujet parlant que la morphologie statique a à définir, à décrire dans son idée générale au point de vue psychologique et logique.

Tel est le point de départ de cette discipline linguistique. Il vaut la peine de s'y arrêter un instant.

Nous avons fait remarquer plus haut (p. 82) que ce symbole porte à lui seul tous les caractères essentiels de la grammaire: il est fixe et conventionnel, et c'est lui qui permet l'accommodation réciproque, l'expression des idées abstraites et l'établissement des règles fixes. Cette constatation déjà intéressante prend toute sa portée quand on se rend compte que non seulement tous ces caractères de la grammaire sont virtuellement réalisés dans le symbole, mais qu'il ne se réalisent jamais qu'en lui et que par lui.

Cela se déduit de ce que nous avons dit, lorsque nous affirmions ailleurs (p. 120) qu'il y a identité entre le symbole et l'idée elle-même. Le langage, expression de la pensée, est par définition un acte, ou plutôt une succession d'actes. Pour qu'il soit adéquat aux idées dont la pensée claire et discursive se compose, il faut que les actes dont il est la somme, soient pensés, c'est-à-dire conventionnels, il faut qu'ils soient des symboles ou des parties de symboles.

Si l'on peut déduire la grammaire et le langage intellectuel de la formule :

$$\text{signe } a = \text{idée } b,$$

on peut réciproquement du langage intellectuel pris dans sa définition, conclure au symbole et à lui seul. Il est la grammaire en puissance ; il est, pour nous exprimer par une analogie à laquelle nos lecteurs ont déjà été préparés, *la cellule grammaticale.*

Nous allons essayer de montrer qu'il ne s'agit pas là d'une expression imagée plus ingénieuse que réfléchie, mais que l'analogie peut se poursuivre sur une série de points essentiels.

Une cellule contient en virtualité toutes les puissances de la vie et constitue même à elle seule un être organisé dans le milieu où la vie se manifeste. Il en est exactement de même du symbole qui sous sa forme la plus simple, peut au sein du langage prégrammatical — milieu de toute grammaire — jouer le rôle d'une phrase. Quand un enfant prononce le seul mot : *papa* avec une certaine intonation, en l'accompagnant d'un geste, ou d'une mimique expressive, chacun comprend — avec l'aide des circonstances qui facilitent l'interprétation — la pensée que l'enfant a voulu exprimer. Ce sera par exemple : *voilà papa* ou : *je veux que papa vienne,* ou : *c'est le portrait de papa,* ou : *c'est la canne de papa*, ou autre chose encore. Voilà le *symbole-phrase* que nous assimilons à la cellule, organisme complet.

L'idée n'existe que comme élément de pensée. L'unité dans

le langage, c'est la phrase; les éléments de la phrase n'ont de valeur qu'à titre de parties de cette unité. Mais la forme la plus simple de la phrase, c'est un seul symbole qui exprime la pensée en énonçant son idée essentielle ou psychologiquement dominante. C'est là une vérité connue, si l'on veut, mais dont il nous semble que personne n'a encore tiré les conséquences qu'elle comporte. En elle se concilient la théorie moderne qui veut que la phrase prime le mot, et la théorie ancienne qui veut que les mots soient ajoutés les uns aux autres pour former la phrase. En fait, sauf cas très exceptionnels, on ne voit pas le mot naître par la segmentation d'une phrase en parties auxquelles un sens serait respectivement attribué; mais on voit tous les jours des phrases se grossir, s'allonger par l'adjonction de mots nouveaux. Il est parfaitement vrai que le mot avec sa valeur grammaticale, est le produit d'une analyse; il est non moins vrai cependant que toute phrase constitue une synthèse. La conciliation de ces deux vérités qui semblent contradictoires, est très facile, une fois qu'on admet l'existence d'un symbole isolé qui est à la fois idée et pensée, symbole et phrase.

De même que le seul mot *papa* peut indiquer toutes sortes de pensées dans lesquelles l'idée du père de l'enfant joue le rôle principal, le mot *dodo* représentera toutes sortes de pensées dont le sommeil est l'élément dominant. Rapprochez ces deux symboles-phrases dans une synthèse suivant l'ordre de succession qui correspond à celui des idées, et dites par exemple : *papa dodo* pour dire : *papa dort* et vous avez créé la première phrase proprement dite. Maintenant analysez cet ensemble, et vous trouverez dans le mot *papa* la substance, le sujet de la déclaration, et dans le mot *dodo* l'attribut ou le prédicat, suivant que l'idée correspondante est conçue sous l'aspect de la qualité ou de l'action. Vous avez créé ainsi les premières déterminations grammaticales, qui n'attendent plus que quelque symbole matériel pour se fixer dans la grammaire et dans la pensée. Le groupe de ces deux mots ainsi juxtaposés, est devenu une *construction*, une *syntaxe*, suivant

le sens étymologique de ces mots. C'est une opération absolument semblable à celle qui se produit dans un stade plus avancé de l'évolution linguistique, quand deux phrases coordonnées se transforment à la suite d'une opération de synthèse et d'analyse, en une seule phrase formée de deux propositions dont l'une est principale et l'autre subordonnée[1].

L'analyse crée le mot en tant que fragment de phrase grammaticalement déterminé, mais la phrase naît par synthèse; et les éléments dont elle se forme à l'origine, sont des symboles qui, à titre de symboles-phrases, existent à l'état isolé comme des organismes complets, vivant de leur propre vie.

Tout ceci est une digression, comme le lecteur s'en sera aperçu. Nous nous sommes laissé entraîner dans le domaine des sciences évolutives, et nous l'avons fait pour montrer que notre conception du symbole-phrase apporte de la clarté dans une question controversée, et qu'elle est un des chaînons essentiels de la déduction en linguistique théorique.

Nous savons maintenant que ce symbole-phrase, cette cellule de grammaire, peut exister à l'état isolé, et nous savons en outre que les phrases de nos langues, comme les organismes végétaux ou animaux plus compliqués, sont du moins dans le début — car nous n'avons rien dit de plus, — des agglomérations de ces cellules ou de ces symboles-phrases.

C'est ici que l'analogie devient plus frappante encore.

Les savants nous affirment que la cellule vivante en se spécialisant, dans des organismes de plus en plus compliqués,

[1] Voici un exemple pris sur le vif de la manière dont la phrase naît par le juxtaposition de deux symboles-phrases. Un enfant de 21 mois qui ne parle encore guère que par mots isolés, entend au dehors le bruit d'une voiture qui passe. Aussitôt il s'écrie : *Coco, coco, coco,* (c'est-à-dire : *voici un cheval*), puis il écoute, attentif, et quand le bruit s'éloigne, il ajoute : *pati, (il est parti)* et après une petite pause, il dit encore d'une voix plus faible, comme pour compléter sa pensée : *coco (le cheval).* Ce dernier mot équivaut soit à une phrase isolée : *c'est du cheval que je parle,* soit au sujet de la phrase dont le prédicat vient d'être énoncé : *(il est parti), le cheval; le cheval (est parti).*

à certaines fonctions restreintes, se modifie dans une large mesure, et n'a souvent plus qu'une ressemblance lointaine et difficile à percevoir avec la cellule primitive autonome. Il en sera exactement de même en grammaire. Notre organisme grammatical est et ne peut être qu'un organisme de symboles, c'est-à-dire d'idées portées par des éléments matériels qui en sont les signes convenus; mais il suffit d'avoir analysé quelque phrase dans ses éléments significatifs pour savoir qu'ils sont étrangement enchevêtrés et de nature souvent bien compliquée. Quand on a coupé une phrase en mots, tout n'est pas fait; ces mots sont eux-mêmes des organismes complexes. Ils impliquent tous les éléments que nous avons énumérés ailleurs,' de flexion, de dérivation, de composition : ils sont également composés entre eux à des degrés divers et groupés en locutions ; il y a des attaches subtiles qui relient les différents mots ou leurs parties suivant les règles de l'accord et suivant qu'ils « régissent » ou « sont régis », comme s'expriment les règles de grammaire. En outre, quand on a décomposé un mot ou une locution en ses caractères significatifs, on s'aperçoit bientôt que le même élément peut cumuler diverses valeurs, qu'une même terminaison par exemple, qui n'est pas analysable en parties significatives, représente pourtant la synthèse de plusieurs idées ; ainsi le suffixe du génitif pluriel latin *-orum,* qui implique une idée de cas et de nombre, sans parler de la détermination de genre. Inversement la même idée est exprimée par l'ensemble de divers éléments parfois hétérogènes, disséminés dans le mot ou dans la phrase ; dans *nous allons,* la première personne du pluriel est marquée à la fois par le pronom et par la désinence du verbe ; c'est là un cas très simple d'un phénomène qui peut atteindre un beaucoup plus grand degré de complexité. Qu'on considère aussi le tableau des flexions avec leurs types parallèles (les cinq déclinaisons du latin), leur mélange de procédés divers (formes analytiques et formes synthétiques, par exemple dans la flexion de l'article français : *le, du, au* à côté de : *la, de la, à la,* ou dans le verbe

français : *je fais, je faisais, je ferai* à côté de : *j'ai fait,* etc.), enfin leurs déconcertantes irrégularités. Nos phrases sont tout autre chose que des alignements de symboles simples, et pourtant elles ne sont faites dans leur partie grammaticale que de symboles. Le symbole en devenant partie de phrase a subi dans son aspect extérieur, sinon dans sa nature profonde, une complète transformation. Comme la cellule, il s'est adapté à son rôle.

Ceci étant, le problème que doit résoudre la morphologie statique semble pouvoir se formuler en ces termes : *comment peut-on, par des symboles de l'ordre articulatoire (dans le cas plus spécial que nous considérons), construire quelque chose dont la suite et la forme correspondent à la suite et à la forme de la pensée ?*

Ce problème ainsi formulé suppose d'abord pour être résolu une connaissance exacte du symbole. Nous nous sommes déjà arrêté sur l'étude de cet élément du langage ; mais nous sommes bien loin d'en avoir dit tout ce que l'on en pourrait dire. Il est évident que le symbole étant la cellule du langage organisé, l'élément primordial de toute construction grammaticale, il importe de connaître à fond sa nature et tous ses caractères pour comprendre la nature et les caractères de la grammaire elle-même. Bien des problèmes qu'on se pose relativement au langage grammatical, apparaîtraient plus simples, si on se les posait à propos du symbole qui est son principe. D'ailleurs cette étude est déjà faite dans une certaine mesure par les psychologues qui ont cherché à définir le mot. Nous avons vu que Wundt consacre des pages intéressantes à cette question, et qu'il donne en particulier un schéma détaillé des associations dont le mot, selon lui, se constitue[1]. Mais cette étude n'est pas épuisée par là, on pourrait écrire peut-être un premier et intéressant cha-

[1] Ch. V, 2me partie (Psychologie der Wortvorstellungen).

pitre de psychologie collective sous ce titre : *la symbolique.* Il y a en effet d'autres symboles que ceux de la linguistique ; preuve en soit le blason. On trouve des symboles à tous les degrés : les uns tiennent de très près encore aux signes naturels, comme nous l'avons vu à propos du langage affectif, d'autres au contraire impliquent l'idée d'une pensée tout à fait claire et souvent compliquée. Ce sont ces derniers qu'on désigne sous ce nom dans le langage courant : la balance de la justice, le rameau d'olivier de la paix, etc. Cette symbolique est à la base des diverses parties de la psychologie collective, aussi bien de celles qui concernent les croyances et les coutumes, que de celles qui étudient le langage organisé sous ses diverses formes.

Une fois la connaissance du symbole articulé acquise, la morphologie statique peut se construire par voie de déduction. On nous objectera peut-être que poser le problème de la sorte, c'est glisser de l'ordre des sciences statiques dans celui des sciences évolutives, parce que les diverses combinaisons possibles entre les symboles se déduisent les unes des autres dans un ordre naturel de succession qui va du plus simple au plus complexe. C'est ainsi que plus haut nous avons passé du symbole-phrase à la phrase simple, composée de deux symboles juxtaposés. Les divers procédés, les diverses spécialisations et déformations des symboles s'expliquent génétiquement les unes par les autres, et par conséquent la morphologie statique pour s'édifier elle-même, devra se transformer en un tableau de l'évolution morphologique dans ses traits généraux. Cette objection n'est cependant pas valable, parce que, s'il est vrai que les déductions de la morphologie statique établissent un ordre naturel de succession entre divers procédés de langage (par exemple la dérivation procède de la composition), elle ne considère que le rapport logique de ces procédés entre eux, elle aide bien à comprendre comment on passe de l'un à l'autre, mais elle n'a pas elle-même à le dire. Quand nous avons plus haut décrit le passage du

symbole-phrase à la phrase à deux termes, nous sommes sortis de la morphologie statique, parce que sans entrer dans le détail, nous avons cependant indiqué par quel phénomène psychologique s'opérait cette innovation grammaticale. La morphologie statique n'a pas autre chose à faire qu'à comparer les deux procédés d'expression en définissant d'abord le plus simple et ensuite le plus complexe. En décrivant des possibilités en fait de mécanismes grammaticaux, elle fait voir aussi des possibilités d'évolution. De tel mécanisme on passera facilement à tel autre tout voisin. Mais comment, en vertu de quelles lois ? Cela est en dehors de son domaine.

Cette science abstraite et déductive, nous l'avons déjà comparée à l'algèbre. Elle construit avec des symboles des équivalents de pensée, et c'est là essentiellement *un problème de logique*. Mais il s'agit, bien entendu, d'une logique pratique (p. 104 sv.) et qui dépend des formes et des conditions de la vie psychologique tout entière. Nous ne sortons pas de ce milieu prégrammatical dans le sein duquel toute grammaire est située, et nous restons dans la nature avec laquelle nous n'avons pas le droit de perdre le contact. Ce n'est pas aux mathématiques pures, spéculant sur des relations parfaitement abstraites, que nous devrions assimiler cette science, mais plutôt à la mécanique physique ou céleste qui nous montre la nature obéissant à ces lois abstraites. Le jeu des forces qui mettent en mouvement la matière, produisent des effets que le mathématicien analyse ; il en est de même ici : tout effort de l'intelligence humaine pour exprimer sa pensée par des signes, crée quelque chose dont le logicien doit pouvoir rendre compte.

L'analogie n'est pourtant pas complète ; en effet les lois mathématiques comme formes de la perception précèdent la nature qui vient s'emboîter en elles ; tandis que les lois de la logique, considérées dans leur application au langage et du point de vue de la science de la nature, s'ajoutent à la vie psychologique et s'emboîtent au contraire en elle comme dans leur milieu.

Ce qui malgré cela donne à cette étude le caractère d'une science déductive aprioristique, c'est que, grâce à notre expérience subjective des phénomènes qu'elle veut analyser et expliquer rationnellement, nous avons une expérience immédiate de ce qui est psychologiquement possible et logiquement correct. Il y a là le même caractère d'évidence que l'on trouve dans une démonstration mathématique. L'idée d'un procédé syntactique — par exemple de celui qui est représenté par le pronom relatif — nous est aussi intelligible qu'une construction géométrique ou qu'une opération algébrique. Nous n'avons pas besoin pour en concevoir la notion et pour l'analyser, de chercher hors de nous une expérimentation empirique. Les lois mêmes de notre pensée et de notre être nous renseignent pleinement.

Il est vrai que l'on court le danger, dans cette recherche du possible en fait de grammaire, de se laisser influencer par ses habitudes propres, et de déclarer logique et nécessaire une chose qui n'est que psychologiquement possible, parce que l'usage en a fait pour nous une seconde nature — ainsi la position du sujet devant le verbe —, ou au contraire de trouver illogique et psychologiquement irréalisable une chose parfaitement justifiée mais qui choque nos habitudes — par exemple l'absence du verbe et de la catégorie prédicative dans une grammaire.

Pour remédier à cet inconvénient il y a deux moyens dont le linguiste devra faire usage et qui se complètent l'un l'autre. Le premier, c'est de s'efforcer de penser en tout scientifiquement, et d'aller prendre les choses assez haut dans leur principe pour être dégagé des conceptions irraisonnées, des préjugés de toute sorte. Le second, c'est de se mettre à l'école de ceux qui parlent des langues extrêmement différentes des nôtres au point de vue de la structure syntactique, des langues qui correspondent à un type psychologique très éloigné de celui auquel nous sommes habitués. L'étude du parler des enfants et des illettrés, celle de toutes les fautes de grammaire et des solécismes, quand elle est faite à un point de

vue strictement psychologique, peut aussi grandement contribuer à nous ouvrir la compréhension en morphologie. Dans cette partie comme dans toutes les autres, la linguistique théorique a un très grand besoin d'être contrôlée par les faits et de leur demander des suggestions. Ce n'est pas que les principes posés ne suffisent à la déduction, c'est parce que nos habitudes personnelles et les limites de nos capacités intellectuelles nous voilent une bonne partie de ce qui peut se déduire de ces principes. Les faits nous ouvrent les yeux et corrigent nos erreurs.

Cette manière de poser le problème de la morphologie statique nous permet de répondre clairement à une question que nous avons déjà effleurée. Quand nous avons parlé de l'emboîtement de la science des sons dans la morphologie, nous avons dit que ce n'étaient pas les sons qui conditionnaient la forme abstraite et les procédés du langage (p. 132), mais le contraire. Il ne faut pas confondre, disions-nous, l'acoustique et la physiologie de la voix avec la phonologie ou la phonétique. Celles-là précèdent la morphologie dans l'ordonnance générale des sciences, tandis que celles-ci lui succèdent. La physiologie de la voix est nécessaire à la science du langage affectif, et il peut bien sembler en effet qu'avant d'aborder l'étude de l'organisme morphologique du langage articulé, il soit utile de connaître la fonction physiologique à laquelle cet organisme va emprunter ses symboles. S'il en est ainsi nous aboutissons à cette conclusion, qui semble d'abord peu satisfaisante, que la voix conditionne la morphologie grammaticale et que la morphologie grammaticale conditionne la voix. Cette conclusion est pourtant juste, il suffit de distinguer.

L'homme qui apprend à parler ne modifie pas sa voix ; la fonction reste la même, seulement elle subit une éducation, elle se plie à certaines habitudes, et c'est là ce dont la phonologie a à rendre compte. En quoi alors la voix — cette fonction qui reste immuable — conditionne-t-elle l'organisme

morphologique de la grammaire? Elle pourrait le faire de deux façons : d'abord par sa forme, ensuite par sa qualité.

Nous entendons le mot « forme » ici encore dans son sens philosophique. La forme de la voix consiste à se manifester sur une seule ligne et dans le temps; elle ne permet que des actes successifs. Le langage qui se sert de la voix est à cet égard dans de tout autres conditions que le langage dessiné par exemple; et il est évident que la morphologie statique étant avant tout une science formelle, la forme de la matière à mettre en œuvre va conditionner toutes ses déductions. Il en est des diverses espèces de langages organisés, comme des diverses formes de l'art : le sculpteur travaille dans l'espace sur trois dimensions; le peintre n'en a que deux à sa disposition, mais il a le secours de la perspective et de la couleur, le musicien opère avec des combinaisons harmoniques qui se succèdent dans le temps. Chacun tire de ces données primordiales les lois fondamentales de son art. La grammaire de même est assujettie à une forme.

Reste la qualité de la matière à mettre en œuvre, c'est-à-dire les ressources que la voix peut offrir pour former des symboles. On ne dessine pas au fusain comme à la plume, on ne façonne pas le marbre comme la cire. L'artiste doit se conformer aux exigences de la matière qu'il met en œuvre; encore faut-il que cette matière soit utilisable. Le meilleur compositeur ne fera presque rien d'un instrument de musique trop fruste, et un sculpteur sera bien embarrassé de faire un chef-d'œuvre avec une mauvaise pierre rebelle au ciseau. Il y a par exemple entre le geste et la voix comme instruments de langage, une première différence qui est formelle. Le geste permet la production simultanée de plusieurs signes et leur combinaison dans l'espace. On incline la tête sur la main gauche posée à plat, et l'on ferme les yeux pour indiquer le sommeil, en même temps la main droite montre la terre : le tout doit exprimer l'idée de la mort. C'est un genre de composés dont le langage articulé n'est pas susceptible; chez lui, le signe est toujours isolé et

porte dans un seul acte toutes ses qualités : le timbre, le ton, l'intensité, la rapidité. C'est peut-être même cette absence de ressources naturelles qui force le langage parlé à s'organiser grammaticalement d'une façon plus parfaite que le langage des gestes. Par contre l'articulation offre pour cette organisation de merveilleuses ressources : la rapidité des actes vocaux, leur grande variété qualitative, et aussi leur plasticité grâce à laquelle ils reçoivent spontanément l'empreinte des impulsions psychologiques qui commandent leur émission ou qui les accompagnent.

Ce dernier caractère cependant concerne les évolutions. Pour la statique il suffit de savoir que les symboles vocaux dans leur variété qualitative et dans la rapidité de leur succession répondent à toutes les exigences de la pensée humaine. Avec ces données et sous le contrôle des faits, cette science peut, dans la forme imposée au langage articulé, établir ses formules grammaticales.

Dire à quoi l'on arrive dans ce travail, ce serait traiter à fond l'objet de cette science, que nous avons voulu seulement définir en lui marquant sa place parmi les disciplines de la linguistique.

Nous nous bornons à rappeler que le principe d'explication rationnelle que cette science fournit pour l'intelligence du phénomène linguistique, est la conformité de la grammaire aux dispositions psychologiques du sujet parlant. L'homme ne peut créer ou adopter en fait de grammaire que ce qui répond aux tendances constantes de son activité psychique. A cet égard, la science générale du possible peut se proposer successivement divers objets qui sont entre eux aussi dans une certaine relation d'emboîtement. Elle ne considérera d'abord que les traits les plus généraux du langage chez l'homme, et se demandera ce qu'ils doivent ou peuvent être, en ne tenant compte que des caractères qui sont communs à toute l'humanité. Un tel objet est assez vague. La science deviendra plus précise et se rapprochera des faits en

considérant non plus l'homme en général, mais des groupes ethniques, ou pour mieux dire (puisqu'il ne s'agit pas d'une science empirique comme l'ethnographie), des types psychiques possibles, et en faisant voir les types grammaticaux qui y correspondent. En particulier il convient de bien noter la corrélation qu'il y a entre le développement intellectuel et le perfectionnement du système grammatical.

Le dernier objet, le plus précis et le plus concret c'est le langage individuel. Il y a une grammaire pour chaque sujet parlant; elle est faite de ce que l'individu a su s'assimiler de la grammaire des autres et de ce qu'il y a mis lui-même d'original. Les traits spéciaux que chacun imprime à l'organisation de son langage sont naturellement conformes à ses tendances mentales particulières. Il y aurait de curieuses études à faire sur ce que devient un langage très perfectionné dans la bouche d'une personne d'intelligence inférieure, ou sur les transformations qu'une grammaire d'un type donné subit en passant par un cerveau déjà façonné par un autre type. Peut-être pourra-t-on aussi par cette étude ramener avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici, certaines particularités de style — celles qui touchent à la grammaire — à des particularités psychologiques et fournir ainsi une contribution à la critique littéraire. On pourrait écrire aussi une pathologie grammaticale, car il est évident que si un individu est atteint de telle ou telle affection mentale, on en doit trouver la trace dans la forme de sa grammaire.

A tous ses degrés, la morphologie statique n'explique le phénomène grammatical qu'en le situant dans le milieu prégrammatical dans lequel il se manifeste et par lequel seulement il peut exister. Le langage de l'homme en général, de la race ou de l'individu, apparaîtra alors comme la mise en œuvre de procédés grammaticaux adaptés aux dispositions du sujet parlant, et qui viennent s'ajouter aux facultés expressives de ce même sujet. Le langage concret de chacun à chaque moment est expliqué — dans sa forme pour le mo-

ment — comme étant la résultante d'une impulsion psychique, d'un acte d'intelligence et de volonté se manifestant à la fois au travers de ses dispositions naturelles et de ses dispositions linguistiques acquises.

Ce que la morphologie statique fait pour la forme du langage, la phonologie doit le faire pour ses éléments matériels, pour sa convention, afin que le langage concret tout entier soit rationnellement expliqué.

* * *

Les sons pour servir utilement aux fins du langage organisé, doivent être soumis à certaines conditions qui ont leur raison d'être à la fois dans le mécanisme grammatical au service duquel ils sont mis, et dans la nature des sujets psychophysiques dont le langage est une fonction (p. 134).

La principale, peut-être la seule condition, c'est que ces sons par leur articulation et par leurs autres caractères, soient facilement reconnaissables. Pour cela il ne faut pas avoir des sons quelconques, mais des sons connus d'avance et bien différenciés les uns des autres. Cette condition se déduit de l'idée même du symbole considéré sous son aspect matériel. C'est en effet du symbole, de la cellule du langage organisé, qu'il convient de partir dans cette étude comme dans celle de la morphologie statique.

Les symboles du langage doivent être aperçus et assimilés à leur idée (puisque le symbole est l'idée d'un signe); en dehors de cet acte intellectuel il n'y a pas de compréhension possible du signe conventionnel, partant, pas de langage organisé. En conséquence, ce qui importe, c'est moins sa qualité intrinsèque que sa relation avec tous les autres symboles, les caractères qui permettent à la fois de le différencier d'avec tout ce qui n'est pas lui, et de l'assimiler avec tout ce qui lui est grammaticalement identique. Sa qualité matérielle doit permettre cette double opération. Pour cela, il faut qu'on puisse l'analyser en éléments phonologiques d'une

qualité bien définie; et pour que ces qualités soient bien définies, il faut qu'elles existent non pas dans des actes concrets, passagers, mais en idée, comme les symboles eux-mêmes. Il serait impraticable que ces idées de sons fussent en nombre trop élevé, variant d'un mot à l'autre. Nos mots seraient alors phonologiquement à peu près ce que les mots chinois sont au point de vue graphique; chacun existerait pour lui-même, ne ressemblant à rien. Il faut au contraire qu'ils soient composés d'éléments communs en nombre restreint, et qu'ils diffèrent les uns des autres moins par la qualité que par la combinaison de ces éléments.

Chaque langue suppose un *système phonologique,* c'est-à-dire une collection d'idées ou si l'on aime mieux, de représentations de sons. Ce système phonologique fait partie de sa grammaire ; il correspond à une disposition physiologique acquise.

L'existence de ce système est un procédé grammatical d'un ordre particulier, mais analogue à bien des égards à tous les autres procédés. En dernière analyse, ce système est porteur de toute pensée dans le langage, puisque les symboles n'existent et n'ont de caractère propre que par son secours. Il constitue lui aussi une « forme » dans le sens où nous avons entendu ce terme, car on peut concevoir le système phonologique sous son aspect algébrique et remplacer les trente, cinquante ou cent éléments qui le composent dans une langue donnée, par autant de symboles généraux qui fixent leur individualité, mais non pas leur caractère matériel.

Il y a là un problème intermédiaire entre la morphologie et la phonologie. La première tâche de cette dernière science est de justifier l'existence du système phonologique, et c'est traiter un problème de morphologie, puisque ce système n'est autre chose qu'un procédé grammatical pour l'utilisation de la voix, un des éléments formels du langage considéré comme ensemble de dispositions psychologiques.

Une fois la connaissance de ce procédé acquise, on peut

aborder la phonologie proprement dite, qui en tant que science rationnelle, aura à nous montrer ce qui est possible en fait de système phonologique.

La connaissance de la voix humaine nous montre que les sons que nous employons peuvent être caractérisés par leur timbre qui dépend de l'articulation, par leur accent ou intensité d'émission, par leur ton musical, et par leur quantité. De ces quatre caractères, le premier est de beaucoup le plus important à cause des ressources variées qu'il offre. Le son est donc caractérisé surtout par son articulation, et l'on peut considérer les autres caractères comme des qualités qui viennent s'y ajouter. Un « a [1] » peut-être plus ou moins accentué, bas ou haut, bref ou long.

La phonologie proprement dite devra donc en premier lieu nous dire ce qui est possible en fait d'articulations dans le système phonologique d'une langue. Pour cela, elle se basera sur les données fournies par la physiologie de la voix et de l'ouïe. Pour qu'un son existe, il faut non seulement qu'on puisse l'articuler correctement, mais aussi et surtout que l'oreille en le percevant puisse bien le différencier. Sans doute, c'est là une affaire d'éducation, mais dans ce domaine aussi le possible a des limites. Chacune de nos langues a son système d'articulations qui est à la parole prononcée à peu près ce que l'alphabet est à la parole écrite. Nous avons en français par exemple, un certain nombre de voyelles, un certain nombre de consonnes, parmi lesquelles tant de labiales, tant de dentales, etc.

L'articulation des sons n'est d'ailleurs pas complètement décrite quand on a dit comment un « a » ou un « f » se prononcent à l'état isolé. Dans le langage ces sons sont enchaînés les uns aux autres dans une rapide succession ; la combinaison

[1] Nous écrirons ainsi entre guillemets tous les phonèmes et les transcriptions phonétiques. Pour l'interprétation des caractères spéciaux dont nous nous servons, voir l'Index à la suite de la Table analytique des matières.

des éléments vocaliques et des consonnes fait des syllabes, qui constituent des mots, des groupes de mots, des phrases. Chaque articulation a un caractère spécial suivant la manière dont elle est située ; elle doit quelque chose à sa relation avec les articulations voisines ; sa position au commencement, au centre ou à la fin d'une syllabe, la nature des éléments qui la précèdent ou le suivent immédiatement, tout exerce sur elle une influence. Le « p » de *pas* « pɑ » ne s'articule pas comme celui de *hanap* « anap » le « k » de *qui* « ki » n'est pas identique à celui de *comme* « kɔm » et un « s » dans le groupe « ast », ainsi dans *pasteur,* où il s'appuie sur une consonne muette, n'est pas le même que le « s » qui se trouve dans *assez* « asẹ », placé entre deux voyelles.

La phonologie théorique basée sur la physiologie et tenant compte de toutes les conditions de l'articulation, nous fournira donc le nécessaire pour décrire les systèmes phonologiques et leur emploi dans le langage, comme autant de modes possibles de l'activité des sujets parlants. Jusque-là cette étude, bien que partant d'un principe fondamental emprunté à la morphologie, peut sembler tout devoir dans ses développements à la physiologie seule, et on ne voit pas encore bien clairement pourquoi il serait indispensable de se livrer à des recherches approfondies de morphologie statique avant d'aborder cette science. Mais nous sommes loin d'avoir pénétré encore bien avant dans la connaissance des phénomènes de phonologie ; nous n'avons vu que leur aspect physiologique et purement matériel ; pour peu qu'on examine la réalité concrète, on voit que tout est par surcroît subordonné aux conditions de la vie du langage, et par conséquent à des motifs d'ordre psychique relatifs à la valeur expressive des symboles mis en œuvre.

Les articulations par exemple sont plus ou moins nettes suivant l'importance qu'elles ont pour la compréhension des symboles, et suivant l'attention plus ou moins grande qui préside à leur émission. Nous reviendrons plus loin sur ce fait qui a des conséquences en phonétique, mais qui dans son

principe est phonologique et concerne la mise en œuvre des éléments d'articulation au service de la parole vivante. Parmi les phénomènes de même ordre, il faut signaler tous ceux qui concernent ce qu'on appelle d'un terme général emprunté à la grammaire indoue, le *sandhi*. Il s'agit de la manière dont on articule le dernier élément d'un mot sous l'influence du premier élément du mot suivant : si par exemple en prononçant ces mots : *une grande table* j'assimile le « d » de *grande* au « t » de table : « yn grūt tablə », c'est un phénomène de *sandhi*. Les faits de cet ordre sont beaucoup plus importants qu'on ne se l'imagine ; ils ont des conséquences innombrables dans l'évolution phonétique des sons et dans les destinées des mots en ce qui concerne la qualité matérielle de leurs finales ; en particulier tout ce qu'on désigne couramment sous le nom de liaison en est dérivé. Or le sandhi est directement conditionné par la morphologie des phrases. En effet l'influence du premier élément phonique d'un mot sur le dernier élément du mot précédent est en raison directe de l'union qui existe entre ces mots, et cette union est d'autant plus intime que les mots sont par leur sens plus unis dans la pensée.

Sans faire ici un exposé théorique qui serait du ressort de la morphologie statique, on peut dire que les mots dont nos phrases sont formées, sont plus ou moins unis, soudés les uns aux autres ; ils sont composés entre eux à tous les degrés, depuis la synthèse complète qui les fait paraître comme deux parties du même mot (ainsi en français *afin de* = *à fin de*), jusqu'à l'union la moins consistante, pratiquement égale à zéro, en passant par divers degrés intermédiaires. Et ce que nous disons des mots, se peut dire d'une façon générale des éléments significatifs, des symboles dont nos mots sont formés. Il y a un sandhi intérieur, comme on le voit par les règles de la dérivation indoue. Nos articulations sont ainsi constamment, quoique en général imperceptiblement, déterminées par des conditions morphologiques. Et l'importance de ces faits qui peuvent sembler parfois trop subtils pour retenir l'attention, éclate, nous le répétons, quand on voit les

conséquences qu'ils ont dans le domaine des évolutions de langage. Renoncer à connaître ceux-là, c'est renoncer à expliquer ceux-ci.

Mais pour fournir une explication complète de ce que sont nos articulations dans le langage, la phonologie devra aller plus loin et montrer encore comment elles sont soumises à l'influence de toutes les impulsions extragrammaticales. La définition même du système phonologique montre que chacun des éléments qui les composent, par exemple le « a » ou le « f » du français, n'existe que comme un type, une idée, et que chaque fois qu'on articule ces phonèmes, on ne fait que réaliser ce type d'une manière individuelle et plus ou moins parfaite. Il y a non seulement des différences individuelles, mais il y a surtout une certaine liberté de modifier le son dans des limites données. Il faut que l'assimilation du phonème à son type et par conséquent l'intelligence du symbole dont il fait partie, restent possibles. Dans ces limites les impulsions extragrammaticales se donnent libre carrière, et quand le contrôle de l'intelligence vient à manquer par défaut d'attention ou à la suite d'une invasion des facteurs affectifs, ces limites sont facilement franchies, et l'articulation se corrompt, devient indistincte ou se modifie dans le sens où l'impulsion spontanée la pousse. Il y a là aussi des phénomènes à étudier qui ont des conséquences importantes en phonétique. Ces phénomènes, plus et autant que les précédents, ne se comprennent que si, avant d'étudier les sons du langage, on a appris à connaître sa forme, c'est-à-dire la relation qui existe entre lui et la pensée qu'il exprime.

Ce que nous venons de dire de l'articulation, peut se dire également des trois autres caractères des sons parlés, l'accent, le ton et la quantité. Seulement étant donné le rôle relativement moins important qu'ils jouent dans la grammaire, on fera bien peut-être de suivre un ordre inverse, de les considérer d'abord comme des moyens d'expression extragram-

maticaux, qui accompagnent l'expression grammaticale par des symboles articulés, et de faire voir ensuite comment ils peuvent à leur tour être englobés à quelque titre dans le système phonologique d'une langue.

Nous indiquerons brièvement ce que nous entendons par là, en disant quelques mots sur l'accent. Le rôle le plus naturel à l'accent, c'est d'obéir aux impulsions spontanées et de donner à chaque partie de la phrase une intensité psychologique correspondant à celle qui lui revient naturellement. On peut donc l'étudier à ce point de vue, et d'ailleurs cet accent purement rhétorique n'est complètement absent d'aucune langue.

Mais il faut constater ensuite que, comme tout signe naturel, il lui arrive de devenir conscient de sa valeur propre et de prendre à ce titre un rôle régulier dans la grammaire. Tous les mots qui sont susceptibles d'avoir un accent propre ont alors un accent fixe, soit qu'il se place sur l'élément radical et significatif comme en germanique, et dans ce cas il sert à distinguer cet élément de ses suffixes ou de ses préfixes, soit qu'il ait comme en latin une place relative au nombre et à la quantité des syllabes du mot ; c'est alors un accent synthétique qui consacre au contraire l'unité du vocable qui le porte. Cet accent qui sert aussi à distinguer parmi les mots groupés en locutions plus ou moins intimement soudées, ce qui est principal de ce qui est enclitique, est un phénomène complémentaire de la morphologie, et ne se comprend pas sans elle.

Quand l'allemand distingue *August* (le mois d'août) de *August* (Auguste), c'est une différenciation toute conventionnelle, quelle qu'en soit l'origine. La place de l'accent est devenue un caractère matériel du mot au même titre que sa qualité phonique[1]. Nous disons : la place de l'accent, car ce

[1] C'est le cas dans une large mesure en grec, où l'accent n'est pas attaché à une place déterminée d'avance par une loi générale pour tous les mots. Chaque mot dans certaines limites a sa règle propre. L'accent

caractère est relatif au mot total. L'intensité dans l'émission de la voix garde en ceci sa valeur psychologique que l'accent reste une qualité du mot, qui doit en avoir un et n'en peut avoir qu'un seul. Pour que l'accent devienne un élément du système phonologique comme les autres, il faudrait qu'il appartînt uniquement au phonème qui le porte, à peu près comme l'aspiration à la consonne qu'elle accompagne, et qu'on puisse librement en faire usage ou s'en passer dans la construction des symboles. L'accent répugne à perdre à ce point son caractère propre. Il n'en est pas de même des autres qualités des sons, et c'est un fait bien connu que la quantité peut devenir un facteur important du système phonologique d'une langue.

Mais nous ne voulons pas nous attarder à traiter des sujets sur lesquels nous ne pouvons émettre que quelques vues générales. Nous dirons seulement en terminant que la phonologie théorique après avoir traité de ces divers caractères des sons parlés et de leur emploi au service de la grammaire, devra aussi étudier les relations qui existent entre ces caractères; comment par exemple l'intensité ou la longueur d'un son peut exercer une influence sur son articulation. S'il y a là des correspondances naturelles, physiologiquement justifiées, il y en a aussi d'autres qui ne reposent que sur des habitudes acquises, et dont l'existence constitue un phénomène grammatical. La connaissance de ces relations sera fort utile au moment où il faudra aborder l'étude des évolutions phonétiques.

La phonologie comme la morphologie en rendant compte de ce qui est possible, peut avoir en vue ou bien le problème général qui se pose relativement à l'humanité, ou bien les problèmes plus spéciaux qui concernent certains types psychiques ou physiques, ou même les individus avec leurs dis-

grec à l'origine était musical, c'est-à-dire qu'il correspondait à une intonation plus élevée et non à une émission plus intense; mais depuis lors il a changé de nature.

positions particulières. Ici aussi il y aurait des lois de correspondance à établir.

La correspondance physiologique est directe et évidente. La qualité des éléments vocaux dont un sujet se sert, dépend naturellement de son organisme vocal et auditif ; une collectivité aura un système phonologique adapté à son type physique. Peut-on établir aussi une certaine relation de cause à effet entre le système phonologique et les tendances psychiques du sujet ? Si elle existe, elle est naturellement beaucoup plus complexe et plus subtile. Nous pensons néanmoins qu'on est en droit d'en supposer une. Le système peut être plus ou moins riche, suivant que les individus sont plus ou moins capables de différencier un grand nombre d'éléments, et que leurs tendances les portent vers la variété ou vers la monotonie. Le système phonologique peut faire entrer en ligne de compte et dans des proportions diverses les caractères que nous avons énumérés plus haut. Il n'est pas psychologiquement indifférent qu'un groupe ethnique adopte l'accent d'intensité et un autre l'accent musical, qu'une langue ait réglé grammaticalement la quantité de ses voyelles, tandis que l'autre ne l'a pas fait entrer dans son système phonologique. La qualité des articulations employées peut aussi être déterminée par des motifs psychiques. Telle langue emploie de préférence des voyelles claires, comme l'italien, telle autre multiplie les consonnes et assourdit volontiers l'élément vocalique de ses syllabes, comme l'allemand. Pourquoi ? Est-ce une illusion de penser que cela correspond à la différence psychique qu'on constate entre ces deux peuples ; l'un vivant en dehors de lui-même, aimant la couleur et tout ce qui frappe les sens ; l'autre attaché davantage à l'aspect intellectuel et subjectif des choses ? Que ces deux types psychiques soient à leur tour déterminés par les conditions de la vie, le climat, la nature ambiante, cela ne change rien à la chose. Si notre hypothèse est vraie, le fait phonologique a un aspect mental. Resterait à faire voir comment ; car la simple intuition d'une correspondance ne suffit pas à la science ; elle la

commence, mais pour que la science soit achevée il faut que cette correspondance soit ramenée à ses lois.

Il ne faut pas oublier cependant que les règles phonologiques sont conventionnelles ; elles existent de par la tradition, de telle sorte qu'il serait faux de conclure immédiatement et sans appel de la qualité des sons employés au type psychique de l'individu ou même de la collectivité qui parle. Cependant lorsqu'une convention est devenue régnante en phonologie — par exemple lorsque l'accent d'intensité s'est fixé d'une certaine façon —, cela a été la plupart du temps, pour ne pas dire toujours, l'effet d'une impulsion interne, et en gros la nature du système phonologique employé par une collectivité nous renseignera, par quelques-uns de ses caractères du moins, sur les dispositions psychiques de cette collectivité. La relation de correspondance n'est pas immédiate comme en morphologie. Il y a identité entre la forme de la pensée et celle de la grammaire ; quand la forme de la pensée tend à se modifier, elle entraîne après elle la forme de la grammaire. Le type psychique d'un individu se trahit nécessairement dans sa morphologie individuelle; il ne se dévoile pas si directement dans les sons qu'il emploie ; car il s'agit là de l'élément conventionnel du langage, et la divergence entre l'acte psychique et l'acte matériel ne nuit pas à l'expression et à la compréhension de la pensée.

Par contre les dispositions psychiques qui tendraient à modifier le système phonologique se font sentir immédiatement sur les sons, sur leur articulation et leurs autres caractères, en tant qu'ils peuvent être modifiés par les facteurs extragrammaticaux. C'est dans ce domaine plus restreint qu'on étudiera avec fruit l'influence des impulsions psychologiques sur les sons du langage. Par cette étude on fournira du même coup l'explication rationnelle de toutes les manifestations concrètes du langage relativement à leur qualité matérielle. On y verra comme en morphologie la résultante d'un facteur grammatical — le système phonologique — et des facteurs extragrammaticaux ; et en même

temps on aura obtenu toutes les données nécessaires pour entreprendre d'expliquer les évolutions des sons.

* * *

C'est ainsi qu'en morphologie comme en phonologie, nous sommes arrivés au seuil des sciences évolutives. En parcourant le programme des sciences statiques, nous avons en outre donné une description générale de l'objet de ces sciences. Nous connaissons dans leurs principaux caractères ces états de langage que les disciplines ultérieures vont nous montrer entraînés par leur vie même dans un mouvement de transformation constante.

Avant de passer à ce nouveau sujet nous ferons une dernière remarque. Nos lecteurs nous demanderont peut-être en quoi les sciences statiques que nous venons de décrire se rattachent à la psychologie collective. Nous avons sans cesse fait appel à la logique, à la psychologie individuelle, à la physiologie ; mais rien encore ne nous a fait prendre contact avec cet agent collectif, ces actions et ces réactions des individus les uns sur les autres, qui est l'objet spécial de la psychologie collective.

Il est certain qu'il en est ainsi ; la linguistique statique se rattache à la psychologie collective par son objet, mais non par sa méthode. Le langage organisé est un produit de cet agent collectif ; toute discipline qui a la grammaire pour objet, se rapporte donc à la psychologie collective. Mais la morphologie statique et la phonologie sont incapables à elles seules de fournir une explication complète des phénomènes qu'elles étudient. Cette incapacité vient justement du fait qu'en éliminant dans l'étude de son objet les relations dans le temps, elles éliminent cet agent collectif lui-même. En abordant l'étude de la genèse et ses évolutions de la langue, nous retrouvons cet objet sous un aspect plus complet et plus vrai ; nous entrons définitivement dans la psychologie collective, et nous aurons désormais à nous servir de ses méthodes.

CHAPITRE XIII

Emboîtement de la Phonétique dans la Morphologie évolutive.

Avant d'exposer le programme de la linguistique évolutive, nous devons examiner si le principe d'emboîtement appliqué aux disciplines statiques est également correct ici, et si par conséquent on doit mettre la morphologie évolutive avant la phonétique.

L'analogie le réclame, et il semble que nous pourrions nous contenter de répéter ce que nous avons dit dans l'avant-dernier chapitre, en y apportant quelques modifications appropriées. Mais il n'en est pas ainsi. La justification de ce principe d'emboîtement soulève des discussions importantes. Nous rencontrons sur notre chemin une série d'objections, et nous ne saurions y répondre sans traiter divers problèmes aussi à fond que possible. Nous sommes donc obligé de consacrer de nombreuses pages à cette question préliminaire.

On pourrait établir l'emboîtement de la phonétique dans la morphologie évolutive en montrant qu'il est une simple conséquence logique de ce que nous avons dit au sujet des sciences statiques correspondantes. Si toute forme grammaticale est assimilable à une formule algébrique composée de termes dont la qualité est conventionelle, il semble bien que le remplacement d'une formule par une autre puisse se faire, en tous cas se comprendre, sans que la qualité des termes

employés entre en ligne de compte. En outre, si la phonologie a pour règle suprême de servir aux fins du langage dans les formes prescrites par la morphologie, il paraît évident que les changements phonologiques doivent se subordonner aux changements morphologiques.

Mais cette déduction abstraite a besoin d'être confirmée par un examen plus minutieux des phénomènes d'évolution linguistique tels que la nature nous les offre. Nous pourrons voir si les caractères constants de l'emboîtement s'y présentent.

Il va sans dire que l'évolution de la langue considérée sous son aspect phonétique, constitue un phénomène plus concret que l'évolution morphologique, c'est-à-dire celle des valeurs et des procédés. Le troisième caractère de l'emboîtement se constate donc sans peine. Ce sont les deux premiers qui sont plus difficiles à établir. Il semble en effet que l'évolution phonétique puisse exister en dehors de toute évolution morphologique, qu'elle puisse être intelligible sans elle, et que par conséquent tout notre échafaudage théorique soit ici en défaut. Il est évident par exemple qu'une transformation phonétique comme celle du « l » du vieux français, qui, en fin de syllabe et devant consonne, a donné un « u » diphtongué avec l'élément vocalique précédent (vx fr. *talpe* > fr. mod. *taupe)*, il est évident, disons-nous, qu'une telle transformation n'est pas nécessairement liée à une transformation dans quelque règle de syntaxe. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ce n'est qu'une apparence, qui se dissipe quand on regarde au fond des choses. Nous disons que la transformation morphologique est autonome, peut exister seule et est parfaitement intelligible sans l'intervention d'aucun facteur phonétique, tandis que tout phénomène d'ordre phonétique considéré dans son ensemble et dans ses causes, tout ce qui contribue à modifier les éléments conventionnels de la grammaire, réclame pour être rationnellement expliqué, l'intervention de motifs d'ordre morphologique.

Notre démonstration se divisera naturellement en deux parties distinctes. Dans l'une nous considérerons les évolutions morphologiques, dans l'autre, celles qui concernent les sons.

Première partie : *Les Evolutions morphologiques.*

Relativement aux évolutions morphologiques, nous prétendons que non seulement elles se comprennent sans l'intervention de facteurs d'ordre phonétique, mais que même il est impossible de concevoir que dans leur principe elles soient accompagnées de quelque modification des sons. Par définition, elles se produisent quand les sons ne changent pas.

Comment se crée un nouveau procédé grammatical ? De toutes pièces, d'une manière raisonnée et arbitraire ? Non, sans doute. Ceux qui parlent veulent être compris, et pour cela ils s'en tiennent toujours à des procédés d'expression qui leur semblent intelligibles, c'est-à-dire déjà admis par la collectivité, grammaticalement existants — nous faisons abstraction ici des procédés extragrammaticaux, dont l'emploi et l'intelligence reposent sur un autre principe. Si les individus possèdent dans leur grammaire propre des éléments particuliers, des traits spéciaux qui sont étrangers à la collectivité, c'est toujours à leur insu. Quant à inventer spontanément quelque chose de conventionnel, cela se peut à la rigueur en lexicologie ; on invente et on propose un mot, parce qu'on l'accompagne d'une définition quand on s'en sert pour la première fois ; mais en syntaxe, cela n'est pas faisable. Il en résulte que dans la règle, toute innovation en ce qui concerne la « forme » du langage est soumise à ce qu'on pourrait nommer la loi de *création inconsciente.*

Cette création ne peut pas exister quand le sujet est actif, et qu'il met en œuvre dans la parole les moyens dont il dispose. Là le sujet ne peut qu'obéir aux dispositions acquises qui constituent sa grammaire, tout en cédant aux impulsions

affectives du langage spontané. Si sa pensée est forte et originale, son parler en portera les traces; mais tous les éléments en seront pourtant empruntés à l'une ou à l'autre de ces deux sources, et c'est dans leur combinaison que l'originalité se fera sentir. Ce qui serait création pure, innovation dans l'ordre de la convention grammaticale, choquerait celui qui parle le tout premier. Il s'empresserait de s'en corriger lui-même, comme d'une erreur qui obscurcit le sens de ses paroles.

La création inconsciente peut par contre fort bien exister quand le sujet est passif, ou du moins croit l'être, dans la compréhension. Cette passivité n'est que relative; le sujet écoutant intervient avec son intelligence pour analyser ce qu'il écoute et attribuer à chaque partie sa valeur significative. Il faut non seulement qu'il perçoive les symboles, mais aussi qu'il les aperçoive, qu'il les discerne et les assimile à leur idée grammaticale. Est-on bien sûr que le résultat de cette analyse correspondra toujours à ce qui aura été pensé par le sujet parlant, que la « forme » qu'on attribuera à chacune de ses phrases, sera justement celle qu'elles auront eue dans sa conscience intellectuelle? A supposer même que le sens total de ce qui a été compris corresponde exactement au sens total de ce qui a été dit — ce qui n'est pas nécessairement le cas — il peut y avoir une différence plus ou moins grande dans la valeur attribuée à chaque partie, et si cette différence d'attribution porte sur des idées de relation, il faudra généralement qu'une ou plusieurs autres transformations complémentaires viennent rétablir l'équilibre logique de la phrase.

Du moment que l'analyse que l'on fait d'une phrase, n'est pas nécessairement conforme à la synthèse qui lui a donné naissance, tous les éléments de ladite phrase, quelles que soient leur nature et leur origine, peuvent être appelés à se voir attribuer un rôle grammatical. Des éléments phonologiques, des fragments de symboles qui n'avaient à leur origine aucune valeur propre, des relations d'ordonnance, des sons et

des accents qui étaient dus à l'action inconsciente des impulsions extragrammaticales, toutes ces choses peuvent être prises pour les symboles convenus de certaines valeurs; et ces valeurs, ce sont celles que contient implicitement l'idée totale, telle que l'auditeur la comprend, et non pas celles que son interlocuteur a exprimées par ses propres moyens grammaticaux.

Remarquez en outre que pour attribuer à un signe une valeur grammaticale, pour y voir un symbole, il n'est pas nécessaire que ce symbole existe déjà dans ma grammaire à moi. Je crée en attribuant à celui que j'entends, la grammaire dont je crois reconnaître les éléments dans sa parole; c'est un phénomène d'intuition, et cette grammaire, qui au fond est de mon invention, je l'adopte pour moi-même en me basant sur l'autorité de la personne à laquelle je l'ai gratuitement attribuée. Je me dis : puisqu'un tel parle comme cela, c'est donc ainsi qu'« on » parle.

Voici quelques exemples qui nous permettront de montrer comment la chose se passe.

Notre locution française : *il ferait beau voir* signifiait à l'origine quelque chose comme : *cela ferait un beau spectacle; voir* y joue le rôle d'un substantif, et *beau* est son adjectif. Un jour, quelqu'un qui l'a entendue l'a analysée autrement et y a vu l'emploi d'un verbe impersonnel *faire beau,* dont le sujet logique *voir* reprenait sa valeur verbale et était représenté par *il.* Ce quelqu'un n'a pas cru faire du nouveau, et pourtant il a été, sinon le seul, du moins le premier initiateur d'une transformation syntactique aujourd'hui, pensons-nous, généralement admise.

En vieux français on disait également : *de part le roi,* et l'on entendait par là : *de la part du roi ;* l'absence de l'article devant le mot *part* et l'emploi du cas régime *le roi* dans le sens du génitif sont entièrement conformes au vieil usage. A partir d'un certain moment, et sans changer de sens global, cette locution a été analysée et interprétée tout autre-

ment : *de part* est devenu *de par*, préposition composée comme *dedans* ou *dessous,* et *le roi* est devenu le substantif régi par cette préposition.

Dans d'autres cas c'est un seul mot de la phrase qui change de valeur, sans que sa relation logique avec les autres termes en soit modifiée. Quand une personne en entendant dire : *ils étaient à table,* comprend qu'on veut exprimer par là l'idée de : *ils prenaient leur repas*, elle est amenée à attribuer au mot *table* un sens qu'il n'avait peut-être pas encore pour elle. C'est une innovation morphologique dans le domaine du lexique (nous rappelons que selon nous le lexique est le premier élément de la forme du langage, p. 111). La relation entre la forme de la phrase et la pensée globale a été transformée; un élément de cette pensée qui n'était point directement exprimé, l'idée du repas, a trouvé son symbole.

C'est au contraire un élément extragrammatical qui est transformé en symbole, lorsqu'un auditeur a pensé que la position réciproque des deux mots : *viens-tu ?* était le signe caractéristique de l'interrogation. A l'origine, ces deux termes s'ordonnaient au gré de l'impulsion du sujet parlant, et c'était pour des motifs dont la psychologie individuelle pourrait rendre compte — peut-être la mise en évidence du sujet, qui dans cette ordonnance porte un accent propre —, que dans le plus grand nombre de cas, le pronom était mis après le verbe dans l'interrogation. On comprend qu'on en soit venu à voir dans ces deux mots juxtaposés un composé à valeur spécifiquement interrogative. Désormais une nouvelle règle de grammaire était née.

Le phénomène est plus curieux et plus complexe encore quand il s'agit de la troisième personne du singulier. On a des preuves — nous les indiquerons plus loin — que dans la forme : *vient-il ?* ce n'est pas seulement la postposition du pronom qui constitue le symbole de l'interrogation, mais la syllabe *-t-il* tout entière, qui joue le rôle d'une sorte de suffixe de flexion. On voit que ce nouveau suffixe est formé non seulement du pronom mais encore d'un élément phono-

logique, le *t,* qui se trouve ainsi englobé par contact dans un nouveau symbole auquel il était à l'origine parfaitement étranger.

Ces exemples sont schématiques, parce que nous ne pouvons entre l'état ancien et l'état nouveau que reconstituer par hypothèse ce qui a dû se passer, et concentrer ce phénomène d'évolution dans un seul fait hypothétique et complet, alors que dans la réalité il a été fait d'une multitude de phénomènes moins complets, moins nettement définis, mais qui ont tous concouru à la même fin. En pratique, il faut renoncer à reconstituer historiquement le début et le développement d'une transformation de ce genre ; il faut s'en tenir à des schémas comme ceux que nous avons présentés, et qui sont parfaitement suffisants pour la compréhension rationnelle.

Ceci étant, nous constatons que c'est la même phrase tantôt prononcée, tantôt entendue, mais toujours identique comme qualité de son, d'intonation, etc., qui a été conçue d'une manière par l'un et analysée différemment par l'autre. *Il ferait beau voir, de part le roi, ils étaient à table, viens-tu ? vient-il ?* n'ont été changés en rien extérieurement ; ces phrases n'ont fait que passer de la bouche d'un sujet parlant à l'oreille d'un auditeur, et cependant la forme n'est plus la même ; le nombre, la valeur des symboles et leurs relations avec les parties de la pensée totale, ont été modifiés.

On voit donc bien que dans son principe, la transformation morphologique se fait sans que l'élément matériel de la phrase subisse aucun changement. Qu'en est-il dans la suite ? Car nous avons ici le point de départ de l'évolution, mais non pas l'évolution tout entière. Il est facile de se représenter comment l'évolution grammaticale qui s'impose à la collectivité, naît de ces variations individuelles dans l'analyse des phrases. Les symboles ou les règles qu'un homme a ainsi créés en pensant les trouver dans le langage de son semblable, sont naturellement adoptés par lui au même titre que toutes les autres parties de la grammaire. Ils prennent place parmi les dispo-

sitions grammaticales de cet homme, et celui-ci à son tour en fera usage en parlant.

C'est par l'emploi qu'il en fera, que leur existence se manifestera et deviendra objectivement sensible. Par exemple, pour continuer notre démonstration schématique, celui qui a conçu *il ferait beau voir* à la nouvelle manière, ne dira pas : *il ferait bel être à la montagne*, comme il dit : *un bel être, un bel esprit,* etc., mais : *il ferait beau être à la montagne,* ou même plus simplement : *il ferait beau à la montagne,* l'adjectif *beau* n'ayant en effet plus aucun besoin de s'appuyer sur un infinitif employé substantivement. La même personne se laissant diriger par l'analogie de certaines locutions impersonnelles comme *il est beau,* qui se construisent avec l'infinitif précédé par la préposition *de (il est beau de mourir pour sa patrie),* en viendra facilement à dire : *il ferait beau de voir que...* et ainsi de suite. *De part* devenu *de par* change aussi un peu de sens et d'emploi, car on tend naturellement à en faire un synonyme de *par,* et l'on dira par exemple : *de par la force des choses, de par la tradition,* pour dire : *par la force des choses, en vertu de la tradition.*

Quand on donne à *table* le sens de *repas,* on n'a aucun scrupule à dire : *faire des excès de table, avoir une bonne table,* etc. On reconnaît l'existence réelle du suffixe *-t-il,* dont nous avons parlé à propos de *vient-il?* par le fait qu'on a créé la forme *aime-t-il?* qui a supplanté le plus ancien et plus correct *aime-il?* Dans le peuple on a même attribué à ce suffixe une valeur interrogative, abstraction faite de toute détermination de personne ou de nombre; on entend des choses comme : *j'ai-ti soif? nous avons-ti bu?* On connaît aussi notre locution : *voilà-t-il pas?*

C'est ainsi que chacun trahit dans son langage les règles de sa morphologie et par conséquent les propose aux autres. Naturellement sur bien des points les grammaires individuelles se contrarient. Il y a des cas où les particularités contradictoires peuvent subsister les unes à côté des autres; elles ne gênent pas la compréhension réciproque. Mais il y

en a d'autres où il est nécessaire qu'une accommodation se fasse. Si un individu se trouve seul en opposition avec la collectivité tout entière, il sentira bientôt qu'il est loin de compte, et tout naturellement il se corrigera lui-même et rentrera dans le rang. Mais s'il arrive au contraire qu'à la faveur des circonstances, la même création surgisse coup sur coup et de toutes parts, alors les initiatives individuelles, au lieu de se heurter à l'inertie collective, s'entr'aident, s'appuient et se renforcent mutuellement, et finissent par l'emporter sur toutes les résistances : la règle, la forme nouvelle s'impose au langage.

Tout ce travail se fait inconsciemment. Psychologiquement parlant, il s'agit d'associations qui se forment et d'autres qui se désagrègent sous l'influence d'associations plus fortes. A côté des idées claires dont nous disposons, nous en avons une quantité qui sont comme des ébauches d'idées. Celles-ci reposent sur de vagues associations qui sont combattues par d'autres; mais dans certaines conditions elles peuvent à un moment donné se préciser, devenir claires. Ce qui est vrai pour nos idées en général, l'est aussi pour la grammaire; chaque symbole est une idée grammaticale, et de même qu'il y a un domaine obscur d'idées en formations, des « limbes de la pensée », il y a aussi dans les dispositions cérébrales acquises de chacun des « limbes de la grammaire », des idées grammaticales embryonnaires qui ne demandent qu'à naître.

Les analyses nouvelles que nous faisons des phrases entendues, ne font le plus souvent que rendre actuelles et claires des associations déjà existantes dans une certaine mesure, mais qui n'attendaient que l'occasion pour s'affirmer. Si j'analyse par exemple la locution : *il ferait beau voir* comme nous l'avons dit, c'est qu'elle me fait penser à *il est beau de mourir,* etc., et peut-être aussi à *il fait beau* pour dire : *il fait beau temps.* Tous ces cas joints ensemble m'ont préparé à voir dans le groupe *il fait beau* un verbe impersonnel. Il est évident aussi que grâce au grand nombre de cas où

pour des raisons purement psychologiques, l'interrogation était exprimée avec inversion du sujet, une association latente se créait spontanément entre cette forme et ce sens, et qu'il fallait fort peu de chose pour transformer cette association spontanée en une association grammaticale faisant règle de langage.

Cette transformation se produit d'abord dans l'analyse des phrases, puis elle se fixe, s'objective par l'emploi que l'on fait de la nouvelle règle dans le parler individuel, et c'est là, par le heurt et la concurrence qu'elle est mise à l'épreuve, et que l'on voit si elle est capable de s'imposer à la collectivité.

Tel est le mécanisme de l'évolution morphologique ; reste à dire quel en est le principe directeur. Ce principe ne saurait être autre chose qu'une adaptation de plus en plus étroite du système morphologique à la fin intellectuelle du langage, et de son type, de ses caractères, au type psychique de la collectivité qui s'en sert, et dont le langage doit suivre les évolutions et les progrès dans l'ordre mental. Nous avons dit et répété que la morphologie est la forme même de la pensée, qui n'en connaît pas d'autres. Mais la pensée, qui est un acte souvent très complexe de l'être psychologique tout entier, ne se laisse pas enfermer complètement dans les formes que lui fournit le système grammatical. Ce système est souvent imparfait au point de vue logique, et les besoins de l'intelligence auxquels il ne donne pas satisfaction, subsistent à côté de lui à l'état de tendances. Il est surtout incapable de traduire tout le contenu de la vie psychique avec ses modes divers infiniment variés et complexes. Tout cela s'exprime d'une façon spontanée, mais sans précision, par les facteurs extragrammaticaux, et tend, comme tout le reste, à trouver son expression constante, claire, grammaticale. La puissance par laquelle l'homme a dû un jour créer son langage, est sans cesse active, et tout ce qui vit en lui travaille à se fixer, à devenir conscient dans un symbole.

Parmi les milliers d'associations vagues qui se font et se

défont en lui par l'exercice de la parole, dans ces limbes de l'intelligence et de la grammaire dont nous avons parlé, il s'attache naturellement de préférence à celles qui répondent aux besoins les plus ressentis de son intelligence ou de sa vie affective. Toutes celles qui acquerront assez de force pour entrer dans les grammaires individuelles par la porte que nous avons dite, seront des associations qui répondent de quelque manière aux tendances psychologiques de l'individu; et celles qui entrant dans l'usage, triomphent de toutes les concurrences et s'imposent aux collectivités, obtiennent ce succès parce qu'il y a une correspondance intime et directe entre la forme de la pensée qu'elles réalisent et les tendances psychiques de la collectivité qui les adoptent. Par exemple la transformation que nous avons citée de *de part le roi* en *de par le roi,* n'est qu'un épisode spécial au sein d'une transformation plus générale. La langue obéissant à une impulsion d'ordre intellectuel, a évolué vers l'analytisme, l'article est devenu l'accompagnement obligé de tout substantif, et le génitif exprimé par *de* a subsisté seul. L'habitude a conservé longtemps, il est vrai, et conserve encore des manières de parler contraires à ces nouvelles règles, mais la langue opère à leur égard un travail continu bien que lent, de réduction ou d'élimination dont nous ne pouvons étudier tous les procédés. Nous en constatons ici un cas : une locution dont la structure ne répondait plus aux habitudes syntactiques de la langue, a reçu par une sorte de jeu de mot, de malentendu, une interprétation nouvelle. Il en est ainsi dans tous les cas; aucune de ces transformations ne se fait au hasard. L'ensemble de toutes celles qui s'imposent à l'usage constitue le perfectionnement, l'évolution de la langue.

La structure morphologique d'une phrase prise dans sa forme abstraite se comprend directement, nous le savons, comme l'expression d'une forme de la pensée. Si l'on se rend compte maintenant du manque de correspondance qu'il peut y avoir entre cette forme de pensée que la grammaire impose et le véritable contenu de la vie psychique, si l'on a

l'idée enfin de l'autre structure possible qui serait mieux adaptée à ce qui tend à s'exprimer, on aura la clef des évolutions morphologiques. Et ce que nous disons ici d'une phrase, on peut l'appliquer aussi au système tout entier de la langue qui doit évoluer au fur et à mesure qu'il a à répondre à de nouveaux besoins, à de nouvelles tendances.

C'est donc une science de la forme qui existe en dehors de la qualité des sons, et qui en est entièrement indépendante. Ce n'est pourtant pas à dire que la pensée modifie la grammaire à son gré, que les formes nouvelles naissent spontanément et sans être conditionnées autrement que par le besoin auquel elles ont à répondre, et que, ce besoin existant, elles doivent surgir immédiatement. Non, les impulsions psychiques qui commandent l'évolution morphologique, ne jouissent que d'une liberté restreinte ; mais cela n'en est pas moins une liberté, parce qu'elles ne peuvent pas être comprimées et que tôt ou tard elles doivent l'emporter. L'évolution morphologique ne leur obéit pas toujours immédiatement, mais au moins n'obéit-elle jamais qu'à elles.

Les tendances psychiques qui surgissent n'ont, disons-nous, qu'une liberté restreinte de se traduire dans des formes nouvelles. Cela ressort de tout ce que nous venons d'exposer. Une phrase construite grammaticalement d'après une certaine règle, est analysée d'après une règle nouvelle ; encore faut-il qu'elle s'y prête, que ses éléments puissent donner lieu à ces associations encore vagues qui, à son occasion, vont surgir plus clairement devant la conscience et s'imposer à l'esprit. L'évolution emprunte par conséquent tous ses éléments à la langue même qu'il s'agit de transformer. On peut dire, si l'on veut, que la langue actuelle est la *cause matérielle* de l'évolution de demain. Aucun phénomène de transformation morphologique ne se produit autrement qu'à la faveur d'une circonstance favorable. C'est l'occasion qui la produit, elle ne naît pas spontanément. Cela découle directement du principe de création inconsciente exposé plus haut.

Remarquons cependant que dans le langage actuel, ce qui conditionne l'évolution morphologique, ce sont d'une part ses éléments extragrammaticaux et d'autre part sa « forme » grammaticale. On peut ici encore faire entièrement abstraction de la qualité matérielle des sons *conventionnels* qui sont en jeu. Il est évident que si la phrase : *il ferait beau voir,* avait été composée de mots entièrement différents de son, mais identiques de valeur, la transformation aurait pu tout aussi bien se produire, et que la qualité phonologique du suffixe *t-il* dont nous avons raconté les destinées, n'importe nullement à l'affaire. Seulement il faut avoir bien soin d'entendre ce terme de « forme » dans son sens le plus vaste, et d'y faire entrer toutes les associations d'idées, même les plus subtiles, qui existent à quelque titre dans le cerveau des sujets parlants et entendants. Nous avons vu, en effet, que ces associations vagues, parfois impondérables, sont les matériaux dont sont faites toutes les innovations grammaticales. C'est ainsi qu'il faut considérer comme un élément de la « forme » du langage, la ressemblance existant en français entre les deux mots *part* et *par*, ressemblance qui est la cause d'une association d'idées, et par conséquent d'une assimilation possible.

Prenons un autre exemple: le pluriel grec *βιβλία* signifiant « la collection des livres sacrés », a donné un féminin singulier latin: *Biblia*, dont toutes les langues modernes ont hérité: *la Bible*, *die Bibel,* etc. Ce changement, qui d'ailleurs est commandé par un motif psychique — l'idée de l'unité des livres sacrés prenant le pas sur celle de leur diversité —, s'est fait à la faveur de l'association naturelle que crée entre le neutre pluriel et le féminin singulier l'identité de leurs désinences[1]. Cela a été l'occasion favorable grâce à laquelle l'idée prédominante a trouvé son expression.

[1] Cette association, nous n'avons pas besoin de le dire, est indépendante de l'identité originelle de valeur que les linguistes modernes admettent entre ces deux désinences. Suivant une hypothèse à laquelle J. Schmidt a attaché son nom, cette désinence *-ă* (Ind. Eur. *ə*)

Or nous disons que de telles associations, qu'il s'agisse des deux mots *part* et *par* ou des deux désinences de flexion en *-ă,* peuvent fort bien être pensées en dehors de la qualité matérielle des sons qui leur servent de point d'appui. C'eût été par exemple dans le dernier cas un « o » ou un « i » plutôt qu'un « a », que le phénomène psychologique et grammatical n'en aurait été aucunement changé. Ce qui nous intéresse, c'est uniquement l'identité ou la ressemblance des termes en présence, et les conséquences que cet état de chose comporte dans la pensée des sujets parlants. Et cela, disons-nous, fait partie de la « forme » du langage; ce n'est pas un élément matériel, mais un élément psychique de la parole.

La science historique et descriptive, quand elle voudra rendre compte des évolutions qu'elle enregistre, aura à montrer dans chaque cas, comment l'état acquis du langage a fourni l'occasion propice à la transformation morphologique; mais ce sont les données empruntées à la science théorique de la forme, qui permettront de définir l'ancien état de chose, de montrer en quoi il était insuffisant. de faire voir en outre quel était le procédé grammatical qui devait mieux répondre aux besoins de ceux qui parlaient, et de dire enfin comment et par quelles opérations psychologiques ce nouveau procédé grammatical a été substitué à l'ancien à la faveur de l'occasion propice.

Les opérations psychologiques qui entrent en ligne de compte dans ces phénomènes d'évolution, ne sont pas infini-

aurait servi à l'origine à former des substantifs féminins à sens abstrait indiquant la collectivité. La relation entre φύλλον et φύλλα serait à peu près celle qui existe entre *feuille* et *feuillage* en français. Ce n'est qu'ensuite que ces substantifs féminins abstraits auraient été admis à titre de pluriels dans la flexion du neutre. Une dernière trace du caractère du singulier qui était propre à ces formes en -α, c'est la règle d'après laquelle en grec on les construit avec le singulier du verbe : πάντα ῥεῖ. Pour le Gréco-latin des premiers siècles après J.-C., c'était une ressemblance fortuite, qui donnait lieu à une association et par conséquent à une assimilation possible.

ment variées. Les lois de l'activité psychique et les conditions d'existence du langage organisé étant connues, on en peut conclure, sous le contrôle de l'observation, aux formes typiques et aux procédés essentiels qui régissent toute transformation morphologique. Dans un autre chapitre nous dirons quelque chose du programme de cette science. Ici, nous avons voulu seulement montrer que les phénomènes de l'évolution morphologique n'ont pas de causes ni de lois en dehors de ce qui constitue la forme du langage, et que par conséquent ils étaient indépendants de l'évolution phonétique. Ils existent en dehors d'elle et sont intelligibles sans elle.

* * *

Cette autonomïe des évolutions morphologiques a été souvent mise en doute. On a prétendu qu'elles recevaient leur loi de certaines transformations d'ordre phonétique. De nombreux linguistes ont affirmé qu'il y avait des changements survenus dans la syntaxe dont la cause devait être cherchée dans les lois qui règlent l'évolutions des sons. Par l'effet de ces lois, les éléments caractéristiques des mots ont été effacés, et l'on a été obligé de créer de nouveaux procédés d'expression pour remplacer les anciens devenus inefficaces. Nous verrons bientôt ce qu'il faut penser de ces lois phonétiques, dont l'action est représentée comme obéissant à un déterminisme fatal. Nous constatons seulement que présenter les choses comme ci-dessus, c'est faire une hypothèse absolument contraire à notre principe de la création inconsciente. Peut-on se représenter ce que cela veut dire, quand on affirme que la langue crée un procédé syntactique pour en remplacer un autre tombé en désuétude? Cela suppose l'idée claire d'une lacune laissée par quelque chose qui aurait existé et qui n'existerait plus, et une délibération sur les moyens de combler cette lacune, deux choses absolument en dehors de toute vraisemblance psychologique.

Mais les faits eux-mêmes protestent contre de telles théo-

ries. Ce sont là des explications hâtives et superficielles qui n'expliquent rien du tout. Ceux qui les ont données seraient arrivés à des conclusions diamétralement opposées, s'ils avaient examiné les choses d'assez près, comme nous allons le montrer par un exemple.

On a dit que la loi de la chute des finales non accentuées a causé l'effacement des flexions nominales en roman, et que celui-ci a provoqué la création de nouveaux moyens syntactiques : l'emploi de certaines prépositions et la position fixe attribuée au sujet et au régime relativement au verbe.

Or, pour ce qui concerne l'usage des prépositions, chacun sait qu'il est bien antérieur à la chute de la flexion. Les prépositions sont déjà en usage en latin classique, et leur emploi se combine avec celui des cas ; seulement dans le latin populaire l'emploi de celles qui devaient remplacer les cas se généralise peu à peu. On a dit *de patre* à côté de *patris, ad filium* à côté de *filio*, *in tempore* à côté de *tempore*. Cela suppose que la flexion comme système de forme existait encore parfaitement, seulement son rôle était réduit à celui d'une doublure assez inutile de la préposition, qui exprimait clairement à elle seule la relation casuelle. Aussi en vint-on bientôt à construire toutes les prépositions avec un seul et même cas, le plus souvent avec l'accusatif. Il fut un temps où l'on pouvait entendre *de patrem* à côté *de patre*, *cum patrem* et *cum patre*, etc. C'est l'époque où les demi-lettrés qui imitent les auteurs classiques, confondent toutes les formes casuelles, et font indifféremment des génitifs, des accusatifs ou des ablatifs absolus [1]. Longtemps avant que le souvenir des divers cas obliques du latin ait disparu, leur valeur propre était oubliée. Leur rôle avait été pris entièrement par la préposition, et c'est leur inutilité, le fait qu'ils constituaient pour la grammaire une complication superflue, qui a entraîné leur disparition [2].

[1] Brunot, *Histoire de la langue française*, vol. I, p. 91.

[2] Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, vol. III, pp. 57-61, et le résumé dans vol. II, p. 29.

De tous les cas obliques l'accusatif seul subsista donc, et le roman n'eut plus qu'une déclinaison à deux cas : nominatif ou cas sujet, accusatif ou cas régime. Mais cette déclinaison rudimentaire devait disparaître, elle aussi. L'existence des deux cas permettait de distinguer le sujet du régime direct dans des phrases ou l'un et l'autre étaient représentés par un substantif ; c'était un procédé un peu compliqué, car la flexion n'était rien moins que régulière et logique dans ses formes. Les langues romanes l'ont remplacé par un autre beaucoup plus facile et plus clair, qui consiste à mettre le sujet devant le verbe et le régime après.

Comment cette transformation s'est-elle opérée? On peut en étudier l'histoire d'une façon très précise en français, le remplacement d'un procédé par l'autre s'étant produit en pleine période littéraire, au XIVe siècle. On voit s'établir à une époque très ancienne la règle d'après laquelle le verbe se met à la seconde place ; puis entre les deux ordres possibles : régime, verbe, sujet et sujet, verbe, régime, on remarque que la langue, après avoir eu d'abord une préférence très accentuée pour le premier ordre, passe insensiblement au second, qui devient enfin usuel dans la grande majorité des cas. Cette transformation se fait sans que la flexion du nom soit en cause. Joinville, qui écrit au seuil du XIVe siècle et qui décline ses substantifs correctement, ne met le régime devant le verbe que dans le 11 % des cas, suivant une statistique. C'est dire que l'ordre inverse est déjà devenu presque régulier. Après lui se produit très rapidement la décadence de la flexion, qui se constate dans les ouvrages de l'époque, d'abord par un emploi arbitraire des formes du cas sujet et du cas régime, sans souci de leur valeur, puis par l'élimination de la forme du nominatif au profit de celle de l'accusatif. Naturellement nous ne pouvons observer directement le phénomène que dans la langue écrite, mais il n'en reste pas moins clairement établi qu'au moment où la flexion a disparu, son substitut était déjà trouvé. Les auteurs auront par tradition littéraire conservé plus longtemps que le peuple des

formes fléchies dont ils ne comprenaient pas la valeur ; à cela près on peut conclure de leur usage à celui du parler populaire, et admettre que le cas sujet a commencé à disparaître à partir du moment où son utilité n'a plus été ressentie.

Pourquoi l'usage s'est-il attaché au nouveau procédé, l'ordonnance, plutôt qu'à l'ancien, la flexion ? Evidemment parce qu'il y avait au point de vue logique un grand avantage à préférer un procédé simple, uniforme, et d'ailleurs dans beaucoup de cas, psychologiquement justifié, à un autre purement conventionnel et compliqué dans son application. La pensée n'a rien perdu à être débarrassée du soin de fléchir le cas sujet et le cas régime suivant des règles un peu incohérentes et parfois incertaines. Le progrès morphologique est assez évident pour qu'il suffise à expliquer l'évolution. Remarquons d'ailleurs qu'il est impossible de soutenir que les causes phonétiques aient pu être déterminantes, quand on voit que la langue au même moment où elle laissait disparaître la distinction du nominatif et de l'accusatif, conservait celle du singulier et du pluriel. Les romanistes savent bien que la distinction phonique entre le nominatif singulier *li rois* et l'accusatif pluriel *le roi* n'était à aucun égard moins nette que celle entre l'accusatif singulier *le roi* et l'accusatif pluriel *les rois;* si l'« s » final était caduc dans ces formes, c'était au même degré; et à défaut de ce suffixe, l'article constituait dans l'un et l'autre cas une marque caractéristique parfaitement suffisante. Si donc ces deux formes : *li rois* et *les rois* ont eu des destinées absolument différentes, c'est que leurs conditions d'existence au point de vue de la morphologie étaient tout autres; l'une était nécessaire et l'autre ne l'était pas[1].

On dira peut-être que si les évolutions phonétiques ne commandent pas les évolutions morphologiques, elles y aident du moins et contribuent parfois à les fixer; que, dans le cas qui nous occupe, l'affaiblissement du suffixe « s » par lequel les

[1] Sur tout ce sujet voyez Meyer-Lübke, o. c., vol. III, p. 832, sv.

deux cas étaient différenciés, a forcé les sujets parlants ou entendants à porter davantage leur attention sur l'ordonnance et à lui attribuer une valeur grammaticale; que ce « s » ayant complètement disparu plus tard (il ne l'est pas encore tout à fait d'ailleurs, puisqu'il subsiste dans la liaison), il a rendu tout retour à l'ancien procédé impossible. Même sous cette forme atténuée, nous ne pouvons concéder cette main-mise de la phonétique sur la morphologie. En fait rien ne nous indique qu'au XIIIe ou au XIVe siècle l'« s » final ait subi un affaiblissement notable et général; mais nous affirmons que ce phonème n'a pu s'affaiblir, s'il l'a fait, que dans la mesure où il était déjà morphologiquement indifférent.

Voici un autre exemple pour illustrer le même cas. Les latins ont composé deux mots au vocatif en un seul nom propre et disent *Jupĭter* là où les Grecs disent *Ζεῦ πάτερ*. L'effet de cette composition a été que l'élément correspondant au *α* grec, portant désormais un accent très faible a pu se changer — suivant une règle phonétique d'application générale — en un « i », et l'on pourrait dire que ce son « i » étant devenu la marque de la composition, l'a fixée et l'a rendue irrévocable. Par lui l'entière analogie entre le second élément du mot composé et le mot *pătĕr,* qui est son correspondant latin à l'état isolé, est rompue; il n'y a plus assimilation complète de ce côté, et par conséquent il y aura unité d'autant plus étroite à l'intérieur du mot *Jupĭter.*

Nous prétendons au contraire que la transformation phonétique « a » > « i » n'a pu se faire que parce que la transformation morphologique, la composition des deux éléments dans l'esprit de ceux qui parlaient, était définitivement acquise. Qu'on nous comprenne bien, nous ne disons pas que le phénomène « a »>« i » est le produit phonétique d'une cause morphologique; les transformations de ce genre ont des causes multiples, difficilement définissables, que nous essayerons de déterminer plus loin. Nous disons seulement qu'aussi longtemps que cette composition n'était pas chose faite dans l'ordre intellectuel, l'analogie du mot *pătĕr* devait résister à

toute transformation phonétique dans le second terme du mot composé, à l'exception, bien entendu, de celles qui auraient atteint en même temps le mot *păter* lui-même. Nous dirons plus loin quelques mots de cette puissance de l'analogie. Tous ceux qui connaissent ses effets, savent que ce n'est pas une légère déviation phonétique qui peut lui faire obstacle, et qu'aussi longtemps qu'il y a pour un sujet parlant une assimilation réelle entre le mot *păter* et le second élément de *Jupĭter,* aucune puissance au monde ne peut l'empêcher de donner à cet élément la qualité de son qui lui revient de droit, et de la rétablir s'il y a lieu. Si on ne le fait pas, c'est que l'assimilation est oubliée en faveur de la valeur synthétique du nouveau composé. La composition est donc chose faite, et la transformation phonétique n'y ajoute rien. Ce qu'on peut dire seulement, c'est que le changement acquis fait partie désormais de la cause matérielle de l'évolution syntactique, et qu'il rend l'assimilation plus difficile, si quelque sujet était tenté de la recréer par l'effet d'une association d'idées.

Dans le phénomène que nous venons de décrire, une transformation morphologique *permet* l'apparition d'un fait dans l'ordre des sons. C'est tout simplement l'inverse de ce qui se produit lorsqu'une transformation phonétique en se réalisant, crée les conditions matérielles nécessaires pour une évolution de syntaxe qui désormais *peut* se produire : ainsi quand la chute du « t » final dans le substantif *part* vient rendre possible son assimilation avec la proposition *par*. Dans un cas comme dans l'autre, le premier phénomène ne fait que permettre le suivant, et n'a aucune influence déterminante sur lui. Mais tandis que le phénomène morphologique, qu'il vienne en premier ou en second lieu, se comprend par lui-même et obéit à des causes déterminantes d'ordre morphologique parfaitement intelligibles, le phénomène phonétique, quelle que soit sa situation vis-à-vis du fait morphologique auquel il paraît lié, est déterminé par un ensemble de causes très difficiles à discerner, et parmi lesquelles les motifs d'ordre morpholo-

gique entrent en ligne de compte comme nous essayerons de l'établir.

En effet, la question générale posée en ses vrais termes est celle-ci : est-ce qu'un sujet parlant peut perdre le contrôle sur son langage et laisser la forme matérielle des symboles qu'il emploie, se corrompre au point que le mécanisme grammatical en souffre, et que la compréhension de son discours en soit compromise; en d'autres termes, les variations phonétiques individuelles qu'on peut relever dans son langage, les subit-il, ou bien les laisse-t-il passer comme étant indifférentes ? Et puis une fois ces variations individuelles données, variations compatibles avec les conceptions morphologiques du sujet parlant, vont-elles imposer à la communauté des conceptions morphologiques équivalentes, ou n'ont-elles pas besoin plutôt d'être adoptées par elle, en vertu d'une certaine harmonie, sinon dans les dispositions acquises, du moins dans les tendances, entre celui qui parle et ceux qui écoutent ? Nous admettons qu'un sujet parlant n'est jamais forcé de subir une évolution phonétique en dépit des exigences de sa grammaire, et que toute transformation de cet ordre a besoin d'être adoptée par la collectivité, qui ne choisit que ce qui est utile à la fin suprême du langage, l'expression de la pensée, ou du moins ce qui est compatible avec elle.

C'est une question de principe. Est-il possible d'admettre que l'intelligence puisse abdiquer ses droits sur la grammaire ? Nous avons bien reconnu que l'intelligence ne peut modeler le langage dans lequel elle est elle-même comme emprisonnée, que peu à peu, à la faveur de circonstances propices, mais que ce langage, considéré dans sa forme grammaticale, puisse dépendre d'autres causes que de ce qui concerne son adaptation à la forme de la pensée, nous le nions, parce que ce serait ouvrir la porte à tous les facteurs de désagrégation qui agissent sur un organisme grammatical, et c'est renoncer à comprendre comment la parole est et demeure au service de la pensée. C'est la pensée qui l'a fait naître, c'est

la pensée qui l'a fait vivre, et à travers toutes ses évolutions morphologiques elle reste un fidèle miroir de la vie psychique qu'elle recouvre. Cela suffirait à prouver que seules les causes intellectuelles sont déterminantes au cours de cette évolution.

* * *

Nous nous résumons. L'évolution morphologique dans son phénomène initial — le sujet entendant analyse une phrase d'une façon qui n'est pas conforme aux intentions du sujet parlant —, existe en dehors de toute évolution phonétique. Dans ses principes directeurs et ses causes déterminantes, elle est pensable à elle seule, et compréhensible par les seules lois de l'adaptation de la forme du langage à celle de la pensée. Bien qu'ayant sa cause matérielle dans le langage concret, elle ne s'intéresse qu'à sa forme abstraite et est aussi indépendante que la morphologie statique de la qualité conventionnelle des sons mis en œuvre. Quand elle apparaît dans l'histoire accompagnée de certaines transformations de sons, elle n'en demeure pas moins autonome, et loin d'en recevoir des lois, c'est elle qui les permet ou les favorise.

C'est dire que la discipline linguistique qui s'occupe de ces phénomènes a toutes les qualités désirables pour être superordonnée à celle qui, quittant l'abstrait pour le concret, traite de la substance matérielle du langage et veut expliquer l'évolution des sons. Mais notre démonstration qui s'est attachée à faire voir les vrais caractères de l'évolution morphologique, doit être complétée par une contre-partie où nous examinerons ce qui concerne la phonétique, afin de voir s'il est vrai que les phénomènes de son ressort ne peuvent être bien compris qu'en les considérant comme emboîtés dans les phénomènes d'ordre morphologique.

Deuxième partie : Les Evolutions phonétiques.

On comprend sous le nom de transformations phonétiques bien des choses assez diverses, et nous nous voyons forcé,

pour traiter ce sujet, de nous attarder un peu à des distinctions.

Il y a deux sortes de transformations de sons qu'il convient de ne pas confondre : les transformations brusques, et les transformations lentes. Dans la réalité qui n'offre guère que des phénomènes complexes, ces deux sortes de transformations se mélangent, et il peut sembler qu'il y ait entre ces deux formes de l'évolution phonétique une transition graduelle qui permet de les réunir dans une unité supérieure. Tel n'est pourtant pas le cas, ce sont deux ordres de phénomènes parfaitement distincts, comme il est facile de le montrer en remontant à leurs principes respectifs.

Les *transformations brusques* ne changent rien aux lois phonologiques reçues dans la forme de langage où elles apparaissent. Un élément phonologique dans un mot est remplacé, pour des causes que nous aurons à voir, par un autre élément phonologique emprunté, comme le premier, au système reçu. On disait par exemple volontiers en français moyen *toussir,* nous préférons dire *tousser;* une forme a « i », l'autre a un « e ». Ce sont deux éléments connus du système phonologique de la langue. L'italien a emprunté le mot gréco-latin *melancholia* en lui donnant la forme *malinconia;* ce n'est pas qu'il lui ait été impossible de garder une forme plus correcte, rien ne l'empêchait de dire *melancolia*, et il le dit aussi en effet ; mais il lui a plu pour certaines raisons de remplacer « e » par « a », « a » par « i » et « l » par « n ». Il arrive aussi qu'un élément phonologique disparaisse d'un mot. Le vieux français disait : *je parol(e),* nous disons : *je parle;* et le bas latin *flēbĭle(m)* a été remplacé de bonne heure par **fēbĭlem* qui a donné notre mot *faible.* Au contraire il arrive aussi qu'un son, consonne ou voyelle, apparaisse là où il n'y avait rien ; le vieux français offre par exemple les formes successives : *fortece* (lat. *fortĭcia), fortrece* et *forterece* (mod. *forteresse).* Dans aucun de ces cas il n'y a quelque chose de changé au système phonologique de la langue. Le système

est en lui-même intact, c'est seulement l'emploi qu'on en fait qui varie, et ce sont les mots qu'on transforme. L'assimilation de leurs parties aux types articulatoires admis, se fait autrement, mais elle se fait sur un système de types qui n'a pas changé.

Quand il y a *transformation lente*, ce sont au contraire les types du système admis qui se transforment peu à peu en glissant pour ainsi dire, à travers une série d'étapes de transition vers des articulations différentes. Le mot dont les éléments ont été ainsi transformés n'a jamais été changé, puisque la relation normale de ses divers éléments avec les types correspondants du système phonologique n'a pas été brisée; mais ce sont les types qui ont varié.

Prenez par exemple le mot latin classique *dēbēre,* en faisant pour le moment abstraction de la finale « e » non accentuée, vous trouvez un mot français correspondant *devoir* « devwàr » où chaque élément du mot latin se retrouve, bien que sous une forme plus ou moins modifiée : le « d » et le « r » sont restés à peu près semblables à eux-mêmes, le premier « e » est devenu un « ə », le second, une diphtongue ascendante « wà », le « b » a donné un son fricatif labiodental « v » ; mais le mot en lui-même, en dehors de cette évolution de ses parties constitutives, n'a subi aucun changement.

Si chacun des éléments du système phonologique se modifiait d'une seule manière, et donnait comme résultat final un nouveau phonème différent de tout ce qui d'autre part peut avoir été introduit dans le système, il y aurait entre deux formes du même mot pris dans deux états successifs d'un même langage, une sorte de correspondance très simple de partie à partie, et l'identité formelle des deux symboles transparaîtrait à travers leurs différences de qualité matérielle.

En réalité, cette correspondance est voilée par le fait qu'au cours de l'évolution un même phonème, un même type se scinde en deux phonèmes distincts suivant les diverses conditions de relation où il se trouve. Nous avons

dit à propos de la phonologie ce qu'étaient ces conditions de relation, et nous en voyons ici l'importance. Dans notre mot *dēbēre,* les deux « e » ont eu des destinées très différentes parce qu'ils étaient diversement accentués. Celui qui n'avait que l'accent faible de la première syllabe est devenu un « ə », l'autre, qui était porteur de l'accent principal, a donné un son diphtongué écrit *ei* puis *oi* en vieux français du XIIe siècle qui, à travers toute une série de prononciations intermédiaires (« ei », « ɔi », « ɔɛ », « wɛ » etc.), aboutit à notre « wà ». Tous les « b » du latin classique n'ont pas donné un « v » en français, mais bien tous les « b » entre deux voyelles, c'est-à-dire tous ceux qui existaient dans certaines conditions articulatoires favorables à cette transformation. Les autres « b » se conservent avec une égale régularité. *Fabam* donne *fève, cŭbare* > *couver, hībernum* >, *hiver*, etc. ; mais *barbam* est devenu *barbe, ŭmbram,* > *ombre, abbatem* >, vx fr. *abet,* fr. mod. *abbé.*

Cette différenciation de ce qui a été identique au début, se fait non seulement par des conservations et des transformations divergentes, mais aussi par des disparitions. Ainsi le « d » de *dēbēre* qui se conserve régulièrement au commencement du mot et après consonne *(dūrum* > *dur, ŭndam* > *onde),* s'efface entre deux voyelles, comme on le voit dans les mots *vĭdēre* > vx fr. *veeir, veoir,* fr. mod. *voir, nūdam* > *nue,* etc. Les cas semblables sont très nombreux surtout à la fin des mots ; ainsi en passant du latin en français on voit disparaître toutes les voyelles non accentuées en dernière syllabe sauf le « a » — tel le « e » final de *dēbēre* qui n'a pas de correspondant dans le mot *devoir* —, et la grande majorité aussi des consonnes finales latines ou romanes.

Non seulement il arrive que le même élément ait des destinées très diverses suivant ses conditions de relation, mais on voit aussi des unités phoniques être remplacées par des dualités, ou des dualités se fondre dans une unité. Ainsi en bas latin un « s » initial devant consonne développe devant lui un « i » puis un « ẹ », *scūtūm* donne *escu* en vieux français ;

inversement un groupe latin « al » tel qu'on le trouve encore au XIe siècle dans le mot *mals* (lat. *malos*) donne plus tard devant consonne d'abord une diphtongue « au », puis un son simple écrit *au* mais prononcé *o* fermé *les maux*, « lɛ mọ ».

Toutes ces différenciations et créations nouvelles auraient pour effet de multiplier beaucoup les types du système phonologique qui en naîtrait, si une des tendances constantes de l'évolution phonétique n'était d'assimiler tous les éléments d'origine diverses qui se rapprochent les uns des autres par leur articulation. Le « b » ou le « e » long du latin ont pu donner diverses choses ; mais en compensation le « v » ou le « wa » du français représentent aussi plusieurs éléments phonologiques du latin qui sont venus par divers chemins se confondre dans une nouvelle unité. A côté de *devoir* < *dēbēre*, nous rencontrons *lever* < *lĕvare* et *neveu* < *nĕpōtēm* dont les *v* ne sont pas moins régulièrement dérivés du *v* ou du *p* latin. De même dans *tēctum* > *toit*, *strĭctum* > *étroit*, *nĭgrum* > *noir*, *glōriam* < *gloire*, *crŭcem* > *croix*, *nauseam* > *noise* nous avons des *oi* « wà » d'origine assez diverses et pourtant identiques relativement au système phonologique de la langue moderne. C'est ainsi que les systèmes phonologiques se simplifient par assimilation en même temps qu'ils se compliquent par différenciation, et que généralement le système dérivé ne présente ni beaucoup plus ni beaucoup moins de types que celui dont il est issu.

Ce qu'il importe de noter, c'est qu'au cours de cette évolution des types phonologiques, les mots changent beaucoup d'aspect sans que jamais la relation de leurs éléments avec le système phonologique soit arbitrairement troublée. Il ne se produit à aucun moment de ces substitutions brusques comme celles que l'on observe dans le premier genre de transformations. Les mots changent parce que le système sur lequel ils s'appuient évolue.

Examinons maintenant ces deux espèces de transformations que nous venons de décrire, pour essayer de détermi-

ner, si possible, leurs causes respectives, et pour les analyser au double point de vue grammatical et psychologique[1].

* * *

En ce qui concerne les changements brusques, nous sommes obligé de distinguer encore. Les uns reposent sur des *associations d'idées,* et les autres sont dus à des *inductions de sons.* Nous ne nous occuperons d'abord que des premiers.

Parmi ceux-ci il y en a que l'on appelle à bon droit *analogiques.* Ils sont dus à une opération intellectuelle qui peut se comparer au calcul d'une quatrième proportionnelle.

On disait anciennement en français : *je treuve, nous trouvons,* en faisant alterner *eu* « ø » et *ou* « u » comme nous le faisons encore dans quelques verbes. Cependant sur l'analogie des verbes plus nombreux où la voyelle du radical reste partout identique, on a construit des formes nouvelles : *je treuve, nous treuvons,* et inversement *je trouve, nous trouvons.* On les rencontre toutes au XVIIe siècle, mais l'usage s'est arrêté aux dernières, sans doute parce que les radicaux en « u » étaient dès l'origine les plus nombreux et les plus employés (l'infinitif, les participes, l'imparfait et d'une façon générale toutes les formes qui ont une désinence accentuée,

[1] Nous ne disons rien des changements lents ou brusques qui sont dus uniquement à des causes physiques directement constatables : une voix qui mue, quelqu'un qui se casse des dents et qui est désormais gêné dans l'articulation de certains sons. Ces changements ne peuvent être que de l'ordre individuel, et, ce qui est plus important, ils n'ont aucune influence sur l'organisme du langage en tant que système de dispositions, de représentations et d'idées. Le système phonologique dans son existence abstraite n'en est pas modifié. Celui qui est incapable de prononcer le *r*, l'entend moins bien qu'un autre peut-être, mais l'entend cependant; celui qui en parlant ne saurait distinguer l'*s* de ce que nous écrivons *ch*, connaît cependant leur existence et s'en sert pour différencier les symboles à l'audition et à la lecture. Ces changements ne concernent pas la linguistique. C'est d'un ordre inférieur; il s'agit de physiologie et de pathologie des organes de la voix.

ont toujours eu le son « u » dans le radical). On peut donc construire la proportion suivante:

$$\frac{\textit{nous poussons, passons,}\ \text{etc.}}{\textit{je pousse, passe,}\ \text{etc.}} = \frac{\textit{nous trouvons}}{\text{JE TROUVE (4}^{\text{e}}\text{ prop. remplaçant : } \textit{je treuve}\text{).}}$$

Le remplacement de *toussir* (latin *tŭssire*) par *tousser* en est aussi un exemple. Ce dernier verbe est formé sur le substantif *la toux,* d'après le type très fréquent de dérivation: *le souffle, souffler; le chant, chanter;* ou mieux: *la marche, marcher; la bave, baver,* etc.

Mais il y a d'autres transformations brusques, dues également à des associations d'idées, que l'on pourrait appeler *paralogiques* pour réunir sous une seule dénomination toutes les variétés que les linguistes en ont décrites. On les trouve énumérées dans les traités de phonétique à côté de l'analogie, sous les noms de: *abrègements, contamination, étymologie populaire,* etc. Elles s'expliquent toutes également par les associations d'idées auxquelles donnent lieu les mots et leurs diverses parties, avec ceci de particulier seulement que ces associations sont fortuites et nullement justifiées historiquement.

Si par exemple j'abrège *photographie* en *photo,* cela vient de ce que le sens entier du mot est associé à ces deux premières syllabes, de telle sorte que je puis facilement me passer de la terminaison-*graphie,* qui est embarrassante et d'ailleurs banale.

Il arrive aussi que les idées évoquées par deux mots distincts sont si étroitement liées qu'elles se confondent, et qu'il se produit à la suite de cette confusion une assimilation plus ou moins complète des deux symboles eux-mêmes. C'est ainsi que notre mot français *haut,* dérivé d'ailleurs du latin *altum,* contient en vieux français une aspiration initiale « h » qui provient de la contamination du mot latin par le mot germanique *hoch* (v. h. all. *hauh*), et cette contamination s'explique d'autant mieux que le « h » avait une valeur expressive

intrinsèque, une nuance d'emphase qui pouvait la faire passer pour un élément essentiel du symbole exprimant l'idée de hauteur — comparez nos mots français *hérisser, hideux, héros* qui contiennent tous une aspirée paralogique. Le mot *provigner,* dérivé du substantif *provain* (lat. *propagĭnem*), est dû peut-être à l'influence du mot *vigne* (lat. *vīneam*); dans ce cas la contamination confine à l'étymologie populaire, dont le nom même est assez significatif pour qu'il se passe de commentaire. On dit *choucroûte* et non *soucroute,* à cause de la fausse dérivation que l'on fait de ce mot, en y voyant un composé de *chou* et de *croûte,* alors qu'il n'est que la forme francisée de l'allemand *Sauerkraut;* on a remplacé *cordouanier* (de *Cordoue* et *cordouan)* par *cordonnier,* comme si ce mot dérivait de *cordon;* il est inutile de multiplier les exemples.

Ces phénomènes de paralogie se présentent sous d'autres formes encore, mais nous n'avons pas besoin de les énumérer toutes. Ce ne sont que des variétés à l'intérieur d'un ordre de faits dont le principe essentiel ne varie pas.

Qu'avons-nous à dire de ces changements brusques analogiques ou paralogiques ? La réponse n'est pas difficile après tout ce que nous avons vu : leur principe est morphologique. Ils ne se comprennent que par le fonctionnement du langage comme expression de la pensée, et contribuent pour leur part à cette adaptation de la forme grammaticale au contenu psychologique de la pensée à exprimer.

L'analogie ne représente pas autre chose que l'application d'une règle plus générale qui vient corriger une règle plus particulière, ou plutôt en suspendre l'effet. C'est un acte de bonne logique; aussi joue-t-elle un rôle considérable dans l'évolution de la syntaxe. Par elle les procédés grammaticaux, qui se sont développés un peu au hasard au cours de l'évolution, et qui satisfont tant bien que mal à des fins pratiques, tendent à devenir rationnels. En particulier elle contribue sans cesse à simplifier les cadres de la flexion et à en effacer les irrégularités gênantes, que ces irrégularités soient origi-

nelles ou qu'elles se soient produites par l'effet des évolutions phonétiques. C'est ainsi que la flexion du pronom possessif sous sa forme accentuée : *mien, mienne, tien, tienne, sien, sienne* et leurs pluriels, présentent une flexion simple et régulière qui est tout entière dérivée par analogie de la seule forme *mien* (lat. *mĕum*), tandis que les formes qui seraient dérivées des formes latines correspondantes (*meos, meam,* etc.) par l'effet des évolutions lentes de leurs phonèmes respectifs, auraient été fort disparates ; quelques-unes existent encore en vieux français (*moie* = **mēam* pour *mĕam, tuen* =* *tŏum* pour *tŭum,* etc.).

Les transformations paralogiques sont contradictoires aux règles fondées sur les relations historiques des symboles entre eux ; elles reposent sur des méprises. Elles consistent à rapprocher des choses qui n'ont eu jusqu'alors rien à faire ensemble, et à les assimiler plus ou moins complètement. Elles n'en constituent pas moins une adaptation du langage à la pensée, puisque l'association d'idées qui leur donne naissance, pour n'être pas justifiée au point de vue de l'histoire, existe pourtant réellement dans l'esprit de celui qui parle. Elles sont le produit de ces vagues tendances dont nous avons parlé (p. 169), à faire toutes sortes d'associations entre les divers éléments de la parole et de la pensée au gré des rapprochements fortuits qui existent entre eux. De temps en temps ces associations vagues trouvent une occasion de se préciser en se traduisant dans l'expression. Souvent aussi, comme toute autre transformation d'ordre morphologique et par le même processus, elles arrivent à s'imposer au langage collectif, et désormais les associations qui ont présidé à leur apparition première, sont fixées dans le langage et persistent à la faveur de la création nouvelle. Ces associations factices ne se distinguent des autres qu'à l'analyse historique ; dans le langage actuel elles ont les unes et les autres une valeur équivalente. On peut dans ce sens fort bien dire que *provigner* vient de *vigne* ou que *cordonnier* vient de *cordon,* comme *bourgeonner* vient de *bourgeon* et *sabotier* de *sabot.*

C'est encore là une de ces transformations morphologiques qui ont leur point de départ, leur cause matérielle dans l'état donné de la langue. Personne n'aurait imaginé de donner un « h » à *altum,* si le mot *hauh* n'avait existé simultanément dans plusieurs esprits. On n'aurait pas non plus placé le même phonème devant le mot *héros,* si son orthographe n'en avait donné l'occasion. C'était un hasard qu'entre le régulier *provaigner* et *vigne,* entre *cordouanier* et *cordon,* etc., il y eût une analogie de prononciation qui amorçait un rapprochement plus complet. Mais le principe de ces associations fortuitement nées et des phénomènes qui ont suivi, est purement intellectuel. Il y a d'autres mots qui se ressemblent bien davantage et qui ne se sont jamais contaminés, parce que leurs valeurs respectives répugnaient à toute confusion.

Ici, comme dans tous les phénomènes morphologiques, ce qui nous intéresse dans le rapprochement de *provaigner* et de *vigne,* de *cordouanier* et de *cordon,* c'est leur ressemblance, mais non pas la qualité particulière des consonnes ou des voyelles qui concourent à cette ressemblance. La transformation peut être comprise sous son aspect abstrait, dans sa formule algébrique. Il est vrai que dans la transformation de *héros* sans aspiration « ẹrọ » en *héros* avec un *h* aspiré « hẹrọ », de *altum* en un vieux français *halt*, la qualité spécifique du « h » entre en ligne de compte dans l'hypothèse que nous avons faite; mais c'est en vertu de sa valeur expressive propre. Nous sommes ici dans le domaine du prégrammatical et du langage affectif. Ce qu'il importe de noter, c'est que l'élément *conventionnel* dans les symboles est parfaitement indifférent.

En quoi ces transformations diffèrent-elles donc des autres transformations morphologiques dont nous avons parlé plus haut? En rien au fond. La différence n'est qu'apparente; elle est tout entière dans la relation de ce phénomène avec cette unité linguistique assez mal définie qu'on est convenu d'appeler le *mot.* Supposez que le groupe *je suis venu* soit en vertu d'une composition plus étroite de ses parties, considéré

comme un seul mot (comme qui dirait: *je suivenu*), et que quelqu'un sur le modèle de *j'ai couru*, qui serait lui aussi un seul mot (*j'aicouru*), s'avisât de dire *j'ai venu* (*j'aivenu*), certaines gens considéreraient ce changement comme faisant partie de l'évolution phonétique, et n'étant pas du ressort de la syntaxe. — Qui pourrait sérieusement y penser ? nous demande-t-on. — Tous ceux qui traitent sous le titre de phonétique des transformations lentes et des transformations brusques des sons, et qui opposent cette partie de la linguistique dans son ensemble à la morphologie et à la syntaxe; c'est-à-dire à peu près tous les grammairiens, à supposer qu'ils se souciassent d'être conséquents avec leurs principes.

Si au lieu de considérer le mot, on considère le symbole, et qu'on appelle symbole en général tout élément de phrase, si minime soit-il, porteur d'une valeur et donnant lieu par conséquent à des associations d'idées, on verra que dans tous les cas l'évolution morphologique ne consiste qu'à percevoir certains symboles, à leur attribuer à tort ou à raison certaines valeurs, et à en faire ensuite un emploi approprié dans la phrase.

Pour celui qui a changé *provaigner* en *provigner,* l'élément radical de ce mot était identique au symbole qui sert de radical aux mots: *vigne, vignoble, vigneron.* Cette identité était si évidente qu'on peut admettre sans risquer de se tromper beaucoup, que l'ouïe a dans ce travail de transformation, précédé la parole, et qu'avant de dire *provigner* la personne en question avait *cru* l'entendre. Ici, comme dans tout phénomène de transformation morphologique, l'aperception des phrases que l'on entend est influencée par les dispositions que l'on a à associer plus ou moins étroitement divers éléments de langage. Les transformations paralogiques sortent, elles aussi, de ce que nous avons appelé les limbes de la grammaire (p. 169). Quant au mot *haut,* il n'est pas téméraire d'admettre qu'il y a eu à un moment donné pour certaines personnes deux formes simultanées : **alto*(*m*) (nous écrivons ce mot sous la forme hypothétique du latin vulgaire) et **halto*(*m*). Ce der-

nier mot participait de la valeur expressive du germanique *hauh* et représentait une idée plus énergique. Le « h » à lui seul était donc un symbole, ou si l'on aime mieux un facteur expressif d'ordre extragrammatical; c'était un de ces éléments semi-conventionnels dont le langage affectif est si riche. Nous observons chez nous-mêmes encore quelque chose d'analogue relativement au mot *héros,* dont nous faisons volontiers entendre le « h » quand nous voulons donner de la force à l'expression. Plus tard la forme **halto(m)* a supplanté la forme **alto(m),* justement parce qu'elle était plus expressive.

Nous concluons de cet exposé que les transformations brusques paralogiques et analogiques doivent être considérées de plein droit comme des phénomènes d'évolution morphologique. Elles appartiennent à la science de la forme du langage et de ses procédés, et nous n'aurions rien eu à en dire ici, si l'on n'avait pas l'habitude de les confondre avec les phénomènes proprement phonétiques que nous allons aborder maintenant.

* * *

En passant à l'étude des *transformations brusques qui sont dues à des inductions de sons* — sans égard à leur valeur significative —, nous entrons dans un tout autre domaine où la morphologie n'a directement rien à voir. Et cependant on ne saurait comprendre les phénomènes de cet ordre tels qu'ils se manifestent dans le langage, sans faire intervenir des considérations d'ordre morphologique. C'est ce que nous allons essayer de montrer.

D'abord il faut placer ces transformations dans leur milieu. Elles se produisent au cours de la parole et ont toujours pour cause une certaine rupture entre le parallélisme normal de la pensée et de son expression grammaticale. Souvent un élément phonologique, au lieu d'être simplement articulé

à sa place et de disparaître ensuite, intervient trop tôt dans le discours, se manifeste ou tend à se manifester avant son tour, ou au contraire, après avoir paru, subsiste à l'état de souvenir et exerce une influence troublante sur la parole, alors qu'il aurait dû être entièrement effacé.

Ce sont là des phénomènes dont les psychologues rendent aisément compte. La parole est composée d'une série d'actes successifs qui demandent chacun qu'une période de préparation les précède, et qui laissent après eux dans l'organisme une certaine résonnance. S'il s'agissait de purs réflexes, ce jeu pourrait s'accomplir à la faveur de l'habitude avec une parfaite virtuosité, d'après un mécanisme impeccable. Mais l'intervention même de l'intelligence et les mille éléments imprévus qui surgissent dans la conscience, troublent sans cesse le fonctionnement régulier de la parole. Il y a des préparations qui se font trop vite, des résonnances trop prolongées, des négligences, des distractions, des hésitations. La parole est en ceci semblable à toutes les activités conscientes de l'homme. Il en résulte que les sons qui viennent d'être émis et ceux qui vont l'être prennent parfois une telle place dans la conscience de celui qui parle, qu'ils influencent l'articulation du moment. Si ces dits sons ne se substituent pas à ceux qui devraient être articulés, du moins ils exercent sur eux une action d'induction, et cette action est plus ou moins forte, non seulement d'après les dispositions psychologiques du sujet parlant, mais aussi suivant les affinités naturelles des éléments phonologiques entre eux.

Cette influence inductrice que nous n'avons pas à étudier ici dans le détail se ramène à deux formes fondamentales : l'*assimilation,* par laquelle le son inducteur et le son induit deviennent plus semblables ou se confondent[1], et la *dissimi-*

[1] Il faut remarquer que nous emploierons désormais le mot *assimilation* dans deux sens. Nous connaissions l'assimilation psychologique qui dans la perception assimile ce qui est perçu à son idée ; maintenant il s'agit d'une assimilation phonétique.

lation, qui au contraire produit une différenciation plus marquée entre les deux sons. Ces deux effets peuvent être tantôt *progressifs* (le son inducteur agit sur ce qui suit dans le discours), tantôt *régressifs* (le son inducteur agit par avance sur ce qui le précède). L'induction a lieu le plus souvent par contact immédiat, mais elle peut aussi se produire à distance par dessus plusieurs autres articulations qui, elles, ne subissent aucune influence inductrice. Ce sont là des faits trop connus de tous ceux qui ont étudié tant soit peu de linguistique pour que nous les décrivions plus longuement ; nous renvoyons aux ouvrages spéciaux. Wundt leur a consacré des pages très intéressantes dans son ouvrage[1]. Ici nous en donnerons un seul exemple qui servira à la démonstration que nous avons à faire. Il s'agit d'une assimilation régressive à distance : le vieux français disait *cercher* « sɛrʃẹr », forme régulièrement dérivée d'un mot latin *cĭrcāre;* nous l'avons transformée en *chercher* « ʃɛrʃẹ » ; il y a eu induction du *ch* « ʃ » sur le *c* « s » précédent.

Il s'agit bien là, nous le constatons d'abord, d'une transformation brusque, et c'est un type phonologique connu (*c* qui équivaut au *s* dur « s ») qui a été remplacé par un autre type également admis (*ch* signe graphique pour une sifflante cérébrale dure « ʃ »), exactement comme le « i » de *toussir* s'est vu substituer le « ẹ » de *tousser* ou comme le « ɛ » de *provaigner* dérivé de *provain* a été remplacé par un « i ». Seulement ici la valeur des sons en jeu comme symboles grammaticaux n'est nullement en cause. Il s'agit d'un phénomène d'ordre psychologique sans doute, puisque c'est le « ʃ » qui a agi sur l'articulation de ce qui aurait dû être « s » ; mais il n'y a rien là d'intellectuel, car cette influence n'a pu se produire que parce que le contrôle de l'intelligence et de la volonté sur le mécanisme de la parole s'est trouvé en défaut. Il semble

[1] T. I, pp. 424-444.

donc qu'on puisse aborder son étude immédiatement au sortir de la morphologie statique et de la phonologie. Ici, c'est justement la qualité du son qui importe, puisque ces deux phénomènes « s » et « ʃ » ont une affinité naturelle qui facilite l'assimilation. En quoi l'évolution morphologique pourrait-elle être intéressée à ce que l'induction se produise ou ne se produise pas ?

Et pourtant elle y est intéressée, bien que cela ne semble pas évident à première vue. Pour le comprendre, il convient de se représenter que l'évolution morphologique ne consiste pas seulement à créer de nouvelles formes de langage mieux adaptées que les anciennes à l'expression de la pensée, mais que les mêmes forces et les mêmes lois qui provoquent et gouvernent ces créations, agissent aussi quand il s'agit de conserver les formes nécessaires. Il y a des impulsions psychologiques d'un ordre inférieur qui travaillent à la désorganisation du langage. Celles dont nous venons de parler sont du nombre, et sans l'effort continuel de l'attention et de l'intelligence, elles auraient bientôt fait d'enlever toute efficacité à la parole.

Nous avons dit ailleurs que création et évolution ne sont qu'une seule et même chose (p. 44, p. 137) ; à ces deux termes il faut en ajouter un troisième, et dire que la création, la conservation et l'évolution ne sont que trois aspects d'une seule et même activité. Il peut sembler paradoxal de réunir deux termes contradictoires comme l'évolution et la conservation. Tel serait le cas si conservation était synonyme d'inertie ; mais quand elle suppose une résistance, un effort pour ne pas laisser perdre ce qui a été créé, il est évident qu'elle est congénère à toutes les puissances actives qui se manifestent dans le devenir du phénomène, et qu'elle concourt avec elles au même but. Tel est le cas dans le langage. L'effort de l'intelligence humaine qui le crée et le fait évoluer, est nécessaire aussi pour que le langage acquis ne perde rien de sa valeur expressive. Cette activité conservatrice des facteurs

intellectuels est la condition indispensable de tout progrès. Si ce qui a été créé en fait de procédés grammaticaux et de formes de langage était irrémédiablement voué à la destruction lente par les impulsions inintelligentes de notre être inférieur, l'évolution se réduirait à une recréation perpétuelle; ce serait un piétinement sur place.

Cette vérité comprise met l'étude dont nous nous occupons dans sa vraie lumière. Il faut concéder sans doute que le phénomène d'induction pris en lui-même est explicable par les seules lois de la psychologie physiologique individuelle, et n'a rien d'intellectuel et de morphologique, au contraire; mais outre qu'il se produit dans le langage organisé et à l'occasion de son fonctionnement, il convient de considérer encore que les effets qu'il produit sur la grammaire, ne se peuvent comprendre que si l'on tient compte de cette résistance conservatrice dont nous venons de parler. Il faut les étudier dans leur relation avec ces puissances psychiques qui créent, qui font vivre et évoluer l'organisme grammatical. Le phénomène d'induction est d'un certain ordre, mais le phénomème grammatical qui en résulte, est d'un autre ordre. Il en est de ceci à peu près comme de la phonologie. L'articulation, le phénomène vocal, sa relation avec les centres nerveux qui le commandent sont des fonctions physiologiques et psychologiques qui prises à elles seules n'ont rien à faire avec la grammaire; mais la science qui nous dit ce que deviennent ces fonctions quand elles sont mises au service du langage, est une science grammaticale, qui a besoin d'être emboîtée dans la morphologie statique.

Nous dirions volontiers, pour employer un terme qui rattache notre exposé actuel avec ce que nous avons dit sur l'emboîtement des sciences en général, que la résistance de l'intelligence à la désagrégation morphologique du langage est le milieu dans lequel se produisent les phénomènes d'induction. Rien ne passe, rien n'entre dans le langage individuel ou collectif à titre durable, rien ne devient élément de grammaire que ce que l'intelligence autorise.

De *nous cerchons* on a fait *nous cherchons ;* pourquoi de *serre chaude* « sɛrʃo̤d » n'a-t-on pas fait une *cherre chaude* « ʃɛrʃo̤d » ? Mille fois cette erreur de prononciation s'est produite sans doute, et pourtant jamais la langue ne l'a adoptée. C'est parce qu'on s'est toujours souvenu de la valeur du premier élément de ce groupe de deux mots : *serre chaude,* et que son association avec tous les autres emplois de ce mot *serre,* dans les cas où il n'était pas sous l'influence assimilatrice d'un *ch* « ʃ », sa qualité de symbole en un mot, l'a empêché de se corrompre dans sa forme matérielle. Le jour où ces deux mots n'en formeront plus qu'un, et qu'en vertu d'une composition étroite ses éléments constitutifs se seront désolidarisés de ce qui leur est originairement identique dans le reste du langage, rien ne s'opposera plus à ce que l'assimilation se produise.

On voit comment nous rencontrons ici un fait presque identique à ceux que nous avons constatés en analysant psychologiquement l'analogie et la paralogie. Nous avons vu en nous occupant de ces phénomènes, des associations d'idées qui provoquent des changements dans l'aspect matériel de certains mots ; en étudiant les inductions de sons, il faut tenir compte des associations d'idées qui s'opposent à de pareils changements. La cause première du phénomène, l'induction, est phonétique ; aussi sommes-nous bien dans la science des sons du langage. Mais le phénomène lui-même est conditionné morphologiquement ; aussi emboîtons-nous cette étude dans celle de la forme du langage et de ses procédés.

* * *

Ceci dit, nous pouvons enfin aborder les *transformations lentes* qui constituent la partie essentielle de l'évolution phonétique. Montrer qu'elles ne peuvent être utilement étudiées que lorsqu'on y fait intervenir des conditions d'ordre morphologique, c'est la partie la plus importante mais aussi la plus délicate de notre tâche.

Les linguistes ont été frappés par le caractère de régulalarité avec lequel ces évolutions se produisent, et ils ont été tentés de leur attribuer une valeur égale à celle des lois de la nature. L'analogie était séduisante, et on arrivait facilement à faire de ces lois un des éléments du déterminisme universel.

Nous avons vu plus haut (p. 184) les transformations que chacun des phonèmes composant le mot *dēbēre* a subies. Ces transformations sont les mêmes pour tous les éléments phonologiques identiques de qualité et de relation, en un lieu et en un temps donnés, dans quelque mot qu'ils se trouvent. Chacune d'elles obéit donc à une règle ou à une loi et c'est la tâche de la phonétique empirique d'énumérer les lois qui ont agi en un temps donné à l'intérieur d'une certaine collectivité linguistique. On lira par exemple dans un ouvrage de phonétique traitant des origines de notre français, qu'un « d » initial se conserve (exemples : *dūrum* > *dur*, *dĭgĭtum* > *doigt*, etc.) ; qu'un « e » classique bref ou long ainsi que le « i » sous l'accent secondaire (accent qui se trouve sur la première syllabe du mot quand elle ne porte pas l'accent principal) donnent en syllabe ouverte le son de l' *e* muet (exemples : *sĕrēnum* > *serein*, *nĕpōtem* > *neveu*, *mĭnāciam* > *menace*, *vĕnire* > *venir*, etc.) ; et ainsi de suite. Nous avons déjà vu la règle relative au « b » intervocalique, et il est inutile de continuer cet exposé pour chacun des éléments du mot *dēbēre* > *devoir*. Si sur quelque point l'histoire de la langue offre des infractions à ces règles, la phonétique a pour tâche de les signaler, et si possible, de les expliquer ; on dira par exemple que *nous croyons* (lat. **crēd-ŭmus*) pour *nos creons*, forme attendue et qui existe d'ailleurs en vieux français, est une création de l'analogie sur *je croi(s)*, *tu crois*, lesquels sont réguliers, etc.

On s'est donc souvent représenté que c'étaient là des lois d'origine mystérieuse, mais fatales comme la chute des corps pesants. L'évolution du langage dans ses sons serait due à l'intervention de ces lois combinée avec les phénomènes de transformation brusque dont nous avons parlé plus haut. Tandis que ces dernières ont des causes d'ordre psychique,

celles qui sont dues aux lois phonétiques se produiraient spontanément, en vertu de je ne sais quelle force latente soustraite au contrôle et à l'influence de l'esprit humain. Dans cette conception le terme de *loi phonétique* ne voudrait pas dire : loi qui règle les transformations des sons, mais : loi qui provient des sons.

Si tel était le cas, non seulement ces lois pourraient être étudiées en elles-mêmes, mais encore elles constitueraient un milieu dans lequel les lois de la morphologie évolutive, le principe intellectuel du langage, devrait produire ses effets tant bien que mal. Ce serait quelque chose d'un ordre inférieur, à mettre sur le même plan que la physiologie de la voix par exemple, et l'ordre de l'emboîtement devrait être renversé.

Nous avons essayé de montrer plus haut que cela n'est pas nécessaire, et qu'on n'est jamais forcé d'admettre qu'une loi phonétique ait ainsi imposé ses conditions à la forme intellectuelle du langage. Il nous reste à faire voir que ces lois phonétiques, bien loin d'être autonomes, sont toujours conditionnées dans une certaine mesure par les exigences de la morphologie et n'existent même que pour elle.

On peut d'abord dire que cette cause inconnue, d'un ordre spécial, qui forcerait les sons à évoluer dans une certaine direction, est tellement mystérieuse qu'on serait en droit de mettre son existence en doute jusqu'à preuve du contraire. Que peut-il bien y avoir dans le second « e » de *dēbēre* qui devait fatalement l'amener dans le cours du temps à devenir un « ei », puis un « ɔi », puis un « wà » ou dans son « b » qui le force à s'affaiblir en « v » ? On a de la peine à se l'imaginer, d'autant plus que ces lois sont sujettes à varier suivant les lieux.

Ces divergences sont même la cause principale des différences entre les langues. L'italien *devere (dovere* qui existe aussi, est une création paralogique sur *potere)* diffère du français *devoir,* parce que les divers éléments du mot latin ont évolué

d'une autre façon en Toscane que dans l'Ile-de-France. En quoi la situation géographique pourrait-elle influencer la qualité intrinsèque d'un phonème et sa puissance virtuelle d'évolution ?

Dira-t-on qu'il en faut chercher la cause, non dans le son lui-même, mais dans l'organisme de ceux qui parlent, et que ce sont les gosiers français, italiens, catalans, espagnols qui à un moment donné étaient disposés de telle façon que ces évolutions ont dû se produire ? C'est une solution à laquelle les phonéticiens ont parfois eu recours. Mais rien ne nous force à admettre qu'il en soit ainsi, aussi longtemps que les physiologistes ne nous auront pas montré cette cause et expliqué pourquoi et comment elle intervient. En attendant elle n'existe qu'à l'état de notion vague et hypothétique, et sa seule raison d'être, c'est qu'elle comble une lacune de notre connaissance. Or c'est une faute contre la bonne méthode que de se contenter d'une explication pareille avant d'avoir épuisé toutes les autres ressources, et il nous semble qu'à la réflexion nous pouvons découvrir d'autres principes d'explication parfaitement suffisants.

L'étiologie des évolutions phonétiques régulières nous apparaît comme excessivement complexe et très difficile à déterminer d'une façon satisfaisante dans chaque cas particulier, et cependant parfaitement claire et rationnelle dans ses principaux facteurs. Voici la manière dont, selon nous, le problème pourra être résolu.

Les sons n'évoluent pas par eux-mêmes, mais ce sont les sujets parlants qui les font évoluer, et *le point de départ de ces évolutions doit être cherché*, non pas dans une certaine disposition spéciale des organes qui aurait pour résultat de provoquer l'assourdissement d'un *e* ou tel autre effet spécial, mais simplement *dans ces innombrables et le plus souvent insaisissables variations que chaque sujet parlant fait subir aux phonèmes qu'il emploie* au cours de la parole.

Nous avons vu que le phonème n'existe réellement qu'à

titre d'idée ou de représentation. C'est un type moyen auquel on assimile tout ce que l'on entend, et auquel on se conforme plus ou moins exactement dans l'articulation réelle (p. 155). Les sons varient donc, ils oscillent autour du type, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Leur qualité, leur tonalité, leur quantité subissent des modifications dont l'importance n'est limitée que par les exigences du langage. Il faut qu'il reste intelligible, il faut donc que les phonèmes gardent suffisamment leurs caractères différentiels pour que les symboles qu'ils composent soient reconnaissables. Cette limite imposée à ces variations constitue une première intervention de la morphologie dans les évolutions phonétiques.

Mais allons plus loin, et demandons-nous quelles sont les causes plus générales de ces variations. Ces causes sont diverses, et nous allons énumérer celles qui nous semblent les plus importantes.

On pourrait dire d'abord que le type phonologique existant seulement comme moyenne des articulations qui se produisent dans la parole concrète, ne porte en lui-même aucune garantie de stabilité. Mais c'est là une cause purement négative qui ne suffit pas; en voici de plus positives.

Il faut se souvenir en premier lieu que le langage grammatical et par conséquent le système (p. 155) phonologique ne s'emploient jamais qu'à l'intérieur du langage extragrammatical, et que chaque phonème est dans la parole vivante, comme cette parole elle-même, une résultante. A côté de sa qualité grammaticale, il a une qualité extragrammaticale d'ordre affectif ; sa prononciation est plus ou moins rapide, plus ou moins nette. Voilà encore un phénomène qui n'est intelligible qu'en prenant la parole dans sa relation avec la pensée et non pas seulement dans son aspect physiologique. Cette collaboration des impulsions extragrammaticales dans l'émission des sons provoque certaines variations d'une façon directe et immédiate, mais elle peut en provoquer d'autres qui sont le contre-coup des premières. On peut prononcer le « ɑ » du mot *âme* avec plus ou moins d'intensité et plus ou

moins longuement suivant l'effet rhétorique que l'on veut produire, mais cela risque d'entraîner à l'insu de celui qui parle, d'autres modifications relatives à son articulation ou à sa modulation. Il y a des relations naturelles ou acquises entre les diverses qualités d'un même son. Nous en avons fait mention à propos de la phonologie statique (p. 157).

Parmi les autres influences qui peuvent contribuer à faire varier les sons, nous signalons très spécialement les inductions exercées par les sons voisins. Moins l'attention sera éveillée, plus ces phénomènes pourront se produire facilement. Il y a là un domaine où les évolutions lentes et les évolutions brusques se touchent sans se confondre. Nous avons vu comment une induction peut fausser l'assimilation du phonème à son type, et faire prononcer par exemple *ch* « ʃ » au lieu de *c* « s » à cause d'un *ch* « ʃ » suivant dont l'idée est déjà présente à l'esprit, et pour l'articulation duquel les organes sont déjà disposés. Mais cette même influence sans aller aussi loin, peut simplement rendre cette assimilation moins exacte et faire prononcer seulement un « s » qui s'éloignera un peu du type normal pour s'approcher d'autant de celui du « ʃ ». Celui qui parle et celui qui exécute ne s'en seront peut-être pas doutés, l'un et l'autre auront cru articuler et percevoir un « s » bien authentique — c'est en cela justement que les deux cas diffèrent très nettement — et cependant il s'est produit quelque chose d'anormal. Il est de fait qu'un grand nombre de lois phonétiques ont pour cause physiologique des assimilations ou des dissimilations de sons voisins. Si le « b » de *dēbēre* s'affaiblit et devient sonore « v » entre deux voyelles, c'est évidemment qu'il s'assimile à leur nature. Si un « s » initial devant une consonne développe une voyelle (nous avons vu plus haut : lat. *scūtum* > vx fr. *escu*), c'est au contraire un effet de dissimilation : la première consonne se distingue nettement de la seconde en formant syllabe pour elle seule. Ces lois phonétiques ont pour origine les nombreuses inductions de sons qui se produisent au cours de notre langage sans que nous nous en doutions, et les

variations à peine perceptibles qui en résultent. Leur relation avec la morphologie est exactement la même que celle des transformations brusques dont nous avons parlé plus haut[1].

Nous venons de voir qu'un facteur psychologique capable de provoquer une transformation brusque, peut si son effet n'est pas entier, produire simplement une variation plus ou moins grande, en tous cas inconsciente dans le phonème sur lequel son effet se fait sentir. Si cela est vrai de l'induction des sons, il n'y a aucune raison pour que cela ne le soit pas de l'analogie et de la paralogie. L'induction est alors produite par un son qui n'est ni dans le mot ni dans la phrase, mais qui existe à quelque titre dans la conscience du sujet parlant, en vertu d'une association d'idées. Supposez que je veuille dire *Octave* « ɔctɑv » pour désigner l'empereur romain, et qu'au moment d'énoncer ce nom propre, celui d'*Auguste* « ǫgyst », plus usité, se présente à mon esprit, le premier élément phonique du mot que j'articulerai risque de ne pas être un « ɔ » bien caractérisé, et de se teinter du « ǫ » fermé d'*Auguste*, s'il n'en prend pas tout à fait la couleur. On peut constater ainsi que le *ou* « u » du participe *couvant* se prononce quelquefois un peu plus longuement que celui du substantif *le couvent;* cela est dû évidemment à l'influence de certaines formes du verbe *couver,* comme *elle couve*, où ce son a la quantité longue. Voici encore un

[1] Signalons ici qu'il y a des cas où les transformations brusques dues à l'induction se présentent, elles aussi, avec une certaine régularité. Il en est ainsi par exemple de la dissimilation du *l* et du *r* en latin. Comparez les adjectifs : *naturalis*, *auguralis, saturnalis, mortalis*, avec : *vulgaris*, *singularis, popularis*, *insularis*. Le *l* semblant appartenir à la forme primitive de ce suffixe, on ne s'étonnera pas de le trouver aussi là où l'influence dissimilatrice d'un *r* est absente : *natalis, venalis æstivalis, æqualis*, etc. Il en est de même pour les noms neutres en *-al* et *-ar*, comme le montrent les mots : *pulvinar*, *lupanar*, *calcar* et *laquear* comparés à : *animal, vectigal*, etc. On trouve *cæruleus* au lieu de * *cæluleus* dérivé de *cælum*. Ces exemples avec beaucoup d'autres permettent de statuer une espèce de loi. C'est là le point où les domaines respectifs des transformations brusques et des transformations lentes se rapprochent sans cependant se confondre.

autre exemple : on dit en français : *un ami* « ynàmi » en liant et en prononçant *un* comme le féminin *une,* mais on dit tout autrement : *un parent* « œpàrà ». Dans ces deux cas l'article est prononcé de deux manières très différentes, et cette différence est historiquement parfaitement justifiée. Or l'analogie a fait rétablir la prononciation « œ̃ » dans tous les cas. Sur le modèle de *un parent* on peut aussi dire *un ami* en faisant seulement la liaison du *n* « œ̃nami ». Mais il est facile d'observer qu'au courant de la parole on n'articule pas toujours nettement l'une des deux formes possibles, celle avec « y » ou celle avec « œ̃ », mais que ces deux formes se présentant à la fois à l'esprit, c'est généralement un « y » plus ou moins assimilé à un « œ̃ » qui est prononcé.

Toutes ces causes de variations, jusqu'ici énumérées, impliquent l'intervention d'un facteur psychique. Nous ne nions pas qu'il puisse y avoir aussi des variations dues uniquement à quelque disposition physique durable ou passagère. Pour prétendre une chose pareille, il faudrait n'avoir jamais été affligé d'un rhume de cerveau. Mais l'existence de telles variations ne contredit en rien notre thèse, car il ne s'est encore agi que des oscillations des phonèmes autour de leur type, et pas encore de l'évolution de ces types qui en dérive. Nous ne sommes qu'au point de départ, et quand il faudrait avouer que toutes les oscillations seraient dues à des causes physiques, cela ne prouverait pas encore que l'évolution ne soit pas conditionnée morphologiquement.

Avant d'aller plus loin, il nous faut cependant mentionner une dernière cause de variations qui est d'une nature toute particulière. Elle n'est pas physique, puisqu'il s'agit d'une disposition *acquise* des organes ; elle n'est pas psychique non plus de la même manière que les autres, puisqu'elle ne réside pas dans la relation qu'il y a entre la parole et la pensée. Nous voulons parler de l'influence que les diverses langues exercent les unes sur les autres quand elles entrent en contact. Il est évident qu'un même individu ne peut parler deux

langues, se servir donc de deux systèmes phonologiques, sans qu'une influence aille du système qui lui est le plus habituel, à l'autre système pour le corrompre par une assimilation plus ou moins complète. C'est un fait d'observation si banale qu'il est inutile de s'y arrêter. L'effet en sens inverse n'est pas non plus exclu, et quand quelqu'un a appris dès son enfance deux langues qui lui sont devenues également familières, il peut, il doit y avoir là aussi une influence réciproque des habitudes de prononciation d'une langue sur l'autre. Cette cause se distingue des autres aussi par ses effets ; elle tend naturellement à modifier d'une façon constante et toujours la même, les phonèmes dont se sert une personne. Elle est à cet égard assimilable à un défaut de prononciation incurable. Une habitude ancrée vaut une disposition physiologique. Tel individu ne peut pas prononcer le « ʒ » qui se trouve dans le français *joli* « ʒɔli », parce que son palais est mal conformé, tel autre parce qu'il n'a jamais appris à articuler ce son ; pratiquement, des deux côtés l'impossibilité est égale.

Cette cause, comme toutes les autres, jette dans la circulation une quantité d'articulations approximatives et fautives. Le langage concret, la parole telle qu'on l'entend autour de soi et telle qu'on la pratique, en fourmille. Que va-t-il en résulter, comment l'évolution phonétique en sortira-t-elle ? Voilà le problème que nous avons maintenant à résoudre.

Prenons un exemple. Le latin *nĕpōtem* a vu son « p », par un effet d'assimilation que nous avons expliqué, devenir légèrement sonore comme les voyelles qui le précèdent et le suivent, il s'est rapproché du « b », puis il est devenu tout à fait un « b », enfin l'assimilation continuant, par un phénomène analogue à celui qui a transformé le « b » de *dēbēre* devoir, il est arrivé jusqu'au « v » (vx fr. *nevot,* fr. mod. *neveu*). Chaque pas en avant dans cette direction, chaque assimilation plus complète a été d'abord un fait individuel, généralement isolé, fortuit, une simple oscillation contrebalancée peut-être par

d'autres en sens inverse, et qui semblait ne pas devoir laisser de trace dans le langage. Deux questions se posent alors. La première est de savoir comment ce fait isolé ou individuel a pu devenir un fait constant, général, quelque chose que la collectivité s'est appropriée; la seconde, c'est de se rendre compte pourquoi ce qui dans la plupart des cas ne concernait que la forme d'un mot, est devenu une loi phonétique relative à un élément phonologique dans quelque mot qu'il se présente. Or ces deux questions sont étroitement connexes.

Il va sans dire qu'une modification quelconque du langage admis, qu'il s'agisse d'un point de morphologie ou d'un fait d'ordre phonologique, ne peut se produire que par l'action de cet agent collectif, de cette adaptation réciproque qui est nécessaire pour toute création grammaticale. Une variation phonétique, comme une création lexicologique ou une nouvelle règle de syntaxe, est par le simple fait qu'elle se produit, proposée par le sujet parlant à l'imitation de ceux qui l'écoutent. Mais dans le milieu collectif elle se heurte à des résistances qui la plupart du temps, étouffent dans son début toute innovation, et ramènent l'initiateur lui-même à l'usage admis par tous. D'autres fois au contraire, elle est appuyée par un concours de circonstances qui la favorisent aux dépens de l'usage ou aux dépens d'autres variations concurrentes. Suivant que les forces qui tendent dans une direction ou dans une autre sont plus ou moins puissantes dans une collectivité donnée, l'évolution se fait ou ne se fait pas, et elle se fait dans un sens plutôt que dans l'autre. C'est une question d'équilibre entre les forces en présence.

Mais pour que l'évolution puisse s'accomplir, il y a une condition essentielle ; et c'est là que nous touchons à notre seconde question. Il faut que la variation phonétique ne se produise pas seulement dans un mot isolé, mais qu'elle apparaisse identique dans tous les mots quels qu'ils soient, où se trouve le même élément phonologique. En d'autres termes, il ne peut y avoir de changements phonétiques que sous la forme de règles d'une application générale. Pourquoi ? Pour

une raison bien simple, c'est que cette régularité est la condition essentielle de la conservation du système phonologique, et que l'existence de ce système étant nécessaire à la compréhension du langage, l'intelligence humaine résiste inconsciemment, par voie de choix et d'une manière très efficace, à tout ce qui pourrait compromettre cette compréhension.

Supposons pour un instant que chaque mot évolue quant à sa qualité matérielle pour son propre compte et sans égard aux autres. Il est évident que leurs éléments ne trouvant point de types auxquels s'assimiler, les mots eux-mêmes ne seraient plus saisissables. Il ne suffit pas de dire que toutes ces évolutions particulières aboutiraient de nouveau aux types phonologiques d'un nouveau système ; que tel « a » deviendrait « e », et tel autre dans des conditions identiques deviendrait « o », et qu'en fin de compte on aurait deux mots constituant chacun un symbole parfaitement perceptible ; il faut tenir compte des étapes intermédiaires. Que deviendrait le système phonologique d'une langue dont tous les « a » évolueraient simultanément et indépendamment dans diverses directions ? Il n'y aurait plus que des nuances, le système phonologique se perdrait par sa complexité.

C'est pour cela que nous n'admettons que deux sortes de transformations phonétiques parfaitement distinctes en théorie et en pratique : la transformation brusque et la transformation lente.

Si le mot *femier* du vieux français (lat. *fĭmārium* dérivé de *fĭmus)* donne à un certain moment *fumier* par l'assimilation du « ə » aux labiales voisines, ce « ə » qui est devenu « y », a passé sans doute à travers beaucoup de variations, et a occupé alternativement toutes les positions intermédiaires entre le « ə » et « y », mais à chaque moment, pour l'auditeur comme pour celui qui parlait, il a été assimilé soit au « ə » du mot *femelle*, qui se trouve dans les mêmes conditions, soit au « y » du mot *fumée*. C'est probablement même la contamination de ce dernier mot qui a fait pencher la balance en

faveur de la seconde assimilation maintenant définitive. Il n'en est pas de même de la diphtongue *oi* du mot *devoir* par exemple qui a passé, du XIIIe siècle à nos jours, à travers une série de variations pour aboutir à sa qualité actuelle « wà ». A chacune des étapes l'assimilation a été différente; nous avons énuméré ailleurs (p. 185) quelques-unes des qualités successives qui ont été attribuées à cet élément phonique. Cela n'a pu se faire que parce que le type tout entier subissait la même transformation dans tous les cas où il était réclamé par la convention grammaticale, que ce soit dans le mot *devoir*, dans le mot *toile* (lat. *tēlam*), dans le mot *croire* (lat. *crēdere*) ou tout autre.

Dans l'un et l'autre cas, par deux procédés différents, l'intégrité du système phonologique est sauvegardée. D'ailleurs, si le mécanisme des transformations brusques n'est pas difficile à comprendre, il n'est pas malaisé non plus de se rendre compte comment ces évolutions lentes et régulières des types phonologiques se produisent.

Le symbole ne se fixe et ne se reconnaît que par son analyse en des éléments phonologiques connus. Tout élément articulatoire dans le langage n'existe que par son assimilation à un type. Quand donc à l'intérieur d'un mot un élément articulatoire se modifie, de deux choses l'une: ou il se conformera au type et reviendra à sa forme première, ou bien il faudra de toute nécessité que ce soit le type qui varie et qui se conforme à lui; mais alors il entraînera dans son évolution toutes les autres réalisations de ce même type dans tous les autres mots. Et cela arrivera toutes les fois que les forces qui poussent à cette transformation seront plus grandes que celles qui y résistent.

Nous disions plus haut que les facteurs qui font osciller les phonèmes autour de leurs types, et qui par là donnent le branle aux évolutions phonétiques, sont dans bien des cas des facteurs psychiques; nous sommes arrivés maintenant à un nouveau résultat beaucoup plus important : nous avons

reconnu que *c'est un acte intellectuel*, une intervention de la volonté de se faire comprendre et de comprendre, *qui donne à l'évolution phonétique cette régularité qui est sa loi suprême.*

C'est là un phénomène conservateur, comme celui dont nous avons parlé à propos des transformations brusques dues aux inductions de sons, quelque chose de congénère à ces puissances qui créent le langage pour le mettre au service de la pensée, et qui le font évoluer pour l'y adapter toujours mieux. Si dans cette intervention spéciale elles ne produisent pas un progrès, du moins empêchent-elles la décomposition.

Comme la phonologie s'emboîte dans la morphologie statique, parce qu'elle rend compte du *procédé* grammatical auquel les articulations doivent se soumettre pour servir aux fins du langage organisé, de même, la phonétique s'emboîte dans la morphologie évolutive, parce qu'elle nous dit comment ce procédé est sauvegardé vis-à-vis des forces multiples qui, dans le fonctionnement du langage, tendent à le compromettre.

Il n'y aurait plus qu'une dernière question à se poser : celle de savoir quel est le principe directeur de cette évolution. Nous avons dit qu'elle cède aux forces dont l'action est prépondérante, et qu'une variation l'emporte et s'impose au langage, quand elle est au bénéfice de certaines circonstances favorables. Quelles sont ces circonstances favorables ? Qu'est-ce qui fait que certaines forces sont prédominantes ?

On peut donner à cette question une réponse générale. Si nous avons eu raison de parler ailleurs à propos de la phonologie, d'une certaine correspondance psychique et physique entre les dispositions des sujets parlants et le système phonologique qu'ils emploient, il est évident que l'évolution aura toujours pour effet naturel de produire une adaptation de plus en plus parfaite, et de faire suivre au système

phonologique une marche parallèle aux évolutions d'ordre physique ou mental auxquelles la collectivité serait soumise.

Mais cette réponse toute générale est insuffisante sous cette forme et demanderait à être développée. Nous y reviendrons lorsque dans notre prochain chapitre nous esquisserons le programme de la phonétique théorique. Ici, nous pouvons nous contenter des résultats déjà acquis.

En effet, si ce que nous avons dit sur les causes et les conditions psychologiques de l'évolution phonétique est exact, nous avons établi que rien ne peut se produire dans cet ordre de faits, que ce qui est au bénéfice d'un certain acquiescement de l'esprit humain. Il faut qu'il y ait consentement, approbation; et la règle suprême qui dirige l'esprit dans cette opération, c'est la loi même du langage: la préoccupation de comprendre et d'être compris. Tout ce qui serait directement contraire à cette fin, rencontrerait, par ce fait même, une résistance irréductible. C'est dire que la « forme » de la pensée, qui est la pensée elle-même, ne se laissera pas dicter des lois par je ne sais quelles impulsions instinctives surgissant dans les fonctions de la voix ou de l'ouïe, mais qu'au contraire tout ce qui concerne l'émission des sons conventionnels dans lesquels la forme de la pensée se réalise, est subordonné aux exigences de cette forme. C'est cela même que nous tenions à établir.

* * *

Nous terminerons par une dernière remarque qui servira à confirmer ce que nous venons de dire, et peut-être aussi à expliquer plus entièrement notre pensée.

Il semble que nous pouvons mieux comprendre les vraies relations qui existent entre les diverses espèces de transformations phonétiques, maintenant que nous les avons subordonnées toutes également à l'action prépondérante de l'intelligence. Ces diverses formes de l'évolution des sons nous apparaissent désormais comme susceptibles d'entrer en

concurrence et de l'emporter les unes sur les autres avec des succès divers, suivant que la fin pratique du langage y trouve son compte.

On ne peut nulle part observer mieux cette concurrence des diverses transformations phonétiques que dans nos langues modernes, qui comme le français, nous offrent par leur littérature et par toutes sortes de documents, des témoignages très abondants sur ce qu'a été leur vie pendant plusieurs siècles de suite. On n'y voit point du tout les lois phonétiques régulières s'appliquer avec cette précision, cette fatalité qui serait le propre d'un phénomène naturel échappant au contrôle des individus. Les grammairiens ou les divers auteurs ont souvent des opinions divergentes sur la prononciation de tel ou tel phonème en général ou de tel ou tel mot, et l'on sent très bien que si l'usage finit par s'attacher à l'une ou l'autre des alternatives en présence, il y a eu un moment où l'hésitation était permise, et que là toutes sortes de motifs ont pu intervenir pour déterminer la préférence. Les divers individus suivant leur âge, suivant leur lieu d'origine ou leur degré de culture, présentent des types de prononciations diverses, et l'histoire de la langue montre nettement que ce n'est pas toujours la prononciation la plus récente, ni toujours la plus populaire qui l'emporte. Preuve que celui qui parle a le pouvoir de contrôler et de choisir les sons qu'il emploie. L'observation du langage actuel, tel qu'on l'entend parler autour de soi, en offrirait des exemples nombreux, surtout dans les villes où les diverses prononciations dialectales se heurtent entre elles, et sont toutes ensemble en lutte contre les influences de purisme qui nous viennent de l'école, du théâtre et de la chaire. C'est ainsi qu'on peut entendre à Genève et ailleurs la terminaison *-ée*, qui se trouve par exemple dans le participe passé féminin, prononcée de trois façons au moins : la prononciation du terroir et plus ancienne est « ęj », avec un son mouillé à la fin ; la prononciation importée de Paris fait entendre un simple « ę » comme si le *e* muet n'existait pas, et une prononciation

intermédiaire fort répandue qui a l'avantage de n'être ni trop dialectale ni trop entachée de purisme, consiste à dire « ẹ: » avec un e fermé final sensiblement prolongé.

Il arrive souvent aussi qu'une influence intellectuelle, une association d'idée, une préoccupation savante d'étymologie ou d'orthographe, ou simplement le souci de conserver à un symbole sa forme pleine bien caractérisée, suspende dans un cas particulier, à l'égard d'un mot, l'application d'une loi phonétique d'ailleurs admise. Il suffit pour cela que l'élément phonologique qui évolue dans certaines conditions, persiste dans d'autres sous son ancienne forme, de telle sorte que le mot qui le conserve en dépit de la loi, trouve encore dans le système phonologique le type auquel ce son doit être assimilé. L'analogie ou la paralogie — si l'on nous permet ce terme — font le reste. Il y a là une combinaison particulière du jeu des évolutions lentes et des transformations brusques. Les exemples abondent. On sait qu'en français la plupart des consonnes finales sont tombées. C'est le cas du « r » après le « e » ; nous disons: *chanter, officier, premier* sans « r » « ʃãtẹ, ɔfisjẹ, prəmjẹ ». Cependant les monosyllabes *mer, fier, cher* « mɛr, fjɛr, ʃrɛ » l'ont gardé, et la conservation du « r » a même provoqué une transformation dans la qualité du « e » qui s'est ouvert. On dit de même *amer* « amɛr », peut-être par un effet de paralogie à cause d'une association avec l'idée de *mer*. Le « r » avait également une tendance à disparaître après le « i ». Les grammairiens du XVIIe siècle nous disent que les infinitifs en *-ir* étaient traités comme ceux en *er*, on disait volontiers *finir* sans « r » : « fini » comme « ʃãtẹ ». Si cet « r » a été restauré dans l'usage, cela serait dû, à en croire certains témoignages du temps[1], au peuple qui, sur l'analogie des verbes de la quatrième conjugaison comme *dire, conduire* « dirə, kɔ̃dqirə », aurait formé : *finire, mourire*, « finirə, murirə ». Comme la grande majorité des mots en

[1] Thurot, *De la prononciation française depuis le XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, vol. II, p. 162.

ir sont en français des infinitifs, l'intervention de ce phénomène analogique a suspendu entièrement l'effet d'une loi phonétique ; *-ir* final s'est conservé au lieu de donner « i » et les substantifs *l'avenir, le désir* etc., s'y sont conformés.

Si l'on considère des faits de ce genre-là, on n'a pas de peine à admettre que des motifs d'ordre morphologique, le souci par exemple de conserver intactes certaines désinences indispensables, aient pu intervenir non seulement pour suspendre partiellement l'effet d'une loi phonétique, mais aussi pour l'empêcher même de se produire ; et nous en revenons à notre conclusion en disant que rien en fait d'évolution de sons ne peut se passer, qui fasse un tort réel à la « forme » du langage et c'est-à-dire à l'expression de la pensée. Toutes les modifications durables qui atteignent les phénomènes d'une langue, sont pratiquement conciliables avec les exigences de la morphologie, et quand quelque chose est détruit en fait de procédé grammatical par les transformations que les symboles subissent dans leur qualité matérielle, c'est que le procédé en question était caduc et déjà remplacé.

CHAPITRE XIV

Programme de la Science du Langage organisé sous sa forme parlée. Partie évolutive.

Nous avons à dire maintenant comment sur la base déjà acquise — psychologie individuelle, science du langage affectif et linguistique théorique statique — et en nous conformant au principe d'emboîtement qui vient d'être établi, on peut élever le système des disciplines évolutives, en en sériant les problèmes d'après un enchaînement naturel qui nous amène par degrés à une solution complète des problèmes les plus compliqués.

Si nous y réussissons, nous aurons tracé le programme entier de la linguistique théorique.

* * *

Nous avons vu que la morphologie statique devait commencer par la définition et l'étude du symbole que nous avons appelé la cellule du langage organisé. Si nous appliquons ici le principe connu d'après lequel la genèse et l'évolution sont dans leur essence une seule et même chose, nous en conclurons que la première tâche qui s'impose à la *morphologie évolutive*, consiste à étudier *la genèse du symbole.* Analyser ce phénomène au point de vue de la psychologie,

ce sera pour cette science apprendre à connaître tous les éléments primordiaux de ses déductions ultérieures.

La morphologie évolutive se rattache par là tout naturellement à la science du prégrammatical qui traite de la genèse du signe, et à la linguistique statique qui nous donne la définition du symbole aussi bien au point de vue de sa forme abstraite qu'au point de vue de sa qualité matérielle. Il va sans dire que la science que nous étudierons d'abord, étant une science de la forme, s'attachera au premier de ces points de vue, et ne s'occupera que du symbole pris dans sa définition algébrique :

$$\text{idée } a = \text{signe } b.$$

C'est ici qu'on peut appliquer une division en trois chapitres préconisée dernièrement par un auteur[1], qui voudrait qu'on classât tous les problèmes de linguistique sous les rubriques suivantes : *Ontogénèse*, *Phylontogénèse* et *Phylogénèse*. On nous excusera d'adopter au moins provisoirement ces noms un peu rébarbatifs ; ils nous seront commodes dans notre exposé pour résumer des notions qui d'ailleurs nous sont en bonne partie déjà familières. L'*ontogénèse* traite des faits ou des actes qui ont toutes leurs causes dans un être isolé, dans le sujet parlant; la *phylontogénèse* parle de ce qui se produit quand le sujet isolé subit l'influence d'un ou de plusieurs autres sujets parlants ; la *phylogénèse* nous parle enfin de ce qui résulte de l'activité collective de plusieurs sujets agissant et réagissant les uns sur les autres.

Le signe spontané est, nous le savons, un produit de l'individu seulement. Le problème qu'il pose appartient donc à l'*ontogénèse,* et toute la science du langage affectif, telle que nous l'avons définie, ne sort pas de ce domaine.

[1] Ottmar Dittrich, *Grundzüge der Sprachpsychologie,* vol. I, Halle 1904, voyez *Einleitung*, § 142, et aussi le compte-rendu fait par l'auteur lui-même dans l'*Archiv für die gesammte Psychologie*, vol. III, p. 66, en note.

Comment le symbole apparaît-il pour la première fois? Evidemment en vertu d'une création inconsciente semblable à celles qui se trouvent à l'origine de toutes les évolutions morphologiques. C'est en s'appliquant à comprendre le langage des autres, et en interprétant les signes naturels prégrammaticaux dont ils se servent, que l'individu en est venu pour la première fois à voir dans certains sons ou dans certains gestes le correspondant objectif et constant de certaines idées. Le signe se transforme en symbole ; la grammaire naît. Ici nous voyons un sujet isolé influencé par plusieurs autres sujets ; nous sommes dans le domaine de la *phylontogénèse.*

Mais nous n'avons expliqué encore que la genèse des symboles adoptés par un individu. Il nous reste à savoir comment ils deviennent la propriété commune de la collectivité à la suite d'un accord, d'une accommodation réciproque ; et comment à la faveur de cet accord, les symboles acquièrent définitivement ce caractère de fixité qui fait d'eux les substituts d'idées claires, propres à servir à la communication entre les intelligences.

Il est évident qu'il y a là deux problèmes solidaires. Le symbole qui entre dans l'usage collectif, trouve dans cet usage une garantie efficace de sa fixité. Un symbole qui n'appartiendrait qu'à un individu, pourrait évoluer et disparaître sans que rien s'y opposât en dehors de l'individu sujet ; encore cette opposition ne saurait-elle être bien efficace. Si un individu tient à ses habitudes, il est aussi toujours disposé à les modifier par l'effet d'impulsions nouvelles. Le symbole qui est connu et utilisé de tous, ne peut au contraire ni être modifié, ni être oublié par un individu sans que le langage des autres n'y résiste. Ce qui est bien commun est par là même, sinon immuable, du moins difficile à transformer. D'autre part, un symbole employé par un individu aura d'autant plus de chances d'être adopté par d'autres et d'entrer dans l'usage général, qu'il sera plus constant dans sa forme et mieux défini dans sa valeur, qu'il répondra mieux à la définition théorique du symbole.

Comment ces phénomènes se produisent-ils ? Dans la concurrence qui naît au sein du parler commun entre toutes les grammaires individuelles. La grammaire collective est à la fois une résultante et une moyenne. Inutile de répéter ici à propos des symboles ce que nous avons dit dans le chapitre précédent à propos des évolutions morphologiques. C'est ici qu'après avoir étudié une série de disciplines préliminaires, nous entrons enfin dans la *phylogénèse*, c'est-à-dire dans la psychologie collective ; et nous le faisons en posant le problème spécial de cette science — celui qui concerne l'explication rationnelle de toute création spontanée dont le sujet est une collectivité — relativement au langage et dans ses termes les plus simples possibles.

En apprenant par quelle succession de phénomènes psychologiques un symbole a pu naître, être conçu d'abord par un sujet particulier qui a cru le trouver dans le langage d'autrui, puis employé par lui et enfin admis par la collectivité qui le fixe en l'adoptant, nous aurons compris en même temps comment ce symbole peut évoluer dans sa valeur. En effet cette fixation du symbole n'est jamais que relative et n'est à aucun moment quelque chose d'acquis définitivement. Depuis le moment où le symbole est vaguement conçu dans un cerveau à la suite d'une ébauche d'acte intellectuel, jusqu'à celui où, après une très longue destinée, il disparaîtra du langage humain sans laisser de trace, cédant sa place aux concurrents qui ont surgi sur sa route, le symbole est constamment resté dans la circulation. Ceux qui en ont fait usage l'ont reçu du dehors et proposé à d'autres dans une succession de phénomènes de phylontogénèse et de phylogénèse analogues à ceux qui avaient présidé à sa naissance. Chaque fois que ce symbole a été employé et qu'il a dû être admis par un autre, il a pu se produire un de ces actes de création inconsciente qui fait que le symbole tel qu'il a été compris et adopté, n'est pas tout à fait identique au symbole dont le sujet parlant s'était servi ; et chacune de ces modifications individuelles lancée dans la circulation a été proposée à la

collectivité qui l'a repoussée ou admise, comme elle repousse ou admet un symbole naissant.

Si donc nous avons la clef de la genèse du symbole, et que nous soyons capables de l'expliquer rationnellement, nous aurons aussi celle de ses destinées et de ses évolutions.

Bien plus, nous aurons celle des évolutions morphologiques en général, puisque, comme nous avons essayé de le montrer, toute la morphologie se résout en un système plus ou moins compliqué de symboles.

Il faut cependant distinguer et ne pas vouloir aller trop vite. La règle à suivre, c'est de n'aborder que des problèmes simples, et cela au fur et à mesure qu'on a les données nécessaires pour ne laisser subsister qu'une inconnue dans la question qu'on se propose. En vertu de cette règle, la morphologie évolutive doit commencer à étudier le symbole dans sa genèse et son évolution *en tant seulement qu'il se présente comme un symbole simple et complet, en dehors de toute complication morphologique.*

Ce symbole nous l'avons comparé à une cellule primitive, à un organisme rudimentaire qui se suffit à lui-même et qui porte déjà en virtualité tous les caractères essentiels de la vie. Il existe dans le langage, et nous l'avons appelé le *symbole-phrase* (p. 138). Nous avons parlé plus haut de ce degré de l'évolution linguistique que l'on observe principalement chez les enfants d'un certain âge, quand ils font leurs premiers essais de langage intellectuel et qu'ils s'expriment par symboles isolés. A travers leur langage spontané fait de cris, de gestes et de jeux de physionomie, les quelques mots ou les gestes conventionnels qu'ils ont appris, apparaissent égrenés et porteurs chacun non seulement d'une idée mais aussi d'une pensée : un jugement, une volition ou une émotion qui veut s'exprimer. Il y a là un beau champ d'observations et d'études. On verrait en examinant de près ces phénomènes comment l'enfant acquiert un symbole, quelle valeur il y ajoute et comment cette valeur se modifie avec l'expérience

et le développement intellectuel. Malheureusement le langage des enfants constitue un cas trop particulier pour qu'on puisse y étudier la genèse et l'évolution du symbole-phrase sans que rien d'étranger ne vienne s'y mêler. L'enfant est constamment sous l'influence du parler des grandes personnes. Il ne peut pas faire de création grammaticale vraiment autonome. Le véritable objet de cette première étude ce serait le parler d'une collectivité d'enfants abandonnés à eux-mêmes et demeurant longtemps au degré intellectuel qui correspond à cette grammaire rudimentaire et presque amorphe.

C'est là un objet imaginaire que la nature n'offre nulle part à notre observation. Mais que la réalité nous fournisse ou ne nous fournisse pas l'objet qui correspond exactement à cette *symbolique évolutive* que nous mettons comme première discipline des évolutions du langage, cela n'ôte rien à son droit d'exister. Nombreuses sont les sciences dont l'objet doit être abstrait de la réalité et qui ne peuvent se constituer que grâce à une simplification arbitraire de l'objet réel qu'offre la nature. De solides déductions psychologiques appuyées et contrôlées par l'observation des faits où le phénomène de symbolique évolutive se manifeste à l'état relativement pur, voilà la base nécessaire et suffisante de cette première discipline.

Les résultats et les méthodes de la symbolique évolutive ne peuvent s'appliquer directement à nos phrases grammaticales que lorsque c'est leur sens total qui est en jeu, quand la phrase elle-même évolue comme un symbole isolé. C'est le cas principalement avec ces petites phrases de forme interrogative, désidérative ou elliptique le plus souvent, qui sont employées comme interjections dans le discours familier. *Je vous crois* est une simple affirmation, *à qui le dites-vous?* une simple question, qui servent l'une et l'autre à confirmer avec un peu d'emphase ce qui vient d'être dit. *Que dites-vous là?* peut exprimer l'étonnement ou l'indignation. Il s'agit au fond de l'emploi figuré de certains procédés syntactiques qui perdent leur sens propre pour prendre un

sens dérivé conforme à l'ensemble de la phrase et à la situation. On le voit bien par l'exemple du *si* hypothétique qui sert à menacer : *si tu le touches...!* à exprimer la crainte : *s'il faisait un faux pas...!* ou une idée plaisante : *si nous lui faisions une niche...!* etc. Quelques-unes de ces phrases deviennent des moyens d'expression constants, si bien qu'on ne se soucie plus guère de leur sens primitif. Tel est le cas pour notre locution : *s'il vous plaît*, dont l'emploi serait souvent ironique, si elle n'était pas l'expression obligée d'une certaine politesse. Voilà une phrase qui a subi une transformation de valeur tout à fait complète et assimilable à celle qui affecte un symbole-phrase.

Quand il s'agit d'étudier l'évolution que peuvent subir dans leur sens les symboles qui sont agencés entre eux comme parties constitutives d'une phrase, le problème est plus complexe. Ces symboles existent dans des conditions toutes particulières. Nous avons comparé nos phrases à des organismes vivants dans lesquels chaque symbole a été spécialisé et déformé en vertu de cette spécialisation, comme les cellules le sont dans la plante ou dans l'animal (pp. 140 sv.). De même que dans l'être organisé, chaque cellule est conditionnée dans sa forme et sa fonction par toutes les autres dont elle n'est que le complément, de même, dans la phrase, chaque symbole n'existe que dans sa relation avec les autres symboles et porte des caractères de forme (nous entendons ici la forme abstraite) et de valeur conformes à cette relation. Il y a solidarité entre les diverses parties de la phrase, et l'évolution des valeurs de ces parties ne peut se faire en dehors de cette solidarité. Il n'est plus possible de considérer ici le symbole qui évolue comme quelque chose d'isolé, d'autonome. C'est une partie d'un tout, inséparable de ce tout avec lequel il fait corps, et quand il évolue, cette évolution a des causes et des conséquences dans le reste de la phrase.

Quelque complexe que soit ce nouveau problème, nous en connaissons cependant déjà toutes les données. Nous le pose-

rons dans ses vrais termes, si nous combinons les méthodes de la symbolique évolutive avec les résultats de la morphologie statique. Par cette dernière science nous avons appris non seulement ce que sont, mais surtout ce que peuvent être ces parties constitutives de la phrase grammaticale et les conditions de leur existence dans le langage concret. La symbolique évolutive nous prêtera ses analyses psychologiques; c'est elle qui nous a enseigné comment tout ce qui naît et évolue en grammaire se résout rationnellement en trois phases correspondant à trois ordres successifs de conditions, et que pour la commodité nous représentons par ces trois vocables: ontogénèse, phylontogénèse, phylogénèse.

Ici encore la genèse et l'évolution se confondent, et la morphologie évolutive se laissant guider par les déductions logiques de la morphologie statique, aura à montrer comment les symboles isolés se sont transformés en fragments de phrases, et comment de degré en degré sur l'échelle des procédés syntactiques de plus en plus parfaits, ces symboles ont marché vers une spécialisation plus complète. Par là elle montrera du même coup comment ces symboles nouveaux dans ces conditions déterminées par une morphologie plus complexe, restent des créations d'une fixité toute relative et sujettes à évoluer par l'effet des mêmes forces qui les ont fait naître.

La théorie des évolutions de sens à l'intérieur des phrases organisées est l'objet propre d'une science bien connue qui a déjà donné lieu à de nombreux travaux soit de la part des historiens de la langue, soit de la part des psychologues. Nous voulons parler de la *Sémantique* appelée aussi Sémasiologie.

Les linguistes, lassés de rechercher des lois phonétiques et se rendant bien compte que cela n'était encore que l'écorce du langage, ont cherché à pénétrer plus avant dans l'intimité de sa vie, et l'ont fait généralement en étudiant la « vie des mots ». Les faits qui s'observent dans ce domaine sont d'ailleurs bien propres à piquer la curiosité du chercheur et

à provoquer la sagacité des explications. Les psychologues ont suivi, et nous avons vu que Wundt a consacré l'avant-dernier chapitre de son livre à ce sujet.

Mais c'est assigner un rôle trop étroit à la sémantique que de borner son domaine à l'étude des transformations de sens des mots. Le mot est une entité complexe et mal définie, et la phrase, nous le savons, se décompose en dernière analyse non en mots, mais en symboles. *Les transformations de valeur des symboles,* voilà l'objet réel de la sémantique, et ce problème résolu, c'est la solution aussi de tout le problème de la morphologie évolutive, parce que si nos phrases ne sont expressives qu'en tant qu'elles sont des agencements de symboles, il est évident que toute évolution morphologique se peut ramener à un nombre plus ou moins grand d'évolutions sémantiques portant sur les divers symboles qui entrent en ligne de compte.

Nous nous sommes servi dans le chapitre précédent d'un certain nombre d'exemples pour montrer comment se produisait une évolution morphologique : *il ferait beau voir, de par le roi, viens-tu? ils sont à table,* et nous avons constaté que ces groupes de symboles, tout en gardant le même sens global, avaient changé dans la valeur de leurs parties; des symboles anciens n'avaient plus la même valeur, et des symboles nouveaux étaient apparus; ce sont là autant de phénomènes sémantiques.

Cependant la sémantique n'épuise pas absolument le problème de la morphologie évolutive. Dans les exemples ci-dessus les symboles n'ont pas seulement changé de valeur, mais ils ont aussi changé de relations entre eux. Prenez par exemple l'adjectif *beau* dans *il ferait beau voir*, qui a passé du sens de *cela ferait un beau spectacle* à celui de *il serait beau de voir.* Si je le considère à lui tout seul, je puis dire qu'il a perdu sa qualité d'adjectif pour devenir quelque chose d'autre que nous ne nous attarderons pas à déterminer. Mais je puis aussi le considérer dans sa relation, et dire qu'il n'est plus attribut de *voir,* mais qu'il est devenu avec le verbe *faire,*

partie intégrante du prédicat. Il s'est donc détaché de *voir* pour s'attacher à *faire;* l'agencement de la phrase a été modifié. A côté du changement ou des changements de valeur, il y a donc le changement syntactique. La *sémantique* a besoin d'être complétée par la *syntaxe évolutive.* Dans leur ensemble ces deux disciplines constituent la *morphologie évolutive générale.*

Il est évident que le problème était simple quand il s'agissait du symbole-phrase. Dans la symbolique évolutive, symbole et phrase ne faisaient qu'un et évoluaient du même coup. Rien encore n'était venu dissocier leur unité primitive. Quand cette dissociation se sera produite, le problème aura désormais deux faces suivant qu'on le posera à propos du symbole ou à propos de la phrase. Le symbole change de *valeur;* la phrase, en principe, garde sa valeur mais change de *structure.* Quand au contraire, c'est la phrase qui change de valeur sans modifier sa structure, nous retrouvons un problème analogue à ceux de la symbolique évolutive. C'est ce que nous avons dit plus haut. S'il arrive parfois que les deux phénomènes se trouvent combinés, qu'une phrase change à la fois de valeur totale et de structure, c'est un fait complexe à analyser en deux faits distincts, dont le premier — le changement de valeur — ressortit à la symbolique évolutive, et le second, qui y est emboîté — le changement de structure, — à la morphologie évolutive générale.

Si maintenant nous considérons cette morphologie évolutive et ses deux parties : la sémantique et la syntaxe, la question importante qui se pose, c'est de savoir quelle relation existe entre le problème sémantique et le problème syntactique.

Ceux qui se sont occupés de sémantique ne semblent guère avoir pensé à cette question, et cela bien à tort. La cause en est sans doute qu'ils n'ont pas compris l'intime solidarité de ces deux ordres de problèmes, et cela est en relation avec le fait qu'ils ont abordé la sémantique sous un angle trop

étroit en étudiant les destinées des mots et non pas celles des symboles.

Il est cependant évident qu'on trace ainsi à la sémantique des limites arbitraires et mal définies. Vous étudiez l'histoire d'un substantif comme *travail* par exemple, qui vient du nom d'un ancien supplice (*trĭpalium* « le supplice des trois pieux »), celle d'un verbe comme *ravir* qui sous ses deux acceptions dérive du latin *rapĕre*, celle d'une préposition comme *chez* qui bien que dérivée du latin *casā* « dans la maison de » a pris un sens plus étendu : *chez les Grecs il n'y avait point de théocratie; j'ai lu chez quelque auteur,* etc. Vous allez plus loin, et vous nous dites quelles acceptions ont eues au cours du temps, des mots comme *de*, *à* ou *que*, et quels rôles ils ont par conséquent joué; mais pourquoi vous arrêter là, et n'est-ce pas un problème analogue à résoudre par les mêmes méthodes, que de nous renseigner sur la valeur expressive d'un cas comme le génitif ou le datif, ou sur celle d'un temps ou d'un mode de verbe ? Une fois ceci admis — et nous ne voyons pas comment on pourrait ne pas l'admettre —, on s'aperçoit de quelle manière nos règles de syntaxe et la sémantique sont solidaires; on découvre cette relation étroite et constante qu'il y a aussi bien au point de vue statique qu'au point de vue évolutif entre la valeur expressive des éléments de la phrase et sa structure, et l'on se trouve en face de la question que nous venons de poser.

La première réponse qu'on est tenté de faire à cette question, c'est de dire qu'il faut distinguer dans chaque mot entre ce qui dans le mot est idée de représentation, contenu matériel pour les sens, et ce qui est idée de relation; entre ce que le symbole vaut pour lui-même et ce qu'il vaut par rapport aux autres symboles. Prenons par exemple le mot *cheval*, il y a dans sa valeur un élément qui s'adresse à l'imagination, une représentation générale qui apparaît devant les yeux, puis il y a sa qualité de substantif qui n'est qu'une forme intellectuelle ; la même représentation se trouve dans l'adjectif *che-*

valin et également, bien que compliquée d'éléments nouveaux, dans le verbe *chevaucher* et dans la locution adverbiale *à cheval*; cependant la forme logique est toute différente. On dirait alors qu'il y a une transformation sémantique quand, en partant du sens originel de *cheval*, on arrive à dire : *un remède de cheval* pour dire un remède très violent, ou : *un moteur de dix chevaux*, en prenant ce substantif pour désigner une unité arbitraire de force; que par contre la transformation serait d'ordre syntactique, quand la forme logique est touchée; à défaut d'exemple concernant ce substantif *cheval*, nous citons l'emploi du substantif pris adjectivement tel qu'on le trouve avec beaucoup d'autres noms d'animaux :

« *Le plus* ÂNE *des trois n'est pas celui qu'on pense.* »

Cela semble très facile en théorie, mais la grammaire ne connaît pas cette distinction-là. L'étude de la morphologie statique le montrerait clairement. Nous devons nous borner ici à de courtes indications qui justifieront ce que nous venons d'avancer, sans épuiser le sujet.

Nous constatons d'abord que si l'on veut distinger les diverses sortes de valeur, il n'en a pas deux, mais trois. A côté des *idées de représentation* qui ont leur origine dans ce que les sens fournissent, et des *idées de relation* qui sont d'ordre intellectuel, viennent se placer d'autres idées que nous appelons *modales* (p. 35), et qui correspondent aux diverses catégories de la volonté. Les idées modales sont tout entières dans l'attitude prise par le sujet à l'égard de l'objet auquel il pense: ainsi le doute, l'affirmation réservée, la concession, l'interrogation, le souhait, l'ordre catégorique, etc. en sont des exemples.

Ceci accordé, il faut remarquer que la structure des phrases dépend dans chaque langue essentiellement des distinctions de classes établies entre les mots, et que la classe de mot se reconnaît grâce à un ensemble plus ou moins compliqué de règles de dérivation, flexion, composition[1], etc. Il est tout à

[1] Nous avons déjà employé ce terme de *composition* en parlant des procédés de la morphologie (pp. 114 sv.). Il n'est peut-être pas inutile de

fait exceptionnel en effet, qu'une classe existe en vertu d'un symbole spécial qui en soit l'expression unique et constante, comme le suffixe *-ment* des adverbes qualificatifs du français (*naturelle-ment, complète-ment*); dans l'immense majorité des cas, c'est l'ensemble des règles auxquelles un mot est soumis dans la phrase qui le fait attribuer avec certitude à sa classe[1]. Toute la syntaxe est donc dans les règles, et comme toutes les règles, même celles de l'ordonnance, impliquent ainsi que nous l'avons montré (pp. 115 sv.), l'emploi d'un ou de plusieurs symboles, la syntaxe elle-même repose sur les symboles. Or ceux-ci — et c'est là que nous voulions en venir — quelle que soit leur nature, expriment indistinctement des idées des trois espèces ci-dessus désignées, comme il est facile de le faire voir par quelques exemples.

rappeler ici que nous l'entendons dans un sens plus large qu'on ne le fait ordinairement. Toutes les fois qu'un mot se combine avec un autre d'après un ordre constant: l'article avec le substantif, l'auxiliaire avec le participe, il y a composition selon nous. Ce qu'on nomme généralement composition, suppose quelque chose de plus : une synthèse, une soudure.

[1] Nous attirons l'attention du lecteur sur ce point important. Il nous est impossible de le développer comme il le mériterait. Ce serait surcharger notre démonstration et entreprendre d'écrire tout un chapitre de morphologie statique. Nous tenons cependant à mieux expliquer notre pensée. En français par exemple, un mot est substantif, parce qu'il est composé avec un article et parce qu'il est susceptible d'être mis au pluriel et d'être accompagné d'un adjectif qui s'accorde avec lui. Ce sont ces caractères concrets qui font le substantif, et non inversement la qualité abstraite de substantif qui appelle ces caractères. Tout mot, fût-il généralement adjectif, verbe ou adverbe devient substantif dès qu'il est soumis aux règles de cette classe. De même, il ne faudrait pas dire que le verbe se conjugue, mais plutôt que tout mot qui se conjugue est un verbe. Considérer les choses sous cet angle, c'est user de la vraie méthode scientifique qui s'élève de la réalité concrète aux notions générales. Faire l'inverse, c'est imposer à la réalité, qui s'en accommode plus ou moins bien, des notions générales toutes faites. Dans le cas particulier, c'est tomber dans la « psychologie vulgaire » selon la définition de Wundt. On a souvent l'occasion de constater que là où l'application des règles fait défaut, toute détermination de classe devient illusoire. A quelle classe attribuera-t-on, par exemple, le mot *marché* dans cette locution : *cet objet est bon marché?*

Prenons d'abord la flexion. Quand elle sert à marquer la différence du masculin et du féminin, elle correspond évidemment à une idée de représentation : *marquis, marquise; cuisinier, cuisinière; paon, paonne; aîné, aînée.*

On nous affirme que la distinction des genres remonte à celle qui existait à l'origine entre deux degrés de dignité, celle d'un plus ou moins grand respect. C'était donc là une différence modale. Mais il y a plus, quand on voit l'usage que nous en faisons maintenant en disant : *un beau palais, une belle maison,* nous devons avouer que cette différence dans la forme de l'adjectif ne correspond à aucune idée, et que certains symboles n'ont qu'une valeur purement grammaticale.

Un impératif comme *viens,* un subjonctif désidératif comme *vienne* (*ton règne vienne*), représentent la flexion mise au service d'une idée modale. Quant à la flexion servant à exprimer des idées de relation, il ne serait pas difficile d'en multiplier les exemples : les cas, les personnes, les temps, la distinction de l'actif et du passif, de l'adjectif et de l'adverbe, pour autant que la flexion les représente, peuvent être cités ici.

Nous pouvons faire exactement la même démonstration pour ce qui concerne les règles de composition. On enseigne qu'en français les noms géographiques de fleuves, de pays, de montagnes, se composent avec l'article : *la France, la Seine, le Mont-Blanc;* mais que les noms de villes n'ont pas besoin de cette particule : *Paris, Genève.* Voilà une différence de syntaxe qui repose uniquement sur une idée de représentation matérielle. La règle de la construction interrogative : *viens-tu ? Pierre viendra-t-il?* etc., correspond au contraire à une idée modale, tandis que celle qui régit la place des pronoms conjoints régimes ou sujets : *je te le donne, je le lui donne, nous nous amusons,* etc., a pour base des distinctions d'ordre purement logique concernant les relations qui existent entre les termes en présence.

Si donc nous ramenons la syntaxe à ses éléments primordiaux, nous devons avouer qu'elle est loin d'être fondée uniquement sur des distinctions d'ordre logique.

D'autre part, on peut dire aussi que le lexique non plus n'est pas basé seulement sur des idées de représentation, comme il faudrait l'admettre pour que la distinction entre l'élément représentation et l'élément relation dans la valeur du mot, fût correcte. Si on élimine du mot tout ce qui est d'ordre syntactique, tout ce qui concourt à la détermination de sa classe et de son rôle grammatical, on obtient un radical qui exprime l'idée commune à tous les mots de la même famille. Or ces radicaux représentent eux aussi des idées de tout ordre. Le plus grand nombre correspondent à des représentations d'objet contingents comme: *cheval, chevalin, chevaucher; la marche, marcher, marcheur, marche!* Mais il y en a aussi qui expriment des idées modales : *peur, épeuré, faire peur, de peur de; désir, désirer, désireux,* ou des relations logiques : *cause, causalité, causer, à cause de*, etc.[1].

De quelque côté que nous nous tournions, nous nous trouvons donc dans l'impossibilité de distinguer le mot et la syntaxe, comme si c'étaient là deux ordres de faits correspondant à deux ordres d'idées.

Selon nous la vraie définition de ce qui est sémantique par opposition à ce qui est syntactique, est beaucoup plus

[1] Le fait que tous les mots d'une même classe représentent une même chose à l'imagination, que tous les substantifs par exemple, évoquent l'idée d'une substance ou d'un être, tous les verbes, celle d'une action, ne doit pas nous induire en erreur. L'intelligence pour pouvoir former des pensées avec toutes sortes d'idées, même les plus abstraites, les transpose indistinctement dans certains cadres, elle les matérialise; elle assimile une pensée comme : *l'envie dénigre lâchement les bonnes intentions,* à une autre toute concrète et pour ainsi dire perceptible comme : *le vent secoue violemment les grands arbres* (voir plus loin, p. 239). Ce qui nous intéresse ici, c'est l'origine psychologique des idées, et nous disons qu'une même espèce de symbole au point de vue grammatical, qu'il s'agisse du radical d'un mot, d'un suffixe de flexion ou d'autre chose, peut correspondre également bien à des idées d'origines psychologiques très diverses.

simple et repose sur un principe empirique. La différence gît non pas dans ce qui est exprimé, mais dans le procédé.

Quand on a affaire avec le procédé fondamental de toute expression grammaticale sous sa forme la plus simple selon la formule :

Symbole a = valeur b,

c'est un fait d'expression dont les variations, en ce qui concerne le second terme, ressortissent à la sémantique.

Quand on a affaire à un procédé plus compliqué, dans lequel la valeur est déterminée non pas seulement par le symbole, mais aussi par une règle relative à l'agencement de ce symbole avec d'autres, alors on est dans le domaine de la syntaxe, parce que ce symbole et sa règle constituent un fait syntactique. Ainsi tout ce qui est du ressort de la flexion est d'ordre syntactique, parce que les suffixes mis en œuvre n'ont aucune valeur en dehors de leur emploi conforme aux paradigmes de la grammaire.

Et nous ajoutons ceci, c'est que le langage a une tendance dans son perfectionnement à se créer des procédés d'expression syntactique pour les idées les plus générales, pour celles qui dans la pensée sont d'une application constante et donnent lieu à des alternatives qui reviennent sans cesse : masculin — féminin, doute — certitude, passé — présent — futur, sujet — régime. Ces idées-là, qui ont d'ailleurs aussi leur expression lexicologique, sont à la base de toutes les règles de syntaxe, de telle sorte que si l'on voulait absolument distinguer les valeurs syntactiques des valeurs sémantiques, il faudrait en chercher le critère dans le caractère très variable de la plus ou moins grande généralité.

Remarquons maintenant que la définition que nous venons de donner du fait sémantique et du fait syntactique implique un emboîtement. Le fait sémantique est représenté par la formule :

(I) Symbole a = valeur b

Le fait syntactique pourrait l'être d'une façon toute générale comme suit :

(II) Symbole a (sous certaines conditions d'agencement avec d'autres symboles a', a'', etc.) = valeur b,

Il est évident que la première formule constitue un fait intelligible (sinon génétiquement explicable) par lui-même. La seconde formule de même, mais elle peut s'analyser en deux éléments. Le premier est une formule sémantique, qui s'en abstrait sans peine si l'on néglige pour un moment le contenu de la parenthèse ; on obtient alors :

(III) Symbole a = valeur b,

formule incomplète, qui n'est pas entièrement vraie, mais qui est tout aussi intelligible que la formule I. L'autre élément, c'est la parenthèse qui vient s'y ajouter, et les conditions d'agencement nécessaires au symbole a pour qu'il ait sa valeur b. Il est bien évident que ces conditions n'ont ni raison d'exister, ni sens en dehors de la formule sémantique à laquelle elles s'appliquent. Et ce que nous disons là du simple fait à l'état statique, s'applique de même à toute création ou transformation de même ordre.

Quand un symbole naît, change de sens, ou meurt, c'est un phénomène relativement simple, qui a, nous l'avons dit, dans nos phrases organisées, des causes en dehors de lui, mais qui peut bien se concevoir abstraction faite de ces causes. Le symbole a valait b, maintenant il vaut b' : voilà un fait absolument défini et parfaitement pensable. Quand au contraire une règle de syntaxe naît, quand un agencement de symboles devient indispensable pour l'expression d'une idée, il faut de toute nécessité qu'il y ait eu ou création de symbole, ou modification du sens des symboles mis en œuvre. Sans cela à quoi la règle servirait-elle ? Si les symboles restent tous identiques à eux-mêmes, l'agencement est une pure superfluité ; lui-même n'est qu'une chose abstraite, une forme vide, incapable d'avoir une valeur expressive ; c'est le sym-

bole dans telle ou telle disposition qui prend une certaine valeur, aussi le phénomène ne serait-il pas concevable si l'on voulait faire abstraction de la transformation sémantique. Prenons un exemple pour illustrer cette démonstration, qui sera concluante dès qu'elle s'appuyera sur quelque chose de concret. Un cas excessivement simple nous suffira : la création de la forme interrogative du verbe : *viens-tu ? Tu* postposé au verbe est devenu la marque de l'interrogation pour la seconde personne du singulier. Dire que c'est la postposition seule qui porte cette nouvelle valeur, c'est ne rien dire d'intelligible. Le symbole *tu* a réellement pris un nouveau sens, puisque si nous disons par exemple : *viens toi* ou *viens Paul*, ces groupes n'ont pas pour nous de valeur interrogative. Preuve en soit encore ce qui s'est passé pour le pronom de la troisième personne, lequel en faveur de ce nouveau rôle qui lui était échu, est sorti de son rôle primitif et s'emploie avec un adverbe démonstratif dans : *voilà-t-il pas,* et avec un verbe à la première personne dans : *j'ai-ti soif ?* (p. 168). Il y a donc un premier changement sémantique : *tu,* simple pronom, est devenu pronom interrogatif. Seulement cette nouvelle valeur de *tu* est conditionnée par sa position relativement au verbe qu'il régit, et c'est cela qui constitue la création syntactique, fait accessoire et secondaire qui ne peut exister, et même être pensé, que dans sa liaison avec le premier. Si *tu* n'avait pas ce sens nouveau, la postposition à elle seule serait incapable de rien exprimer.

Quand deux ordres de phénomènes sont emboîtés l'un dans l'autre, les faits du premier ordre, nous le savons, sont concevables par eux-mêmes, et ceux du second au contraire ne peuvent être pensés que comme impliquant un fait de premier ordre. Ce sont là les premier et troisième caractères de l'emboîtement. Nous voyons qu'ils se constatent très évidemment quand on compare la sémantique avec la syntaxe évolutive qui y est emboîtée.

Il y a un second caractère de l'emboîtement qui ne se réalise pas partout, mais qui en donne une démonstration expé-

rimentale là où on peut le constater. Il consiste, on s'en souvient, en ce que la nature elle-même fournit des faits du premier ordre existant en dehors de toute combinaison avec l'ordre subordonné. Ce caractère se rencontre-t-il ici ? Y a-t-il dans notre langage organisé des changements de valeur qui atteignent certains symboles sans que la syntaxe, l'agencement, la morphologie abstraite de la phrase en ce qui concerne la relation des symboles entre eux, en reçoive un contrecoup ? Nous pensons que oui, et la démonstration, tout expérimentale, n'est pas difficile à faire.

Quand des mots appartenant aux quatre grandes catégories grammaticales (verbe, substantif, adjectif, adverbe qualificatif) changent de valeur, sans que leur catégorie, leur rôle grammatical en soit modifié, cette transformation n'affecte en rien l'agencement syntactique de la phrase. Comparez par exemple les trois phrases suivantes où le verbe *marcher* est employé dans trois sens divers : *le petit enfant marche bien, l'élève marche bien, la montre marche bien.* On voit qu'à l'exception du verbe *marcher*, tous les symboles qui sont communs aux trois phrases se présentent dans les trois cas identiques à eux-mêmes. C'est là donc un phénomène strictement sémantique, et c'est à étudier des faits de ce genre que se sont attachés généralement ceux qui ont traité de cette science. A regarder les choses de plus près on doit remarquer qu'au fond ce n'est pas le mot qui a changé de sens, mais uniquement le symbole qui lui sert de radical, Tout ce qui en lui exprime son rôle verbal n'est pas modifié ; par contre la transformation de sens qui a atteint ce radical, s'est plus ou moins propagée à tous les mots de la même famille ; on dit : *cette montre a une bonne marche ; la marche de la classe est satisfaisante.*

On peut aussi observer des transformations de valeurs analogues, c'est-à-dire purement sémantiques, chez toute espèce de symbole quel qu'il soit : les parties constitutives des mots, les affixes de dérivation ou de flexion y sont sujets, de même que les petits mots des classes qu'on réunit sous

les noms généraux de pronoms et de particules. Supposez par exemple qu'un génitif qui a exprimé la provenance arrive à signifier la possession ; qu'il soit représenté par une forme de flexion ou par une préposition, la valeur de ce symbole aura été modifiée, mais non pas sa syntaxe. La valeur du génitif a été transformée ou élargie exactement comme celle du verbe *marcher*, par des actes psychologiques que nous connaissons, à l'occasion de certains cas favorables, comme lorsqu'on dit : *pueri hujus viri, les enfants de cet homme*, ce qui se peut interpréter comme : *les enfants qui sont nés de cet homme,* et *les enfants qui appartiennent à cet homme.* Le fait est syntactique, dans un certain sens, puisque c'est un procédé d'expression syntactique qui a changé de valeur ; mais le procédé reste le même, et le phénomène d'évolution n'ayant rien touché à l'agencement des symboles, est parfaitement assimilable à celui qui affecte la valeur du radical d'un verbe ou d'un substantif.

Les groupes de mots également sont susceptibles de modifications sémantiques, pour ne rien dire des phrases entières dont il a été question plus haut (p. 220). Dans l'exemple : *ils sont à table* pris dans le sens de : *ils sont à dîner*, c'est le groupe *à table* qui a changé tout entier de valeur, à preuve que si on veut l'analyser dans ses parties, on s'aperçoit que chacun de ses éléments a subi dans son sens une transformation complémentaire, et que la somme de ces transformations équivaut au phénomène total. On le voit en traduisant cette phrase en allemand : *sie sind am Tische, sie sind beim Essen* ; la préposition purement locative a pris une valeur temporelle.

Mais ce qu'il y a d'intéressant à remarquer quand on étudie la manière dont les langues évoluent, c'est que beaucoup de ces transformations sémantiques, sans effet sur la syntaxe au début, ont eu plus tard des conséquences inattendues dans ce domaine. Il vaut la peine de nous arrêter un peu sur ce

point qui touche à la question très intéressante des relations historiques de ces deux ordres de faits.

En vieux français le mot correspondant au latin *homo* était employé pour indiquer un sujet indéterminé, un homme quelconque : *Cinquante piez i poet* HOM *mesurer* dit la Chanson de Roland (v. 3167, ed. Gauthier). C'est une transformation de sens analogue à celles que nous avons vues plus haut relatives au génitif et au verbe *marcher;* la valeur du mot a été à peine élargie. Cet agencement de phrases est d'ailleurs parfaitement conforme à toutes les règles alors en usage, puisqu'un substantif sans article avait justement cette valeur de *un quelconque* qui est attribuée ici au mot *hom*[1] : HOM *qui la vait repairier ne s'en poet*, lisons-nous ailleurs dans le même texte (v. 292) ; c'est exactement le même emploi du même mot. Où commence la transformation syntactique? C'est quand, en vertu de cette nouvelle valeur, ce mot se désolidarise de sa classe originelle et se soumet à des règles d'agencement qui sont identiques à celles d'un pronom comme *il* ou *nous.* Nous ne disons rien de sa forme orthographique ou phonétique qui n'est qu'une conséquence secondaire du fait morphologique, mais nous voyons directement la transformation syntactique opérée en comparant les deux phrases ci-dessus avec leur traduction en français moderne : ON *peut bien y mesurer cinquante pieds* et UN HOMME *qui y va, ne peut en revenir.*

Il fut un moment où des règles nouvelles s'établirent relativement à l'emploi des substantifs. D'abord tous les substantifs indéterminés commencèrent à être accompagnés de

[1] En vieux français l'article indéfini sert à évoquer l'image de l'objet dont on parle; en conséquence il est employé plutôt dans le sens de *un certain* que dans celui de *un quelconque.* Voyez ces vers de la Vie de saint Alexis (5e et 6e strophe) : *Puis converserent ensemble longement, Qued enfant n'ourent* (un enfant qc.), *peiset lor en fortment; Deu en apelent... : E ! reis celestes, par ton comandement Enfant nos done* (donne-nous un enfant qc.) *qui seit a ton talent. Tant li preierent... Que la moillier* (datif) *donat feconditet :* UN FIL *lor donet* (un certain fils)...

l'article *un;* puis la distinction du cas sujet et du cas régime fut oubliée, et on se mit à employer indistinctement dans tous les cas la forme du cas régime *home* ou *homme* au lieu de *hom.* Ce mot subit l'effet de toutes ces règles nouvelles dans la seconde phrase; mais dans la première, grâce à une assimilation de ce mot avec un pronom personnel, assimilation que l'agencement de la phrase permettait, il échappa à ces innovations, et il conserva et sa forme de cas sujet et sa syntaxe sans article. C'est à ce moment-là que l'évolution sémantique a eu des conséquences dans l'ordre de la syntaxe.

C'est un exemple parmi beaucoup d'autres, et la constatation que nous faisons là, est en parfait accord avec l'opinion émise plus haut, qu'aucune idée n'est spécifiquement syntactique, mais que toutes les idées dont la pensée se compose, sont susceptibles de devenir l'occasion d'une règle de syntaxe, pourvu qu'elles possèdent un degré suffisant de généralité. Quand une valeur nouvelle est attribuée à un symbole par l'effet d'une transformation purement sémantique, on n'a aucune garantie qu'on n'en viendra pas d'une manière ou d'une autre à conditionner cette valeur en la rattachant à un certain agencement syntactique; et les chances pour que ce phénomène ultérieur et secondaire se produise, seront particulièrement grandes quand l'évolution sémantique aura eu pour effet d'élargir et de généraliser le sens primitif du symbole en question.

C'est ce qui est arrivé pour le mot *homo* dans le cas que nous venons d'étudier. Quand, en vieux français, le mot *pas* a perdu son sens propre pour prendre celui de petite mesure, petite quantité, pouvait-on prévoir que le système de la négation en serait entièrement changé? Ce fut pourtant le cas, parce que ce mot dans cette nouvelle acception a été très étroitement composé avec le mot *ne*, et que ce composé *ne... pas* a subi une évolution sémantique spéciale à la suite de laquelle il est devenu l'équivalent ordinaire de la négation absolue. Ensuite *pas* lui-même a été considéré comme un adverbe de négation et a été employé comme tel.

L'évolution morphologique du langage nous apparaît donc faite, sinon entièrement du moins en grande partie, d'évolutions sémantiques qui sont suivies — non pas toutes mais quelques-unes — de conséquences syntactiques à plus ou moins longue échéance. Nous disons que ces phénomènes constituent une partie au moins de l'évolution morphologique. Pour affirmer que toutes les évolutions de cet ordre se font de cette manière-là, il faudrait que toute création syntactique se composât non seulement de deux éléments : l'un sémantique qu'on en peut abstraire, et l'autre proprement syntactique qui se combine avec lui, mais aussi de deux moments successifs correspondant à ces deux éléments; que dans *viens-tu* par exemple devenant l'interrogatif *viens-tu?* d'abord *tu* changeât de sens, et qu'ensuite seulement cette nouvelle valeur fût liée à une certaine condition. Cela ne nous semble pas devoir être admis; *tu* n'a pris sa valeur nouvelle que dans les limites prescrites par la règle, et ici la création sémantique et la création syntactique nous apparaissent comme simultanées.

Même dans le cas où la transformation de syntaxe semble venir simplement s'ajouter à celle de valeur, le phénomène est en réalité un peu plus complexe. Prenons par exemple celui du pronom *on* qui, nous l'avons vu, n'a guère changé de sens depuis le vieux français où il était un véritable substantif; il n'en est pas moins clair qu'au moment où l'assimilation au pronom personnel s'est produite, il y a eu autre chose qu'un phénomène grammatical, mais que ce mot, se dissociant d'avec le substantif, a représenté désormais pour l'imagination et la pensée quelque chose de beaucoup plus indéterminé qu'auparavant. Nous n'hésitons pas à dire : ON *ne perd pas son temps dans une fourmilière,* en entendant par « *on* » des fourmis. Nous admettons donc que les transformations sémantiques dont nous avons parlé plus haut, ne font que préparer la transformation syntactique ultérieure, mais que cette dernière, conformément à la définition que nous en avons donnée, a à la fois un aspect sémantique et un

aspect syntactique. L'évolution de valeur commencée depuis longtemps, s'y achève pour ainsi dire, en aboutissant à un procédé d'expression générale. Tel est le cas pour *on*, tel est le cas pour *pas* et pour toutes les autres créations du même genre.

A défaut d'une priorité chronologique dans l'évolution, l'élément sémantique a cependant toujours une priorité psychologique. Nous avons vu qu'il est concevable à lui seul, sans que l'élément de syntaxe qui l'accompagne entre en ligne de compte, alors que la réciproque n'est pas vraie. Nous l'avons démontré d'une façon abstraite et au point de vue de la grammaire. On peut le montrer aussi par l'analyse psychologique, comme nous allons essayer de le faire pour terminer ce qui concerne cette importante question des relations de la sémantique et de la syntaxe.

La structure d'une phrase est quelque chose d'abstrait, quelque chose qui pour le sujet parlant ou entendant n'existe que par son contenu, comme les formes géométriques et les nombres n'existent pour nos sens que par les objets concrets qui les réalisent. On ne pense pas une structure grammaticale; on pense des idées qui sont entre elles dans des relations logiques et grammaticales. Le grand procédé de l'expression linguistique consiste à faire rentrer toutes les idées dans les catégories de l'imagination, et à matérialiser ainsi la pensée, à ramener ce qui est abstrait et insaisissable en lui-même à la forme de ce qui est perceptible et imaginable. Un objet (substantif), son action (le verbe) et les attributs ou qualités respectives de ces deux formes de l'existence (l'adjectif et l'adverbe), voilà les quatre grandes classes de la grammaire, qui sont en même temps quatre catégories de l'imagination.

Si je dis : *le vent secoue violemment les grands arbres*, ou *l'ouvrier peint en bleu la muraille blanche,* chacun des mots de ces phrases (en faisant abstraction des articles et des prépositions qu'on peut considérer comme incorporés à leur subs-

tantif) évoque quelque chose devant mes yeux, parle à mon imagination. Si je forme maintenant une autre phrase absolument identique au point de vue grammatical, mais dont aucun terme ne corresponde directement à une perception des sens, comme : *l'envie dénigre lâchement les bonnes intentions*, je m'aperçois que les idées abstraites que cette phrase fait défiler devant l'esprit et met en relation les unes avec les autres dans une pensée, ont été traitées exactement comme les idées plus concrètes énoncées plus haut. *L'envie* et les *intentions* sont des substances comme le *vent* et l'*arbre*, l'*ouvrier* et la *muraille*, et on leur attribue de la même façon une action et des qualités. Les idées de toute espèce à tous les degrés d'abstraction, sont traitées de la même manière. Ici, il n'y a ni limite ni distinction; et c'est justement la puissance du langage humain que de tout pouvoir incarner dans un symbole, et d'objectiver la pensée comme il objective le spectacle du monde.

Développer ce point serait la tâche de la symbolique évolutive; il nous intéresse ici par les déductions qu'on en peut tirer. Toutes les catégories grammaticales en dehors et à côté des quatre grandes classes de mots, toutes les déterminations qui sont à la base de nos flexions et de nos règles syntactiques, n'existent que par leurs relations avec les quatre catégories fondamentales ; elles les expriment, elles les encadrent, elles sont mises à leur service. Demandons-nous maintenant ce qui doit arriver quand j'entends une phrase et que je cherche à la comprendre — nous savons que c'est là le moment où toutes les transformations morphologiques commencent à se produire —. J'y chercherai naturellement des symboles ou des groupes de symboles qui suscitent en mon esprit des représentations dominantes au point de vue psychologique. Ce seront des substantifs ou des verbes avec leurs attributs; ce sont là des points d'appui de la pensée. Les images dont j'aurai trouvé ou cru trouver l'expression claire, celles qui auront été évoquées devant mes yeux, influenceront naturellement la compréhension de tout le reste

dans la phrase. Je chercherai ensuite dans les autres symboles les éléments nécessaires pour unir ces images en un tout bien agencé au point de vue de la logique et de mes habitudes grammaticales. Si j'ai fait quelque part une erreur dans cette attribution de valeur, et si cette erreur n'est pas indifférente, il faudra, ou bien que je m'aperçoive de mon erreur, ou bien que je corrige d'une façon complémentaire les autres valeurs (voyez l'exemple : *ils sont à table* p. 234) et que je torde même la structure grammaticale de la phrase, telle qu'elle avait été pensée par celui qui parlait, pour la mettre d'accord avec ma conception à moi. En un mot, l'aperception des symboles dans l'intelligence des phrases, porte d'abord sur leur valeur psychologique de représentation, et indirectement seulement sur leur rôle logique et grammatical. Dans la phrase souvent citée : *il ferait beau voir,* il s'agit avant tout de savoir si l'infinitif évoque une idée de représentation dominante, comme le ferait le mot *spectacle* par exemple, dont le mot *beau* puisse être l'attribut, ou si l'imagination se porte de préférence sur le mot *beau* en lui donnant une valeur prédicative. Le premier qui a interprété les mots : *habeo receptam epistolam* dans le sens actuel de *j'ai reçu une lettre,* a vu surgir à l'occasion du mot *receptam* l'image de l'action de *recevoir* plus nette que celle de l'action exprimée par *habeo;* de là la valeur prédicative qu'il lui a attribuée, et le changement qui s'est en conséquence produit dans la relation logique et grammaticale des termes en présence.

Avant de comprendre nos phrases et de les analyser, nous les voyons et nous les sentons; c'est l'ordre normal pour tout ce qui entre dans notre conscience intellectuelle. Ce sont les réactions qu'elles font naître spontanément dans notre être affectif et dans notre imagination, qui provoquent l'aperception et par conséquent la dirigent dans une grande mesure. Ce n'est pas à dire en effet que l'intelligence soit purement passive, tel n'est pas son rôle. Elle contrôle et corrige jusqu'à un certain point cet apport de représentations et d'émotions que les réactions spontanées de l'être affectif lui four-

nissent. Elle choisit, élimine ce qui n'est pas assimilable. Si par exemple un homonyme comme *ver, verre* ou *vers* « vɛr » provoque trois sortes de représentations disparates, elle s'attache par l'attention à celle qui convient dans la pensée, et repousse les autres dans l'ombre. C'est par l'attention aussi qu'elle considère avec plus d'intensité les éléments qui sont vraiment essentiels : les substances, les prédicats et leurs attributs ; c'est par là qu'elle dirige l'évolution syntactique et sémantique d'une façon conforme à ses fins.

On sait qu'à l'origine beaucoup de prépositions étaient des adverbes qui se sont détachés du verbe pour s'attacher au substantif. L'homérique *βλεφάρων ἄπο δάκρυον ἧκεν*, cité par Bréal dans son *Essai de Sémantique*[1], devait à une époque plus ou moins ancienne être analysé comme suit : *βλεφάρων (de ses paupières) ἄπο (dehors) ἧκεν (elle jeta, laissa échapper) δάκρυον (une larme)* ou : *βλεφάρων (de ses paupières) ἄπο ἧκεν (elle laissa échapper dehors, tomber) δάκρυον (une larme)* *ἄπο* était adverbe et caractérisait l'action de *ἧκεν*, et le génitif du substantif *βλέφαρον* exprimait à lui seul l'éloignement, la provenance. Cette phrase avait en dehors du sujet sous-entendu, quatre éléments dont chacun représentait à l'origine quelque chose de distinct et de net pour l'imagination : les deux substantifs régimes : *les paupières* et *la larme,* et puis le verbe et son adverbe, qui sont à peu près dans la même relation qu'un substantif et son adjectif ; *ἄπο (au dehors)* représente comme adverbe une qualité toute spéciale et concrète de l'action. L'intervention plus efficace de l'intelligence due au progrès intellectuel, provoque plus tard des différences dans l'intensité de l'aperception. Les deux substantifs et le verbe restent ce qu'ils sont : les éléments constitutifs de la pensée, tandis que l'idée adverbiale se subordonne, soit en s'unissant au verbe pour se composer avec lui *(ἀφῆκεν, elle rejeta, laissa tomber),* soit en se rapprochant du substantif avec le génitif duquel il semble concourir pour exprimer

[1] 2me éd., p. 18, note. Odyss. XXIII, 33.

une relation dans l'espace (*ἀπὸ βλεφάρων*, *hors des paupières*). Remarquons que ce symbole qui, à l'origine, avait une valeur de représentation très caractérisée, n'a plus, quand il est composé avec le verbe, de valeur que par rapport à lui, il correspond à une modification de son idée ; tandis que devenu préposition et joint au substantif dans le groupe *ἀπὸ βλεφάρων*, il ne dit plus rien du tout à l'imagination ; il n'est plus qu'une notion intellectuelle sans correspondant concret possible, à cause de l'absence de l'idée verbale dont il est l'attribut naturel.

Nous voyons donc comment, sous l'influence du facteur intellectuel, l'attention et l'imaginaiion se sont détournées de cette particule pour la rejeter parmi les éléments de grammaire qui n'évoquent rien par eux-mêmes, mais qui servent à l'agencement grammatical des idées. C'est à peu près ce qui s'est passé aussi pour le mot *pas* et pour le mot *hom* qui ont été vidés de toute valeur de représentation. Mais cela serait interpréter ces faits d'une façon contraire à toute bonne psychologie d'imaginer que ces symboles dans l'aperception ont d'abord reçu un rôle grammatical, et qu'ensuite on leur a attribué une valeur conforme à ce rôle ; c'est au contraire la valeur qu'ils ont eue, soit au point de vue de l'intensité, soit au point de vue de la qualité, dans la conscience du sujet entendant, qui a déterminé comme conséquence le rôle grammatical qui leur est échu.

Nous résumons ce long exposé. Le phénomène sémantique existe souvent seul ; dans bien des cas cependant il est un acheminement, une préparation à un phénomène d'évolution syntactique. Toutefois l'évolution syntactique quand elle se produit, implique toujours un nouveau phénomène sémantique ; mais il faut remarquer que dans ce fait complexe le facteur sémantique est le facteur déterminant, car c'est lui qui a la priorité psychologique. C'est ainsi que nous résolvons la question des relations entre la sémantique et la syntaxe, et nous pensons avoir montré qu'à tous égards celle-ci est emboîtée dans celle-là.

Nous avons tracé plus haut le programme complet de ces deux sciences théoriques, quand nous avons dit que le problème des origines se confondait avec le problème de l'évolution; il suffirait de combiner les méthodes de la symbolique évolutive avec les résultats de la morphologie statique pour expliquer la création des divers procédés et des principaux types morphologiques. On verrait naître ainsi successivement après les plus frustes combinaisons de symboles juxtaposés, la composition, la dérivation, la flexion, les procédés analytiques, ainsi que toutes les combinaisons possibles de ces divers instruments grammaticaux.

Plus la syntaxe évolue et se complique, plus les données du problème sémantique se compliquent aussi, sans cependant que les principes fondamentaux en soient modifiés.

On peut pourtant fort bien en théorie imaginer une sémantique évolutive indépendante de la syntaxe évolutive. Il suffit que cette science emprunte les éléments de ses problèmes à la morphologie statique qui est connue, et que, sans se demander comment les agencements nouveaux résultent des changements de valeur, elle pose uniquement la question de savoir de quelle manière dans un milieu grammatical donné, dans un de ces états de langage que la science statique fait connaître, la valeur des symboles peut évoluer. A cette science viendrait se joindre ensuite la syntaxe évolutive qui résoudrait à son tour le problème négligé; elle montrerait les états syntactiques procédant les uns des autres par l'effet de phénomènes psychologiques et grammaticaux plus complexes que ceux de la sémantique pure, et achèverait la tâche de la morphologie évolutive.

En pratique il sera peut-être plus simple de ne pas dissocier les deux disciplines. Le linguiste psychologue en possession d'une méthode parfaitement sûre pour aborder et résoudre les questions de sémantique, pourra s'attaquer au problème général de la genèse des syntaxes, et quand de déduction en déduction, guidé par l'observation des faits, il aura résolu tous les problèmes essentiels, il aura fourni des

types d'analyses psychologiques et grammaticales qui seront plus ou moins directement applicables à tous les cas que l'histoire des langues peut présenter.

Nous en avons assez dit sur la sémantique pour faire voir qu'elle doit être la marche à suivre dans l'étude de ses problèmes, qu'il s'agisse des questions générales que se pose la science théorique, ou des cas spéciaux qu'examine la science des faits en expliquant les cas concrets de l'histoire. Mais avant de quitter ce sujet, il nous reste à montrer quelles conséquences découlent des vues que nous avons énoncées, relativement à la méthode à appliquer dans les recherches de syntaxe évolutive.

Toute évolution de syntaxe a pour cause une transformation ou une création sémantique autonome — c'est-à-dire qui n'est pas seulement l'effet secondaire d'une autre transformation ou création sémantique, car alors cette dernière serait la vraie cause. La première chose à faire sera donc de bien déterminer dans sa forme abstraite et dans sa valeur, le symbole qui subit cette transformation ou qui apparaît; la seconde sera d'expliquer ce phénomène sémantique; la dernière d'en montrer les conséquences en syntaxe. Ceci fait, il faut naturellement considérer encore ce que le nouveau principe de syntaxe, créé et admis d'abord par un individu, va devenir dans la concurrence du langage collectif. On doit peser soigneusement les circonstances qui peuvent entraver ou favoriser son admission par la généralité des sujets parlants, et pour cela il importe de porter son attention sur les relations du nouveau procédé d'expression avec tout ce qui dans la grammaire ou en dehors d'elle est en concurrence avec lui. C'est ainsi que l'histoire des évolutions syntactiques se ramène souvent à l'histoire d'un symbole et de ses concurrents. Cette méthode des concurrences doit d'ailleurs s'appliquer aussi à la sémantique.

Il ne faut pas confondre tout à fait le *symbole* avec ce que nous avons appelé l'*élément syntactique de flexion* dans un

travail où nous avons justement essayé de réaliser quelque chose de ce programme[1]. L'élément syntactique est un ensemble de symboles dont les valeurs sont, au moins dans une de leurs parties, exactement équivalentes; la flexion les groupe en une unité supérieure, et elles donnent lieu par conséquent à des règles syntactiques communes. Tel est le passé défini en français, qui a des symboles divers d'une voix à l'autre, d'une personne à l'autre, d'une conjugaison à l'autre, d'un verbe irrégulier à l'autre; et tel est par conséquent aussi l'imparfait du subjonctif qui en dérive, et dont nous nous sommes occupés dans ledit travail. Ce serait à la morphologie de définir et d'expliquer, mieux que nous ne pouvons le faire ici en passant, l'élément syntactique de flexion; il correspond à ce qu'on appelle communément une forme grammaticale, mais en tant qu'elle est employée avec une certaine valeur, dans un certain rôle bien distinct des autres rôles qui peuvent d'ailleurs lui échoir. Nous avons considéré l'imparfait du subjonctif dans la seule expression du mode irréel dans l'hypothèse. C'est un legs que le français a reçu du latin, mais que le français a laissé tomber en désuétude. Nous lui avons opposé successivement tous les concurrents auxquels il a eu affaire, aussi bien ceux qui existaient déjà en latin (le mode indicatif, qui n'exprime l'irréel qu'en vertu d'un procédé extragrammatical, et le subjonctif présent), que ceux qui ont surgi ultérieurement à la suite de phénomènes de sémantique que nous avons essayé d'expliquer (le conditionnel et l'imparfait indicatif, puis dans l'expression du passé, le temps composé de l'imparfait du subjonctif lui-même et ceux des formes verbales que nous venons de nommer). Dans chaque cas nous avons tâché de montrer le comment et le pourquoi du phénomène qui s'est produit, soit qu'il y ait eu élimination d'un procédé en faveur de l'autre, soit qu'il y ait eu partage du domaine commun suivant une détermination de valeur à définir. Par ce moyen nous avons fait voir et fait com-

[1] *L'Imparfait du Subjonctif, etc.* Voyez plus haut p. 22, note.

prendre aussi bien qu'il était en notre pouvoir, comment sur un point spécial l'état du français est dérivé de l'état du latin. Et cette méthode est applicable dans tous les cas.

Toutes les circonstances favorables ou défavorables qui président à ces évolutions et qui dans la concurrence font pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre, se peuvent ramener à une norme constante : l'adaptation de plus en plus parfaite de la forme grammaticale à la forme de la pensée (p. 170). Cette adaptation a deux faces : d'une part l'aspect plus spécialement psychologique qui veut que la forme de la pensée grammaticale réponde au caractère psychique du sujet, l'expression devant être analytique ou synthétique, prédicative ou attributive, etc., suivant que telle ou telle forme de l'activité psychologique est plus ou moins développée chez le sujet parlant ; d'autre part l'aspect purement intellectuel qui consiste en ce que l'organisme grammatical se perfectionne au fur et à mesure que l'intelligence se perfectionne et que la collectivité des sujets parlants devient capable de penser d'une manière plus abstraite et plus rigoureuse.

Tandis que dans la morphologie statique on pouvait commencer par faire voir le langage humain dans ses traits les plus généraux, pour remonter de là aux types grammaticaux particuliers qui correspondent aux types psychiques divers des races ou des individus, ici, au contraire, il faut toujours et dès le début avoir l'individu devant les yeux; c'est lui qui, soumis aux influences collectives, se crée pourtant sa grammaire individuelle, et l'impose ensuite à la collectivité dans la mesure où celle-ci est susceptible de recevoir cette impulsion. Le point de départ est concret, il est pris en pleine réalité psychologique.

La fin suprême de tous les exposés de morphologie évolutive serait de montrer dans la manière dont à diverses époques une collectivité donnée a réagi vis-à-vis des impulsions individuelles, et dans l'évolution morphologique qui en est résultée, la conséquence et la manifestation tangible d'évolutions psychiques correspondantes; et la science théorique de

la morphologie évolutive aura atteint son but quand par ses procédés d'analyse elle aura fourni l'instrument nécessaire à cette démonstration.

* * *

Ce que nous avons exposé dans le chapitre précédent nous dispense de répéter ici que tout ce qui concerne les transformations brusques des sons dues à l'analogie ou à ce que nous avons appelé la paralogie, est du domaine de la morphologie, et que par conséquent les disciplines dont nous venons de parler suffisent pour en fournir l'explication rationnelle.

La phonétique commence avec l'étude des transformations brusques dues à l'induction des sons (assimilations et dissimilations, pp. 194 sv.). Ici, la cause motrice n'est pas d'ordre intellectuel, puisqu'elle est comme nous l'avons vu, une impulsion psychologique qui n'agit qu'en se dérobant au contrôle de l'attention. Cependant il n'y a pas encore véritable évolution phonétique, car le changement a lieu dans les limites prescrites par le système phonologique établi. Dans la phonétique proprement dite, celle qui étudie les transformations lentes des sons, on considère les phonèmes tels qu'ils se présentent dans leur réalité concrète avec toutes leurs variations et leurs nuances. Ici, on ne tient compte encore que de leur relation avec les types du système phonologique. On les voit donc sous leur aspect abstrait et grammatical. Aussi cette étude occupe-t-elle une position intermédiaire entre la science de la forme et la science des sons.

C'est là un domaine restreint, bien défini et d'un caractère très spécial à l'intérieur des disciplines linguistiques. Les problèmes qui ressortissent à elle n'offrent d'ailleurs pas de très grandes difficultés. Nous avons montré comment on les posait et les résolvait en combinant la connaissance que nous avons d'un certain phénomène de psychologie physiologique individuelle (l'induction des sons) avec celle du milieu dans lequel il se produit et qui en conditionne les effets (morpho-

logie statique et évolutive). Les linguistes et psychologues ont d'ailleurs déjà étudié ces phénomènes avec succès en dehors de cette systématisation rigoureuse, et nous avons employé plus haut quelques-uns des termes techniques qu'ils ont créés pour en désigner les principaux aspects. Nous croyons cependant que cette discipline bien située dans l'ensemble des disciplines linguistiques permettra une compréhension des faits plus complète et plus exacte. Seule cette systématisation permet de bien voir le rôle qui leur revient dans l'évolution générale de la langue. Ce rôle a son importance, mais il a aussi ses limites. C'est ce dont on se rend bien compte quand on subordonne ces inductions de sons aux lois de la morphologie évolutive.

S'il est nécessaire de créer un terme pour désigner cette discipline, nous proposerions peut-être : *Science des inductions phonologiques ;* en disant phonologiques, et non phonétiques, nous marquons justement que ces phénomènes sont toujours relatifs au système de sons admis, et nous soulignons nettement la distinction qu'il faut faire avec la discipline suivante : la *phonétique proprement dite.*

* * *

En *phonétique* nous ne saurions suivre une autre méthode qu'en morphologie évolutive. Le principe qui dit que le problème de la genèse est dans son essence, identique au problème de l'évolution, devra également être appliqué dans ce domaine. Si la morphologie évolutive débute en analysant psychologiquement la transformation du signe en un symbole considéré d'abord sous l'aspect général et abstrait d'un x algébrique, il nous faut maintenant en abordant la phonétique, examiner le même phénomène, mais au point de vue spécial de la qualité matérielle de ce symbole.

Ce phénomène s'analysera naturellement, lui aussi, en trois moments : ontogénèse, phylontogénèse et phylogénèse

Il s'agit de faire voir tout ce qui ce passe quand un signe vocal a été mis en œuvre par un individu, compris par un autre à titre de symbole, puis adopté comme tel par toute la collectivité. On aura du même coup mis en lumière le principe rationnel, l'origine psychologique de tout système phonologique, puisque nous savons que ce principe est impliqué dans l'acte intellectuel de l'aperception du symbole.

En même temps, si l'on a suivi le phénomène dans toute sa réalisation concrète, si l'on a vu tout ce qu'il a provoqué de mouvements, de réactions diverses dans les organismes psychophysiques, on connaîtra déjà virtuellement tous les principes logiques, psychologiques ou physiologiques, nécessaires pour rendre compte des évolutions ultérieures.

Mais ce qui est virtuellement compris dans ce phénomène relativement simple, mérite d'être développé, et ne peut l'être que si on en observe les effets tels qu'ils se manifestent dans des conditions plus complexes. C'est dire que la phonétique théorique une fois sa base bien établie, devra s'appliquer à étudier et à expliquer rationnellement les phénomènes multiples auxquels donneront lieu les sons dans le langage organisé à ses divers degrés d'évolution morphologique.

Nous avons dû dans le chapitre précédent, tracer par avance une partie de son programme, quand nous avons énoncé ce qui nous semblait essentiel au sujet des causes de l'évolution phonétique.

Après avoir montré génétiquement pourquoi le système phonologique existe (la phonologie statique nous a déjà appris ce qu'il peut être), cette science devra énumérer et étudier en détail les causes des variations que les phonèmes subissent dans le langage concret des individus. Puis elle devra montrer comment ces variations individuelles deviennent définitives et collectives, comment elles entrent dans la grammaire, et comment au travers de ces transformations de sons le système phonologique subsiste en évoluant.

D'ailleurs ce sera simplement prolonger les lignes des principes déjà établis dans l'explication génétique. C'est ce que

nous avons tenté de faire plus haut, mais en esquisse seulement et d'une manière moins systématique (pp. 201 sv.).

La phonétique aura ainsi fourni l'explication rationnelle de la régularité de l'évolution des sons dans le temps. Il y a un autre problème, connexe à celui-ci, et que nous n'avons pas encore mentionné : c'est celui qui concerne la régularité dans l'espace, la continuité géographique dans les variations d'ordre phonétique.

On sait ce qu'il faut entendre par là. C'est une loi de l'évolution phonétique que chaque règle particulière de l'évolution, par exemple : lat. « b » intervocalique > fr. « v », ou lat. « a » sous l'accent principal > fr. « ẹ », ou toute autre, a un domaine géographique qui en principe est continu, d'un seul tenant et sans enclave au dehors. Si la même loi agit simultanément ou à diverses époques dans deux domaines séparés, il faut y voir deux faits aussi indépendants l'un de l'autre que l'action de deux lois distinctes. On peut établir ainsi des cartes phonétiques, où chacune des tranformations qu'enregistre l'histoire des phonèmes, a sa province bien délimitée. On trace la frontière entre le territoire où « a » a donné « ẹ » (lat. *mare* > fr. *la mer*, qui avait anciennement un *e* fermé, lat. *cantare* > fr. *chanter*) et celui où le même phonème est resté « a » (ital. *mare*, *cantare*). Les provinces de ces diverses lois ne se recouvrent pas, elles varient de forme et d'étendue ; il résulte de ce fait qu'il n'y a nulle part de frontières tranchées entre les différentes formes des langues dérivées d'une même souche. Plus deux états de langage sont géographiquement rapprochés, plus nombreuses sont les lois phonétiques dont l'effet a agi d'une façon identique sur l'un et sur l'autre, et plus ces deux langages se ressemblent. Plus au contraire la distance est grande, plus les deux langages seront divergents, parce que leur évolution n'aura eu que peu de lois communes et beaucoup de lois différentes. Ainsi en s'éloignant d'un point pour se diriger vers un autre, on passera par des lieux où l'on entendra des formes de langage de plus en plus dissemblables de celle

qu'on entendait parler au point de départ. Par exemple de la Sicile à l'Espagne en suivant les côtes de la Méditerranée, on va insensiblement des dialectes de l'Italie méridionale en passant par le toscan, le provençal et le catalan jusqu'à l'espagnol, et ce ne sont pas là autant de langues ou de patois distincts, mais un seul parler qui se modifie par une gradation progressive. On ne peut observer l'effet de cette loi d'une façon aussi parfaite que là où il n'y a pas eu de migrations, ou d'autres événements historiques qui soient venus déranger la distribution géographique des peuples ou des langues.

L'explication de cette loi, comme de toutes les autres lois concernant l'évolution phonétique, est virtuellement contenue dans la genèse du symbole, ou si l'on aime mieux, dans la genèse du système phonologique rationnellement expliquée. Si l'on sait comment dans toute création collective d'ordre phonologique, l'individu est solidaire de son entourage, on comprendra sans peine comment l'effet d'une loi phonétique se répand de proche en proche par contact, jusqu'au point où elle se heurte à une autre loi contraire. Supposez un village entouré de divers côtés de plusieurs autres villages dans lesquels l'action d'une même loi phonétique a provoqué une évolution de son identique ou à peu près semblable (car il faut toujours réserver les nuances), il est évident qu'à la longue l'influence de cette même loi devra se faire sentir sur ce village-là ; il sera fatalement entraîné dans l'évolution générale. Mais si au contraire, la loi phonétique n'a été active que dans les villages situés à l'est par exemple, tandis qu'à l'ouest il n'y aura eu aucune évolution ou une évolution contraire, le village en question pourra ou adopter la nouvelle manière de prononcer et tendre par conséquent à la propager plus loin, ou y résister et faire frontière, opposer un obstacle à sa diffusion. On comprend aussi qu'en principe les lois phonétiques sont indépendantes les unes des autres. Ce n'est qu'en tant que les causes qui les provoquent et qui les favorisent, sont identiques, que l'on doit s'attendre à ce qu'elles apparaissent dans les

mêmes lieux et se propagent en même temps dans les mêmes limites.

Le plus difficile et le plus important problème qu'ait à résoudre la phonétique théorique, c'est justement celui auquel nous venons de faire allusion. Quelles sont les causes des évolutions phonétiques ? Pour le moment nous connaissons seulement celles des variations individuelles et nous savons de quelle manière l'évolution du système phonologique en dérive ; mais nous ne savons pas ce qui fait que parmi beaucoup d'évolutions possibles, la grammaire s'attache à l'une plus spécialement et la réalise aux dépens de toutes les autres.

Nous avons déjà abordé cette question dans le chapitre précédent où nous disions (pp. 210-211) que le principe directeur de l'évolution phonétique ne pouvait être autre chose que l'adaptation de plus en plus parfaite du système phonologique aux dispositions collectives des sujets parlants, et son évolution parallèle à celle de ces dispositions. Mais nous résumions ainsi sous un terme très général, quelque chose qui en réalité se compose de multiples éléments.

C'est ici que la linguistique théorique aborde le dernier et peut-être le plus complexe de ses problèmes. Les données en sont si nombreuses, si subtiles et se combinent de tant de façons diverses, qu'il peut sembler illusoire de poser même une question de cet ordre. Saurons-nous jamais pourquoi le « a » de *mare* a donné « e » de *mer* et le « p » de *nepotem*, « v » dans *neveu* en français, tandis qu'en italien ces mêmes éléments subissaient d'autres destinées *(mare, nipote)* ?

Est-il possible d'établir une science théorique qui rende compte de ces faits ?

Sans nous dissimuler la difficulté de la question, nous croyons qu'une connaissance exacte des facteurs qui entrent en ligne de compte — or cette connaissance est censée acquise au point où nous sommes parvenus —, et des notions claires sur la manière dont chacun d'eux agit, peuvent jeter beaucoup de lumière sur ces problèmes

obscurs, et acheminer au moins à une solution partielle des questions de cet ordre. C'est ce que nous allons montrer en présentant ici une simple esquisse de ce que cette dernière partie de la phonétique théorique nous semble devoir être.

Il y a quatre espèces d'adaptations :

1° *L'adaptation physiologique,* sur laquelle il n'y a pas grand'chose à dire. Quand le type physiologique d'une race évolue. par son mélange avec une autre race ou à la suite d'un changement d'habitat ou de mœurs, il est évident que, si ses organes vocaux sont en quelque mesure affectés, son système phonologique en trahira aussi en quelque manière le contre-coup. Ce fait, indéniable en théorie, n'a cependant encore été nulle part pratiquement démontré. Il faut donc réserver à l'adaptation physiologique une place parmi les causes possibles de l'évolution phonétique, mais se garder de tout rapporter à elle (p. 201).

2° *L'adaptation psychologique.* Nous avons dit à propos de la phonologie qu'il devait y avoir une certaine correspondance entre les sons, les mouvements des organes vocaux ou les perceptions auditives et les dispositions psychiques du sujet (p. 158). A la psychologie individuelle de l'établir et d'en formuler les lois. Il est évident que les sons nous paraissent avoir une valeur expressive en eux-mêmes, qu'ils correspondent plus ou moins bien à ce que nous ressentons, et qu'ils peuvent faire l'objet d'un choix, nous déplaire ou nous laisser indifférents.

Les évolutions phonétiques qui ont pour cause une adaptation physiologique, ont naturellement leur origine dans des variations individuelles déterminées directement par l'état des organes de celui qui parle. Celles qui ont pour règle l'adaptation psychologique, commencent par les variations individuelles dues aux impulsions spontanées du langage affectif. C'est par elles que les modifications de sons conformes à notre tempérament entreraient dans le

langage ; et c'est en vertu d'une préférence d'ordre esthétique que la collectivité s'y attacherait et les incorporerait dans la grammaire. C'est pour cela que l'italien serait sonore, le haut allemand rude et guttural et que l'anglais aurait cette prononciation d'une couleur particulière. Il y a des motifs subtils mais très réels, qui font que le goût se porte d'un côté plutôt que d'un autre. Comme la linguistique théorique touche par d'autres endroits à la théorie des croyances, elle touche peut-être ici à celle des formes de l'art, de la mode et du goût régnant, en tant que ces choses procèdent de l'action collective et non de l'initiative consciente des individus.

3° *L'adaptation intellectuelle.* Il faut rapporter à cette adaptation les évolutions qui ont pour point de départ les variations phonétiques individuelles provenant de la plus ou moins grande importance grammaticale que chacun attache aux divers éléments articulatoires dans la phrase. Quand un phonème ne paraît pas avoir d'importance au point de vue de la grammaire, l'attention ne s'y attache pas au cours de la parole et il est plus susceptible qu'un autre de subir toutes les influences qui peuvent le modifier. En tant que ces influences sont d'ordre non intellectuel, on peut ranger sous l'une des trois autres rubriques l'adaptation qui en résulte. Ici l'intelligence n'intervient que d'une façon toute négative pour ne pas empêher le phénomène. L'intelligence exerce un contrôle constant sur tout ce qui est du ressort de l'évolution phonétique ; c'est ce que nous nous sommes efforcé d'établir quand nous avons emboîté la science évolutive des sons dans celles des formes et des procédés. Dans ce sens, en phonétique, tout est intellectuel ; mais comme l'intelligence intervient ici seulement pour permettre à une tendance d'un autre ordre de se manifester, pour l'y autoriser en quelque sorte, le phénomène qui se produit et l'adaptation qui peut en résulter, doivent nécessairement êtres attribués à la tendance qui a été déterminante. Cependant, si l'absence d'attention intellectuelle s'est traduite simplement par un affaiblissement du

phonème, qui peut perdre son intensité ou sa netteté d'articulation jusqu'à disparaître ou à se confondre avec un son voisin, le phénomène n'a, au point de vue psychologique ou physiologique, que des causes négatives (une diminution d'activité), et on peut à bon droit le rapporter à sa cause principale, à son origine intellectuelle. Les variations de cet ordre sont celles qui concernent la plus ou moins grande netteté des articulations et les phénomènes de rapprochement entre sons voisins à la suite d'inductions plus ou moins fortes (p. 194).

Quand au contraire le phonème possède pour celui qui parle, un rôle grammatical, soit en lui-même, soit comme élément caractéristique d'un symbole, il est prononcé avec soin et l'attention en se portant sur lui exerce à son égard un, influence conservatrice. La cause de ce fait est éminemment intellectuelle, seulement au point de vue de l'évolution il ne se passe rien. L'action de l'intelligence empêche d'autres tendances de se manifester ou les phénomènes de se dégrader elle se borne à ce rôle conservateur dont nous avons parlé (pp. 196 sv.), et comme il n'y a pas d'évolution proprement dite, il ne saurait être question d'adaptation. Toutefois il arrive, même dans ce cas, qu'il se passe quelque chose de positif qui puisse être considéré comme un effet direct de l'action de l'intelligence. Nous faisons allusion à ces phénomènes de dissimilation qui résultent d'un effort du sujet parlant pour conserver à chaque son une articulation distincte.

Si telles sont les variations phonétiques qui peuvent être attribuées directement à des causes intellectuelles, il est facile de voir où il faut chercher les lois phonétiques qui en dérivent. Ce sont d'abord celles, si nombreuses, qui concernent les affaiblissements et les disparitions des sons, surtout à la fin des mots et en dehors de l'accent, celles également qui règlent les assimilations de sons en contact à l'intérieur des mots ou entre les mots qui se suivent. Il y faut compter aussi les lois qui concourent à la simplification du système phonologique (p. 186). Le son *eu* « *Ø* » dans les mots

actuels : *nev*EU, *tu p*EU*x* et *chev*EU*x*, correspond en vieux français à trois sons ou groupe de sons bien distincts : *nevot*, *tu p*UES, *chev*ELS ; ces trois choses en s'assimilant toutes à un même type, ont occasionné une simplification importante à l'intérieur du système phonologique. Mais il y a encore un autre groupe de lois qui doivent être rapportées à l'adaptation intellectuelle. Ce sont toutes celles qui concernent au contraire les dissimilations, les intercalations de sons intermédiaires (comme le « b » entre « m » et « r » dans le mot *chambre* pour * *cam'ra*(*m*), lat. *camĕram*), les consonnes ou les voyelles d'appui, comme le « e » du vx fr. *escu* (lat. *scūtum*) ou le « ə » final de *père* (lat. *patrem* > * *patr'* sans élément vocalique final), d'une façon générale enfin tout ce qui tend à favoriser l'articulation nette des phonèmes du mot et à sauvegarder leur existence intégrale. Comme il y a à l'intérieur du système phonologique au cours de l'évolution des assimilations entre les éléments d'articulation voisine, on peut aussi se demander si le phénomène inverse n'existe pas, et si les diverses articulations typiques n'ont pas une tendance à maintenir leurs distances pour ainsi dire, à rester bien différenciées. Ce qui dans l'évolution phonétique serait déterminé par une cause de ce genre, appartiendrait nécessairement aussi à l'adaptation intellectuelle.

4° *L'adaptation historique.* Nous entendons par là les influences que les langues exercent les unes sur les autres relativement à leur prononciation, quand elles entrent en contact. Nous avons déjà parlé des variations que ce contact suscite (p. 205). Ces variations tendent d'autant plus fortement à provoquer des évolutions phonétiques qu'elles ne sont pas passagères, mais que l'individu qui prononce une langue en se laissant influencer par des habitudes de prononciation empruntées à un autre idiome, ne peut se corriger de ce défaut que dans une faible mesure, et exerce par conséquent une influence constante sur son entourage. Si dans une collectivité il y a un grand nombre d'individus

qui pour la même cause agissent continuellement dans le même sens, il est impossible qu'il n'en résulte pas une transformation, une adaptation plus ou moins complète de la prononciation collectivement admise, aux habitudes de ces individus. Nous appelons cette adaptation, « historique » parce qu'il faut pour que ce phénomène se produise en grand, des événements relatifs aux destinées des peuples : migrations, guerres, conquêtes, progrès de la civilisation, relations intellectuelles ou commerciales qui se nouent ou se dénouent.

On remarquera que cette quatrième adaptation touche à la première, à l'adaptation physiologique, de plusieurs manières. D'abord parce que la disposition acquise à prononcer tel ou tel phonème est dans une certaine mesure assimilable à une disposition physiologique des organes (p. 206), et ensuite parce que les mélanges de langues sont la plupart du temps accompagnés de mélanges de races, et que les caractères physiologiques se transmettent ainsi en même temps que les habitudes phonologiques.

A y regarder de près on verra peut-être que cette dernière adaptation est la cause la plus efficace des transformations phonétiques qu'enregistre l'histoire des langues, et qu'il y aurait peut-être lieu d'établir une relation entre la rapidité avec laquelle une langue évolue dans ses sons, et la multiplicité des influences successives auxquelles la collectivité qui la parle a été soumise. Cette loi se vérifierait probablement aussi en morphologie.

Nous signalerons encore deux points de méthode qui pourraient servir à mettre quelque clarté dans ces recherches relatives aux causes des évolutions phonétiques.

Le premier, c'est qu'il ne faut jamais oublier de considérer parmi les conditions déterminantes du phénomène, le facteur *statistique*. L'évolution qui se produit est le résultat d'un ensemble de forces qui tantôt se neutralisent, tantôt concourent au même but. C'est une question d'équilibre (p. 207). Or le nombre constitue toujours une force. Si par

exemple un facteur intellectuel demande cent fois dans le discours qu'un phonème dans certaines conditions phonologiques soit conservé, et que dans le même temps il y ait dix cas où il pourrait disparaître, s'affaiblir ou s'assimiler sans inconvénient, il est évident que dans ces dix cas il sera conservé — sauf les transformations brusques toujours possibles dont nous ne parlons pas — par égard pour les cent cas dont l'influence l'emportera. Dans la situation inverse il y aura résistance également, mais le langage n'attendra que d'avoir trouvé quelque moyen de conserver dans les dix cas en question la valeur expressive de la phrase malgré l'absence du phonème, pour permettre à la loi nouvelle de s'établir. Or la langue trouve toujours une occasion favorable pour créer ce moyen, et puis dans beaucoup de cas elle a la ressource de la conservation analogique (p. 213). Quand, dans un système phonologique, deux ou trois phonèmes d'origines diverses et d'articulations voisines, s'assimilent en un seul comme nous venons de le dire pour le son « ö » dans *neveu*, *tu peux* et *cheveux*, il est bien évident que c'est le plus fréquemment employé qui a le plus de chances de servir de type aux autres phonèmes, qui viendront s'accommoder à lui.

Le second point c'est qu'il faut s'attacher non au détail des lois que la grammaire historique énumère minutieusement, mais aux grands traits, et s'efforcer pour l'explication rationnelle de ramener les faits plus particuliers à quelques principes généraux aussi simples que possible. Il y a, quand on passe du latin au français par exemple, des phénomènes qui constituent comme les grandes lignes de l'évolution générale. Dans le vocalisme, c'est la chute des voyelles non accentuées, la diérèse des longues sous l'accent principal en diphtongues descendantes puis ascendantes et qui reviennent ensuite au son simple. Dans le consonnantisme, c'est la réduction des groupes compliqués et des consonnes doubles, l'affaiblissement de celles qui sont placées entre deux voyelles et la chute des finales. Comme les documents linguistiques ne donnent que des renseignements imparfaits sur la pronon-

ciation réelle dans l'état de langage qu'ils représentent, il est souvent difficile de reconstituer exactement la filière phonologique d'une évolution. Quand on a pu sur un point l'établir avec une précision suffisante, on est en droit d'en conclure par analogie à ce qu'a dû être l'évolution d'autres phonèmes semblables, parce que les transformations de sons ne se font pas suivant un système compliqué de règles particulières, mais suivant des lois générales. Ainsi les destinées des voyelles longues accentuées du bas latin sont bien connues en ce qui concerne un certain nombre d'entre elles, qui ont toutes pour correspondant une diphtongue en vieux français, et le sort de ces diphtongues, ainsi que celui d'une série d'autres diphtongues du vieux français, est de se réduire plus tard à un son unique. Il n'y a pas de fait constaté qui soit contraire à l'une ou l'autre de ces lois. Il est donc non seulement loisible, mais même nécessaire d'admettre par hypothèse que d'autres longues du bas latin qui ont fourni des voyelles simples à notre français moderne, mais sur les destinées desquelles les romanistes ont des opinions incertaines, ont abouti à leur résultat actuel par l'intermédiaire d'une filière analogue.

Encore dans ces phénomènes faut-il distinguer ce qui est primaire de ce qui est secondaire ; entre ce qui peut se ramener directement à l'une des adaptations que nous avons énumérées, et ce qui n'est qu'une conséquence du phénomène primordial. Si par exemple une langue, à un moment donné et par adaptation psychologique, admet un nouveau mode d'accentuation grammaticale, il est fort probable que cette évolution aura aussi son contre-coup sur l'articulation des phonèmes en vertu de la solidarité naturelle ou acquise qui existe entre les divers caractères des sons (p. 157). Si dans une langue le consonnantisme devient plus riche et plus expressif, ce fait sera peut-être en corrélation avec un changement complémentaire dans le vocalisme.

D'après ces principes et en suivant cette méthode que la

phonétique théorique aurait à établir d'une façon plus complète et plus rigoureuse, on arriverait à montrer dans les évolutions des sons admis par la grammaire, comme on l'aurait déjà fait pour l'évolution de ses formes, la conséquence et la manifestation des évolutions psychologiques auxquelles les sujets parlants sont soumis. Par là la linguistique théorique serait devenue vraiment pour la linguistique des faits cet auxiliaire utile qu'elle doit être. Elle lui fournirait les moyens nécessaires pour ramener autant qu'il est possible, tous les faits qu'elle enregistre à leur cause, et par là même, elle lui permettrait de donner à ses exposés descriptifs et historiques, cette clarté, cette « intelligibilité » qui procède d'une connaissance rationnelle de l'objet qu'on expose.

Par l'union de ces deux sciences la linguistique remplirait toute sa tâche.

* * *

Nous terminerons ce chapitre par une remarque importante et qui concerne aussi bien la morphologie que la phonétique. Nous venons de dire qu'une explication rationnelle dans ces deux ordres de faits doit aboutir à montrer dans les évolutions du langage un effet et un témoignage des évolutions diverses que les sujets parlants peuvent subir dans leur être physique ou psychique.

Si l'on veut remonter d'une cause à l'autre jusqu'à la cause première, il sera naturel, après avoir montré que l'évolution linguistique est une conséquence d'une certaine évolution du sujet parlant, de se demander quelle est à son tour la cause de cette évolution-là. C'est une question du plus haut intérêt de savoir pourquoi et comment le type psychique, le degré de développement intellectuel ou les dispositions organiques d'un être se transforment. La science doit tendre à résoudre ces problèmes : mais quand elle les aborde, elle sort du domaine propre de la linguistique.

Il y a des cas, il est vrai, où l'évolution du sujet est solidaire de l'évolution du langage. C'est particulièrement le cas pour tout ce qui concerne le progrès intellectuel. La langue non seulement l'enregistre et le manifeste par son progrès grammatical, mais par là même, elle le fixe, le réalise, et le progrès linguistique devient la condition nécessaire du progrès ultérieur dans l'ordre intellectuel. Sans lui tout serait sans cesse à recommencer, et il n'y aurait point de continuité dans cette évolution-là. Mais pour être la condition nécessaire et l'instrument du progrès, le langage n'en est pas la cause déterminante. Il l'est encore bien moins quand il s'agit d'une évolution physiologique ou psychologique.

Les forces vives qui sont dans l'homme créent le langage et président à toutes ses évolutions. La réciproque n'est pas vraie. La linguistique tient tout entière dans ces relations de cause à effet qu'il y a entre ces forces et leur produit : la parole. Aller plus loin et se demander d'où viennent ces forces vives et pourquoi elles peuvent d'une époque à l'autre, d'un sujet à l'autre, varier de qualité et d'intensité, c'est sortir du champ de notre science.

Ce sont là des problèmes d'anthropologie, d'ethnographie ou d'histoire. Ce n'est plus de la linguistique.

CHAPITRE XV

Conclusions pratiques.

Nous avons essayé de tracer le programme de la linguistique théorique en nous servant des principes de subdivision et d'emboîtement que nous avons exposés. En énumérant les problèmes divers qui, à l'intérieur de ce programme et conformément aux principes d'ordonnance par nous admis, devaient être successivement abordés, nous avons reconnu que cette science se composait de sept disciplines disposées selon le tableau systématique suivant :

I. *Science du langage affectif* (1) (Psychologie individuelle).

II. Science du langage organisé (Psychologie collective).

1° Disciplines statiques.
- A. *Morphologie statique* (2).
- B. *Phonologie* (3).

2° Disciplines évolutives.
- A. Morphologie évolutive.
  - a) *Sémantique* (4).
  - b) *Syntaxe évolutive* (5).
- B. Phonétique.
  - a) *Science des inductions phonologiques* (6).
  - b) *Phonétique proprement dite* (7).

Pour arriver maintenant à des conclusions pratiques, nous nous demanderons ce qu'il en est de ces diverses disciplines relativement à l'état actuel de la science. Trouvons-nous déjà dans les travaux des linguistes et des psychologues, dans les résultats qui, à l'heure qu'il est, peuvent être considérés comme acquis dans ce domaine, les éléments nécessaires pour constituer chacune de ces disciplines au moins dans leurs grandes lignes ? Sont-ce là autant de sciences neuves, ou y en a-t-il parmi elles qu'on doive compter déjà comme existantes ?

A cet égard on peut diviser ces sept disciplines en deux groupes. Celles qui appartiennent au premier groupe, bien que n'ayant pas été abordées dans les conditions systématiques que nous préconisons, ont cependant fait l'objet de recherches fructueuses, de telle sorte que dans leur domaine, on se trouve actuellement en possession de résultats positifs. Ce qui leur manque encore serait facilement complété une fois qu'on les encadrerait à leur vraie place dans l'ensemble des sciences linguistiques, et dans ces conditions meilleures, elles accompliraient plus rapidement les progrès qu'elles ont encore à faire. Nous mettons dans ce premier groupe d'abord la *science du langage affectif* qui, étant indépendante des disciplines suivantes, a pu progresser normalement entre les mains des psychologues (p. 92). Nous y comptons aussi la *phonologie,* qui est pour une grande part une science d'application de la physiologie ; enfin la *sémantique* et la *science des inductions phonologiques.* Les données de cette dernière science sont relativement simples, et le problème qu'elle pose n'offre pas de difficultés bien particulières.

Quant au second groupe comprenant naturellement la *morphologie statique,* la *syntaxe évolutive* et la *phonétique proprement dite,* il se compose de disciplines, fort importantes comme on le voit, qui ont été relativement négligées jusqu'à présent. Les grammairiens et les psychologues ont souvent abordé des problèmes qui sont de leur ressort, et ils fourniraient déjà passablement de données utilisables dans la cons-

truction de ces sciences ; mais leur problème général n'a pas encore été posé en ses propres termes, ou, s'il l'a été, on s'en est tenu à l'énoncé du problème et de quelques vues sur leur solution. Ces sciences n'ont encore ni principes assurés ni méthodes, et à cet égard on peut considérer leurs domaines comme encore vierges ou à peu près.

Parmi ces disciplines la phonétique offre une particularité très curieuse. C'est la première qui dans l'ordre des sciences empiriques, a pris une allure scientifique à cause de la régularité des phénomènes dont elle traite. Ses exposés ont de l'ordre, de la méthode et de la rigueur. Malgré cela, ce sera probablement la dernière qui dans l'ordre des sciences théoriques, arrivera à se constituer d'une façon satisfaisante. Cela tient à la très grande complexité des causes qui sont en jeu dans l'évolution lente des sons, et aussi au fait que pour aborder cette étude en connaissance de cause, le théoricien du langage devrait être extrêmement familiarisé avec tout ce qui concerne la vie du langage en tant qu'expression de la pensée. C'est une chose qui ne peut s'obtenir que par les études relatives à la forme grammaticale et à ses procédés.

C'est dire que la tâche qui s'impose actuellement à la linguistique théorique, c'est de constituer les disciplines morphologiques : la morphologie statique et la syntaxe évolutive. Pour nous, s'il nous est permis de rappeler ici notre expérience, nous avons été frappé en entreprenant des études de syntaxe historique, de voir que dans ce domaine les grammairiens faisaient des dépenses considérables d'érudition et d'ingéniosité, mais en dehors de tout principe constant, de toute méthode éprouvée, de telle sorte qu'il y avait lieu de craindre beaucoup que cette dépense mal dirigée ne fût souvent qu'un inutile gaspillage. Nous avons donc cherché cette méthode mais, remontant d'une question à une autre, nous dûmes parcourir dans le sens de l'induction le chemin inverse de celui que nous avons suivi dans les déductions de ce travail. Nous nous sommes posé le problème de la morphologie statique après celui de la morphologie évolutive.

et en dernier lieu nous avons abordé le problème général concernant l'objet entier de la linguistique théorique.

Pour notre part, nous considérons maintenant ce problème fondamental comme résolu, et s'il nous est permis de continuer les études commencées, nous devrons naturellement nous attacher d'abord aux problèmes de la morphologie statique, pour en faire, si possible, un exposé complet, et nous réserver pour plus tard d'examiner les questions relatives à la syntaxe évolutive. Quelques tentatives que nous avons déjà faites dans ce sens nous ont montré quelle était la difficulté de la tâche ; mais pourtant nous croyons entrevoir comment on pourrait la remplir. Les données fournies par les psychologues, par ceux qui se sont occupés de la classification des langues, et par les grammairiens dans leurs analyses logiques et grammaticales, ne demandent qu'à être fondues ensemble, complétées et organisées d'une manière conforme à l'objet et aux fins de cette science des lois.

Si nous ne pouvons pas faire ce travail, d'autres s'en chargeront. Nous sommes persuadé quant à nous que les principes généraux que nous avons voulu établir ici, sont, dans leurs éléments essentiels, conformes à la vérité, et en particulier que les subdivisions que nous avons établies au sein de la linguistique théorique du langage organisé et l'emboîtement de ces disciplines, sont fondés dans la nature des choses et absolument indispensables au progrès de cette science. C'est donc, pensons-nous, dans les cadres que nous venons de tracer que tôt ou tard les chercheurs ordonneront leur travail. Le problème grammatical et plus spécialement le problème morphologique s'imposera aux psychologues comme aux linguistes. Sous sa forme statique, ce problème traite de la question si importante des types de langage correspondant aux divers types psychologiques ; sous sa forme évolutive il pose la question des transformations syntactiques et de leurs causes. Ce sont là des sujets qui sont à l'ordre du jour et sur lesquels l'attention des psychologues comme celle des grammairiens est tout spécialement attirée. Plus les chercheurs

s'y attacheront, plus ils tâcheront de pénétrer dans l'intelligence de ces deux problèmes, plus ils comprendront qu'ils sont liés l'un à l'autre par une relation de dépendance, et que leur solution ne peut s'obtenir qu'en passant du premier au second, de la question des états de langage à celle des évolutions.

Quelque convaincu que nous soyons de la vérité de ces principes fondamentaux, nous n'imaginons pourtant pas que toutes les conséquences que nous en avons tirées, et tous les développements que nous y avons joints, résistent également et dans tous leurs détails à la critique. Sans doute, nous n'avons pas vu partout la vérité tout entière. et sur bien des points, lorsque nous avons abordé des questions relativement nouvelles ou proposé des points de vue originaux, nous avons dû nous contenter d'esquisser des solutions un peu hâtives que nous proposons aux théoriciens du langage à titre de suggestions, plutôt que comme des doctrines arrêtées. Agir autrement, c'eût été attendre d'avoir trouvé sur tous les points le dernier mot de la science; c'eût été renoncer à écrire.

Ce que nous avons déjà trouvé valait peut-être la peine d'être dit. A nos lecteurs d'en juger. La plus haute ambition que nous puissions concevoir pour notre travail, c'est qu'il contribue au moins pour une part, à avancer le jour où la linguistique théorique sera une science bien organisée, un véritable auxiliaire de la linguistique historique mise au service de la connaissance de l'homme.

FIN

BINDING LIST SEP 15 1929

236847
Author Sechehaye, Charles Albert
Title La Linguistique théorique.
La
S 4445p
DATE

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU